LETTRES

DE

ADRIENNE LE COUVREUR

PARIS. TYP. DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.



ADRIENNE LE COUVREUR
Actrice du Théatre François
Née à Fimes en 1690 Morte à Paris le 20 Mars 1730.

A Paris chez Odieuvre M.d d'Estampes, quai de l'Ecole, vis à vis la Samaritaine a la belle Image

LETTRES

DE

ADRIENNE LE COUVREUR

Réunies pour la première fois

ET PUBLIÉES AVEC NOTES, ÉTUDE BIOGRAPHIQUE

DOCUMENTS INÉDITS

TIRÉS DES ARCHIVES DE LA COMÉDIE

DES MINUTIERS DE NOTAIRES ET DES PAPIERS DE LA BASTILLE

Portrait et fac-simile

PAR

GEORGES MONVAL

Archiviste de la Comédie française



PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

Rue Garancière, 10.

MDCCCXCII



C'est une lourde tâche de parler d'Adrienne Le Couvreur après l'admirable notice que lui a consacrée Sainte-Beuve il y a plus de quarante ans, et à laquelle je ne saurais ajouter rien d'essentiel; car le maître critique a, dans cette vue d'ensemble, excellemment résumé tout ce qu'il importe de savoir sur la femme et la tragédienne.

Mais, présentant pour la première fois au public le recueil, si souvent annoncé et par conséquent attendu, des lettres d'Adrienne Le Couvreur, je ne puis me dérober à l'usage de la préface-introduction, qui est comme un commentaire anticipé du texte publié; le lecteur de cette correspondance désirera pénétrer dans l'intimité de l'épistolière, et j'ai la bonne fortune de pouvoir ajouter au portrait tout littéraire de Sainte-Beuve quelques faits nouveaux, certains détails peu connus, plusieurs documents inédits relatifs à la fortune et aux goûts de la tragédienne, à l'histoire de son cœur, aux treize années qui lui ont fait une page impérissable dans les annales du Théâtre-Français, à sa fin mystérieuse et au

refus de sépulture, deux énigmes dont on ne pénétrera jamais complètement le secret.

Je voudrais donc donner ici, — complétant et rectifiant sur quelques points l'abbé d'Allainval, son premier panégyriste, Lemazurier, l'un de mes prédécesseurs aux Archives de la Comédie française, Sainte-Beuve lui-même et mon regretté maître Régnier, — une biographie exacte d'Adrienne Le Couvreur, sans la surfaire, mais sans la dénigrer. C'est un éloge, et non pas un réquisitoire, que je prétends écrire. A quoi bon le récit de la vie d'une grande artiste, s'il doit la diminuer aux yeux de la postérité?

Le biographe d'une femme célèbre doit, avant tout, aimer son modèle, et je ne crains pas d'affirmer qu'en deux siècles et demi, du *Cid* à la *Fille de Roland*, de la créatrice de Chimène à Mlle Sarah-Bernhardt, aucune figure de tragédienne ne fut plus touchante, plus noble, plus digne d'admiration et de respect — je dirais plus pure si nous n'étions pas au théâtre, temple profane du « diable au corps ».

La sévère histoire pourrait flétrir d'un mot la Champmeslé, la Desmares, la Du Clos, la Gaussin, la Clairon, la Dumesnil, la Raucourt; j'en passe, et des moins dignes. Seule entre ses égales, Adrienne Le Couvreur me paraît avoir porté au théâtre les vertus de la femme supérieure, une âme droite, élevée, sérieuse, tendre et raisonnable à la fois[1].

1. « Incomparable dans l'art de représenter les passions,

« Un honnnête homme », a dit Sainte-Beuve, et je crois qu'il n'exagère pas. Adrienne eut des amants, sans doute, et la passion fut certes un des facteurs nécessaires de son génie; mais elle n'eut jamais à rougir de son cœur, la chronique scandaleuse a respecté son nom, et sa fin mystérieuse et prématurée a jeté sur sa chère mémoire comme un voile infiniment doux de mélancolique poésie et d'indulgente pitié.

mais moins célèbre encore par ce talent que par son génie et la noblesse de ses sentiments. » (*Mémoires secrets pour servir à l'Histoire de Perse,* 1745.)

Le marquis d'Argens, d'une indulgence quasi paternelle, il est vrai, pour toutes les faiblesses des comédiennes en sa qualité de protecteur de Mlle Cochois, parle des « vertus » d'Adrienne dans une lettre datée de 1740. (*Lettres et mémoires du marquis d'Argens,* in-8°, 1807, lettre II.)





« Il a paru à Londres l'année dernière une Vie de Mlle Oldfield, en anglais, sous ce titre : *Faithful Memoirs of the Live; Amours, and performances of that justly celebrated and most eminent actress of her time Miss Anne Oldfield.* Ne pourrait-on pas faire paroli à cet ouvrage par une Vie de feue Mlle Le Couvreur ? » (*Nouvelliste du Parnasse* du 8 mars 1732.)

PREMIÈRES ANNÉES

Le Samedi Saint 5 avril 1692, on baptisait, en l'église paroissiale de Damery, jolie petite ville de Champagne à deux lieues d'Epernay, une fille née le jour même de Robert Couvreur et de Marie Bouly. Elle reçut de sa marraine le prénom d'Adrienne [1].

Son père, ouvrier chapelier, alla peu après s'établir entre Reims et Soissons, à Fismes, ce qui a fait croire à l'abbé d'Allainval, premier biographe de Mademoiselle Le Couvreur, qu'elle était née dans cette dernière ville, plus importante que Damery [2]. Il dit

1. « Ledit jour (5 avril 1692), a été baptisée et née Adrienne, fille de Robert Couvreur et Marie Bouly, ses père et mère ; le parrain, Pierre Dury : la maraine Adrienne Laurent, le père présent.

« *Signé :* ADRIENNE LAURENT. ROBERT COUVREUR. »

(Registres paroissiaux de Damery.)

La maison natale se voit encore à Damery, rue de Mézières.

2. Peut-être aussi ses parents habitaient-ils Fismes dès 1692 (où s'étaient-ils mariés ?), et Adrienne naquit-elle acci-

tenir de plusieurs bourgeois de Fismes que, dès son enfance, Adrienne se plaisait à réciter des vers, et qu'ils l'attiraient souvent dans leurs maisons pour l'entendre.

Explique qui pourra cette mystérieuse vocation de l'enfant d'un pauvre chapelier de campagne ! Pourquoi le Cimabüe quitta-t-il tout à coup l'étude des sciences pour se donner à la peinture ? Pourquoi le petit pâtre Lantara crayonnait-il d'instinct paysages et troupeaux sur les rochers d'Achères ? *Est deus in nobis.*

Adrienne avait dix ans lorsque son père vint habiter Paris, et se loger, dit-on, lui et sa famille, précisément dans le voisinage de la Comédie française, nouvellement installée dans l'hôtel qu'elle s'était fait élever rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés.

Robert Couvreur rêvait-il dès lors pour sa fille la gloire du théâtre ? Il est permis d'en douter, mais un hasard providentiel le guidait vers la Maison que son enfant devait illustrer un jour.

Il la confia d'abord aux Filles de l'Instruction chrétienne de la rue du Gindre [1], mais ne tarda pas à quitter la paroisse Saint-Sulpice, puisque, le 20 juillet 1705, il faisait baptiser à Saint-Nicolas-des-Champs, dans le quartier du Temple, une seconde fille, Marie-Marguerite.

dentellement à Damery, dont la foire se tenait précisément dans la semaine sainte.

Existe-t-il encore des Couvreur à Damery ? A Fismes, il y a aujourd'hui trois familles de ce nom : M. Couvreur, cultivateur, maire de Fismes ; M. Couvreur, propriétaire à Villette, hameau dépendant de Fismes ; M. E. Couvreur, ancien huissier, dont le père est de Bucy-le-Long (Aisne).

1. Ou Filles de la Très-Sainte Vierge, que le plan de la Caille (1714) désigne sous le nom d'*Institution*, à droite de la rue du Gindre (aujourd'hui partie de la rue de Madame, voisine de celle du Vieux-Colombier). Cette communauté fut transportée, en 1738, dans la rue voisine du Pot de Fer (aujourd'hui rue Bonaparte), près du séminaire de Saint-Sulpice.

Cette même année, quelques jeunes gens se réunissaient chez un épicier, au bas de la rue Férou, à quelques pas de la pension d'Adrienne, pour les répétitions d'un petit spectacle qui, comme ceux des grands Comédiens, devait comprendre tragédie et petite pièce.

La tragédie, c'était *Polyeucte;* la petite pièce, le *Deuil,* un acte en vers, assez plaisant, de Hauteroche et Thomas Corneille, au répertoire depuis trente-cinq ans. Un jeune homme du nom de Minou répétait Sévère, un rôle de Baron ; Pauline, c'était notre échappée de couvent, à peine entrée dans sa quatorzième année, et récitant les tirades du grand Corneille à faire pâlir Mlle Du Clos.

Le succès de ces répétitions, s'étant répandu dans le quartier, vint aux oreilles de Mme la présidente Du Gué, qui depuis une quinzaine d'années habitait le bel hôtel qu'elle avait acquis du marquis de Sourdeac, rue Garancière [1]. Cette voisine de marque s'intéressa à la petite troupe d'amateurs et mit à sa disposition la grande cour de son hôtel.

La représentation attira beaucoup de monde, et du plus choisi. On commença, selon l'usage, par la tragédie. La Cour, la Ville, la Comédie étaient là. La porte, quoique gardée par huit suisses, avait été

1. D'Allainval dit : « la présidente *Le Jay.* » Mais le président Le Jay était mort en 1640, et sa veuve, si elle lui avait survécu soixante-cinq ans, ce qui est douteux, eût été bien âgée pour s'intéresser à la petite troupe d'amateurs. La présidente Le Jay avait, il est vrai, habité, dans le voisinage, la rue des Fossoyeurs (actuellement rue Servandoni), et c'est la similitude de noms et de domiciles qui a dû induire d'Allainval en erreur. M. Eugène Plon, qui a fait de nombreuses recherches sur sa maison, regarde le n° 8 de la rue Garancière comme le théâtre de la petite représentation de 1705, et, par un heureux hasard, la correspondance d'Adrienne Le Couvreur s'imprime pour la première fois à l'endroit même de son premier début.

forcée. Faute d'habits à la romaine, on joua à la française. Adrienne avait emprunté de la femme de chambre de la présidente une robe dans laquelle elle ne parut pas trop à son avantage ; mais « elle charma tout le monde par une façon de réciter toute nouvelle », si naturelle et si vraie, qu'on déclara d'une voix unanime qu'elle n'avait plus qu'un pas à faire pour devenir la plus grande comédienne qui eût jamais été sur le Théâtre-Français.

A côté d'elle, le jeune Minou fut remarqué et applaudi ; il joua avec feu, pathétique et intelligence. Il entra même tellement dans l'esprit de son rôle, qu'il tomba en défaillance en disant à son confident :

« Soutiens-moi, Fabian, ce coup de foudre est grand! »

et qu'il fallut lui ouvrir les veines. Après cette saignée, Minou se remit et put finir son rôle[1].

A peine la tragédie était-elle achevée, que des archers du lieutenant de police pénétrèrent dans l'hôtel de la Présidente.

Les comédiens français avaient eu vent de cette représentation, composée de deux pièces de leur répertoire : plusieurs même y assistaient. Très jaloux de leur privilège, ils étaient alors au plus fort de leur lutte acharnée contre les petits spectacles et contre les forains, et ce fut sans doute par mesure générale, et pour le principe, qu'ils firent procéder contre un petit théâtre improvisé et sans lendemain, qui ne pouvait leur porter préjudice ou ombrage. Ils ne prévoyaient pas que l'ordre obtenu de M. d'Argenson pouvait écraser dans l'œuf une des gloires de leur Compagnie.

On ne parlait pas moins que d'arrêter la petite troupe. Adrienne et ses camarades se crurent perdus. La Présidente envoya immédiatement chez le lieutenant

1. Sous quel nom ce jeune homme devint-il plus tard un « très grand comédien dans les pays étrangers » ? Aucun acteur du nom de Minou n'a été signalé jusqu'ici.

de police, qui voulut bien révoquer son ordre, à condition que la représentation cesserait. La petite pièce ne fut donc pas jouée ce soir-là : il fallut faire son deuil du *Deuil*. Mais les jeunes amateurs se réfugièrent dans l'enclos du Temple, et ce fut dans l'enceinte de cet asile inviolable[1], en présence du grand prieur de Vendôme, qu'eurent lieu les deux ou trois représentations suivantes, après quoi, ajoute d'Allainval, la partie fut absolument rompue.

Adrienne avait une tante blanchisseuse qui comptait parmi ses pratiques le comédien Le Grand, nouvellement arrivé de Pologne et reçu sociétaire dans l'emploi des rois de tragédie. C'était — le cas est fréquent — un médiocre acteur, mais un professeur excellent. La bonne femme parla à son client des dispositions de sa nièce; le comédien du Roi se fit présenter le petit prodige, et voulut être son second maître, la Nature ayant été le premier. Il la logea chezlui[2] et la produisit sur quelques théâtres particuliers[3]. Ces coups d'essai furent des coups de maître, et décidèrent le père Couvreur, dont la position était

1. Le Temple appartenait à l'ordre de Malte, dont le grand prieur était le frère du duc de Vendôme, et y avait des officiers et un bailli. Ce refuge pouvait contenir mille ou douze cents feux, et, lorsqu'on était inquiété pour affaires purement civiles et qu'on s'y était retiré, on n'y pouvait être arrêté sous aucun prétexte, à moins d'une lettre exprès de cachet du Roi. Aussi y voyait-on nombre de gens d'affaires, de marchands et de petits industriels à l'abri des poursuites que les corporations intentaient contre les travailleurs libres. Voir, au surplus, le savant ouvrage de M. H. de Curzon, *la Maison du Temple,* 8°. Hachette, 1888.

2. Voir, au tome V des *Pièces intéressantes* de La Place, l'anecdote de Legrand et du marquis de Courtanvaux (p. 123).

3. Depuis Molière et l'*Illustre-Théâtre*, la mode était restée des théâtres bourgeois : nous voyons, vers cette époque, en 1707, Grimarest et Thomas Gueullette jouer la comédie de société à la rue du Four.

des plus précaires, à destiner sa fille au théâtre. Le Grand, qui savait par sa propre expérience que la province était la bonne école et la vraie pépinière de la Comédie française, la recommanda à sa camarade Mlle Fonpré, dont le mari avait dirigé le théâtre de Bruxelles en 1706 et qui, devenue veuve, venait d'obtenir la direction du théâtre de Lille.

Adrienne récita devant elle quelques scènes du *Cid*; elle plut beaucoup, fut engagée séance tenante et obtint même la permission d'emmener son père en Flandre.

La veuve Fonpré, sociétaire de la Comédie française, était une directrice sérieuse : elle obtint du magistrat de Lille l'autorisation de jouer la comédie, à l'exclusion de tout autre spectacle, jusqu'au mardi gras de 1708. Son exploitation fut si satisfaisante, que le terme en fut prorogé jusqu'en 1709, que la troupe fut renforcée et put payer cent livres à l'hôpital des Invalides.

Le siège de Lille par le duc de Marlborough n'interrompit pas les représentations : la ville fut investie par le prince Eugène le 12 août 1708; le maréchal de Boufflers, qui y commandait, fut obligé de capituler le 23 octobre, et la citadelle se rendit le 8 décembre; mais la guerre ne ferma pas le théâtre, aussi fréquenté qu'en temps de paix; « on y joua la comédie tous les jours, écrivait Voltaire à Frédéric de Prusse, et les comédiens y gagnèrent cent mille francs[1]. »

1. Une bombe qui tomba près de la salle de la comédie n'interrompit pas le spectacle (*Siècle de Louis XIV*).

Deux pièces furent imprimées à Lille en 1708, chez Fréret et Danel : *le Martyre de saint Eustache* et *Dom Basilugdc de Bernagasso*.

Une autre troupe française fut engagée, le 14 novembre 1708, au camp auprès de Lille ; composée de sept hommes et six femmes, elle avait pour directeur Michel de Villedieu et passa l'année suivante au service du roi de Pologne, électeur de Saxe.

Au siège de Lille se distingua le régiment de Picardie (colonel François-Armand de Rohan, prince de Montbazon) qui obtint même une capitulation particulière. Sous les ordres de Villeroi, de Boufflers, de Villars, Picardie avait combattu partout : il se trouvait à la journée de Ramillies (23 mai 1706), d'où il alla se refaire à Tournai et à Lille, au moment même où arrivait la troupe de la veuve Fonpré.

Un jeune officier de ce régiment, le baron D..., ne tarda pas à distinguer Adrienne et fut, dit-on, son premier amant. Des Boulmiers [1] veut même qu'il ait été le père de son premier enfant; mais l'acte de baptême (Paris, Saint-Eustache, 3 septembre 1710) a inscrit Elisabeth-Adrienne comme fille de « Philippe Le Roy, officier de Mgr le duc de Lorraine », et l'on sait qu'Adrienne, après avoir quitté Lille, fut comédienne à la cour de Lorraine et appartint, comme première actrice, au théâtre de Lunéville [2].

D'autres nomment comme père de cette enfant le comédien Clavel, frère de Mlle Fonpré, qui fut en effet le camarade et peut-être l'amant d'Adrienne [3], et qui, trois jours après la naissance d'Elisabeth, débutait pour la seconde fois [4], par le rôle d'Œdipe, à la Comédie française dont sa sœur lui entr'ouvrait la porte en sa qualité de sociétaire à part entière. L'ordre du 9 juillet 1710, signé du duc d'Aumont, lui donnait « les feux et jetons jusqu'à la première place vacante ».

Mais Clavel n'eut pas la patience d'attendre, et,

1. *Honny soit qui mal y pense*, ou *Histoire des filles célèbres du dix-huitième siècle : Histoire d'Adrienne Le C...*, IVe partie, t. II, p. 185, à Londres, 1766, in-18.

2. On pense qu'elle joua aussi à Metz et peut-être à Nancy et à Verdun.

3. Voir les Lettres I et II de notre Recueil.

4. Henri Clavel avait déjà débuté, en mars 1708, « par ordre de Monseigneur »; le 15, dans *Mithridate;* le 19, dans *Œdipe* et *la Parisienne,* rôle du Gascon qu'il joue le 22 à

au bout de sept mois[1], c'est-à-dire à la clôture de 1711, il courut rejoindre Adrienne, qui continuait à faire les délices de la province.

Elle est alors première actrice du théâtre de Strasbourg[2], aux appointements de deux mille livres, somme considérable pour le temps. Elle est jeune, elle est vaillante, elle est riche d'avenir, et criblée de dettes. Le baron D... est mort en quelques jours. Le désespoir de sa maîtresse est d'abord violent, elle veut le suivre au tombeau; mais il n'est pas de deuils éternels, elle propose à Clavel de l'épouser (voir la lettre II). Le comédien fait la sourde oreille. Adrienne, rendue à la liberté, accepte un protecteur, et, en 1716, elle met au monde une seconde fille, Françoise-Catherine-Ursule, à laquelle on donne pour père M. François de Klinglin, fils du préteur royal, le premier magistrat de Strasbourg. « Le comte de Klinglin — dit Des Boulmiers — avait peut-être l'extérieur moins séduisant que le jeune militaire dont il répara la perte, mais son esprit était agréable et son caractère plein de candeur et d'aménité. Adrienne se livra moins aveuglément à cette nouvelle passion; elle mit un long intervalle entre la déclaration et le bonheur de son

Versailles, puis était retourné à Lille joindre la troupe de sa sœur et la jeune Adrienne.

1. Il joua neuf fois en septembre, douze en octobre, dix-sept en novembre, dix en décembre, huit en janvier, sept en février, une en mars. (Registres de la Comédie française.)

2. Ce théâtre, un des plus jolis de province, et dirigé depuis 1704 par Jean Quinault père, directeur de la troupe de S. A. S. Mgr le duc de Lorraine, était entretenu par la ville, et surtout fréquenté par la garnison, qui entretenait la troupe des comédiens. Les capitaines et commandants de corps payaient, les subalternes entraient gratis. (*Lettres et Mémoires* du baron de Pollnitz, I, 312.) La famille Quinault, qui devait briller longtemps à Paris, avait débuté à Strasbourg. Néricault-Destouches y joua quelque temps la comédie, et fut peut-être le camarade de Mlle Le Couvreur.

amant. Elle savait combien l'injustice des hommes rend cet artifice nécessaire, et l'intérêt de son amour eût éternisé sa résistance si le comte de Klinglin, dans un de ces moments où l'emportement de l'amour aplanit toutes les difficultés, ne lui eût promis de lui donner sa main, aussitôt qu'il serait maître d'en disposer. Adrienne, qui était pleine de candeur, crut le comte et se rendit à ses désirs [1]. »

Un an plus tard, elle accouchait de Françoise, et le comte, depuis longtemps pressé par sa famille en faveur d'un parti avantageux, finit par céder. Le mariage du père de sa fille porta le désespoir dans le cœur d'Adrienne; trop fière pour lui reprocher sa perfidie, mais trop sensible pour en être le témoin, elle se détermina à quitter Strasbourg, et la fin de l'année théâtrale l'appela définitivement à Paris [2].

Son ordre de débuts à la Comédie française est du 27 mars 1717 : « dans la pièce — dit l'ordre — qu'elle aura choisie. »

Ce fut l'*Electre* de Crébillon. Elle parut pour la première fois devant le public parisien, dans ce rôle et dans l'Angélique de *George Dandin,* le vendredi 14 mai, surveille de la Pentecôte [3].

L'actrice nouvelle eut un succès complet; on dit tout haut qu'elle commençait comme les plus grandes comédiennes finissent ordinairement.

1. *Honny soit qui mal y pense,* p. 186-187.

2. François-Joseph de Klinglin obtint la survivance de son père en 1722, lui succéda en 1725, et mourut en prison en 1752. Il fut le quatrième préteur royal résidant à Strasbourg. L'édit de Louis XIV créant et érigeant cette charge en titre d'office est de mars 1685. Le premier préteur fut Ulrich Obrecht (1685-1701); le second, J. H. Obrecht, son fils (1701-1705); le troisième, Jean-Baptiste de Klinglin (1705-1725).

3. Le même soir, le czar Pierre le Grand assistait, au Palais-Royal, à la représentation de l'Opéra, avec le Régent. (*Journal de* Dangeau.)

C'est ce que rappelait en 1730 l'abbé d'Allainval dans sa *Lettre à Mylord* ***. L'éditeur qui l'a réimprimée en 1822, dans la *Collection des Mémoires sur l'art dramatique,* a cru devoir ajouter l'historiette suivante, qui ne se trouve pas dans la *Lettre* originale, et que M. Regnier, dupe de cette interpolation, a attribuée à d'Allainval, quoiqu'on ne la rencontre pour la première fois qu'en 1788, dans le tome VI des *Pièces intéressantes et peu connues :*

« Jamais début, sur aucun théâtre, ne fut peut-être plus brillant que celui d'*Adrienne Le Couvreur.* Un seul homme, tapi dans un coin de loge, et pour qui cet engouement général n'était pas contagieux, se bornait, de temps en temps, à dire, à demi-voix, *Bon, cela!* et cet homme ayant été remarqué, l'actrice, à qui l'on fit part de cette espèce de phénomène, voulant savoir quel il était, et ayant appris que c'était le fameux grammairien-philosophe *Du Marsais,* l'invita, par un billet très poli [1], à lui faire l'honneur de venir dîner chez elle, en tête-à-tête.

« *Du Marsais,* quoique bien accueilli en arrivant chez elle, débuta par la prier, avant de se mettre à table, de vouloir bien avoir la complaisance de lui réciter une tirade de l'un des rôles qu'elle aimait le mieux ; à quoi l'actrice ayant consenti, fut bien surprise de n'entendre de la part de *Du Marsais* que deux ou trois *Bon, cela!* et quoiqu'un peu humiliée, ne persista pas, avec moins de politesse, à lui demander le mot de cette singulière énigme. — Volontiers, mademoiselle, attendu que si l'explication vous déplaisait, je vous épargnerais l'ennui de dîner avec un homme qui aurait eu le malheur de vous déplaire. — Parlez, je vous en prie ; votre réputation m'est connue, et votre physionomie m'est caution que je ne peux que gagner beaucoup à vous entendre. — Eh bien, mademoiselle, apprenez donc, puisque vous l'ordonnez, que jamais

1. Ce billet, s'il a été écrit, manque à notre Recueil.

actrice, à mon gré, n'annonça de plus grands talents que les vôtres, et que, pour effacer, probablement, toutes celles qui vous ont précédée, j'ose vous garantir qu'il ne s'agit, de votre part, que de donner aux mots la vraie valeur nécessaire à ce qu'ils doivent exprimer, surtout dans votre bouche. — Ah, monsieur! s'écria cette très estimable actrice, quelle obligation ne vous aurai-je pas, si vous aviez assez d'indulgence pour me mettre en état de me corriger de ce défaut! et quel maître est plus en état que vous de me rendre ce très important service?

« On présume aisément que Du Marsais[1] ne se fit pas longtemps prier, et que la docilité de l'écolière non seulement remplit en très peu de jours l'espérance du maître, mais que sa reconnaissance le lui attacha de façon que leur amitié subsistait encore avec la même chaleur lorsqu'une mort précipitée enleva aux vrais amateurs du théâtre cette actrice si digne des applaudissements qu'elle y recueillait toujours[2]. »

L'anecdote est jolie; mais, en ignorant la source, nous en suspectons l'authenticité; combien lui préférerions-nous soit un compte rendu du *Nouveau Mercure*, ou quelques lignes de cette *Histoire journalière de Paris pour* 1717, par Du Bois de Saint-Gelais, qui s'étend sur le séjour du Czar à Paris et parle de la *Mérope* représentée par les Comédiens italiens nouvellement rétablis, mais ne dit pas un mot de la débutante!

1. Du Marsais (César Chesneau), né à Marseille en 1676, avait seize ans de plus qu'Adrienne. Il mourut en 1756. Il est souvent désigné dans les *Lettres* de la tragédienne sous le nom du « Philosophe ».

2. P. 390 à 393. Bruxelles et Paris, Prault. 8 vol. in-12. Recueil publié par P. A. J. de La Place, de 1781 à 1790.

TREIZE ANNÉES

A LA COMÉDIE FRANÇAISE

Adrienne avait alors vingt-cinq ans. Elle arrivait précédée d'une grande renommée, et ses premiers succès faisaient espérer une nouvelle Champmeslé, que ni sa nièce Mlle Desmares, ni la célèbre Du Clos, depuis près de vingt ans maîtresses de la scène tragique, n'avaient réussi à faire oublier. Adrienne avait à lutter contre ces deux rivales, et encore contre Mlle Gautier, jeune tragédienne protégée du duc d'Aumont et poussée par la coterie des Quinault [1]. On opposa bientôt à la nouvelle venue d'autres débutantes ; mais elle triompha de toutes les tracasseries et de toutes les cabales, grâce à son talent simple et vrai, noble et pathétique, grâce aux conseils éclairés de connaisseurs tels que Dumarsais, d'Argental [2] et Pont de Veyle,

1. La Compagnie comprenait à cette date vingt-sept sociétaires, quinze hommes et douze femmes. C'étaient, par ordre d'ancienneté, Guérin, La Thorillière, Dancourt, Paul Poisson, Beaubour, Lavoy, Ponteuil, Le Grand, Duboccage, Dangeville, Philippe Poisson, Quinault l'aîné, Fontenay, Du Mirail et Quinault-Dufresne ; Mlles Dancourt mère, Desbrosses, Beaubour, Du Clos, Fonpré, Champvallon, Desmares, Mimi Dancourt, Dangeville, Salley, Quinault l'aînée et Gautier.

2. D'après la *Notice* imprimée à la suite des *Lettres inédites de Mme la marquise du Chastelet* (Paris, 1806, in-12), d'Argental, qui aimait passionnément le théâtre, était « l'homme de France qui en savait le mieux l'histoire ».

grâce aux leçons docilement suivies, à l'influence et surtout à l'exemple du vieux comédien Baron.

Après son rôle de début, Adrienne joua Monime (28 mai), Bérénice (2 juin), Irène d'*Andronic* (le 12), Alcmène d'*Amphitryon* (le 13) et Pauline de *Polyeucte* (le 18). Les jeudis 3 et 10 juin, elle rejoue *Mithridate* au Palais-Royal, dans la salle de l'Opéra, et, le 20 du même mois, la retraite de Dumirail[1] et de Mlle La Chaise ayant fait deux places vacantes, Adrienne et Mlle Gautier furent reçues dans la compagnie, chacune à demi-part.

Iphigénie, Géta, Nicomède, les *Folies amoureuses, Phèdre,* le *Cid, Esope à la Cour, Sémiramis, Héraclius, Venceslas,* etc., nous conduisent à sa première « création » proprement dite : ANTIOCHUS ET CLÉOPATRE, médiocre tragédie de F.-M.-C. Deschamps, représentée cinq fois, pour la première le vendredi 29 octobre 1717. Ce fut le seul rôle *nouveau* (maigre régal!) qu'Adrienne joua dans le cours de cette première année théâtrale, la plus laborieuse des treize qu'elle devait passer à la Comédie (elle joua cent trente-neuf fois en dix mois).

Polyeucte était souvent, à cette époque, la pièce de clôture et de rentrée, tragédie sainte, de circonstance en carême et à Pâques closes : Adrienne, qui avait joué Pauline le 2 avril 1718, ouvrit par ce rôle sa deuxième année parisienne le 25 du même mois qui la vit porter à la part entière.

Le 4 juillet, elle joue *Rhadamiste* pour le début de Romagnesi; le 5 août, remporte un vif succès dans *Phèdre* et, le 16 du même mois, joue pour la première fois Aristie dans la reprise de *Sertorius*.

Le 9 septembre, elle assiste à une profanation de

1. En 1722, Dumirail entre à l'Opéra pour y danser, à cette condition digne d'être notée : « de ne se servir d'aucuns habillements ni masques de ressemblance d'aucuns des acteurs de la Troupe. »

son dieu Racine, dans une exhibition burlesque qui, heureusement, n'eut qu'un lendemain : au 4e acte d'*Iphigénie*, Achille et Agamemnon parurent sous les traits des comiques Poisson et La Thorillière. Cette parodie inattendue fut jugée lugubre, et renvoyée à la foire Saint-Laurent, où Arlequin et Pierrot avaient imaginé, le mois précédent, cette mauvaise plaisanterie dans le prologue du *Monde renversé* et des *Amours de Nanterre*.

Le 2 octobre, Adrienne joue pour la première fois, dans la reprise de *Bajazet*, le rôle d'Atalide, qu'elle préféra toujours à celui de Roxane, joué par Mlle Desmares [1].

Le 19 décembre, on lui oppose une nouvelle débutante, Mlle Jouvenot, dans Camille, puis Phèdre, et le 31, elle crée un petit rôle dans une pièce à spectacle, très divertissante, de son camarade Le Grand, LE ROI DE COCAGNE.

Elle habite alors la rue de Tournon, qu'elle ne tarde pas à quitter pour s'installer rue des Marais, à côté de Mlle Du Clos [2], sa rivale de la première et de la dernière heure, dans une maison qu'avaient habitée Racine et la Champmeslé [3].

1. Ce fut dans ce rôle que la vit lady Montague, qui, le 10 octobre 1718, écrivait à lady R. (XLIX *Letter*) :

« The play-house is not so neat as that of Lincoln's-Inn-fields ; but then it must be owned, to their praise, their tragedians are much beyond any of ours. I should hardly allow Mrs. O-d a better place than tho be confidente to La —. I have seen the tragedy of *Bajazet* so well represented, that I think our best actors can be only said to speak, but these to feel ; and it is certainly infinitely more moving to see a man appear unhappy, than to hear him say that he is so, with a jolly face, and a stupid smirk in his countenance. »

2. Mlle Du Clos quitta bientôt la rue des Marais pour venir habiter la rue Mazarine.

3. La maison que vint occuper Adrienne, connue sous le nom d'Hôtel de Rannes (n° 21 actuel de la rue Visconti), avait

Dans cette seconde année, elle avait joué cent dix fois.

Voici le portrait qu'en donne à cette époque, moins de deux ans après ses débuts, l'auteur des *Lettres historiques sur tous les spectacles de Paris :*

« Quoiqu'elle ait fort peu de voix, elle plut d'abord au public et continue de lui plaire, parce qu'il trouve en elle un jeu nouveau, naturel et d'autant plus agréable qu'elle s'est étudiée à le ménager adroitement et à le proportionner à ses forces ; et ainsi on peut dire que son défaut de poitrine a contribué à ce genre de perfection.

« Quoique sa figure soit très agréable, un peu d'embonpoint ne lui messiérait pas. Sans être grande, elle est fort bien faite, et a un air de noblesse qui prévient en sa faveur ; elle a des grâces autant que personne du monde, son geste est pathétique, et sa façon de déclamer prouve qu'elle s'applique à ce qu'elle dit et qu'elle l'entend parfaitement. Ses yeux parlent autant que sa bouche et suppléent souvent au défaut de sa voix. Enfin, je ne puis mieux vous la comparer qu'à la mignature ; car elle en a l'agrément, la finesse et la délicatesse ; mais aussi ne lui trouve-t-on pas, comme dans les grands tableaux, ces coups de force qui imposent et qui arrachent, pour ainsi dire, l'admiration des connaisseurs[1]. »

Malgré ces réserves, qui pouvaient d'ailleurs n'être pas l'expression du sentiment général à son égard, Adrienne continue de tenir le répertoire et d'y progresser. Ses camarades eux-mêmes et l'autorité supérieure lui rendent un témoignage exceptionnel, en décidant, le 13 décembre 1719, qu'elle sera « exemptée

été acquise en 1713 par Louis d'Argouges, marquis de Rannes, maréchal de camp. Racine y était mort en 1699.

1. *Première Lettre, sur la Comédie française,* attribuée à Boindin. Paris, P. Prault, 1719, in-12, page 21.

de participer aux pensions, en considération de l'*utilité dont elle est à la Troupe* ».

Le 29 du même mois, elle crée Laodice dans les HÉRACLIDES ou *Hylus*, médiocre tragédie de Danchet (huit représentations), et, le 15 février suivant, le rôle principal de l'ARTÉMIRE de Voltaire [1], qui, tombée presque à la première, fut applaudie à la seconde et retirée après la 8e, pour devenir, par d'heureuses retouches, *Hérode et Mariamne*, dont il sera question plus loin.

L'année suivante (1720-1721) fut marquée pour Adrienne de deux grands bonheurs : la rentrée, inespérée après trente ans de retraite, du grand Baron, son maître et son partenaire naturel, sa moitié artistique, son *mâle*, pour tout dire d'un mot (avril 1720), et, à Pâques 1721, la retraite de son chef d'emploi Mlle Desmares, qui lui abandonne un grand nombre de rôles importants, et notamment celui d'Antigone dans les *Machabées* de la Mothe-Houdart, qu'elle venait de créer le 6 mars.

Elle joue *Nicomède* avec Baron quatre fois, dont une au Palais-Royal, Jocaste à la première reprise de l'*Œdipe* de Voltaire, *Don Sanche d'Aragon, Phèdre, Electre, Iphigénie*; mais ne fait aucune création pendant cette quatrième année, qui ne donna d'autre tragédie nouvelle que la *Mort d'Annibal* de Marivaux [2].

Déjà Adrienne jouit de la faveur publique; elle est vraiment l'actrice à la mode [3], une « reine parmi des comédiens ». Sa noblesse naturelle, la distinction de

1. Deux fragments de cette tragédie non imprimée furent publiés en 1757 dans le *Portefeuille trouvé*, I, p. 97-102.

2. Adrienne joua soixante-dix fois; la part de l'année fut de 6,853 livres.

3. Sous la date de juin 1720, les *Mémoires* de Mathieu Marais disent que, Voltaire étant à la Comédie avec le prince de Conti, la Le Couvreur entra sur la scène. « Le prince battit des mains à son arrivée. Le parterre aussitôt en fit

ses manières, ses succès au théâtre et dans le monde [1] ne pouvaient manquer de lui attirer mille tracasseries de ses camarades, des femmes surtout.

Je ne sais laquelle s'était ingéniée à trouver « couleuvre » dans Lecouvreur ; celle-là méritait assurément d'avoir « vipère » pour anagramme. Quinault-Dufresne, frère et mari de ses rivales, ne pouvait faire bon ménage avec elle : il protégeait d'ailleurs Mlle Gautier, qui jouait le même emploi qu'Adrienne et dont le talent aurait pu percer si, par chagrin d'amour, la jeune tragédienne n'était allée s'ensevelir aux Carmélites de Lyon.

Une autre tragédienne, qui avait débuté sept mois après Adrienne et qui ne fit que passer à la Comédie, Mlle Aubert, paraît avoir causé plus d'un chagrin à notre héroïne ; mais sa rivale en titre, son ennemie jurée était et devait être Mlle Du Clos, impuissante à lutter, à cinquante ans passés, contre cette naissante renommée. Philippe Poisson le fils, un ancien camarade, écrivit contre Mlle Le Couvreur une petite pièce, *l'Actrice nouvelle,* qui, envoyée sans nom d'auteur, lue *et reçue* le 27 septembre 1723, ne fut jamais jouée, Adrienne ayant eu — dit-on — le pouvoir d'en empêcher la représentation [2].

Quinault l'aîné, l'un des semainiers, qu'on rencontre toujours là où il y a une querelle à faire à la tragé-

autant. Arouët lui dit : « Monseigneur, vous ne croyiez pas avoir tant de crédit. »

Or, Adrienne ne joua pas une seule fois, ni en juin, ni en juillet de cette année 1720.

1. « Elle voyait chez elle tout ce qu'il y avait de grand et de distingué à Paris. « (*Mémoires secrets pour servir à l'histoire de Perse*, 1759, p. 180.)

2. Le père de l'auteur, Paul Poisson, quitta le Théâtre six mois après cette réception (Pâques, 1724). La pièce fut imprimée en 1727 ou 28, sans nom de ville, d'imprimeur, et sans date, in-8° de 36 pages. Elle figure au tome II des *Œuvres de théâtre de Ph. Poisson,* 1766, p. 193 à 240.

dienne, en avait fait la lecture à la troupe; en lisant le rôle de la nouvelle actrice, il contrefit les gestes et les inflexions de voix de Mlle Le Couvreur, notamment dans une scène du *Cid*. La tragédienne n'était pas présente à la lecture [1]; mais en ayant appris quelques circonstances, et croyant se reconnaître à plusieurs traits, elle obtint un ordre qui défendit à ses camarades de représenter l'*Actrice nouvelle*.

A dire la vérité, la pièce n'était pas méchante; mais on y jouait le « chevalier », le « conseiller », le « financier », l' « abbé Bidet », familiers de la comédienne, que plusieurs vers de la pièce désignaient assez clairement :

De fables, de romans sa chambre est toute pleine;
Sans cesse elle s'habille en princesse romaine.

. . . .

— Jusqu'à son jeu muet on voit qu'elle a de l'âme.

. . . .

— Vous pouvez acheter ce nouveau régiment,
Monsieur; j'en ai pour vous obtenu l'agrément.

. . . .

— Venez la voir en foule, elle aime le grand monde.

On l'imprima en cachette, et on la vendit sous le manteau.

Revenons à l'année 1721-22 qui dut à Adrienne quatre-vingt-deux représentations. Après les *Machabées*, elle créa Zarès d'ESTHER qui, mise au théâtre

1. Voici le procès-verbal de réception, extrait du registre d'assemblées :

« Aujourd'huy Lundy 27 septembre 1723, on a leu une petite pièce intitulée *L'Actrice nouvelle* et les présens à l'Assemblée l'ont reçue.

DUCLOS. DANGEVILLE. LEGRAND.
BARON. JOUVENOT.
DELATHORILLIÈRE. LABATTE. DEFONTENAY.
LEGRAND LE FILS. QUINAULT.
QUINAULT DEFRESNE. DELAMOTTE. DUBREUIL. »

trente-deux ans après les représentations de Saint-Cyr, réussit médiocrement réduite à trois actes et sans les chœurs (8 mai), joua Cornélie de la *Mort de Pompée* à côté de Baron (17 septembre) et Antigone de la reprise de la *Thébaïde* (17 octobre).

Le 18 novembre, Adrienne crée Pélopée dans ÆGISTHE, froide et médiocre tragédie de Pralard et Séguineau, qui n'eut que cinq représentations et n'obtint pas l'honneur de l'impression, et le 28 février 1722, l'héroïne de CORIOLAN, faible tragédie de F. Chaligny de Plaine, retirée après la première et non imprimée[1].

L'année suivante (1722-23) la voit paraître en Iphigénie à la reprise de l'*Oreste et Pylade* de La Grange-Chancel (16 mai) et dans Fulvie à la remise de *Regulus* (13 juin).

Le 11 septembre, elle crée un petit rôle du NOUVEAU MONDE, comédie de l'abbé Pellegrin, agrémentée de la musique de Quinault et de danses; le 16 décembre, Zoraïde d'ANTIOCHUS ou les *Machabées,* très faible tragédie de l'abbé Nadal (sept représentations), à côté de Mlle Du Clos, que l'auteur fit valoir aux dépens de sa jeune rivale : « Mlle Desmares — dit-il dans sa *Préface* — était encore au théâtre,

1. Le *Coriolan* imprimé in-8° en 1748 n'est pas celui de Chaligny, quoi qu'en disent les bibliographes du théâtre. Il est de Richer. Chaligny mourut l'année suivante 1723, à trente-trois ans. A l'unique représentation de sa tragédie, qui commençait par ce vers :

« Lorsque Coriolan aux Romains fit la guerre »,

un plaisant dit :

« Préparez vos sifflets, équitable Parterre. »

La pièce ne put être continuée, et tomba sans avoir été jouée. — Cette anecdote est rapportée dans l'*Art d'allonger un livre sans le rendre ennuyeux,* à la suite des *Mémoires de Mlle de Bonneval,* écrits par M. ***. Amsterdam. J. Desbordes, 1738, in-12, p. 185.

lorsque je travaillais à ma pièce. C'est elle que j'avais en vue pour le rôle de Zoraïde, et *je perdis par sa retraite l'avantage de le voir jouer dans toute sa force, et j'ose dire dans toute la beauté que lui donnait le caractère de Zoraïde*. Il me restait une grande ressource dans Mlle Du Clos, et le rôle de Salmone, quoique moins intéressant, a pris dans ses mains une supériorité qui n'est due qu'à elle seule. » Suit un éloge de ces deux actrices, et le nom d'Adrienne n'est pas prononcé! Mais une allusion la concerne : « Ceux qui mettent le goût de la déclamation *au rang des modes*, et les *mines* à la place des *grâces*[1]. » Tant de fiel entre-t-il dans l'âme des dévots? Voltaire était pour Le Couvreur, Nadal devait être pour Du Clos[2]. Le public et les supérieurs les mettaient dès lors en même rang : le 23 février 1723, Adrienne et Mlle Du Clos bénéficient de cinq quarts de part en séquestre jusqu'à la fin de l'année théâtrale « en considération de l'*exactitude* qu'elles ont à remplir leurs devoirs dans la Troupe, et des *dépenses extraordinaires* qu'elles sont obligées de faire ».

Le mois précédent, Adrienne avait créé le rôle principal de BASILE ET QUITTERIE, tragi-comédie en trois actes en vers, avec prologue en prose et divertissement, de Gaultier de Mondorge, qui, tombée à la première (13 janvier), se releva les jours suivants et eut neuf représentations.

Ce fut alors qu'elle joua, avec Baron, le *Comte d'Essex;* pour la première fois la reine Élisabeth parut sur le théâtre avec la robe de cour et le cordon bleu de la Jarretière.

1. Ailleurs, l'abbé Nadal l'appelle « *la* Le Couvreur » quand il écrit « *Mademoiselle* Duclos ».

2. Voltaire lui reproche plaisamment d'avoir accusé Mlle Le Couvreur « d'avoir mal joué une fois en sa vie, de peur que lui, Nadal, ne fût applaudi une fois en la sienne ». (Lettre du 20 mars 1725.)

Enfin, nouvelle création : le 11 février, le rôle principal de la NITETIS, de Danchet, tragédie assez intéressante, mais faiblement écrite, qui eut treize représentations [1].

Dans cette sixième année théâtrale, Adrienne avait joué cent vingt-trois fois, plus trois fois au Palais-Royal.

L'année 1723-24 s'ouvre (6 avril) par la première représentation d'INÈS DE CASTRO, tragédie très intéressante et bien conduite de La Mothe-Houdard, interrompue après la seconde par une maladie de Baron ; reprise le 15 mai, elle eut trente-deux représentations à Paris et une à Versailles. Les deux rivales y étaient en présence : Mlle Du Clos jouait Inès ; Adrienne, Constance. Voltaire et le comte de Verdun assistaient à la première, et voici ce qu'écrivait, en juillet, l'auteur anonyme des *Sentiments d'un spectateur françois sur la nouvelle tragédie d'Inès de Castro* [2] :

« Mlle Le Couvreur a joué le rôle de Constance avec dignité et délicatesse : on lui reproche la monotonie, mais cela vient de ce qu'elle ne joue parfaitement que les endroits où le sentiment domine. Dans ces morceaux, *elle est au-dessus de tout ce que j'ai jamais entendu.* »

Reprise le 10 février, *Inès* eut encore dix représentations, qui nous conduisent à la première et unique de MARIAMNE, dont le rôle principal fut créé par Adrienne, et celui d'Hérode par Baron (6 mars). Au moment où Mariamne, condamnée au poison, approchait la coupe de ses lèvres : « La Reine boit ! » s'écria un petit-maître du parterre. Cette saillie décida du sort de la pièce, qui ne fut point achevée et alla

1. Reprise le 17 janvier 1724, avec des corrections, elle eut encore huit représentations.

2. Cette brochure fut attribuée à Voltaire, qui s'en défendit énergiquement.

rejoindre dans l'oubli l'*Artémire* dont elle était sortie, jusqu'à ce que Voltaire, faisant mourir son héroïne sur l'échafaud et dans la coulisse, l'eût redonnée sous sa troisième forme : HÉRODE ET MARIAMNE (10 avril 1725) ; elle eut alors vingt-huit représentations[1], accompagnée, à partir du 18 août[2], d'une petite pièce en vers, l'INDISCRET, la première comédie de Voltaire, dans laquelle Adrienne créa le rôle d'Hortense (six représentations). Mlle de Seine, qui avait débuté le 5 janvier 1725, jouait Salomé dans *Hérode*[3], et Vol-

1. Une *Épître à M. de Voltaire sur sa Mariamne*, qui parut alors, disait d'Adrienne Le Couvreur :

« Sans elle l'on verrait la scène sans vigueur,
« Et Melpomène prête à tomber en langueur. »

Le 19 mai 1725, l'Assemblée reçut, « pour être jouée le plus tôt que faire se pourra », *Marie Torne* ou la parodie de *Mariamne*, qui ne fut pas représentée. Voltaire, qui se montra si constamment blessé des parodies de la Foire et de la Comédie italienne, s'opposa certainement à la représentation sur la scène française de cette farce que je n'ai vue signalée nulle part.

2. Le voyage de Fontainebleau dura, en 1725, du 21 août au 28 novembre. Le mariage du Roi (5 septembre) y attira un concours extraordinaire.

3. C'est aux représentations de cette pièce qu'il faut reporter l'aventure de Voltaire avec le chevalier de Rohan, qu'on a cru l'un des amants d'Adrienne. Au mois de décembre 1725, le second fils du duc de Rohan-Chabot rencontra Voltaire dans la loge de Mlle Le Couvreur. Le jeune auteur parlait haut et vivement : « Quel est donc ce jeune homme qui parle si haut ? demanda le chevalier. — C'est, répondit Voltaire, un homme qui ne traîne pas un grand nom, mais qui sait honorer celui qu'il porte. »

Le chevalier lève sa canne, sans le frapper, mais en disant qu'on ne devait lui répondre qu'à coups de bâton. Voltaire porte la main à son épée ; Mlle Le Couvreur tombe évanouie, on la secourt ; la querelle cesse. Mais, à deux ou trois jours de là, le chevalier fait lâchement bâtonner le poète, qui cherche à se venger, le provoque en duel et croit enfin

taire ne fut pas très content de cette interprète, dont la mauvaise humeur se tourna contre sa partenaire plus heureuse. Par là doit s'expliquer cette courte note extraite des Archives de la Comédie française : « Le 1er mai 1725, ordre est donné aux semainiers de retirer cent livres sur la part de Mlle de Seine et de porter cette somme à l'Hôpital des Enfants Trouvés, *pour inconvenance envers Mlle Le Couvreur*, avec menace d'être renvoyée de la Troupe en cas de récidive[1]. »

L'autorité comptait avec Adrienne, aussi bien que le public et les auteurs. La Mothe-Houdard se souvint de sa Constance, et lui confia l'Angélique du TALISMAN, petite comédie en prose, qu'il avait tirée du conte de la Fontaine l'*Oraison de saint Julien* (27 mars 1726); puis ce fut Crébillon, qui lui donna le rôle d'Ericie dans PYRRHUS, *roi d'Epire,* tragédie fort applaudie et restée au théâtre après dix-sept représentations consécutives (29 avril).

Le 7 septembre, Adrienne crée Amarillis dans le PASTOR FIDO, froide pastorale imitée du Guarini par l'abbé Pellegrin[2], qui eut neuf représentations avant le voyage de Fontainebleau (26 septembre-28 octobre).

C'est probablement à cette époque qu'il faut placer l'anecdote de la guitare, dans les *Folies amoureuses,* qu'Adrienne joua le jeudi 19 septembre, avec *Iphigénie*. Le musicien Chambrun devait accompagner l'ariette d'Agathe pendant que l'actrice feindrait de

avoir satisfaction, lorsqu'il est arrêté dans la nuit du 17 avril et jeté pour un mois à la Bastille.

1. Deux ans plus tard, Mlle de Seine épousait Quinault-Dufresne.

2. *Le Pastor Fido*, pastorale héroïque en 3 actes précédée d'un prologue, par M. *le chevalier* de Pellegrin. Paris, Noël Pissot, 1726, in-8°. La première fut des plus tumultueuses. Dans le prologue paraissaient Vénus, Melpomène, Thalie et Momus.

toucher l'instrument. Mais la mesure se trouva rompue, l'illusion ne se produisit pas, et les ennemis de la comédienne profitèrent de cet accident pour la tourner en ridicule.

Le 13 décembre, nouvelle création : dans le TIBÈRE du président Dupuis et de Pellegrin, tragédie disparue après quatre représentations, dont une à Versailles.

En cette dixième année de Paris, Adrienne avait joué quatre-vingt-une fois.

L'année suivante (1727-28) n'est marquée que par deux créations *comiques :*

La marquise de la SECONDE SURPRISE DE L'AMOUR (31 décembre) et la comtesse des AMANTS DÉGUISÉS, petite pièce en trois actes, en prose, de l'abbé Aunillon, représentée et imprimée sous le nom de Dové.

Quoique tombée à la seconde représentation, la comédie de Marivaux est restée au théâtre, et l'on en faisait naguère (25 mai 1890) une intéressante reprise pour Mlle Nancy Martel.

Volontiers les auteurs font retomber sur les interprètes la chute de leurs ouvrages : nous avons vu Voltaire s'en prendre à Mlle de Seine du peu de succès du rôle de Salomé. Adrienne ne put échapper à la loi commune : surtout les poètes comiques ou soi-disant tels l'accusèrent de se liguer avec le public contre leurs pièces et de ne pas défendre ses rôles. Marivaux ne goûta que médiocrement sa marquise, qu'il jugeait inférieure à la Silvia du Théâtre italien : il lui reprocha, dit Dalembert, de l'avoir jouée « en reine », et Mlle Grandval, une comédienne de second ordre, reprenant le rôle quelques années après la mort d'Adrienne, fut trouvée bien préférable.

Ce furent pourtant encore trois rôles comiques que les trois dernières créations de Mlle Le Couvreur :

Lucile, dans le FAUX SAVANT de Du Vaure (21 juin 1728), comédie à moitié tombée (quatre représentations), que l'auteur réduisit de cinq à trois actes en 1749 : elle fut alors plus heureuse sous son nouveau

titre : l'*Amant précepteur,* et eut onze représentations. Une jolie scène a survécu, qu'on entend parfois aux concours du Conservatoire.

Puis ce fut Angélique, dans les FILS INGRATS ou l'*École des Pères,* originale et gaie comédie de Piron, qui eut un grand succès et vingt-trois représentations (21 octobre);

Enfin, l'année suivante, Doris dans la troisième partie des TROIS SPECTACLES de Du Mas d'Aiguebere (6 juillet 1729) : c'était un rôle chanté, sur la musique de Mouret (vingt représentations).

Le 17 décembre, Adrienne joua, dans la première reprise de l'*Ino et Mélicerte* de La Grange-Chancel, le rôle d'Ino, créé par Mlle de Nesle en 1713 (neuf représentations).

Sa dernière création devait être Léonide, dans le *Callisthène* de Piron, qui lui avait promis le rôle. Mais d'une part la coterie des Quinault, à laquelle Piron était inféodé de par ses relations bien connues avec Mlle Quinault cadette, de l'autre l'hôtel de Bouillon, dont il était le familier, le lui firent retirer en faveur d'une nouvelle venue, parente des Quinault, Mlle Balicourt, et ce dut être un vif chagrin pour Adrienne, dont on lira la belle réponse à l'auteur sous le n° XLVI de sa correspondance.

La première de *Callisthène* eut lieu le 18 janvier 1730. Deux mois plus tard, Adrienne n'était plus.

Sa santé avait toujours été délicate : dès Strasbourg, à vingt ans, elle se plaint d'être « incommodée ». En 1719, elle ne joue ni en avril ni en juillet; l'année suivante, ni en avril, ni en juin, ni en juillet. Elle est malade en février et mars 1721. Le 3 février 1723, on devait jouer *Basile et Quitterie,* on était près de commencer, lorsqu'il lui prit de si violentes vapeurs qu'on dut changer le spectacle et donner l'*École des femmes* et le *Médecin malgré lui,* et qu'elle resta huit jours sans jouer. Le 2 juillet suivant, on avait affiché *Inès;* mais Adrienne étant prise d'une fièvre violente,

on fut obligé de remettre la tragédie nouvelle à six jours. Le 28 du même mois, on devait donner l'*École des femmes*, et Mlle Le Couvreur avait promis à l'Assemblée d'y représenter Agnès « parce que l'on ne pouvait faire autrement » ; mais la veille elle envoya dire à la Comédie qu'elle ne le pourrait pas, et l'on fut obligé de faire relâche. En octobre 1727, elle a une maladie d'yeux.

Dans ses lettres, elle se plaint sans cesse de sa santé, et parle de se mettre au régime du lait.

D'Allainval dit que quatre ans avant sa mort (ce serait donc en 1725-26), Mlle Le Couvreur avait été attaquée d'une dysenterie dont elle ne réchappa que contre l'opinion de tout le monde et l'avis des plus célèbres médecins, et qui la mit si près du tombeau, qu'elle fit le testament qu'on a trouvé après sa mort.

Or, ce fut seulement pendant la clôture de Pâques 1729 qu'Adrienne fit son testament, daté du 7 avril, et qu'elle signe « en très bonne santé ».

Mais — ajoute d'Allainval — « depuis cette maladie, sa santé aurait toujours été chancelante ; l'étude qu'elle faisait chaque jour pour devenir plus inimitable et la crainte de se faire trop souhaiter chez des personnes de la plus haute qualité n'auraient pas peu contribué à l'empêcher de se rétablir. Il y avait plusieurs mois qu'elle changeait, pour ainsi dire, à vue d'œil, et que ses amis la pressaient de se ménager davantage ; mais elle aimait mieux prendre sur sa santé que de manquer à ses camarades. »

D'Allainval aurait pu remarquer que cette dernière année avait été pour elle une accumulation de chagrins : la mort de son vieux camarade et maître Baron, l'ingratitude de Piron, les tracasseries de ses rivales et particulièrement de la Du Clos, et, par-dessus tout sans doute, l'abandon ou le refroidissement de quelques amis, l'infidélité du comte de Saxe, et la tentative d'empoisonnement dont elle faillit être victime.

MAURICE DE SAXE

Nous avons vu Adrienne, longtemps inconsolable de la mort de son premier amant, accepter enfin les hommages du comte de Klinglin, qui lui promettait le mariage, et bientôt frappée d'une seconde blessure qui lui fit déserter Strasbourg.

A peine arrivée à Paris, elle vécut dans l'étude et la solitude, repoussant, dans la foule de ses adorateurs, jusqu'à l'amour jeune et sincère de M. d'Argental, dont elle ne voulut être que l'amie dévouée, et à la mère duquel elle écrivit l'admirable lettre qui porte le nº IX de sa correspondance.

Elle avait donc fermé son cœur à l'amour [1], qui donne plus de souffrances que de joies, et se croyait désormais invulnérable et toute à son art, lorsque parut le comte de Saxe. Tous ses projets de sagesse et d'indifférence tombèrent devant ce jeune héros, « à qui les cœurs, dit Des Boulmiers, ne résistaient pas plus que les villes ». Maurice vint, vit et vainquit; Adrienne crut aimer pour la première fois.

L'un des nombreux enfants naturels de l'Électeur de Saxe Frédéric-Auguste (depuis roi de Pologne),

1. Le *Journal* de Barbier dit cependant (t. I, p. 305) que Prungent, intendant de Mme la duchesse de Brunswick (Bénédicte, palatine de Bavière), a été son amant à Paris, et a mangé avec elle beaucoup d'argent à la princesse. D'autres lui donnent encore le chevalier de Rohan, Voltaire et milord Peterborough.

Maurice avait pour mère Aurore de Kœnigsmark, Suédoise d'une rare beauté.

Né à Gotzlar le 28 octobre 1696, il était de quatre ans plus jeune qu'Adrienne. De douze à quatorze ans, il avait combattu en Pologne, dans les Pays-Bas, en Poméranie.

Très précoce en galanterie comme en bravoure, en digne fils de son père, son premier amour avait été Rosette, la petite Flamande ; à la suite d'aventures galantes à Dresde, il épousa la comtesse de Loben, qui le fatigua de sa jalousie et qu'il délaissa bientôt pour une jeune Silésienne.

Arrivé en France en avril 1720, avec ses onze campagnes à vingt-quatre ans, très familiarisé avec notre langue, la seule qu'il eût voulu apprendre, le jeune colonel saxon fut très bien reçu du Régent, qui lui fit expédier un brevet de maréchal de camp [1] ; mais il ne demeura pas longtemps à Paris et retourna à Dresde pour obtenir la permission de s'attacher au service de la France. Pris en flagrant délit d'adultère avec une suivante de sa femme, il vit son mariage cassé et fut condamné à mort.

Revenu à Paris en 1721, il achète le régiment de Greder, qui prend le nom du nouveau colonel. C'est alors qu'il s'attacha sérieusement à Mlle Le Couvreur, dont il goûta plus encore la douceur de caractère et la candeur d'âme que le talent et la beauté [2].

D'une taille moyenne, mais d'un tempérament robuste et d'une force extraordinaire, sa physionomie noble, douce et martiale à la fois, son caractère généreux, affable et compatissant, sa réputation de bourreau des

1. Le brevet porte la date du 9 août 1720 ; le traitement était de 10,000 livres.

2. Les *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de Perse*, qui désignent le comte de Saxe par le nom de *Kalife-Sultan*, disent qu' « il avait du penchant à la tendresse et passait pour avoir des talens supérieurs, mérite qui l'avait mis en grande considération auprès des femmes, chez lesquelles on

cœurs devaient exercer une fascination singulière sur la tragédienne au cœur tendre. On a évoqué, à propos de leurs amours, la belle et touchante fable des *Deux Pigeons :* la colombe et le taureau les représenteraient plus fidèlement. Ce Don Juan qui cassait en deux le fer d'un cheval comme on partage un biscuit, devait attirer la frêle et mignonne créature. Ils s'aimèrent d'amour tendre et sincère, et leur bonheur ne connut pas de nuages pendant trois années. Mais — je cite encore Des Boulmiers — « la gloire vint, du fond du Nord, faire briller aux yeux du comte une couronne qu'on offrait à sa valeur ». En 1725, le duché de Courlande étant venu à vaquer, l'ambitieux Maurice voulut se faire élire souverain de cette principauté. Il partit. A l'absence, ce plus grand des maux, se joignit l'insuccès : les affaires tournèrent mal en Courlande. Maurice eut besoin d'argent, nerf de la guerre comme de l'intrigue; il écrivit en France pour faire appel à ses amis. Adrienne fut la première à répondre : elle vendit ou mit en gage ses diamants, ses bijoux et sa vaisselle, et put contribuer pour une somme de quarante mille livres [1]. Avait-elle alors l'arrière-pensée de se faire épouser et de devenir souveraine de Courlande? Le comte ne chercha pas à pénétrer le secret mobile de cette preuve d'attachement, et il lui en marqua sa reconnaissance dans les termes les plus touchants. Mais, malgré sa valeur et le secours de ses amis, ses affaires allèrent de mal en pis, il échoua dans son entreprise et faillit même être arrêté à Mittau par le prince Menzikoff.

Le 10 janvier 1728, Maurice est à Breslau : il

assurait qu'il s'était fait, à juste titre, une grande réputation. On a prétendu qu'il s'était épris de belle passion pour une fille nommée *Zilamire* (Mlle Le Couvreur, comédienne, favorite du maréchal de Saxe, dit la *Clef des noms propres*). » (Edit. de Berlin, 1759, p. 179-80.)

1. Ce trait de générosité (juin 1726) a mérité de prendre place dans la *Bienfaisance françoise*, recueil d'anecdotes où

ne rentre à Paris que le 23 octobre, après trois ans d'absence. Adrienne jouait alors un nouveau rôle dans les *Fils ingrats :* elle goûta d'abord les joies du retour; mais elle avait soif d'une vie calme, rangée, régulière, et ne pouvait se contenter longtemps d'un amour « à la dragonne ». Le volage Maurice se lassa bientôt du caractère un peu triste et de l'humeur justement jalouse de sa fidèle amie. Il s'appliquait alors très sérieusement à l'étude des mathématiques, de la mécanique et des fortifications [1] : Hercule ne pouvait éternellement filer aux pieds d'Omphale.

Bastide raconte qu'Adrienne, furieuse d'une infidélité du comte de Saxe, le vit entrer dans l'orchestre de la Comédie un jour qu'elle jouait le rôle de Phèdre, au moment où elle disait à Hippolyte :

« Au défaut de ton bras, prête-moi ton épée. »

Elle se jeta sur l'acteur, lui arracha son glaive, et le lança « dans l'estomac du comte, à la vue de trois mille spectateurs [2] ».

Cette épée de théâtre donna le coup de grâce à un amour déjà bien malade. Un viveur, un pandour ne

l'on rencontre aussi le nom de son amie, Mlle Lamotte, de la Comédie française (t. II, pp. 14 et 575).

1. En 1729, le comte de Saxe inventa une galère sans rames ni voiles, avec laquelle il prétendait faire remonter les bateaux de Rouen à Paris en vingt-quatre heures sans employer de chevaux. Cette machine ne réussit pas : elle coûta des sommes immenses à l'inventeur et à son associé, M. Bonier. Le projet fut communiqué à l'Académie des sciences. (Voir les comptes rendus, et aussi les *Étrennes d'Apollon* pour 1789.)

2. *Lettre à M. Rousseau, au sujet de sa lettre à M. d'Alembert*, in-8°, 1759.

Cette scène doit être placée entre le 7 mai et le 18 octobre 1729, plutôt à cette dernière date, après laquelle Adrienne resta trois semaines sans jouer. Elle reparut le jeudi 10 novembre dans ce même rôle de *Phèdre,* et ce fut

devait pas trouver assez « amusante » cette élégiaque, cette sentimentale, cette sérieuse. Adrienne n'était pas assez « fille » pour ce reître et pour ce soudard.

Il avait plu d'ailleurs à une grande dame, très galante, la duchesse de Bouillon, maîtresse en titre du comte de Clermont [1].

Le comte de Saxe fit tout pour réussir auprès de la duchesse. Il avait une maison de chasse à huit lieues de Paris : il l'y invita aux fêtes de Pâques 1729, pendant la clôture des théâtres; Adrienne fut du voyage avec deux de ses camarades. On chassa le sanglier. La duchesse invita la tragédienne à sa maison de Pontoise, où elle la traita « en reine », dit l'abbé Aunillon [2], embrassant sa rivale avant de l'étouffer.

Ce fut là sans doute que sa perte fut résolue, et voici, d'après le témoignage même d'un complice, le récit de la tentative d'empoisonnement qui précéda de peu la mort presque subite de la tragédienne.

probablement ce jour-là qu'elle souffleta publiquement la duchesse de Bouillon de ces vers vengeurs :

« Je ne suis point de ces femmes hardies
« Qui, goûtant dans le crime une tranquille paix,
« Ont su se faire un front qui ne rougit jamais. »

Le parterre, qui savait le dessous des cartes, applaudit frénétiquement. Peut-être les deux incidents eurent-ils lieu le même jour. Mais, quelle que soit la date, Bastide exagère de plus de moitié le nombre des spectateurs : la salle de l'Ancienne Comédie ne pouvait contenir plus de 1,200 personnes.

1. *Le comte de Clermont*, par Jules Cousin, 2 vol. in-8°.

2. *Mémoires de la vie galante, politique et littéraire* de l'abbé Aunillon Delaunay du Gué, 2 vol. in-8°, Paris, L. Collin, 1808, t. Ier, p. 304.

LE POISON[1].

Un petit abbé bossu, Siméon Bouret, clerc tonsuré, fils aîné d'un trésorier de France à Metz, où il était né en 1711, avait accompagné son père à Paris pour affaires de famille en mai 1727 et y était resté jusqu'au 15 septembre.

Ils étaient revenus l'année suivante, huit jours avant Noël, et son père, rappelé à Metz par ses affaires, le laissa à Paris; il devait s'y perfectionner dans le dessin et la peinture, pour lesquels il avait beaucoup de dispositions.

Bouret avait alors dix-neuf ans. Il était logé rue Saint-Germain-l'Auxerrois, en garni, à l'hôtel de la *Grâce de Dieu,* tenu par une femme Hubert[2].

Aimant beaucoup le spectacle, il allait presque tous les jours à la Comédie française, et passait souvent dans les foyers, allant et venant dans les loges.

Environ un mois après son arrivée à Paris, il retrouva un jeune gentilhomme, fort expert en peinture, qu'il avait connu lors de son premier voyage, sur la fin d'août 1727, à l'Académie de peinture qui

1. Les éléments de ce récit sont empruntés aux interrogatoires de Bouret, conservés, dans les papiers de la Bastille, à la Bibliothèque de l'Arsenal, où ils m'ont été communiqués avec la plus parfaite obligeance par M. Funck-Brentano.

2. Il demeura ensuite rue de Seine, d'abord au *petit hôtel de Provence,* puis à l'*hôtel du Saint-Esprit.*

se tenait au Louvre. Ce jeune homme, nommé Périgord[1], lui proposa d'aller ensemble à la foire Saint-Germain. En passant par la rue Dauphine, ils rencontrèrent un jeune homme de seize à dix-sept ans, grand de taille, assez beau de visage[2], en habit de livrée, et grand ami de Périgord, qui lui dit que c'était un page de Mme la duchesse de Bouillon.

Ils continuèrent tous trois leur chemin vers la foire, où ils entrèrent chez un marchand de tableaux. Bouret en regarda plusieurs. Le page lui demanda s'il se connaissait en tableaux; il lui répondit qu'il savait peindre en miniature et lui offrit de faire son portrait, ce qui fut accepté. Ils allèrent ensuite dans un café où ils burent des liqueurs, et, après avoir soupé au cabaret où le page paya l'écot, ils se quittèrent sur les huit heures et demie du soir, en se donnant tous trois rendez-vous au lendemain à l'hôtel de Bouillon[3], pour commencer le portrait.

Le lendemain, ils déjeunèrent tous trois dans la chambre du page, puis Périgord se retira, et Bouret travailla au portrait jusqu'à une heure après midi. Le lendemain matin et les cinq ou six jours suivants, il vint continuer le portrait qui, une fois achevé, fut encadré dans une tabatière d'écaille.

Rendez-vous pris avec le page à quatre heures du soir pour aller à la foire, Bouret, à l'heure dite, le trouva sur la porte de l'hôtel de Bouillon : le page lui dit qu'il avait fait voir son portrait à Mme la duchesse,

1. Périgord faisait le portrait en grand, assez médiocrement.

2. Veut-on le signalement complet? « Le poil brun, très « beaux cheveux châtain clair tirant sur le blond en bourse « ou en cadenette, grands yeux noirs, nez aquilin, bouche « et dents belles, lèvre inférieure vermeille et assez relevée. »

3. L'hôtel de Bouillon, situé quai Malaquais (n° 17 actuel), était très voisin de la rue des Marais, où demeurait Adrienne Le Couvreur.

qui l'avait trouvé fort bien; puis il le fit entrer dans l'hôtel et le conduisit à un appartement[1] où était Mme la duchesse[2], à laquelle Bouret eut l'honneur de faire la révérence. Elle lui fit beaucoup de politesses et de compliments sur le portrait du page, non sans observer quelques défauts, et lui demanda s'il ne voudrait pas bien faire son portrait. Bouret répondit que cela lui ferait beaucoup d'honneur, et promit de revenir deux jours après. Il prit congé de la duchesse et s'en alla avec le page à la foire[3].

Le surlendemain, Bouret se rend à onze heures à l'hôtel de Bouillon et commence le portrait de la duchesse, qu'il parachève en huit ou dix jours : c'était un petit buste un peu plus grand qu'une pièce de vingt-quatre sols, pour mettre à un bracelet.

A la troisième séance, la duchesse, qui avait appris par le page que Bouret aimait beaucoup la comédie, lui demanda s'il connaissait des comédiens ou comé-

1. La description de l'appartement garantit la véracité du récit :

« Après avoir traversé deux belles pièces, une chambre lambrissée et dorée sans tapisserie ; grand sofa de damas vert, chaises et tabourets de même étoffe, et, au-dessus du sofa, un seul tableau, représentant *Une femme avec des Amours et un Sylvain ;* à côté, une portière tirée. »

2. Louise-Henriette-Françoise de Lorraine (Mlle de Guise), fille du prince et de la princesse d'Harcourt, devint en mars 1725 la quatrième femme d'Emmanuel-Théodose de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon; morte à Paris le 31 mars 1737, âgée de trente ans. Bouret, qui a fait son portrait, devait la décrire fidèlement : « Très belle; plus grande que petite ; ni grasse ni maigre ; le visage ovale, rond par le bas; le front grand; de grands yeux noirs, ainsi que les sourcils ; les cheveux bruns ; la bouche fort relevée et les lèvres très vermeilles ; un grande mouche près de l'œil droit. » Ajoutons qu'elle avait quarante ans de moins que son mari, qui mourut en 1730

3. Ceci se passait à la fin de janvier ou au commencement de février 1729.

diennes, et lesquels il trouvait les meilleurs. — « Je n'en vois pas de meilleurs comme comédiens que les Quinault [1], comme comédiennes que les demoiselles Le Couvreur et Du Clos. — Connaissez-vous particulièrement la demoiselle Le Couvreur? — Je ne la connais que de l'avoir vue sur le théâtre. » La duchesse lui dit qu'il devrait bien lier une connaissance particulière avec elle ou faire en sorte de connaître quelqu'un qui fût en grande liaison avec cette comédienne : — « Puisque vous ne la connaissez pas et que vous n'êtes pas connu d'elle, il faut que vous me fassiez un plaisir, qui est de lui rendre une lettre que je vais vous dicter. » Et, dans l'instant, elle dicta à Bouret une lettre par laquelle il paraissait que c'était un prince du sang qui écrivait à l'actrice et qui lui faisait une déclaration d'amour en lui insinuant de quitter au plus tôt M. le comte de Saxe.

Bouret plia cette lettre qu'il mit dans sa poche par ordre de la duchesse et la garda.

Il retourna le lendemain chez Mme de Bouillon qui lui dit que cette lettre ne servirait de rien, parce qu'elle avait changé de sentiment; que, comme il savait faire le portrait, il ne lui serait pas difficile d'avoir entrée chez la comédienne. Bouret témoigna de la difficulté. La duchesse lui dit qu'il ne s'agissait que d'une bagatelle, de donner à la Le Couvreur un philtre amoureux. Bouret répondit qu'il ferait son possible, et se mit à continuer le portrait. Pendant qu'il travaillait, la duchesse lui demanda s'il se retirait de bonne heure : — « Sur les dix à onze heures du soir. » — « Trouvez-vous donc ce soir même à onze heures à la porte des Tuileries, du côté du pont Royal, où je vous enverrai chercher au retour du bal. »

Sur les onze heures et demie environ, au bout du

1. Cette appréciation ne devait pas déplaire à la duchesse, qui passait pour avoir accordé ses faveurs à Quinault-Dufresne.

pont Royal, du côté des Tuileries, deux hommes masqués se présentèrent à lui, l'un magnifiquement vêtu d'un habit brodé d'or ou d'argent, l'autre, espèce de valet sans livrée, d'un habit uni, tous deux sans épée, leurs masques de bal moitié blanc, moitié noir. Ils lui demandèrent s'il n'était pas là de la part de Mme de Bouillon. A quoi ayant répondu que oui, ce valet le conduisit de l'autre côté et à quelque distance du pont, le long du quai des Théatins, où Mme la duchesse de Bouillon était assise sur des pierres ou sur le bord du parapet, accompagnée seulement d'une femme, qui lui parut être Mme la princesse de Bouillon, sa belle-sœur [1]. S'étant approché d'elle, elle lui dit de parler à deux hommes masqués qui se tenaient là, et qui l'emmenèrent à vingt ou trente pas.

Ils lui demandèrent s'il était homme à vouloir gagner de l'argent, ajoutant qu'en ce cas sa fortune était faite, pourvu qu'il gardât le secret. — « Cela sera aisé, pourvu qu'il n'y ait point de mauvaise action à faire. » — « Non. Non. Vous savez bien la personne dont Mme la duchesse vous a parlé : il ne s'agit que d'avoir entrée chez elle et de pouvoir lui donner des pastilles qui lui feront avoir de l'indifférence pour le comte de Saxe et de l'amour pour une autre personne. » — « S'il n'y a que cela, il n'y a pas beaucoup de difficulté. » — Et les deux hommes lui promirent une somme de six mille livres argent comptant, et une pension viagère de six cents.

Bouret, après une bonne demi-heure de conversation, alla rejoindre Mme de Bouillon qui était restée sur les pierres; il la trouva tout en larmes, parlant à la dame qui était auprès d'elle, nommant souvent

1. Marie-Charlotte Sobieska, mariée en 1724 à Charles Godefroi de la Tour d'Auvergne, prince de Bouillon, était alors veuve de son frère aîné Frédéric-Maurice-Casimir de la Tour, prince de Turenne. Elle était donc, non pas la belle-sœur de la duchesse, mais la bru du duc de Bouillon.

M. le comte de Saxe, sans qu'il pût entendre d'autres paroles que : « Je suis bien malheureuse! » et jetant toujours des pleurs comme une femme au désespoir. Enfin elle dit à Bouret qu'elle était très contente de lui et qu'il vînt le lendemain chez elle continuer son portrait.

Il s'y rendit en effet sur les onze heures. Le page l'attendait sur la porte, comme il avait fait les autres fois, et le conduisit à l'appartement de la duchesse. Pendant qu'il travaillait, elle lui dit : « Vous savez ce que ces messieurs vous ont dit hier; c'est une fille de rien; il faut l'exécuter, et c'est même rendre un service à l'État. D'ailleurs, vous pouvez être sûr de la récompense. » — Bouret répondit qu'il ferait son possible pour pénétrer dans la maison de la demoiselle Le Couvreur, et, le page étant entré, il cessa de travailler, disant à la duchesse qu'il reviendrait sur les trois heures et demie. Ce qu'il fit, ayant encore été introduit par le même page. Il continua son portrait, et pendant qu'il y travaillait, entra une dame, fort cachée dans ses cornettes, qui parla à Mme de Bouillon en particulier, lui nommant le comte de Saxe. Après une conversation assez longue, la dame se retira, et un moment après le page vint prendre Bouret, qui partit après avoir reçu ordre de revenir le lendemain sur les trois heures. Il fut, ce jour-là, encore introduit par le page dans l'appartement de la duchesse, qui lui fit voir une estampe d'*Apollon et Issé* nus; elle lui dit qu'elle désirerait être tirée en conformité de cette estampe, et qu'au lieu d'Apollon il fera le portrait d'un monsieur dans la même attitude [1].

1. Très galante, la duchesse eut successivement pour amants Quinault-Dufresne, Tribou de l'Opéra, et le jeune Grandval, qui débuta à la Comédie le 19 novembre 1729. Voir le *Sottisier* de Paulmy, et les *Mémoires* de Maurepas. En 1730, le comte de Clermont était l'amant en titre de la duchesse de Bouillon; mais elle recherchait le comte de

Bouret objecta qu'il ne savait pas assez bien peindre pour cela : la duchesse répondit qu'elle en eût été bien curieuse. Et ayant enfin terminé le portrait deux ou trois jours après, elle lui dit qu'il serait à propos qu'il ne revînt plus à l'hôtel jusqu'à ce qu'il eût exécuté ce que les deux hommes masqués lui avaient dit quelques jours auparavant ; qu'il les trouverait le soir même, sur les neuf heures, aux Tuileries, en entrant, près de la terrasse.

Bouret, y étant allé, trouva les hommes masqués qui lui demandèrent s'il était dans la résolution d'exécuter ce qu'ils lui avaient proposé. Sur sa réponse affirmative, ils lui dirent de se trouver le lendemain à pareille heure aux Tuileries, et qu'en cas que la porte s'en trouvât fermée, il n'avait qu'à aller hors de la porte de la Conférence et près de la grille qui entre dans le Cours où il les trouverait.

Étant retourné le lendemain aux Tuileries, il trouva, sur la terrasse donnant sur le quai, les deux hommes masqués qui lui demandèrent s'il avait trouvé l'occasion d'entrer chez la Le Couvreur. Ayant répondu que non, ils lui dirent qu'il fallait absolument y avoir entrée, parce que cela pressait ; qu'il ne risquait rien, et que, s'il arrivait que la chose fît un effet un peu violent, il ne devait point s'en étonner. Bouret leur dit : « Mais si cela la faisait mourir? » — « Quand cela arriverait, vous n'avez encore rien à craindre ; il ne s'agit que de bien prendre ses mesures. Nous vous tiendrons prête une chaise de poste pour vous faire passer dans les pays étrangers, au cas que cela

Saxe qui la dédaignait pour la petite Cartou, chanteuse de l'Opéra. Marie-Claude-Nicole Cartou, célèbre par ses bons mots, entrée à l'Opéra vers 1726, quitta le théâtre en 1751. Elle suivit, en 1730, le comte de Saxe au fameux camp de Muhlberg, en Saxe, où elle eut la gloire de souper avec deux rois, Auguste II de Pologne et Frédéric-Guillaume de Prusse, et les princes leurs fils, dont l'un fut depuis Frédéric II, le grand Frédéric.

arrive. » Puis ils lui défendirent expressément de remettre les pieds à l'hôtel de Bouillon et de parler à la duchesse, sous quelque prétexte que ce fût.

Bouret, voulant s'éloigner de cette affaire, s'en alla passer quelques jours à Meulan. Un mois s'étant écoulé sans qu'il eût voulu voir les agents de la duchesse, ils l'envoyèrent chercher par un valet, et lui firent dire de se trouver aux Tuileries, au rendez-vous ordinaire.

Bouret y alla, il y trouva encore les deux hommes masqués qui lui dirent que, puisqu'il avait tant fait de promettre, il fallait qu'il exécutât sa parole. Il résista toujours à leurs propositions et néanmoins eut encore avec eux pourparler près de la grille du Louvre.

Après tant d'empressement marqué de la part de ces deux hommes, et sur le conseil de son confesseur, Capucin du faubourg Saint-Jacques, il crut devoir avertir la demoiselle Le Couvreur de ce qui se tramait contre elle, et s'étant présenté chez elle deux fois sans la rencontrer, il lui écrivit cette lettre anonyme :

« *Mademoiselle,*

« *Vous serez surprise qu'une personne que vous ne connoissez point vous écrive pour vous prier de vous trouver demain Lundy à cinq heures et demie du soir sur la grande terrasse du Luxembourg, où vous trouverez une personne qui vous instruira plus amplement; vous la reconnoîtrez à ce signe : un abbé qui frappera trois coups sur son chapeau en vous abordant.*

« Dimanche, 24 juillet 1729. »

Le lendemain lundi, 25 juillet, Mlle Le Couvreur, après avoir pris conseil de ses amis, se rendit au Luxembourg avec Mlle Lamotte et un intime, et y trouva l'abbé, qui lui dit qu'il se croyait obligé de lui donner avis qu'on voulait l'empoisonner. Elle lui demanda si

cette menace ne venait pas de l'Opéra[1]. — Non. — Cela vient donc de l'hôtel de Bouillon! — Elle lui dit qu'il fallait garder le silence, et qu'elle allait consulter un habile homme pour savoir ce qu'elle aurait à faire, et que le surlendemain il n'aurait qu'à venir chez elle et qu'elle lui dicterait sa conduite.

Le mercredi, qui était le 27 juillet, elle envoya chercher le comte de Saxe, qui questionna beaucoup Bouret et lui demanda si ce qu'il avait dit n'était pas faux. La Le Couvreur dit : « Cela vient de la part de Mme la duchesse de Bouillon! » Elle défendit à Bouret d'en parler à personne.

Le lendemain, jeudi, 28 juillet 1729[2], vers les neuf heures du soir, Bouret était sur le pas de sa porte, lorsqu'un Savoyard vint lui dire qu'il y avait deux de ses amis qui l'attendaient sur le quai de l'École. Il y alla et trouva, enveloppés dans leurs manteaux, les deux hommes masqués qui lui dirent de les suivre. Ils l'emmenèrent, par le quai du Louvre, près des Tuileries, où ils lui reprochèrent de les avoir trahis et le prirent à la gorge pour le faire avouer, le menaçant même de le tuer. Bouret leur soutint que non, ajoutant qu'il était prêt à exécuter la chose, qu'on n'avait qu'à lui fournir le philtre amoureux. Ils lui dirent que, si cela était, la récompense serait doublée, et qu'ils l'allaient mettre au fait : « Trouvez-vous demain, à trois heures, près du pont Tournant, comme si vous

1. Adrienne avait sujet de craindre l'Opéra : si le chanteur Tribou, qui avait été l'amant de la duchesse de Bouillon, aimait la Le Couvreur (*Journal* de Barbier), le comte de Saxe avait pour maîtresse la petite Cartou, et d'Argental était amoureux de la Pélissier, familière de l'hôtel de Bouillon.

Denis-François Tribou, né vers 1695, avait débuté en 1721 à l'Opéra, où il resta vingt ans. Disciple préféré du P. Porée au collège Louis-le-Grand, il avait été théorbe de la musique du Roi. Il mourut à Paris, le 14 janvier 1761.

2. L'interrogatoire dit : le 26 ou 27 août. C'est une erreur évidente.

vouliez aller à la statue de Mercure; en montant vous trouverez, au bout de la terrasse du côté des Feuillants, un petit chemin garni d'ifs taillés en ronds et en carrés; dans le second if carré, taillé en pyramide, à main droite, vous trouverez un petit paquet enveloppé de papier; et dans ce paquet des pastilles dont il y en a de bonnes, et trois enveloppées dans un papier particulier dont vous devez vous servir pour donner à la Le Couvreur, lorsque vous en trouverez l'occasion; mais il faut auparavant que vous puissiez avoir le portrait du comte de Saxe pour le remettre entre nos mains. »

Bouret donna avis de tout cela à M. le comte de Saxe et à Mlle Le Couvreur le vendredi, 29 juillet[1], sur les dix heures du matin. Ils lui dirent d'aller aux Tuileries prendre les pastilles. Ce qu'il fit. Et les ayant trouvées dans l'if indiqué, en un petit paquet de la longueur d'un grand doigt, il porta ce paquet à Mlle Le Couvreur, qui l'ouvrit en présence du comte de Saxe. Elle y trouva plusieurs pastilles blanches, et trois autres enveloppées à part. Ayant porté ces dernières à leur nez, ils s'en sont tous trois trouvés mal, et le lieutenant de police fut immédiatement saisi de l'affaire.

Le même jour, un exempt, porteur d'une lettre de cachet, vint arrêter, à dix heures du soir, le pauvre Bouret, qui, le lendemain 30, entrait pour trois mois à la prison de Saint-Lazare[2], pendant que Claire-Joseph Geoffroy, de l'Académie des sciences, procédait à l'analyse des fameuses pastilles, après en avoir

1. L'interrogatoire dit par erreur : « Vendredi 27 ou 28 août. »

2. « L'abbé Bouret a été arrêté hier et conduit à Saint-Lazare. M. le comte de Maurepas est supplié de faire expédier un ordre du 30 juillet 1729, pour autoriser celui que j'ai donné. »

(Lieutenant général de police Hérault à Maurepas, ministre de la maison du Roi. — *Archives de la Bastille.*)

fait l'expérience sur un chien. Sainte-Beuve, qui a eu sous les yeux le rapport du savant chimiste [1], le résume en disant que « quelques-unes des pastilles parurent douteuses, mais que la quantité n'était pas suffisante pour permettre de constater (?) les expériences et d'asseoir un jugement ».

On lira, sous le n° XLII de la Correspondance, et à la date du 1er août, une lettre d'Adrienne à M. Hérault, que Sainte-Beuve a rapportée, par erreur, au second emprisonnement de Bouret.

Bouret subit un premier interrogatoire le 4 août. Le lendemain, le commissaire Camuset écrit à Hérault :

« 5 août 1729.

« J'ai l'honneur de vous envoyer l'interrogatoire que vous m'avez ordonné de faire à Bouret, détenu à Saint-Lazare. Il m'a fait un récit de l'affaire dont est question, tel que vous m'aviez fait l'honneur de me le dire ; mais plusieurs circonstances font connaître que cette prétendue aventure a été inventée par ce jeune homme, ou dans des vues de récompense, ou par une malice étudiée. Je ne sais pas même, si tout laid et tout contrefait qu'il est, il ne serait pas devenu amoureux de la demoiselle qui est la principale intéressée dans cette affaire [2]. »

Par le moyen de l'abbé d'Ennetière [3], chanoine de Cambrai, détenu à Saint-Lazare par ordre du Roi, et qui avait des relations au dehors, Adrienne écrit quatre ou cinq fois à Bouret, qui lui répond régulièrement et lui renvoie ses lettres quinze jours ou trois semaines avant sa première mise en liberté.

1. Ce rapport a passé dans les ventes Monmerqué (n° 720) et Pixérécourt (n° 278).

2. *Archives de la Bastille.*

3. Une lettre de M. d'Ennetières de la Plaigne, du 24 février 1730, figurait au dossier 278 de la vente Pixérécourt (novembre 1849).

Elle l'exhorte à se dédire des choses qu'il a déclarées si elles ne sont pas vraies et s'il les a inventées, lui promettant d'obtenir sa grâce. Elle lui envoie, par son laquais La Roche, trois louis d'or de vingt-quatre livres, un écu de six francs, deux chemises et une bouteille d'eau de la Reine de Hongrie, avec quelques volumes qu'il lui renvoie après les avoir lus.

Grâce aux démarches de son père, le trésorier de France à Metz, qui — tout malade qu'il était — vint le chercher, Bouret est mis en liberté le 23 octobre 1729. Il fait alors trois ou quatre visites à la Le Couvreur. Elle lui fit entendre, dès la première, que l'on remuait plus que jamais l'affaire pour laquelle il avait été arrêté, et qu'on pourrait le faire arrêter une seconde fois.

En effet, le bruit s'était répandu dans le public que la duchesse de Bouillon avait tenté de faire empoisonner la Le Couvreur[1]. L'abbé Aunillon, l'un des

1. Le mardi 18 octobre, Adrienne avait joué *Phèdre*, et c'est probablement à cette représentation qu'il faut rapporter l'anecdote des vers adressés à Mme de Bouillon et de l'épée jetée à Maurice. (Voir page 38.) Nous sommes sans renseignements officiels sur les incidents de cette soirée ; mais il faut remarquer qu'Adrienne resta ensuite près d'un mois sans jouer. Elle ne reparut que le jeudi 10 novembre, dans ce même rôle de Phèdre, et les comptes du théâtre du surlendemain 12 mentionnent une dépense de 1 ᵗᵗ 10ˢ, d'un carrosse « pour aller chez M. de Bouillon *au sujet de la livrée* ». La duchesse, pour se venger de l'affront du 18 octobre, avait sans doute envoyé ses valets faire tapage et siffler la tragédienne. Le samedi de la semaine suivante, 19 novembre, Adrienne joue *Andronic* pour le début de Grandval, qui passait pour être ou avoir été du dernier bien avec la duchesse, et le lendemain 20, nous trouvons une dépense de 2 livres d'un carrosse à M. Le Grand « *pour aller chez Mme de Bouillon.* » Enfin, dix jours après, le mercredi 30, Adrienne joue *Electre*, et le registre alloue 1 ᵗᵗ 10ˢ de carrosse à La Thorillière le fils « *pour aller à l'hôtel de Bouillon* ».

familiers de l'hôtel de Bouillon, s'empressa d'informer la duchesse de l'accusation qui pesait sur elle. Le duc reprocha au lieutenant de police d'avoir abandonné cette affaire et d'avoir fait élargir Bouret. Par une fatalité, le père de celui-ci était retombé malade et n'avait pu l'emmener à Metz. Une nouvelle lettre de cachet le conduisit au For-l'Evêque le 23 janvier, et le lendemain, 24, il rentrait à Saint-Lazare, accusé de « poison » ou de « faux avis donné à la célèbre comédienne Le Couvreur [1] ».

Adrienne, qui avait joué *Horace* le 21, ne reparut sur le théâtre que le samedi 4 février, dans *Electre* et le *Florentin,* devant le duc de Lorraine [2]. Elle resta tout un mois sans jouer, jusqu'au dimanche 5 mars (le *Malade imaginaire* et le *Florentin,* 1,524 livres). Le lundi 13, elle joua *Œdipe,* qui, avec le *Cocher supposé,* fit une recette de 1,427 livres; le lendemain, la *Surprise de l'Amour* à Versailles, et le mercredi 15, *Œdipe* et le *Florentin*. Mlle Aïssé, qui assistait avec Mme de Parabère à cette représentation (1,206 livres de recette), raconte qu'elle fut prise d'une dysenterie ou inflammation d'entrailles qui la força de s'aliter [3]. Le vendredi 17, après une crise violente, les médecins se prononcèrent pour une hémorragie d'entrailles, et le lundi 20, Adrienne Le Couvreur mourait à onze heures du matin.

Bouret n'apprit l'événement que le surlendemain, par son père.

Le vendredi 31, il subit un second interrogatoire dans lequel il confirme ses précédentes dépositions;

1. « L'abbé Bouret a été arrêté et conduit ès prisons du For-l'Évêque, en vertu d'un ordre du Roi anticipé du même jour. Le 24 du même mois, il a été transféré des prisons du For-l'Évêque à Saint-Lazare, en vertu d'un ordre du Roi anticipé du 24 janvier 1730. » (Malivoire, exempt de robe courte, à Hérault. *Archives de la Bastille.*)

2. La recette fut ce soir-là de 3,380 ₶.

3. Lettre XVII (XXVI) d'Aïssé, datée par erreur de 1727.

on lui demande en outre si son père lui a donné avis des papiers qui se sont trouvés sous les scellés apposés après la mort de la Le Couvreur. — Non, se borne-t-il à répondre.

Un mois après, le 30 avril, son père, qu'on refusait de lui laisser voir depuis la mort d'Adrienne Le Couvreur, écrivit au lieutenant de police pour demander la liberté de son fils, ou tout au moins la permission de le visiter. Sa lettre porte en marge un : *Cela ne se peut* au crayon rouge, et le lendemain, 1er mai, Bouret est transféré à la Bastille [1], où il subit un troisième interrogatoire le 10 du même mois [2]. On trouve dans ses réponses de nombreuses variantes et quelques contradictions. C'est là qu'il parle pour la première fois de la Du Clos, à laquelle il dit n'avoir jamais parlé que deux ou trois fois. Il a dîné une fois chez elle avec Duchemin, son ami et mari de la Du Clos [3].

Bouret avait fait la connaissance de Duchemin dans

1. Ordre d'entrée du 1er mai, contresigné Maurepas. (*Archives de la Bastille.*)

2. Le même jour, Anquetil, major de la Bastille, écrit au lieutenant général de police Hérault :

« 10 mai 1730.

« L'abbé Bouret, que l'on a amené hier au soir ici, est attaqué de la fièvre depuis quelque temps ; cette fièvre l'a repris ce matin, et cet après-midi il paraîtrait qu'il aurait le transport ; il ne parle d'autre chose qu'on ne le pende point aujourd'hui, et qu'on attende à un autre jour ; nous ne pouvons discerner si c'est un véritable transport ou s'il le fait exprès ; *il paraît qu'il en sait long.* » (*Archives de la Bastille.*)

3. Le mariage de Mlle Du Clos avec Du Chemin fils remontait à 1725. L'épousée avait cinquante-cinq ans passés, le futur dix-sept. Cette union fit scandale et ne fut pas longtemps heureuse : dès 1727, Du Chemin battait sa femme, qui demanda la nullité du mariage. Voir le curieux procès au tome XV des *Causes célèbres*, et les pièces publiées par M. Campardon dans ses *Comédiens du Roi de la troupe françoise* (p. 93-96).

la semaine de la Pentecôte 1729, au parterre de la Comédie. Ils causèrent de choses indifférentes, puis Bouret lui fit compliment de ce qu'il avait bien joué la veille. S'étant retrouvés quelques jours après au café de Procope, ils causèrent et lièrent amitié ensemble. Bouret a depuis continué à le voir, et il a dîné chez lui[1] un mois à peu près avant sa première entrée à Saint-Lazare; et c'est à ce dîner qu'il a fait la connaissance de la Du Clos, environ trois semaines avant d'avoir parlé à la Le Couvreur.

Il avait déjà connaissance des faits, mais il n'en parla ni à Duchemin ni à sa femme, ne les connaissant pas assez pour cela, et sachant d'ailleurs *que la Du Clos était ennemie jurée de la Le Couvreur*[2]. Leur conversation ne roula que sur le rôle de Pauline, qu'elle allait jouer dans *Polyeucte*[3]. Il n'y avait qu'un quatrième convive, la nommée *Rameau*[4].

1. Du Chemin et sa femme, après avoir habité la rue Mazarine, demeuraient à cette date rue des Cordeliers, paroisse Saint-Sulpice : ils avaient maison de campagne à Fontenay-aux-Roses.

Pierre-Jacques Chemin, dit Du Chemin fils, né en 1708, avait débuté à la Comédie le 3 juillet 1724 par Achille d'*Iphigénie ;* reçu à demi-part en 1725, il se retira en février 1730 et dirigea des troupes de campagne à Strasbourg, à Munich, etc. Il mourut fou en 1753.

2. La dernière querelle des deux rivales prit naissance à l'Assemblée de répertoire du 19 septembre 1729. On décide que « *Cinna* sera joué les 3, 5, 7, 9 et 12 octobre ». Signé : « Le Couvreur, *à condition de jouer Emilie.* » Signé : « Du Chemin le fils, *à condition que sa femme jouera Emilie si elle se porte bien.* » Ce fut Adrienne qui l'emporta : *Cinna* fut reculé de huit jours et donné seulement trois fois : Mlle Le Couvreur joua Emilie les 10, 12 et 15 octobre. Mlle Du Clos ne joua pas ce mois-là, ni en novembre, ni en décembre : elle avait joué une seule fois au mois de septembre.

3. Adrienne joua *Pauline* le samedi 25 juin 1729. Elle l'avait déjà jouée le 30 mars précédent et la rejoua pour la dernière fois le 8 octobre.

4. C'était la confidente de la Du Clos. Du Chemin fils

Tel est le résumé de ce troisième interrogatoire, subi par Bouret dans la salle du château de la Bastille.

La semaine suivante, le P. de Couvrigny, Jésuite, confesseur de la Bastille, faisait passer au lieutenant de police ce billet, dont la gravité n'échappera à personne :

« 18 mai 1730.

« J'ai vu aussi et entretenu longtemps le jeune abbé sorti de Saint-Lazare ; je l'ai fort prêché sur la noirceur de la calomnie ; il paraît *très ferme à soutenir qu'il n'en fait pas contre les autres, mais qu'il n'en peut pas faire aussi contre lui-même ; la chose est bien terrible et sérieuse*[1]. »

Trois mois après, le 8 août 1730, Bouret, persistant dans ses précédentes déclarations, adresse à M. Hérault la supplique suivante, dont l'importance me semble capitale en cette affaire :

A Monseigneur
Monseigneur le lieutenant de police, dans son lhotelle, à Paris.

Monseigneur,

Permetez que je me jeté à vos genoux pour implorer votre protection : je crois que vous ne me la refuserez pas d'autant que vous este le protecteur des inocents ; helas jetez un regard pitoyable sur mes malheurs : cest un triste spectacle pour vous : vous ni veray que pleurs, gemisemens, frayeurs : en un mot tout ce que une ame agitée peut se representer : voilà le triste état ou je suis reduit dépuis un anné entiere : La fureure de

rendit plainte contre elle en février 1730, quand il se sépara de sa femme.

1. *Archives de la Bastille*

mes enemis ne doit elle pas etre assouvi : vous este ma seule esperance, en vous j'ay fondé mon espoir : ordonéz de mon sort, Monseigneur ji souscriray c'est tout ce que je puis fair, mais pour me departir de ce que j'ay avancé, la mort avec toutes ses horeurs a beau se presenter devant mes yeux, je la prefereray a me calomnier moy meme; *quel interet, pour quelle raison me serois je jeté dans un labirinte pareille a celuy ou je suis : pour peu que vous vouliez examiner ces raisons mon inocence eclatera a vos yeux : encor une fois Monseigneur je vous le repete, si je suis coupable que l'on n'epargne rien pour mon tourment, mais si je suis inocent songé que l'inocence persecuté est pir que le vice que l'on laisse en repos : il me reste une grace a vous demander laquelle est de me permetre d'auoir de quoy m'ocuper dans ma prison : c'est a dir tout les ustancilles nessesaire a la mignature qui sont a Saint Lazard : cela adoucira infiniment la rigeur de ma detention : car c'est un tourment sans pareille que l'oisiveté : permetez moy ausi monseigneur d'ecrire a mon pere pour avoir ce qu'il m'est nessesair pour m'abiller. J'atend touts ses graces de votre bonté et je demeure avec un très profond respects*

Monseigneur
Votre tres humble et tres soumis serviteur

l'abé BOURET.

C 8 julliet 1703[1].

1. Il faut lire : Ce 8 août 1730; car en tête de cette supplique on a ajouté :

« A joindre.

« M. Rossignol.

« 8 aoust.

« L'abbé Bouret demande sa liberté, et persiste dans ce qu'il a dit. »

Le 24 du même mois, nouvelle lettre à M. Hérault[1]; mais c'est une autre gamme :

A Monseigneur le Lieutenant de police, dans son hotelle, à Paris.

Monseigneur,

Comme vous mauez fait lhonneur de m'ordonner de dir la verité touchant Madame la duchesse de Bouillon, je me rend à uos ordre. La voici. L'enuie que j'auois de conoitre la Le Couvreur ma fait imaginé un moyens pour auoir entrée chez elle : le uoici. J'ay feint auoir un secret à luy decouuire lequel étoit de ce con deuoit luy jouer un tour qui ne luy seroit point auantageux. Elle me demanda auec transport lequelle étoit, je ne uoulu luy rien decouurir; nayant dans le fond rien à dir. Elle me dit quelle nauoit rien à craindre, sinon de lhotelle de Bouillon ou de l'Opera : je la quittay la dessus en luy disant que je luy donay seulement un auis, mais que je ne luy nommeroit personne. Elle me repondit que ce netoit rien fair si je ne luy montroit quels sont les coups quelle auoit a redouter, Et quelle ne craignoit que madame la duchesse du Bouillon; je saisi ce mot pour men seruir. Comme elle etoit frapé de ce coté là, il me fut aissé à luy persuader ce que je uoulu sans toutefois luy dir que cetoit madame la duchesse de Bouillon. J'inventay tout ce que jay mit dans mes depositions et mouurit une ample carierre la dessus : je dis ouy a tort a travers : je uous déclare, Monseigneur, que Madame la Duchesse est innocente de tout ce que jay dit, uoila la uerité. Monseigneur, jay commis une grande imprudence en luy portant ce pretendu poison qui nest rien, non plus que le page et les hommes masquée. Jimplore uotre clemence, Monseigneur, je me jette au

1. Publiée par l'*Intermédiaire* du 10 juillet 1866, col. 414, sous la signature P.-A.-L., cette lettre était la huitième pièce du dossier nº 278 de la vente Pixérécourt.

genoux de uotre misericorde : pardonez a un miserable qui n'a pour tout crime que la ceruelle brouilléz et beaucoup d'imprudence ; je demeure, Monseigneur, auec vrofond respect,

Votre tres humble et tres obeissant seruiteur.

BOURET.

Ce 24 aoust 1730.

Cette lettre ne paraît pas avoir obtenu d'autre réponse qu'un nouvel interrogatoire, celui du 30 août 1730, dans lequel Bouret, changeant brusquement de système, convient que « très mal à propos, il a chargé « par ses précédentes déclarations Mme la duchesse « de Bouillon des faits graves qui y sont énoncés ; « qu'il lui en demande pardon et la supplie très hum- « blement de vouloir bien lui pardonner [1] ».

Quatre jours après, dans un cinquième et dernier interrogatoire (3 septembre 1730), Bouret, à bout de force et de patience, se dédit encore de toutes ses déclarations précédentes et continue à demander pardon.

Cette rétractation formelle semble la rançon de sa délivrance. On ne prit même pas la peine de lui demander dans quel but et par quels motifs il avait inventé ces prétendus mensonges, soutenus jusque-là avec tant de persévérance. Il est visible qu'on lui a dicté cette réponse unique : « Faux, supposé et inventé » en lui promettant sa grâce.

Ce ne fut cependant que le 3 juin de l'année suivante 1731, après vingt mois de détention et quand Adrienne était bien oubliée déjà, que le malheureux

1. « Il fut arrêté pour avoir accusé Mme la duchesse de Bouillon d'avoir voulu empoisonner Mlle Le Couvreur : il a avoué qu'il avait inventé cette calomnie pour se procurer une entrée chez Mlle Le Couvreur. » (Note de Duval, premier commis de la lieutenance de police. *Archives de la Bastille.*)

Bouret fut mis en liberté par ordre du cardinal de Fleury et de M. de Maurepas[1].

On ignore ce qu'il devint et à quelle époque il mourut, emportant avec lui dans la tombe le secret de cette mystérieuse affaire, dont on ne saura jamais la vérité.

Pour nous, dont l'opinion est faite à ce sujet, nous laisserons au lecteur le soin de conclure : il a sous les yeux les pièces du procès[2]; qu'il pèse et juge,

1. L'ordre de sortie, du 2 juin 1731, est contresigné Maurepas. (*Archives de la Bastille.*)

Le même jour, Hérault avait écrit à M. de Maurepas :

« Paris, 2 juin 1731.

« J'ai eu l'honneur de parler à M. le cardinal de Fleury de l'affaire de l'abbé Bouret, qui fut conduit à Saint-Lazare par ordre du Roi du 23 janvier 1730 et ensuite transferé à la Bastille par un autre ordre du 1er mai de l'année dernière. Son Eminence a bien voulu lui accorder sa liberté. Ainsi je vous supplie d'avoir pour agréable de vouloir bien en expédier l'ordre. » (*Archives de la Bastille.*)

2. Je regrette de n'avoir pu prendre connaissance de douze pièces du dossier Pixérécourt, ainsi désignées par le catalogue de novembre 1849, page 41 :

— N° 278 3. Un mémoire sur l'abbé Bouret.

4. Un rapport autographe et signé de C.-J. Geoffroy, de l'Académie des sciences, sur la nature des pilules saisies sur Bouret. (30 juillet 1729.)

5. Une copie du rapport des médecins chargés de faire l'autopsie du cadavre d'A. Le Couvreur, en date du 21 mars 1730.

6. Une lettre de M. de Maurepas, du 21 mars 1730, signée, relative à la mort de Mlle Le Couvreur et aux mesures à prendre pour sa sépulture. (Cette lettre, adressée au lieutenant de police, ordonnait qu'elle fût enterrée de nuit, pour éviter le scandale.)

7. Une lettre du P. Couvrigny, Jésuite,

sans tenir trop de compte des protestations de la duchesse et du sentiment de Voltaire[1].

confesseur de la Bastille, sur l'abbé Bouret et l'objet de l'accusation qu'il portait contre la duchesse de Bouillon.

8. Une lettre de la duchesse de Bouillon au lieutenant de police Hérault.
9. Une lettre du duc de Bouillon au même, du 30 janvier 1730.
10. Une lettre de la duchesse douairière de Bouillon au même, du 6 septembre 1730.
11. Une lettre du comte d'Evreux, du 2 février 1730.
12. Une lettre de M. Caderousse, janvier 1730.
13. Une lettre de M. d'Ennetières de La Plaigne, du 24 février 1730.
14. Une lettre du P. J.-B. Ménard, prêtre de la Mission et préfet de la Congrégation (mars 1730).

Que sont devenus ees documents?

1. Voltaire a écrit et signé la note suivante : « Elle mourut entre mes bras, *d'une inflammation d'entrailles ;* et ce fut moi qui la fis ouvrir. Tout ce que dit Mlle Aïssé sont des *bruits populaires qui n'ont aucun fondement.* »

Mais le président Bouhier ne partageait pas cet avis, quand il écrivait à Mathieu Marais : « La mort de la Le Couvreur FAIT TREMBLER ; j'en suis très affligé dans mon particulier. »

LE REFUS DE SÉPULTURE

Je trouve un argument de plus, et des plus significatifs, dans les circonstances mêmes des obsèques.

Nous avons dit qu'Adrienne était morte le lundi 20 mars 1730, à onze heures du matin [1].

Maurice, Voltaire et le chirurgien Faget avaient assisté à ses derniers moments.

Les scellés furent apposés par Me Parent le soir même, de cinq à dix heures. La Comédie donnait *Electre,* sa pièce de début, avec Mlle Jouvenot : il y avait eu, le matin, assemblée du répertoire.

Le lendemain, mardi 21, des affiches noires annoncent *relâche* à Paris; mais Mlle Du Clos joue *Polyeucte* à Versailles.

L'autopsie avait été faite dans la matinée.

Des Boulmiers dit que, comme on avait plutôt songé à procurer à Adrienne des secours physiques que spirituels, le curé de Saint-Sulpice arriva alors que son ministère n'était plus nécessaire, et que, quelques raisons que l'on pût lui dire, il refusa absolument de lui rendre les honneurs funèbres.

Le *Tableau du siècle* [2] allègue qu' « elle n'eut pas

1. Les registres de la Comédie et la correspondance de Mlle Aïssé portent « une heure de l'après-midi ». — « Sur les trois heures de relevée », dit la garde-malade Jeanne Guillotin, installée au chevet de la mourante de la veille à dix heures du soir.

2. *Tableau du siècle,* par un auteur connu (Nolivos de

le temps de faire sa renonciation, étant morte presque subitement ». Il ajoute que « le curé de sa paroisse refusa de l'enterrer parmi les fidèles, quoiqu'elle eût témoigné un extrême désir de recevoir les derniers sacrements, et qu'elle fût morte dans le temps qu'elle avait envoyé chercher un prêtre [1] ».

Desprez de Boissy prétend, au contraire, que M. Languet, curé de Saint-Sulpice, *qui avait exhorté Mlle Le Couvreur avec le plus grand zèle,* lui refusa constamment la sépulture chrétienne, parce qu'elle ne voulut donner « aucun acte de repentir des scandales de sa profession [2] ».

C'était son droit, l'actrice étant morte sans avoir renoncé au théâtre, de lui fermer l'église, comme Saint-Eustache avait été jadis fermée à la dépouille de Molière. Mais pouvait-il lui refuser l'entrée du cimetière; ou d'une certaine partie du cimetière, accordée même à l'auteur du *Tartuffe* et, sur cette paroisse même, à Rosimond mort sans confession (1686), à la Champmeslé décédée sur la paroisse d'Auteuil (1698), et plus récemment aux comédiens Lavoy (1726) et Le Grand (1728)?

Et non seulement la sépulture *religieuse,* mais — fait unique dans l'histoire du théâtre! — toute sépulture fut refusée à Adrienne Le Couvreur, qui n'eut pas même une bière pour dernier lit. Ce fut à minuit,

Saint-Cyr, comédien sous le nom de Laval). Genève, 1759, in-12. Chap. *des Spectacles,* p. 220.

1. On sait que Molière, « voulant témoigner des marques de repentir de ses fautes et mourir en bon chrétien, demanda avec instance un prêtre pour recevoir les sacrements, et envoya par plusieurs fois son valet et sa servante à Saint-Eustache, sa paroisse;... le nommé Paysant arriva comme il venait d'expirer. »

(Requête de la veuve à l'archevêque de Paris.)

2. *Lettres sur les spectacles,* 7e édit. (1779), t. I, p. 53. Dans le tome II, il dit, avec une légère variante : « Aucun signe de repentir sur sa profession. » (P. 182.)

dans un fiacre, que le corps fut clandestinement porté, comme un paquet, par deux portefaix, accompagnés d'une escouade du guet et d'un M. Laubinière, au milieu de chantiers, dans un terrain vague ou sur le bord de la rivière. Ce fut un véritable enfouissement, et, comme pour Molière, on ne sait pas même où repose aujourd'hui le corps de la tragédienne[1].

Ici encore, comme dans l'affaire de l'empoisonnement, nous marchons dans les ténèbres, et ne pouvons avancer qu'à tâtons.

Une première version — c'est celle de l'édition de *Zaïre* de 1733 et de Des Boulmiers — dit « à la Grenouillère », c'est-à-dire vers le quai d'Orsay actuel, peut-être à l'angle du boulevard St-Germain, peut-être — comme le pensait Edouard Fournier — au coin des rues de Lille (ou de l'Université) et de Bourgogne[2].

Une autre, qui date de 1786, veut que ce soit encore rue de Bourgogne, mais à cinq cents mètres plus loin, à l'angle sud-est de la rue de Grenelle[3].

1. On ne sait pas davantage ce que sont devenus les restes mortels de l'immortel Mozart.

2. « Vers le bord de notre rivière. » (Épître dédicatoire de *Zaïre*.) — « Enterrée toute seule au coin de la rue de Bourgogne. » (*Candide*, ch. XII.) — Mais Voltaire, d'ordinaire inexact, est ici doublement suspect, comme poète et comme romancier.

3. La légende paraît avoir définitivement adopté le n° 115 actuel de la rue de Grenelle, occupé par l'hôtel de M. de Jouvencel, précédemment à M. le comte Ch. de Vogüé, à M. le comte de Bérenger (1823-36) et au marquis de Sommery (1786), construit sur un terrain appartenant à M. de Maurepas, presque en face des Carmélites.

Il faut noter que ce terrain était alors voisin d'un des cimetières de Saint-Sulpice, situé hors de la paroisse, entre les rues de Grenelle et de Varenne. Voir la nomenclature de La Caille et le plan de l'abbé de la Grive (1728). Nicolas de Fer et Jouvin de Rochefort placent l'un des cimetières de Saint-Sulpice entre les rues de Varenne et Valleran (Hillerin-Bertin), avec entrée rue de Grenelle, à la hauteur du couvent de la Visitation.

Enfin, selon une troisième version, que je trouve consignée seulement dans la *Galerie théâtrale* de Bance aîné (1823, t. II, n° 89), l'abbé d'Anfreville, qui s'était plu à former le talent d'Adrienne, lui aurait « donné un tombeau *sous les ombrages de son jardin*[1] ».

Nous renonçons, pour notre part, à concilier ces assertions contradictoires.

Les comédiens du siècle dernier savaient peut-être la vérité, quand ils demandèrent à rechercher le corps de la tragédienne[2]. Il est très regrettable que leur projet n'ait pas abouti. Sans doute voulaient-ils réparer la coupable indifférence ou l'oubli de leurs prédécesseurs, qui n'avaient rien fait pour leur illustre camarade.

Le mercredi 22 mars, il y eut — il est vrai — assemblée extraordinaire des comédiens. On prétend que Voltaire assistait à cette séance, dont le procès-verbal ne nous a malheureusement pas été conservé. Il dit aux comédiens indignés qu'ils devaient déclarer qu'ils n'exerceraient plus leur profession jusqu'à ce qu'on traitât les pensionnaires du Roi comme les autres citoyens qui n'ont pas l'honneur d'appartenir à Sa Majesté. Les comédiens le lui promirent, et n'en firent rien : on n'était pas encore au siècle des grèves. La clôture annuelle de leur spectacle se fit le surlendemain 24, et Grandval, le dernier reçu dans la Compagnie, prononça, dans le compliment d'usage, l'éloge

1. Ce jardin devait être situé rue de Seine, dans le voisinage de la rue des Marais. Une note de l'abbé Granet, éditeur de la deuxième édition du *Discours de la Comédie* du P. Le Brun, dit, en 1731, qu' « on fut obligé de l'enterrer *à la campagne* » (p. 260).

Ce fut dans son jardin d'Asnières que le mari de la Champmeslé, mort subitement le 22 août 1701, et repoussé par Saint-Sulpice, sa paroisse (il demeurait rue de Condé), fut inhumé le lendemain.

2. Voir plus loin, page 79.

funèbre d'Adrienne Le Couvreur, composé par Voltaire lui-même. (V. p. 67.)

Ce fut là toute la protestation de la Comédie et des auteurs.

Quel fut le rôle du lieutenant de police en cette affaire, qu'il eut probablement ordre d'étouffer? Quel était ce M. Laubinière, témoin de l'enfouissement, et qu'on a donné comme un parent ou un ami d'Adrienne? Ne serait-ce pas tout simplement l'exempt chargé de conduire l'escouade [1]?

Pourquoi le corps, privé du plus léger cercueil, fut-il jeté à la voirie et couvert de chaux [2], sinon pour empêcher toute nouvelle tentative d'autopsie? Que fit

1. Le seul renseignement que j'aie pu trouver sur cet inconnu est son titre d'entrée à l'Opéra, treize ans plus tard. Sur une liste de 1743, je relève ce nom de *Laubinière* entre ceux de Souzy, Petit et Dampierre (*Etat général de tous les Gratis de l'Opéra en janvier* 1744). Ce curieux document contient 273 noms, dont plus de 200 à l'Amphithéâtre. On y rencontre le commissaire Cadot, Dageste, friseur de la Reyne, le menin du prince de Conty, Mlle Gaussin, les comédiens Grandval, Du Breuil et Mme Silvia.

2. Le *Tableau du Siècle*, déjà cité, donne, aux pages 221-222, ces curieux détails : « Quelques jours après cette triste cérémonie, quelqu'un fut trouver *Ariste* (Languet de Gergy), et lui dit qu'en faveur des sentiments de piété que Mlle Le Couvreur avait montrés en mourant, et en considération des demandes réitérées qu'elle avait faites d'un confesseur, on aurait dû user de quelque indulgence à son égard, étant certain que le vouloir est réputé pour le fait auprès de Dieu. *Ariste* n'eut pas de peine à lui démontrer qu'il avait agi comme il le devait, la force de la loi étant pour lui. On le laissa débiter toute l'austérité de sa morale, et après l'avoir écouté paisiblement : « Savez-vous bien, lui dit-on, qu'elle avait une volonté si déterminée de se soumettre à la discipline de l'Eglise lorsqu'elle a fait appeler un prêtre, qu'elle a chargé des amis, témoins de ses derniers soupirs, de donner un diamant et un collier de la valeur de 6,000 livres, pour orner le soleil de votre paroisse, au cas que vous l'enterrassiez comme elle l'espérait? — Pourquoi donc ne m'avoir

le comte de Saxe en présence d'un pareil traitement? Est-il vrai, comme le prétend Le Vacher de Charnois [1], qu'il ne quitta le lit de la malade qu'après qu'elle eut rendu le dernier soupir, et « que ce fut lui qui accompagna le corps au lieu de sa sépulture » ?

En tout cas, ce fut, j'imagine, plus en souvenir d'Adrienne que de sainte Monique que, vingt ans après, le vainqueur de Fontenoy, de Lawfeld et de Raucoux ordonnait par testament que son corps fût « consommé dans la chaux vive » : vœu qui ne fut pas exaucé, le Roi l'ayant fait transporter à Strasbourg, théâtre des premiers triomphes d'Adrienne.

Le curé Languet, mort en 1750, eut un superbe mausolée, chef-d'œuvre de Michel-Ange Slodtz, dans l'église même dont il avait refusé l'entrée à la tragédienne.

La duchesse de Bouillon était morte en 1737, protestant de son innocence [2].

pas instruit plus tôt de ces pieuses intentions? répliqua Ariste. *Il n'est pas possible à présent de la faire déterrer,* on m'a dit qu'ON AVAIT JETÉ DE LA CHAUX SUR SON CORPS. »

1. *Costumes et annales des grands théâtres de Paris* (t. III, nº 1, 1788).

2. Aunillon, *Mémoires,* t. II, p. 6.

APRÈS LA MORT

A peine disparue, la tragédienne, qui avait suscité les jugements les plus contradictoires, devint l'objet d'éloges unanimes et d'universels regrets. Une nuée d'épitaphes fut consacrée à sa mémoire : on les trouvera réunies à d'autres pièces de vers, dans notre Appendice, sous le titre de *Couronne poétique d'Adrienne Le Couvreur.*

Le vendredi qui suivit sa mort, à la clôture du théâtre, son jeune camarade Grandval, récemment reçu sous le nom de Duval, prononça au nom de la Compagnie le discours suivant, écrit par Voltaire lui-même :

« Je sens, Messieurs, que vos regrets redemandent cette actrice inimitable, qui avait presque inventé l'art de parler au cœur et de mettre du sentiment et de la vérité où l'on ne mettait guères auparavant que de la pompe et de la déclamation.

« Mlle Le Couvreur — souffrez-nous la consolation de la nommer — faisait sentir dans tous ses personnages toute la délicatesse, toute l'âme, toutes les bienséances que vous désiriez : elle était digne de parler devant vous, Messieurs; parmi ceux qui daignent ici m'entendre, plusieurs l'honoraient de leur amitié; ils savent qu'elle faisait l'ornement de la société comme celui du théâtre, et ceux qui n'ont connu en elle que l'actrice peuvent bien juger, par le degré de perfection où elle était parvenue, que non

seulement elle avait beaucoup d'esprit, mais encore l'art de rendre l'esprit aimable.

« Vous êtes trop justes, Messieurs, pour ne pas regarder ce tribut de louanges comme un devoir : j'ose même dire qu'en la regrettant, je ne suis que votre interprète[1]. »

Huit jours après sa mort, le président Bouhier la comparait à la Champmeslé, à la Du Clos, à Mlle Raisin, « sur lesquelles elle l'emportait — dit-il — pour l'action et pour le jeu naturel. Elle était, en son genre, ce que Baron était dans le sien[2]. »

Le *Mercure de France* lui consacrait aussitôt un long et élogieux article nécrologique, reproduit presque textuellement par les *Nouveaux Amusements sérieux et comiques* (1736) et par Titon du Tillet dans son *Supplément au Parnasse françois* (1743) :

« Le Théâtre-Français vient de faire encore une perte des plus grandes qu'il pût faire en la personne d'*Adrienne Le Couvreur,* morte d'un flux de sang en peu de jours, le lundi 20 de ce mois[3]. »

Et il continue en ces termes, qu'il faut reproduire *in extenso,* comme le premier témoignage de ce deuil général :

« On ne saurait exprimer les regrets du public, à la Cour et à la Ville, sur la perte de cette inimitable actrice, qui avait l'art admirable de se pénétrer au degré qu'il fallait pour exprimer les grandes passions et les faire sentir dans toute leur force. Elle allait d'abord au cœur, et le frappait vivement avec une intelligence, une justesse et un art qu'il

1. La *Harangue* qui renferme ce bel éloge parut pour la première fois dans la *lettre à Milord* *** (1730) ; elle a été réimprimée dans la *Collection des Œuvres de Voltaire,* Amsterdam, 1764 (t. I, 2e partie, p. 698) ; se trouve au tome XXXVII (p. 94-96) de l'édition de Beuchot (1829), et au tome XL des *Œuvres de Voltaire,* publiées chez Garnier par M. Louis Moland.

2. Lettre à Mathieu Marais, du 28 mars 1730.

3. *Mercure de France,* mars 1730, p. 577 à 581

est impossible de décrire ; elle animait même les vers faibles par la finesse et le feu de son jeu, et les plus beaux recevaient de nouveaux agréments dans sa bouche.

« Le pathétique de la déclamation dans presque tous les grands caractères tragiques n'a jamais été poussé plus loin, et on ose assurer, sans crainte d'être démenti par le public, que peu des meilleures actrices du Théâtre-Français ont été aussi généralement chéries du parterre et des loges, et ont fait répandre autant de larmes.

« Cependant Mlle Le Couvreur n'avait ni une grande voix, ni une prestance avantageuse, ni beaucoup de ces grâces dont le beau sexe est en possession pour charmer les yeux et le cœur ; mais elle était parfaitement bien faite dans sa taille médiocre, avec un maintien noble et assuré, la tête et les épaules bien placées, les yeux pleins de feu, la bouche belle, le nez un peu aquilin, et beaucoup d'agréments dans l'air et les manières ; sans embonpoint, mais les joues assez pleines, avec des traits bien marqués pour exprimer la tristesse, la joie, la tendresse, la terreur et la pitié. Le goût recherché et la richesse de sa parure donnaient un nouvel éclat à son air imposant, à sa démarche et à ses gestes précis, et presque toujours énergiques.

« Elle n'avait pas beaucoup de tons dans la voix, mais elle savait la varier à l'infini, et y joindre des inflexions, quelques éclats, et je ne sais quoi d'expressif dans l'air du visage et dans toute sa personne, qui ne laissaient rien à désirer ; avec la parole libre elle avait la prononciation nette et une manière de déclamer tout à fait originale, et qui lui était particulière [1].

. . . .

. . . .

« Nous avons ouï dire à quelques spectateurs que, dans ces grands personnages tragiques (car dans le comique elle ne jouait et ne brillait que dans un petit nombre de rôles), ils croyaient voir véritablement une princesse qui jouait la comédie pour son plaisir.

« On lui donne la gloire d'avoir introduit la déclamation simple, noble et naturelle, et d'en avoir banni le chant ; c'est elle aussi qui la première a mis en usage les robes de

1. Ici, quelques détails biographiques, que nous n'avons pas cru devoir reproduire, parce qu'ils fourmillent d'erreurs.

cour, en jouant le rôle de la reine Elisabeth dans le *Comte d'Essex*[1].

« Ceux qui lui ont vu jouer le rôle de *Bérénice* ont sans doute remarqué avec quel art elle passait subitement de l'état le plus triste et le plus affreux à la situation la plus gaie ; alarmée de l'infidélité de Titus, elle se rassurait dans la pensée qu'il n'était que jaloux.

« Lorsque, dans le rôle d'*Elisabeth*, elle apprenait l'amour du comte d'Essex pour la duchesse d'Irton, en effet, livrée au plus grand mépris qu'une femme, et surtout qu'une reine puisse essuyer, avec quelle sensibilité ne descendait-elle pas de la fierté la plus haute à l'excès de la plus grande tendresse, jusqu'à se joindre à la duchesse pour sauver le comte !

« Dans *Electre*, lorsque gémissante et chargée de fers, elle se livrait par gradation, elle faisait éclater la plus grande satisfaction en prononçant ces mots : *Ah ! mon frère est ici !* Ses avides regards sur ce frère qu'elle ne connaissait encore que par les mouvements de la nature étaient si expressifs qu'on ne saurait se rappeler cette scène sans en être attendri.

« On peut ajouter qu'on n'a peut-être jamais si bien entendu l'art des scènes muettes, c'est-à-dire si bien écouté et si bien exprimé le sens des paroles que l'acteur qui était en scène avec elle disait.

« Au reste, elle aimait extraordinairement son métier[2], et avait au suprême degré ce qu'on appelle des entrailles et du sentiment ; elle entendait très bien le sens des paroles qu'elle déclamait. Elle joignait à ces talents de la politesse, du savoir-vivre et de l'esprit ; on a même vu de ses lettres

1. Titon du Tillet, qui, dans son *Supplément* au *Parnasse français* (1743, p. 806-810), a démarqué, transposé, amplifié l'éloge du *Mercure*, dit « qu'elle a mis la première en usage *les corps* de robe de cour et le cordon bleu de l'ordre de la Jarretière ».

A la reprise de *Tiridate* (13 octobre 1727, 13 représent.), l'exemple d'Adrienne fut suivi par ses camarades : elles adoptèrent les robes à longues queues traînantes pareilles à celles des dames de la cour, et le public approuva cette innovation.

2. Baron aussi était fanatique de son art, et, — ajoute Collé, — « c'est un grand point pour y réussir. »

que Voiture n'aurait pas désavouées ; elle fréquentait les meilleures maisons de Paris, et y était souhaitée. »

Suivent : une *Épitaphe* signée « M. Dalinval », reproduite à la fin de la *Lettre à Milord* *** (V. à l'Appendice), et le *Tombeau de Mlle Le Couvreur* (V. *id.*) que l'on retrouve aussi dans les *Nouveaux Amusements sérieux et comiques*.

La *Lettre à Milord* *** lui est presque entièrement consacrée : nous en avons donné de nombreux extraits au cours de cette étude; mais il faut les compléter par d'importants détails empruntés à la *Seconde lettre du souffleur de la Comédie*, que l'on attribue à Du Mas d'Aigueberre, un auteur bien placé pour parler de l'actrice avec compétence, puisqu'il lui avait récemment confié un rôle dans un de ses ouvrages :

« Quelle actrice ! Quel regret pour tous les amateurs de la Comédie ! quelle perte pour le Théâtre ! Ce qui nous y rendit si sensibles, c'est qu'elle n'avait pas encore épuisé tous ses talents ; on ne peut douter qu'elle n'eût été beaucoup plus loin, quoiqu'elle satisfît entièrement ; enfin, on la voyait croître et se perfectionner tous les jours, et comme on lui supposait encore une longue carrière, on ne mettait aucunes bornes à ce que l'on en pouvait attendre.

« — Il me paraît que vous en parlez en homme bien intéressé ; n'auriez-vous pas eu aussi quelque tendre préjugé pour Mlle Le Couvreur ?

« — Je n'ai jamais connu que l'Actrice en elle ; ainsi je ne regrette point ses charmes, mais ses grandes qualités pour le Théâtre. Or je dis qu'à la voix près, qu'elle corrigeait heureusement, Mlle Le Couvreur semblait née pour sa profession. On admirait ses grâces, ses attitudes étaient nobles et naturelles ; rien de plus varié que ses tons, elle donnait à ses bras des charmes inimitables. Tout ceci dépend de l'Art et suffit pour plaire quand on sait s'en servir à propos, mais elle avait d'autres talents pour toucher. Jamais elle ne se présentait sur le théâtre qu'elle ne parût pénétrée. Ses yeux annonçaient ce qu'elle allait dire ; sa crainte et ses soupirs étaient peints sur son visage. Au surplus, elle disposait à son

gré de son cœur et de ses sentiments[1]. Elle passait sans peine de la violence à une tranquillité parfaite, de la tendresse à la fureur, d'une frayeur subite au déguisement, etc. Son visage était successivement serein, troublé, soumis, fier, abattu, menaçant, emporté, plein de compassion. Dans tous ces mouvements, le spectateur la suivait sans résistance; il était aussi touché qu'elle-même, sa surprise saisissait, on craignait, on gémissait, on tremblait avec elle, on pleurait même avant que de voir couler ses larmes. Cela n'est point surprenant, c'est qu'on ne voyait rien en elle qui ne parût réel et effectif. Sa voix semblait moins s'exprimer que son cœur. Mais elle accordait toujours la passion avec le caractère général, sans jamais oublier l'un pour l'autre. Elle était noble au milieu de ses transports, sa fierté égalait celle de son personnage sans l'outrer; Phèdre était livrée à ses fureurs et à son amour sans être au-dessous de sa grandeur. »

L'auteur passe ensuite à une comparaison entre le simple et le naturel, et c'est une occasion pour nous de savoir en quoi le naturel de Mlle Le Couvreur différait de celui de Baron :

« On ne doit point confondre le *simple* avec le *naturel*. L'un consiste à imiter la nature, à suivre dans la haine, la douleur, etc., les différents mouvements qu'elle excite dans les cœurs; à se rapprocher le plus qu'on peut du héros, à copier fidèlement son caractère, à se métamorphoser en lui, et à paraître ou tel qu'il était, ou tel que le poète l'a formé. Le *simple* consiste à réduire la gravité du cothurne et la majesté des rois; à les rapprocher de la pratique ordinaire des

1. « Ceux qui ont vu cette actrice dans *Phèdre*, *Mithridate*, et quelques autres pièces où elle se surpassait, conviendront aisément de ce que l'on en dit ici; il eût été à souhaiter qu'elle se fût moins abandonnée à ses caprices; mais elle était souvent différente d'elle-même, son jeu n'était point soutenu, il fallait qu'elle fût animée ou par quelque rôle qui lui plût, ou par quelque objet intéressant. »

autres hommes; à les rendre, pour ainsi dire, un peu plus populaires, en ôtant au geste, à la voix, à la prononciation, un certain éclat qu'on peut supposer dans la personne des rois, et qui paraît convenir à l'idée de leur grandeur. Enfin cette simplicité était du goût particulier du sieur Baron, que je n'ai garde de blâmer, mais dont je ne voudrais point faire une loi pour les autres... Mlle Le Couvreur, qui s'est formée sur Baron, se contentait d'être naturelle sans trop affecter cette simplicité. Elle évitait l'enflure, mais elle ne descendait jamais au-dessous de la grandeur héroïque. Elle était simple, si vous voulez, parce que la nature a quelque chose d'aisé qui approche de la simplicité, mais non pas simple comme le sieur Baron. Le fond de son jeu était naurel, elle rejetait tout ce qui peut paraître outré, recherché, ambitieux; mais elle ne lui refusait point certain ornement capable de rendre l'action plus brillante et plus majestueuse : enfin, pour exprimer entièrement ce que je pense, je comparerai le goût de la déclamation à celui de la parure dans les dames, et je dirai que, sans tomber dans l'excès des unes qui accablent leurs visages d'un mélange de coloris empruntés, ni dans l'indifférence des autres qui méprisent tout ce qui est étranger à la nature, elle imitait celles qui relèvent avec modestie l'éclat de leur beauté naturelle. En effet, le *simple* n'est nécessaire qu'autant qu'il faut éviter l'enflure des vers; le *naturel* est d'une nécessité indispensable dans toutes ses parties [1]. »

Déjà, de son vivant, Luigi Riccoboni, dans sa critique des acteurs du Théâtre-Français, avait mis Adrienne à part. Dans son poème *Dell' Arte rappresentativa* (1728), il loue la « leggiadra Couvreur » de ne point « trotter par le même chemin que ses compa-

1. *Seconde lettre du souffleur de la comédie de Rouen au garçon de caffé*, ou *Entretien sur les défauts de la déclamation;* Paris, Tabarie. (Juillet 1730, in-12, p. 29 à 39.)

gnons : s'il arrive qu'elle pleure ou qu'elle se plaigne, sans imiter leurs hurlements épouvantables, elle vous remue au point que vous pleurez avec elle. » (Voir le texte italien à l'Appendice.)

La même année, Lévesque de la Ravallière, dans son *Essay de comparaison entre la déclamation et la poésie dramatique,* écrivait à Camusat :

« C'est l'âme, le goût, le pathétique de l'acteur, qui peuvent seuls faire son succès et sa gloire; la nature répand, comme il lui plaît, ces dons précieux à ses plus chers favoris. La demoiselle Le Couvreur, la Cythéride de nos jours, a été heureusement partagée de ces rares présents : la nature a mis en elle le principe de ce talent plein de grâces dont elle charme la France. L'art et le travail ont fini cet heureux naturel, de sorte que, dans les rôles qui lui sont propres, elle fait le plus grand agrément et le charme secret du spectacle [1]. »

C'est ce que rappelle, un an après sa mort, le *Journaliste amusant,* nouveau témoin des regrets qu'amena cette fin prématurée. Nous citerons seulement ce fragment de dialogue :

« Il faut avouer, dit un poète, que le public perd beaucoup. — Nous y perdons tous en particulier, répondit son voisin, et je soutiens que, comme l'art rend les choses moins parfaites que la nature qu'il ne peut imiter dans toutes ses grâces, *il n'est pas possible qu'il nous donne jamais une actrice si bonne,* puisque nous trouvions en elle cette simplicité heureuse et charmante qui flatte; elle avait ce faible merveilleux de se laisser séduire elle-même dans les rôles qu'elle récitait, et, la passion où elle entrait lui faisant prendre le faux pour le vrai, elle nous communiquait pour son plaisir et pour le nôtre le doux charme qui nous trompait. — Il n'est rien qui ne se puisse réparer, et nous voyons de jeunes comédiennes qui nous promettent

1. Paris, veuve Pissot et Tabarie, 1729, in-12, p. 33.

beaucoup; elles nous consoleront des autres. — Si Mlle Le... a fait oublier la Champmeslé, ajoute un auteur, ses amis ne doivent pas se fâcher qu'une autre console le public de sa perte; il en sera ainsi de celle que la mort nous a ravie[1]. »

Riccoboni reprochait aux comédiens français de déclamer, de scander les vers en chantant. Il n'exceptait, nous l'avons vu, qu'Adrienne Le Couvreur de ce défaut.

L'abbé Desfontaines, répondant à cette critique, affirme que non seulement la « leggiadra » Couvreur, mais tous les bons comédiens français, « effacent la rime dans leur déclamation le plus qu'ils peuvent, parce que cet ornement demande d'être ménagé; c'est une beauté qui veut plutôt être aperçue et entrevue qu'être considérée[2] ».

1. Troisième partie du *Journaliste amusant* ou le *Monde sérieux et comique,* 1731, p. 157-160. — Il est vrai de dire que l'auteur anonyme de cette feuille éphémère n'était pas grand amateur de théâtre : « La comédie, dit-il cent pages plus haut, n'est, selon moi, que le lieu d'assemblées des personnes désœuvrées, qui ne savent que faire. » Il préfère un théâtre plus vaste, « celui du Monde qui sans cesse met sur la scène du sérieux, du comique, du burlesque ; tout y est naturel, la simplicité des aventures y plaît, la diversité en est agréable, et l'abondance si grande, que la comédie en est perpétuelle, les acteurs infinis ; ce Théâtre toujours rempli de divers événements fait qu'il ne s'y trouve point d'entr'actes, et, le rideau ne se baissant jamais, nous voyons toujours du nouveau, le tout sans argent ; il suffit de vouloir (*savoir* serait mieux) voir et entendre.

« Molière nous a donné un Tartuffe, un Mysantrope, un Avare ; le monde en est rempli, aussi bien que de Précieuses ridicules et de Femmes savantes : pourquoi ne pas aller à la source, et dans le magasin le plus grand ? Je suis, pour moi, auditeur et spectateur continuel ; au surplus, j'aime le vrai et la réalité dans l'action ; la comédie n'étant qu'une chimère qui n'a que le fond de la vérité, chaque instant me procure des amusements. »

2. *Lettre d'un comédien françois* au sujet de l'Histoire du

A tous ces renseignements Titon du Tillet, qui a copié l'éloge du *Mercure*, n'ajoute qu'un détail :

« Mlle Le Couvreur, qui était extrêmement souhaitée dans les meilleures maisons de Paris et même de la Cour, ne se refusait pas, dans les compagnies où elle se trouvait, de déclamer plusieurs belles tirades de vers et même des scènes entières de tragédies, qui enchantaient les auditeurs, chose très rare aux personnes de sa profession de réciter des vers hors du Théâtre [1], et je n'ai guère connu que Baron qui s'en faisait un plaisir et qui déclamait quelquefois le même couplet de deux ou trois manières différentes [2], qui étaient également applaudies [3]. »

Collé, peu tendre de sa nature, lui consacre ce souvenir au bout de vingt ans :

« Baron, la Le Couvreur et les Quinault, que j'ai vus quoique je ne sois pas encore bien vieux (né en 1709, il avait vingt et un ans à la mort d'Adrienne), m'avaient donné une idée de la perfection... Mlle Le Couvreur, avec plus d'art que Baron, et tenant moins de talent de la nature, la rendait pourtant dans le vrai; elle traitait parfaitement tous les détails d'un rôle, et faisait oublier l'actrice. On ne voyait que le personnage qu'elle représentait; elle excellait dans les endroits où il fallait de la finesse plus que dans ceux où il fallait de la force. On n'a jamais rendu comme elle le premier acte de *Phèdre* et le rôle de Monime [4]. »

« Il s'en fallait bien, ajoute-t-il, qu'elle fût aussi

théâtre italien écrite par M. Riccoboni dit Lelio ; contenant un extrait fidèle de cet ouvrage, avec des Remarques (octobre 1728). Réimprimée dans le tome XV des *Amusements du cœur et de l'esprit* (1745), p. 435 à 495.

1. Que les temps sont changés !

2. Notamment la chanson du Roy Henry, dans le *Misanthrope*.

3. *Eloge historique d'Adrienne Le Couvreur* (*Supplément au Parnasse françois*, 1743, p. 806-810).

4. *Journal historique de Collé*, mars 1750.

bonne dans le comique : elle rendait ses rôles avec esprit, intelligence et noblesse; mais qu'elle était éloignée du naturel de la Gaussin! Je lui ai vu jouer Célimène dans le *Misanthrope*, l'*Andrienne*, l'amoureuse dans le *Florentin* et la marquise dans la *Surprise de l'Amour;* mais, je le répète, il n'y avait pas, dans son jeu, à beaucoup près, la vérité et les grâces que Mlle Gaussin met dans le sien. »

Tel n'est pas l'avis de Titon du Tillet, qui écrivait en 1743 :

« Jamais actrice n'a si bien rempli que Mlle Le Couvreur le rôle d'Hortense dans la comédie du *Florentin,* où, par l'intelligence et la finesse de son jeu, elle enlevait tous les spectateurs, surtout dans la scène des deux fauteuils; ce rôle a toujours passé pour un des plus difficiles du comique pour le bien rendre. »

Il est évident, en dehors de tout témoignage, que chez Mlle Le Couvreur, l'une des plus grandes tragédiennes qui aient existé, la comédienne ne pouvait égaler l'interprète des Corneille et des Racine. Sa nature pourtant, sa taille, sa voix, sa grâce et son esprit lui permettaient de briller dans Molière et dans Marivaux, et il n'est pas sans intérêt de remarquer que, sur les vingt-deux créations qui ont marqué sa trop courte carrière, onze — la moitié — sont des rôles de comédie. Mais aucun n'a compté pour la renommée de l'artiste, et l'on peut même ajouter qu'elle n'a rien dû aux auteurs de son temps.

C'est au vieux Corneille, c'est au tendre Racine qu'elle a redonné comme une seconde vie; leur génie suffisait au sien; c'est dans l'étude et l'interprétation de rôles gravés dans toutes les mémoires qu'en moins de treize années elle a conquis une renommée encore vivante aujourd'hui.

Quel est, en définitive, le but du théâtre tragique, sinon de nous faire oublier nos douleurs par le spectacle de douleurs plus grandes, d'ouvrir en nous la

source de l'émotion et des larmes, de nous faire dépenser pour des malheurs fictifs notre provision de réelle tendresse ou pitié? A cela suffiront toujours nos vieux chefs-d'œuvre, qui ont épuisé la gamme des sentiments connus et des passions humaines. Ce sont des cadres toujours prêts à recevoir la création personnelle du génie. Voyez *Œdipe-Roi,* la plus ancienne et la plus terrible des tragédies. Est-ce que l'art a fait un progrès depuis Sophocle? ne pleure et ne frémit-on pas aujourd'hui comme au premier jour? C'est un thème éternel sur lequel chaque artiste de génie vient successivement broder ses variations personnelles. Des entrailles, de l'âme, un « cri de la nature », — comme dit Musset qui eût adoré Le Couvreur, — il n'en faut pas davantage à ces êtres privilégiés pour rajeunir éternellement les plus vieux chefs-d'œuvre. Ils ont reçu le don : Apollon présidait à leur naissance.

Le nom d'Adrienne Le Couvreur restera, dans l'histoire du théâtre, attaché surtout au progrès de la déclamation simple et naturelle, rompant avec l'école de la boursouflure déjà combattue par Molière chez ses rivaux de l'hôtel de Bourgogne. Le public était tombé du chant cadencé de la Champmeslé dans la diction ampoulée de Mlle Du Clos.

Cette tragédienne, que Largillière a peinte si peu tragique, rose et blanche, grassouillette, rondelette et joufflue, avec des fossettes et la bouche souriante, ne pouvait avoir que la diction de sa figure : pomponnée, maniérée, ronronnante.

Adrienne, persuadée que toute grandeur et toute noblesse doivent être simples, revient instinctivement aux conseils de Molière, c'est-à-dire à la nature : « réciter comme l'on parle ». Aussi fit-elle sa petite révolution au théâtre, bien avant que le dix-huitième siècle eût mis la Nature à la mode, avec Diderot et Jean-Jacques.

C'est ce que n'avaient pas oublié les Comédiens

français lorsque, le 27 avril 1797, ils écrivaient au ministre de l'intérieur Bénezech :

« Paris, le 8 floréal an V.

« C'est avec confiance que nous nous adressons à vous pour obtenir un acte d'équité qu'invoquent les beaux-arts dont vous êtes l'ami et dont vous vous montrez le protecteur.

« Des préjugés honteux, le fanatisme et la superstition ont refusé jadis les honneurs de la sépulture à la célèbre Adrienne Le Couvreur. Cette actrice si touchante qui porta la première sur la scène tragique le langage de la nature, le cri de l'âme et l'expression de la vérité, reçut à sa mort, pour prix de ses talents, un outrage dont ses mânes demandent aujourd'hui la réparation au siècle de la philosophie, au peuple régénéré qui ne connaît plus de titre étranger à sa gloire.

« Lorsque nos ennemis orgueilleux plaçaient dans Westminster, près des tombeaux de leurs Rois, les tombes de mistress Oldfields et de Garrick, nos ancêtres reléguaient ignominieusement les cendres d'Adrienne Le Couvreur hors de la sépulture accordée à ce qu'on nommait *les fidèles*, sur les bords de la Seine, dans une terre ignorée où rien n'annonçait aux regards, ne rappelait au souvenir des hommes combien était précieux le dépôt que lui confiait l'amitié gémissante !

« Nous demandons, citoyen ministre, que vous veuillez bien nous autoriser à rechercher ce qui reste d'une femme célèbre ; à rendre sa dépouille mortelle aux lieux désignés par la loi pour le dernier asile des citoyens français, et à couvrir la place qu'occupent ces cendres trop longtemps avilies d'une pierre qui désigne au moins à l'ami des Arts, que là repose une artiste qui fit les délices de son siècle et que son siècle abandonna sans pudeur aux lois barbares dic-

tées par le fanatisme et consacrées par de vils préjugés.

« Les artistes du Théâtre de la République :

A. BAPTISTE aîné. — FRANÇOIS TALMA. — A. MICHOT. — GOURGAUD DUGAZON. — VESTRIS. — DEROZIERES. — GRANDMÉNIL. — VANHOVE. — BAPTISTE. — GAILLARD[1]. »

Un mois plus tard, le 25 mai, le ministre félicite les artistes de leur initiative, à laquelle il veut s'associer en invitant les membres du bureau central du canton de Paris à seconder, de tout leur pouvoir, l'exécution de ce projet. Mais l'affaire en resta là, Bénezech ayant été destitué peu après, et aujourd'hui encore, on ne saurait où retrouver les restes d'Adrienne Le Couvreur, qui méritait un mausolée, et n'a pas même un cénotaphe.

C'est une sorte de réparation publique qu'a faite à sa mémoire M. Lémontey lorsque, par un honneur exceptionnel, unique, il prononça l'éloge de la tragédienne en pleine Académie française, à la séance du 1er avril 1823[2].

Quand on regarde le beau portrait de Coypel, popularisé par la gravure de Drevet, ce n'est pas seulement Cornélie pleurant sur les cendres du grand Pompée qu'on a devant les yeux, c'est Adrienne, et dans cette urne qu'elle presse sur son cœur gît le deuil ineffaçable de son premier amour. De là cette mélancolie, cette sensibilité profonde qui, pour les mêmes causes, fut le génie même de Talma. Le comé-

1. Archives nationales (F^{17} 1295. C. 178).

2. Cette *Notice*, destinée à faire partie de la *Galerie française*, fut imprimée par le *Mercure du dix-neuvième siècle*, t. I, p. 17 à 31 (Paris, Baudouin, in-8°, 1823).

dien Polus représentant Electre portait dans l'urne d'Oreste les cendres de son propre fils; ces grands inconsolés prodiguaient à la foule inconsciente les larmes et les sanglots d'un éternel veuvage : la douleur fut la source et la rançon de leur gloire.

LES LETTRES D'ADRIENNE

Au lendemain de la mort de Mlle Le Couvreur, D'Allainval écrivait à Milord *** : « Je ne vous parleray point des jolies lettres qu'elles a écrites, vous avez lu celle qu'elle écrivit à Baron il y a deux ans [1], et, avec l'aide de quelques amis, *j'espère en recueillir un assez bon nombre pour les donner au public.* »

Ce recueil fut-il entrepris? Le passage suivant d'une autre lettre, écrite par D'Allainval, le 2 septembre 1735, à un destinataire inconnu, le donnerait à croire :

« J'ay l'honneur, Monsieur, de vous renvoyer la plus grande partie des pièces qui m'ont paru de la même écriture que l'échantillon que vous m'avez fait passer. Il m'en reste encore quelques unes que je mettray au commencement de la semaine prochaine dans votre carton avec toutes les pièces qui concernent les affaires du temps, et autres poësies, que je

1. Cette lettre à Baron n'a pas été retrouvée et ne figure pas dans notre recueil. En 1822, on était moins embarrassé : les éditeurs de la *Collection des Mémoires sur l'art dramatique*, faisant encre de tout, écrivaient résolument (p 257) : « On nous saura peut-être gré de trouver ici cette lettre écrite le 5 mai 1728, à M..., son ami », et ils copient tout simplement la lettre célèbre, publiée par les *Anecdotes dramatiques*, le *Journal des dames*, les *Pièces intéressantes* de La Place et le *Conservateur* de Delandine, qui figure dans notre recueil sous le nº XXXIV, et qui ne saurait être adressée à Baron, pour plusieurs raisons, dont la principale est qu'Adrienne jouait ce jour-là même avec lui dans *Athalie*.

n'ay pas jugées assez bonnes en tout ou en partie pour entrer dans un receüil que j'espère qui piquera par le choix : j'ay mis ces pièces dans le recueil de 1734 et 1735, parce que celles qui le composoient sont presque toutes de la même écriture.

« Vous avez dû recevoir il y a bien huit jours le *Receüil des lettres de Mlle Le Couvreur ;* je n'en feray entrer dans le nôtre qu'une douzaine. Le reste, où il règne à la vérité un stile naturel et délicat, n'est pas intéressant et ne pouroit passer qu'à l'abri d'une grande quantité d'excellentes. C'est par la voye de M. de Sallevert que je vous renvoyeray votre carton[1]. »

Quel est ce recueil, que personne n'a signalé jusqu'ici? A-t-il été imprimé? La douzaine de lettres dont parle D'Allainval a-t-elle été insérée dans quelque périodique du temps, analogue aux *Glaneurs, Postillons* et autres « Amusements du cœur et de l'esprit? »

Tout ce qu'on sait, c'est que, dès avant 1735, il courait des copies manuscrites des lettres d'Adrienne, dont un exemplaire a passé dans la vente d'autographes du baron Taylor en 1885 (N° 120 du Catalogue[2]). C'est sur cet exemplaire qu'avait été faite, par les soins du bibliophile Jacob, la copie dont nous nous servons aujourd'hui.

On pourrait croire que c'est à l'une de ces copies que faisait allusion, l'année suivante, l'auteur des *Nouveaux amusements sérieux et comiques* (La Haye, 1736), quand il disait (tome Ier, p. 210) : « *On*

1. Lettre autographe, signée D'Allainval, 3 pages in-4°, fait partie d'un *Recueil de pièces*, manuscrit in-4°, formé vers 1760 par Pidansat de Mairobert, et appartenant aujourd'hui à M. Jules Coüet, qui a bien voulu nous la signaler et nous en donner copie.

2. 7 cahiers in-4°, formant 164 pages, acquis par M. Charles Gueullette.

a vu de ses lettres que Voiture n'aurait pas désavouées. » Mais, cette phrase étant textuellement reproduite du *Mercure* de mars 1730, il en faut seulement conclure que, de son vivant déjà, on appréciait le talent épistolaire de Mlle Le Couvreur.

Titon du Tillet, lui aussi, n'a fait que copier ce passage en l'amplifiant, dans son *Supplément* déjà cité : « Mlle Le Couvreur, dit-il, joignait à tous ses grands talents pour le théâtre, de la politesse, du savoir-vivre et beaucoup d'esprit. Sa conversation était charmante, et *personne n'a écrit des lettres d'un style plus aimable, plus léger, plus délicat et digne de celui de Voiture* [1] *et de Mme de Sévigné.* »

Tout cela doit s'entendre de copies manuscrites plus ou moins connues d'un petit cercle d'amis ou de curieux. Car en 1745 aucune lettre n'avait été publiée [2].

Mais en 1761, Favart parle de ces lettres comme si elles avaient réellement paru : « Mlle Le Couvreur — écrit-il le 20 août au comte de Durazzo — avait l'esprit fort orné. *On a* DONNÉ AU PUBLIC UN RECUEIL *de ses lettres qui a été fort recherché.* »

Lemazurier a reproduit cette assertion dans sa *Galerie historique de la Comédie-Française :* « On publia un recueil de ses lettres qui fut fort recherché [3]. »

Cependant, on ne connaît pas, jusqu'ici, de lettre

1. On trouvera Adrienne plus naturelle et moins frivole que Voiture.

2. Voici ce qu'écrivait à cette date l'auteur anonyme des *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de Perse :* « Peu après sa mort, on parla beaucoup de prétendues lettres de ce Seigneur (Maurice) et d'elle ; mais, soit qu'elles aient été supprimées, ou que ce bruit fût sans fondement, *il n'en a paru aucune.* » (Attribué à Pecquet, à la Beaumelle, au chevalier de Rességuier, et encore à Mme de Vieux-Maisons. 1 vol. petit in-12. Amsterdam, 1745.)

3. Paris, 1810, t. II, p. 299.

imprimée d'Adrienne Le Couvreur avant 1775, date de la publication des *Anecdotes dramatiques*[1], qui, dans leur tome III, à la page 289, sous le titre de « *Lettre de Mlle Le Couvreur, écrite le* 5 *mai* 1728, *à M**** », donnent le texte de la lettre XXXIV, reproduit peu après et considérablement altéré par Dorat dans le *Journal des Dames* de 1777.

Quelques années plus tard, en 1784, le recueil de La Place, *Pièces intéressantes et peu connues*, donne de la même un texte un peu différent[2], reproduit aussi par Delandine dans le tome Ier de son *Conservateur*[3].

Au commencement du siècle, le libraire Léopold Collin avait entrepris une bibliothèque de lettres de femmes célèbres. De 1804 à 1809 parurent dans cette collection épistolaire Mme de Scudéry, Ninon de Lanclos, Mlle Descartes, Mmes de Villars, de Coulanges, de Lafayette, de Simiane, de Motteville, Mlle de Montpensier, Mlle Du Pré, Mme de Montmorency, la duchesse du Maine, Mlle Aïssé, la marquise de Lambert, Mme du Deffand, la marquise du Châtelet, Mlle de Lespinasse, etc. Adrienne Le Couvreur n'y figure, accessoirement, que pour une lettre à Mme de Ferriol (No IX de la correspondance).

En 1823, Lémontey écrivait : « Quelques-unes de ses lettres, *publiées après sa mort,* respirent, dans un style piquant et naturel, la noblesse, la grâce et la bonté. » Où les avait-il lues?

Mme Sophie Gay, dans la livraison du *Plutarque français* consacrée à Adrienne Le Couvreur, parle aussi d'un « Recueil » de ses lettres.

« Elles ont été *recueillies* et *publiées* », dit enfin M. J. Bonnassies dans une note de la *Lettre à Milord* *** réimprimée par ses soins en 1870. « Quelques-unes sont remarquables; elles témoignent toutes d'un noble cœur et d'une haute intelligence. »

1. L'approbation et le privilège sont de 1771.
2. T. II, p. 210. Le tome I seul est de 1781.
3. In-12, 1787, p. 161.

Mais cette appréciation n'est accompagnée d'aucune indication bibliographique.

M. Ravenel, de la Bibliothèque nationale, avait bien eu, vers 1849, le projet de donner un Recueil de Lettres d'Adrienne Le Couvreur, qui devait être précédé d'une *Notice* de M. Regnier, de la Comédie-Française. Mais le livre annoncé n'a jamais vu le jour, et la notice n'a paru qu'après la mort de l'érudit comédien, dans ses *Etudes et Souvenirs de théâtre* (1887).

Il est donc grand temps — avons-nous pensé — de mettre un terme à ce malentendu, de tenir les promesses de ces travailleurs, et de justifier, au moins en partie, l'intérêt que d'excellents esprits attachaient à cette publication.

Nous avons pris pour point de départ la copie de 1735, composée de soixante-dix lettres, auxquelles nous n'en avons pu ajouter que quatorze, mais des plus importantes, provenant de collections publiques ou particulières : car les autographes d'Adrienne Le Couvreur sont de toute rareté.

Nous donnons donc quatre-vingt-quatre lettres, que nous avons soigneusement classées, puis divisées en deux parties : lettres datées, ou pouvant l'être par leur contexte; lettres et billets sans date, dans leur ordre probable.

Quand, par exception, nous avons eu sous les yeux l'original autographe, nous l'avons publié avec son orthographe exacte, à titre de spécimen. Pour les autres, nous donnons le texte conforme à la source la plus ancienne, nous souvenant prudemment de ce que dit l'abbé Trublet des lettres dont on laisse prendre copie, qu'« elles sont fort sujettes à être altérées, et quelquefois au point que le style de celui qui les a écrites n'y est plus reconnaissable ».

Ces lettres sont parfois énigmatiques, surtout quand les noms propres n'y sont désignés que par une initiale, et le cas est fréquent dans la copie de 1735.

Elles sont généralement sérieuses, rarement enjouées; spirituelles souvent, jamais gaies. Adrienne était un peu triste, maladive et mélancolique; c'était une nature tendre, avec un grand fonds de raison.

N'oublions pas, d'ailleurs, que ces lettres n'étaient pas destinées à la publicité. En octobre 1727 (voir la lettre XXVIII), n'écrit-elle pas elle-même : « Est-il question de faire des épîtres à imprimer? Quand il est question d'écrire à mes amis, je ne songe jamais qu'il faille de l'esprit pour leur répondre. Mon cœur suffit à tout, je l'écoute, et puis j'agis; et je m'en suis toujours bien trouvée. »

Par une bizarre et très regrettable lacune, sur les quatre-vingt-quatre lettres retrouvées de cette femme passionnée que le dix-huitième siècle a classée parmi ses grandes amoureuses, il n'y a pas une vraie lettre d'amour. Les deux premières sont, il est vrai, adressées à Clavel, son premier amant; mais elles sont si sages, si raisonnables, qu'elles semblent plutôt d'une épouse que d'une maîtresse.

Où sont-elles, les pages brûlantes que dut adresser Monime au baron D..., à M. de Klinglin, et plus tard à Maurice[1] absent? Ne seraient-elles pas dignes de

1. Les lettres et papiers du maréchal de Saxe sont ou étaient conservés à la Bibliothèque de Strasbourg : mais il est peu probable qu'à sa mort, vingt ans après celle d'Adrienne, Maurice eût conservé quelque souvenir d'une amante tant de fois remplacée.

Mlle La Chaise, qui joua de 1712 à 1724 les rôles de soubrette avec peu de succès, quoiqu'elle fût fille de beaucoup d'esprit, avait dû conserver des lettres de Mlle Le Couvreur, sa camarade et son amie. Elle s'appelait Louise-Christine du Sautoy, femme de Pierre Perron, avocat au Parlement, et en secondes noces de M. de la Pilotière, lieutenant criminel de Montmorillon; elle mourut à Poitiers, le 8 novembre 1756, âgée de soixante-dix ans.

On pourrait espérer aussi quelque trouvaille du côté d'une autre camarade et amie intime, Mlle La Motte (Marianne-Hélène des Mottes), de Colmar, qui dut à Adrienne la con-

figurer à côté des épîtres passionnées des Lespinasse et des Aïssé?

naissance, puis l'amitié de Maurice de Saxe. Le maréchal n'oublia pas la comédienne, même pendant ses campagnes : des lettres conservées par les héritiers de Mlle La Motte (morte en 1769, retraitée depuis dix ans), attestaient qu'il aimait à l'instruire du succès de ses opérations.

Mlle La Motte était la tante et la marraine de Mlle La Chassaigne (Marie-Hélène Broquin), de la Comédie française, qui se retira à Saint-Mandé en 1804 et y mourut le 23 juin 1820. Il faudrait retrouver aujourd'hui les héritiers de Mlle La Chassaigne et ceux de Mme de la Pilotière. Je signale cette double piste au chercheur persévérant qui voudra donner une correspondance plus complète de la grande tragédienne dont nous ne pouvions mieux célébrer aujourd'hui le deuxième centenaire de naissance.

5 avril 1892.



LETTRES

DE

ADRIENNE LE COUVREUR



LETTRES DATÉES

OU POUVANT L'ÊTRE PAR LEUR CONTENU.

I[1]

A Monsieur Clavel[2].

(Strasbourg? 1710?)

Je uiens de receuoir enfin cette letre tant souhaitée et pour la quelle Notre Damme des Carmes a etée sy fort ettourdie; Je te puis assurer, mon cher amy, que je n'ay point eü de repos depuis ton départ tant par l'inquiétude ou jetois de ne point receuoir de tes

1. N° 400 de la *Collection de M. le comte de B...* (amateur belge), vendue le 6 mai 1890, par M. Eugène Charavay, 4 pages in-4°. Cette lettre, qui, comme la suivante, vient de Russie, appartient aujourd'hui à M. le baron de Pawell Rammingen.

2. Clavel, qui joua la comédie à Rouen, à Lille et à Strasbourg, était en 1735 à la cour de l'Electeur de Cologne. Fils de Scipion Clavel et de Judith Chevalier, il était homme d'esprit, assez bon comédien, et jouissait d'une très grande réputation de probité. (V. plus haut, p. 15.)

C'est peut-être son fils qui est l'auteur de deux pièces imprimées en 1752 : la *Mort de Nadir*, ou *Thamas Koulikan, Usurpateur de l'empire de Perse*, trag. 5 a. v. (Maestricht), et l'*Esprit acheté*, comédie en 1 acte, en vers, par P. F. D. Clavel, cadet volontaire au régiment des mineurs, au service de L. H. P.

nouueles que celle de me uoir incommodée comme je la suis. Jespere par la suite me porter baucoup mieux puisque jay lieu de croire que tu m'aimes toujours et que tu te portes bien. Conserues toy je ten conjure tu ne scaurois me faire plus de plaisir puisque ta santé m'est aussy chere que la mienne. La Dupairé[1] a recuê aujourd'huy une letre de Mlle Herissé ou elle luy parle de uous, mais en fort peu de mots. Elle dit que uous les allés uoir fort souuent, que meme uous deuiés souper emsemble le jeudy prochain. Vous faites fort bien et je seray rauie daprendre que uous uous rejoüissiez pouruû qu'il ny aille rien du mien et que uous ne men écriuiez pas moins pour cela. J'ay uû aussy une autre letre par laquelle jay scû queffectiuement on tachoit de uous faire rester à Paris et que uous paroissiez fort embarassé à causse de l'engagement ou uous estes auec Son Altesse Royalle. Je ne doute point que depuis que cette letre a estée ecrite uous nayés pris uotre party commé uous me le marqués par la uotre et je crois meme s'il faut uous lauoüer que jen suis un peu causse. Peut etre me flatai-je trop, mais je crois que c'est rendre justice a mon pauure Clauel. Oüy certainement je te crois un bon cœur et par consequent fidelle a ta pauure Le Couureur qui taime plus quelle meme. Je te diray pour nouuelles que Me de Léry a hérité de soixante

1. Comédienne qui faisait partie de la même troupe qu'Adrienne Le Couvreur.

mil ecus depuis peu et cela par la mort d'une belle mere qui auoit cent trois ans. Je resçois tous les jours de nouuelles marques de sa bonté. Elle me dissoit dernièrement que pour le peu que je douttasse de toy, elle seroit ta caution. Enfin elles testime et taime infiniment et ten auroit donné des preuues plus sensible sy tu netois pas sy aimable et sy elle nauoit pas craint de faire parlé. Ce sont ces propres terme et je ny ajoute rien. Comme elle part incessament pour Paris, elle ma dit de te prier de metre ses mules entre les mains de monsieur Moron suisse de Monsieur le comte d'Armagnac aux grandes ecurie du roy. elle ma dit aussy que Madame Digny est délogée et demeure presentement chés M[e] la comtesse de Loche a lostelle de Braque rûe des Bernardin pres la Tournelle. Jay une botte de complimens a te faire de la part de tous tes amis et entre autre du pauure Téry[1]. Uoila une letre que Monsieur Belfond[2] ma prié de metre dans la mienne quand je t'ecrirois pour que tu la mette a la poste a Paris. je ne consçois point pourquoy, je ne scauois meme sy je la deuois prendre mais il men a tant prié que je nay pu le refusser. La Chauuert[3] est aussy uenu me tourmenter pour te prier de luy raporter une per de bas de soie couleur de rosse uif et une couple

1. Comédien de province.

2. Claude Renaud, sieur de Bellefond, faisait partie de la troupe de Metz en 1689. Il s'agit plus probablement ici de son fils Jacques Renaud de Bellefond.

3. Ou Châteauvert, comédienne de province.

d'euantaille de trente sol la piesce. Je luy ait dit que tu auois bien des commission que je doutois fort que tu fisse auec, que lon ne tauois point laché despesce, mais elle na point compris ce que cella uouloit dire et ma répondu seullement quelle te rendrois largent sitot que tu serois ariué. De cela tu feras tout ce que tu uoudras, certainnement il ne m'importe gueres que tu la satisfasse ou non. Adieu, mon cher amy, je tembrasse du plus tendre de mon cœur et te jure une fidelité à toute épreuue. Je te recommande au nom de Dieu de faire bien des amitiés de ma part a la de Nesle[1] et d'aller uoir madame Desmarais[2].

(Pas de signature.)

II

A Clavel.

(Strasbourg, septembre 1712.)

Je ne scay gueres ce que je dois penser de uotre négligence, mon cher Monsieur, dans un temps ou tout est propre à m'alarmer. Je suis dans une situation qui me donne tout le

1. Actrice de la Comédie-Française depuis 1708; morte le 22 décembre 1713. C'était l'aînée des filles de Quinault, Françoise, née le 16 mai 1688.

2. Probablement Mlle Desmarais, comédienne de province qui depuis vingt ans faisait les délices de Lyon. En 1732, elle avait la direction de la Comédie de cette ville, qui lui valait 20,000 francs de rente.

temps de refléchir a mes affaires. Il semble que je deurois etres la personne du monde la plus tranquille et c'est cepandant tout le contraire; car je doute que l'on puisse etre plus agitée que je la suis sans pouuoir toutefois declarer mon trouble a nul autre qu'a uous. Vous seul pouuez calmer toutes mes inquiétudes. Que dis- e, uous seul? Non, il ne seroit pas en uotre pouuoir de les finir toutes a present. Il n'est que le temps qui puisse me consoler, ou m'afliger encor plus que je ne la suis. En atendant pourtant je chercherés chés uous tout ce qui poura me faire oublier ce que je crains presentement. Mes craintes ne sont pourtant pas toutes fondée sur ce que uous pouriez penser. Vous en jugerés quelque jour quand je trouuerés l'occasion de uous les faire connoîtres. En attendant, soyés toujours persuadé que je uous aime pour uous meme sans (cent) fois plus que pour moy. Le temps uous prouuera, mon cher Clauel, ce que je uous jure aujourd'huy. Ayez toujours pour moy les sentimens que j'auray pour uous toute ma uie, et je seray contente, car je borne là toute mon ambition.

Au reste je uous diray que tout dépends de la conduite. Vous pouuez me uoir auant qui soit deux jours comme a l'ordinaire sans que personne ipuisse trouuer a redire et sans pourtant uous engager plus que uous ne l'estes. Car au bout du compte on ne uous forcera jammais de faire ce que uous ne uoudrez pas. Moy meme auec toute l'inclination que j'ay pour uous je serois au desespoir sy uous faisiez quelque chose

pour moy avec répugnance. Songés y bien, uous ettes encore maîtres. Figurez uous que je n'ay rien et que je dois baucoup, que uous trouuerez plus d'auantage ailleurs. Je n'ay pour moy que la jeunesse et la bonne uolontés, mais cela n'acomode pas les affaires. Je uous parle sans fard comme uous uoyez, et je uous dis ingenument ce qui peut uous faire songer à moy comme ce qui uous en doit detourner. Uoilà une occasion de prendre uotre party. N'ayés nul consideration. Ce sera en auoir que de me déclarer uos sentimens au juste.

Ce que je uous dis icy n'est point ou par caprice ou par detachement. Je uous aime plus que jamais, mais la raison me force de uous parler ainsy. Au nom de Dieu faites en de meme et ne uous metez point en estat de uous reprocher jamais rien sur mon chapitre. Ne me prometés rien que uous ne me uouliez tenir, me deussiez uous prometre de me haïr : il me semble que cela me seroit plus doux que de me uoir trompée. Après tout c'est une manière de m'exprimer car je ne uous crois pas assés ingrat pour me haïr. Je uous le dis encore, mon cher Clauel, j'aime plus uos interest que les miens. Prenés le party qui uous fera le plus de plaisir, je uous connois d'humeur à faire le genereux et a uouloir peutêtre enrichir (*sic*) sur moy. Mais encore une fois songés y bien. Agisez en honneste homme comme uous leste et suiuez uotre inclination sans uous informer de ce qui poura ariuer. Je prendrés mon party de manieres ou d'autres

auec le plus de facilité qui me sera possible, soit que je uous posede ou que ie uous perde. Sy je uous ay j'auray le deplaissir de ne uous pas rendre aussy heureux que je uousdrois. Mon bonheur me fera peutetre oublier cette peinne... Mais non, quelque chosse qui arjue je me reprocherés toujours de ne uous pas metre sur le tronne comme je le souhaiterois. Si je uous perd je tacheray au moins que ce ne soit pas tout afait et je me conserueray toujours quelque part dans uotre estime. Sy uous ettes heureux j'auray le plaisir de uous le sçavoir et de ne l'auoir pas empechée, ou sy uous ne l'este pas se ne sera pas moy du moins qui en seray causse et je tacheray de me consoler de quelque manieres que se soit.

Mais prenés moy au mot, car je ne me trouuerois peut etre de ma uie dans les semtimens où je me trouue et d'ailleurs uous me ferés moins de tort en prenant uotre party presentement que dans quelque temps d'ycy. Adieu, mon cher Clauel, je uais uous enuoier cecy le plus uite qui me sera possible, car je sens bien que je pourois me repentir de tout ce que je uous ecris. Donnés moy de uos nouuelles quelque party que uous preniés et me croyés toujours uotre fidele.

(Pas de signature.)

(Vente du 6 juin 1891, Catalogue Eug. Charavay, 6 pp. in-4°, petit cachet de cire rouge, rond, représentant un Amour appuyé sur son carquois, et trois cœurs, avec cette devise : « *Ie les quite pour vous*. » Adjugée 375 francs à

M. Eugène Charavay, qui a bien voulu nous permettre de la reproduire *in extenso*.)

III

A Monsieur... (d'Argental?).

(Juin 1717.)

Mad. la Duchesse la jeune[1] demande à me voir mercredi au Palais Royal, et Mad. la Marquise de Villeroy. J'ay saisi cette occasion pour faire remettre *Mithridate*[2] à ce jour; mais je ne sçais si les autres la saisiront comme moy. J'en attends reponse, et vous en aurés tantôt des nouvelles; j'ay trop dormi. M. de la M...[3] est venu m'éveiller à dix heures et demie pour me rassurer sur l'amitié dont on veut que je doute, et que je sois persuadée. Il est resté trois heures auprès de moy et m'a promis de changer. Ah! je suis Apollon. Je veux absolument souper chés vous dimanche ou lundi. Adieu, pardonnés moy mon humeur, je vous pardonne bien autre chose, j'allois dire votre amour, et oublier que vous n'avés

1. Mlle de Conti, Marie-Anne de Bourbon, femme de M. le duc (Louis-Henri de Bourbon), morte le 21 mars 1720.

2. Adrienne Le Couvreur joua *Mithridate* au Palais-Royal les jeudis 3 et 10 juin 1717, trois semaines après ses débuts.

3. De la Mésangère?

pour moy que de l'amitié, et que je veux que vous n'ayés que cela.

IV

A Monsieur...

Je suis trés fachée de ne vous point voir; mais je ne puis blamer votre conduite. J'aplaudiray toujours à la volonté que vous avés de remplir tous vos devoirs. J'avois refusé de diner chés Mad. de L...[1] dans la seule esperance de diner avec vous; mais la preference étoit dûë aux personnes à qui vous la donnés, et d'ailleurs, je me flate que ce n'est pas sans peine que vous vous y etes déterminé. Ce n'est point là ce que j'appelle timidité, ni ce que je voudrois changer en vous. Je vous verray donc tantôt pour la dernière fois? Il faut vous armer de courage, et donner à la constance ce que vous oterés à la douleur. Je ne veux point vous voir souffrir, et je désire que vous me soyés longtems attaché. Adieu, je vous attendray avec moins d'impatience que si vous ne me deviés pas quitter pour bien du tems, et je vous verray avec bien moins de plaisir que si j'étois sûre de vivre avec vous toute ma vie.

---

1. Madame de Lambert?

V

A Monsieur d'A(rgental) à Londres.

Paris (janvier) 1720.

On m'a pressée de vous écrire, et j'avoûë que je ne m'en serois pas dispensée. On veut que je vous exhorte à profiter du sejour où vous etes. Vous sçaués bien que mes prieres ont precedé les conseils que l'on m'ordonne de vous donner. Enfin, si vous n'êtes pas aussi heureux que vous le merités, vous devés bien penser que ce n'est pas ma faute. On désire que vous ecriviez à M. le M. D... et que vous luy rendiés compte de tout ce qu'il vous a demandé. Je m'assure que vous n'aurés pas attendu jusqu'à present, à remplir un devoir qui vous doit etre très agréable. Je ne l'ay point vû depuis vous, et je n'ay pas approché de votre quartier depuis votre depart. J'ay cependant vû votre amie. Elle a daigné passer chés moy; mais c'est sans doute aux instantes prieres de M. C... que je dois cette bonté tardive. J'en suis touchée pourtant comme je le dois. J'ay vû Mad. votre mere en lieu public, et c'est elle qui m'a engagée à vous écrire. Me de L... [1] ne se tait ni ne se lasse, elle m'a broüillée avec Me du T... et

1. Lambert ?

Me de F. M...[1]. Je ne sçais si le mal est sans remede; mais il est humiliant pour moy d'en chercher. J'ay presque perdu aussi M. de F...[2]. J'ay lieu de le craindre au moins, puisque je ne le vois plus. Il n'est pas question de pouvoir approcher du Philosophe[3]. L. d'Am...[4] n'est point revenû. Je fuis les nouvelles connoissances, et vous voyés bien qu'en restant chés moy, j'y suis dans une solitude horrible, parce que je ne suis pas contente. Le mauvais succés d'A...[5] semble ajouter à mes disgraces, bien que je sois fort éloignée de m'y interesser comme on le croit, ou comme je l'aurois pû; mais il suffit qu'on m'en soupçonne pour m'affliger. Je vois partout des yeux ennemis qui s'applaudissent et je ne trouve aucune consolation à laquelle j'ose me livrer. Quel supplice de se défier toujours, quand on est née avec autant de bonne foy que de penchant à la confiance! Je seray encore malheureuse et trompée. Je ne me corrigeray point de desirer des amis, et je n'ay, ni assés de discernement pour les bien connoître, ni assés de bonheur pour les rencontrer par hazard. Que faire cependant au monde sans aimer, quand l'ambition, le jeu, ou les autres passions ne remplissent point l'âme? Quand on n'a même aucuns devoirs qui puissent servir d'obstacle ou de dissipations au penchant naturel de

1. Fontaine-Martel?
2. Fontenelle ou Foncemagne?
3. Du Marsais.
4. L'abbé d'Amfreville?
5. Aubert?

plaire, et comment s'y abandonner quand on a éprouvé des perfidies de toutes les espèces? Quand ce penchant ne nous entraîne point malgré nous, quand la raison nous éclaire encore, et quand on n'a pour soy que des sentimens si rares qu'on ne les croit point où ils sont. Ma folie est de penser que je serois plus heureuse si j'étois extremement déraisonnable. On me croiroit plus vraye; ma conduite n'auroit pas besoin d'etre justifiée; et pourvû que ma triste delicatesse, et mon inutile sensibilité fussent changées en beaucoup de force et de dispositions convenables à mon état, peut-être qu'un pareil sort seroit de beaucoup préferable au mien; mais on ne change ni de temperament ni d'humeur à son gré. Vous qui possedés des avantages très desirables du côté du cœur et de l'esprit et dont la fortune est ou sera assés considerable pour remplir une ambition proportionnée à ce que vous etes, joüissés bien de la vie, goutés tous les plaisirs que vous y pouvés prendre. Profités du present, en vous assurant un avenir agréable et tranquile, et si l'amitié que je souhaite que vous me conserviés, peut subsister sans détruire ni déranger la conduite que vous devés avoir et que je vous exhorte de suivre, assurés vous de toute ma reconnoissance et que personne au monde ne sentira jamais mieux tout ce que vous merités. Adieu.

VI

Au même.

A Paris, ce 9 fevrier 1720.

Je me reproche bien vivement de ne vous avoir encore écrit qu'une fois depuis votre depart, mon bon ami; ce n'est en vérité ni par oubli, ni par défaut d'attachement. Je sens mieux que jamais tout ce que vous merités, et combien vous me manqués. Je n'ay pas cessé de songer à vous malgré les occupations excessives où j'ay été forcée de me livrer. Je n'ay pas eû douze heures de santé depuis que je ne vous ay vû et l'on est même obligé de retarder *Ar*[1]... par cette raison. L'*Inconnu*[2] fut joüé hier chés le Roy qui y dansa avec une grace infinie. Le Petit La...[3] n'eut pas l'honneur de paroître au buffet parce que Mlle sa sœur a la rougeole, quelqu'un m'a même assuré que c'étoit la petite verole. M. le D. de S... a été très mal d'une humeur de goutte dans la teste, il a été saigné deux fois, et se porte beaucoup mieux depuis.

1. *Artémire*, tragédie de Voltaire, représentée pour la première fois le 15 février 1720.

2. Comédie en 5 a. v. de Th. Corneille représentée pour la première fois en 1675. Reprise en 1703, avec de nouveaux divertissements, elle fut donnée au Louvre les 7, 10, 17, 21 et 24 février 1720. Mlle Le Couvreur y jouait.

3. Law.

Mad. de C... a la fievre, et Mlle de V...[1] tomba l'autre jour evanoûïe et perdit, dit-on, connoissance pendant plus de deux heures dans le moment que l'on luy eut annoncé que ses fiançailles étoient arrestées à lundi, ses noces au lendemain et son départ au jeudi d'ensuite. Elle étoit cependant hier très parée et très belle. J'ay vû M. C... et nous avons commencé ce que je vous ay promis; mais ma santé retardera la fin de cette affaire. J'y feray cependant de mon mieux. J'ay vû M. votre frère[2] hier; mais je ne pûs luy parler à mon aise, parce que M. de M... et M. de V... étoient aussi chés moy. Mad. votre mere me fit faire des complimens de chés Mad. de C... où j'avois envoyé. Mon ennemie ne s'ennuye point de me tourmenter. Il me revient tous les jours de nouveaux discours et de nouvelles marques de sa haine. Votre absence, loin de la rallentir, luy donne de nouvelles forces et des occasions frequentes de renouveller et d'embellir la belle histoire de votre depart. Aux uns, elle fait de longues circonstances; à d'autres, elle sçait l'abreger; mais on assure qu'outre une infinité de personnes que je ne connois pas toutes, elle a seduit L'...[3] et votre ami M. de R...[4]. Le bruit en est parvenu à M. de G... mais avec des aug-

1. Mlle de Valois (Charlotte-Aglaé d'Orléans), fille du Régent, née le 22 octobre 1700 et mariée le 12 février 1720 à François-Marie d'Este, prince de Modène.

2. Pont de Veyle, frère aîné de d'Argental.

3. L'abbé ?

4. Rochemore ?

mentations de noirceurs qui vous surprendroient encore, malgré ce que vous avés vû. Je m'en afflige plus que je ne devrois; mais ce n'est que parce que j'ay pour vous une amitié infinie, que tout ce qui tente à la détruire ne peut que m'épouvanter. J'étois même bien plus triste avant d'avoir vû M. de P...[1]. On m'avoit assurée que je ne vous reverrois de longtemps, et que je ne sçavois pas tout le chemin que l'on vous feroit faire. Le ressouvenir des projets que l'on faisoit pour vous assurer un état, l'ennuy de ne vous point voir, et le regret d'être la cause, quoiqu'innocente, de votre eloignement et du retardement de l'arrangement de votre fortune, tout cela, dis-je, m'avoit jettée dans une melancholie horrible; mais le cher frere me rassura en me protestant que l'on vous attendoit au commencement d'avril, et que l'on n'étoit pas moins occupé de la charge que l'on vous destine. Ecrivés moy souvent, et que les beautés d'Angleterre ne détruisent point, s'il est possible, l'amitié dont vous me flattés, que je desire, et que je merite en verité de conserver. Adieu, mon cher bon ami, j'ay grande envie d'aprendre que vous etes arrivé à bon port et que vous songés encore à moy; mais j'ay encore plus d'impatience de vous revoir. Je n'ay point vû le Philosophe et je n'ay pas voulu souper avec Pau... chés Mad. de F... M...[2] où l'on m'avoit

1. Pont-Veyle.
2. Fontaine-Martel.

priée. J'ay vû le Ch^{er} en passant, mais je ne vois plus ce grand homme qui vous tint si bonne compagnie le soir que vous veniés me dire adieu. J'en suis enfin venuë à luy faire fermer ma porte, très poliment; mais tous les jours. Son oncle ne nous boude plus. Adieu, soyés bien sage, portés vous bien, et m'instruisés un peu de tout ce que vous avés vû, de ce que vous faites, et comment vous vous trouvés de votre Mentor.

Mandés moy si vous avés vû le petit C..., dites luy beaucoup de choses pour moy.

VII

Au même.

Vous vous plaignés de ce que je ne vous mande point de nouvelles. Je crains, ou de ne vous apprendre que ce que vous sçavés déjà, ou de vous instruire plus mal qu'un autre; mais puisque vous le voulés je m'expose à l'un ou l'autre de ces inconveniens et peut-être à tous les deux.

Il est vray que Baron rentre à la Comédie[1], et qu'il doit joüer le premier mercredi d'après la Quasimodo, au Palais Royal, *Cinna*. Il joüera ensuite Horace, Néron, Mitridate et le

1. Après une retraite de trente ans.

Misantrope[1]. On vous aura mandé sans doute que Mad. de M...[2] est partie et qu'avant d'arriver à Reggio, on pourra luy apprendre la mort de Mad. La D... la jeune[3], dont elle se seroit peut être plus aisement consolée si elle fut arrivée un an ou six mois plustôt. Mlle de la R...[4] est nommée legataire universelle de Mad. La D... au grand regret, dit-on, de Mad. La P. de C.[5] la mere qui pretend faire casser le testament. M. le D... alla hier rendre sa premiere visite au Roy en grand habit de ceremonie et de deüil. M. le D. D.[6] vit hier M. le Duc d'O...[7] pour la premiere fois à Saint-Cloud. Il en fut, à ce que l'on assure, très bien reçu. On dit de plus qu'il ne veut jamais voir Mad. la D. du M.[8] Mlle de B... vient d'épouser M. de M... et M. de L... Mlle de B... Le P. de B...[9] n'est pas dans un meilleur etat que celuy où vous l'avés vû. T... est parti pour Londres avec M. de C... R... et l'on pretend que Mlle de L... y doit être arrivée avec des danseurs de corde. Milord S...[10] est sur son départ, et sera peu

1. Ces deux derniers rôles et celui de Nicomède étaient les triomphes de Baron.
2. Mme la princesse de Modène.
3. Mme la duchesse la jeune, décédée le 21 mars 1720.
4. Mlle de la Roche-sur-Yon, sœur de la défunte.
5. La princesse de Conti.
6. M. le duc du Maine.
7. M. le duc d'Orléans.
8. La duchesse du Maine.
9. Le prince de Bouillon?
10. Lord Stairs, ambassadeur d'Angleterre, qui attendait de jour en jour ses lettres de rappel. (Dangeau, XVIII, 249.)

regretté, même de la petite Comtesse[1] qui avoit tant d'envie de vous connoître. Les souscriptions ont été changées en Occident, et l'Occident en Compagnie des Indes. Le tout fixé à neuf mille livres chaque action. Il m'en reste deux de cette espece que l'on me conseille de garder. On exécuta hier M. le Comte d'Horn qui avoit assassiné et volé un homme dans la ruë Quincampoix. Cette expedition a été aussi prompte qu'essentielle à resoudre. Tous ses parens ont été vainement solliciter le Regent qui étoit luy même son cousin par Madame, dont ce criminel étoit petit neveu. Tous les Lorrains, les Montmorencys, les Boüillons, Bournonville, d'Isanguiens et sans compter tous les Princes d'Allemagne, appartenoient à ce malheureux, et s'en faisoient honneur. Il avoit douze mille livres de rentes de patrimoine, et un frère qui avec cent mille écus de rentes, le sollicitoit à vivre chés luy. Il étoit à Paris depuis deux mois, et ce crime n'est pas le seul qu'on luy reproche, et dont il ait été convaincu. Il n'avoit que vingt-deux ans. Il a été roûé tout vif en place de Grève, le mardi saint, avec un de ses camarades, capitaine et chevalier de Saint-Louis, nommé

1. S'agit-il ici d'une Mme Raymond, dont lord Stairs était extrêmement épris, et qui avait été la maitresse de l'Électeur de Bavière? — « Elle a aujourd'hui, — écrit, le 14 avril 1720, Madame à la princesse de Galles, — un autre amant qui donne beaucoup de souci à Milord : c'est le comte Maurice de Saxe, qui n'est pas beau, mais qui est jeune, séduisant et de bonne mine. » (Traduction G. Brunet, t. II, p. 230.)

V... de M.[1]. La ruë Quincampoix a été abolie par ce meurtre. Il y a des deffenses très expresses de s'y assembler, et des gardes à pied et à cheval qui l'ont toujours gardée depuis ce jour. Une infinité d'autres meurtres, vols, etc., tant vrais que faux, font le sujet de toutes les conversations de Paris. Toutes les espèces vont être deffenduës, excepté de petits Loüis d'argent que l'on va fabriquer et qui vaudront trois livres. L'affaire de M. votre frere pour sa charge est terminée, il n'en a que la survivance, et je ne suis pas trop contente de son marché; mais il est satisfait de n'être pas ce qu'il faudra que vous soyés pour luy. Cette disposition doit, ce me semble, hâter votre retour. Je crois que, quand je le voudrois, je ne pourrois vous envoyer ce que vous me demandés. L'homme qui après moy en est le maître, me paroit long, il doit encore y travailler le lendemain des fêtes; mais il ne peut rien faire pour vous qu'il n'ait fini pour moy, ce que je ne crois pas qui se puisse avant votre retour, et ce qui me paroitroit bien inutile après. J'ay ouï dire même que la sœur d'un homme que vous estimés beaucoup, ne laissoit plus en vous de place pour rien desirer. Quelque impression qu'elle y puisse faire, je me flatte cependant que vous me conserverés un peu d'amitié et que la mienne ne trouvera jamais en vous un ingrat. J'ay prié M. C... de m'amener M. de R...[2] et je le recevray comme

1. Laurent de Milly ou de Mille, capitaine réformé dans le régiment de Brehenne-Allemand.

2. Rochemore ?

un homme qui vous est cher et qui m'estime à votre considération. Adieu, mon bon ami. Ayés soin de votre santé et songés quelques fois à moy.

A Paris, ce mercredi saint 1720[1].

VIII

Au même.

Hé bien, mon cher ami, mon exil a-t-il duré assés longtems ? Croyés vous que je puisse encore me passer de vous voir, et ne me sçaurés vous point de gré de ma patience, ou plutôt de la contrainte horrible que je me suis faite pour ne vous pas solliciter de revenir ? Il n'y a pas eu un seul jour que je n'en aye été tentée cent fois, et que je n'aye voulu vous écrire. On m'en a empechée de toutes parts, on m'a menacée de vous perdre tout à fait si je faisois sur cela la moindre démarche. On m'a dit que vous reviendriés de vous même quand il en seroit tems ; mais ce tems ne reviendra jamais, si j'en crois les apparences de votre coté. Voilà donc cette amitié que vous m'aviés promise, et voila donc le cas que vous faites de la mienne. N'en est-il donc point sur la terre ? Je vois tous les jours de nouveaux sujets d'en douter, et je suis bien

1. Mercredi 27 mars 1720.

malheureuse de la sentir, quand je ne sçaurois l'inspirer. Vous scavés combien vous m'etes necessaire, et combien votre commerce me plaît. Vous sçavés que vous me pouvés tenir lieu de famille, de conseil, d'ami veritable, et par consequent du plus grand bien qui soit au monde. Vous sçavés que je n'ay de ma vie eû autant de confiance et que mon amitié pour vous est des plus tendres, et ne peut finir qu'avec ma vie. Je conviens de mes torts, mais j'en suis bien punie, et vous ne devés pas oublier ce qui vous doit ramener à moy. Je vous peins exactement les sentimens de mon âme, et je n'ay ni le désir ni le dessein de vous revoir malheureux; mais je ne puis consentir à vous perdre. Cette idée ne peut subsister dans ma teste, et je me reproche mille fois la complaisance que j'ay eûë pour les volontés de vos amis. Peut-être m'avés vous soupçonnée d'insensibilité ou d'oubli, et j'aime mieux mille fois les noms que leur colere, sous prétexte d'amitié pour vous, me peut donner que le moindre petit soupçon que mon silence peut produire. Examinés vous donc, mon cher ami, et tachés de vous déterminer à me voir. Je ne vous demande, ni d'irriter votre famille, ni de trop connoître ceux qui s'opposent à ce que je veux; mais il est des moyens de les ramener et je me charge d'y réüssir quand vous le voudrés. Vous pouvés d'abord me voir chés moy, sans qu'on le sçache. Je vous donneray à souper quand il vous plaira, et nous conviendrons des moyens de les faire agir eux-mêmes pour cette entrevûë, que, ni

vous ni personne au monde, ne sçauroit me refuser sans injustice. Ne dites point que je vous aye écrit, et ne consultés que votre cœur pour me répondre. Adieu, mon cher bon ami, c'est bien à regret que je vous quite. Je vous écrirois encore bien longtems si je m'en croyois; mais je crois qu'en voila assés pour vous faire juger de mes sentimens pour vous, et pour vous déterminer à me revoir incessamment, s'il vous reste encore quelque sensibilité, et si vous voulés que je croye que l'amitié existe, et que ce n'est point une chimere.

Ce jeudi matin.

IX[1]

A Madame de Ferriol[2].

Paris, 22 mars 1721.

MADAME,

Je ne puis aprendre, sans m'affliger vivement, l'inquiettude où vous estes et les projets que cette inquiettude vous fait faire. Je pourois ajouter, que je n'ay pas moins de douleur de sçavoir que vous blâmés ma conduite; mais je vous écris moins pour la justifier que pour

1. E. Crépet, *Trésor épistolaire de la France*, t. II, p. 505.
2. Mère de M. d'Argental.

vous protester qu'à l'avenir, sur ce qui vous intéresse, elle sera telle que vous voudrés me la prescrire. J'avois demandé mardi la permission de vous voir, dans le dessein de vous parler avec confiance, et de vous demander vos ordres. Votre accueil détruisit mon zèle et je ne me trouvai plus que de la timidité et de la tristesse. Il est cependant nécessaire que vous sachiés au vray mes sentimens, et, s'il m'est permis de dire quelque chose de plus, que vous ne dédaigniés pas d'écouter mes très humbles remonstrances, si vous ne voulés pas perdre monsieur votre fils. C'est le plus respectueux enfant et le plus honnette homme, que j'aye jamais veu de ma vie.

Vous l'admireriés s'il ne vous apartenoit pas. Encore une fois, Madame, daignés vous joindre à moi pour détruire une foiblesse qui vous irrite, et dont je ne suis pas complice, quoy que vous disiés. Ne luy témoignés ni mépris, ni aigreur; j'aime mieux me charger de toute sa haine, malgré l'amitié tendre et la vénération que j'ay pour luy, que de l'exposer à la moindre tentation de vous manquer. Vous estes trop intéressée à sa guérison pour n'y pas travailler avec attention, mais vous l'estes trop pour y réussir toute seule et sur tout en combattant son goût par authorité, ou en me peignant sous des couleurs désavantageuses, fussent-elles véritables. Il faut bien que cette passion soit extraordinaire, puis qu'elle subiste depuis sy longtemps sans nulle espérance, au milieu des dégoûts, malgré les voyages que vous lui avés fait faire, et huit

mois de séjour à Paris sans me voir, au moins chés moy, et sans qu'il sût sy je l'y recevrois de ma vie. Je l'ai cru guéri, et c'est ce qui m'a fait consentir à le voir dans ma dernière maladie[1]. Il est aisé de croire que son comerce me plairoit infiniment sans cette malheureuse passion, qui m'étonne autant qu'elle me flatte, mais dont je ne veux pas abuser. Vous craignés qu'en me voyant, il ne se dérange de ses devoirs, et vous poussés cette crainte jusques à prendre des résolutions violentes contre luy. En vérité, Madame, il n'est pas juste qu'il soit malheureux de tant de fasçons. N'ajoutés rien à mes injustices; cherchés plûtost à l'en dédomager; faites tomber sur moy tout son ressentiment, mais que vos bontés lui servent de ressource[2].

Je lui écrirés ce qu'il vous plaira; je ne le veray de ma vie, sy vous voulés; j'irés même à la campagne, si vous le jugés nécessaire; mais ne le menacés plus de l'envoyer au bout du monde[3]. Il peut estre utile à sa patrie; il fera les délices de ses amis; il vous comblera de satisfaction et de gloire; vous n'avés qu'à guider ses talens et laisser agir ses vertus. Oubliés, pendant un temps[4], que vous estes sa mere, sy cette qualité s'oppose aux bontés que je vous demande à genoux pour luy. Enfin, Madame, vous me verrés plûtost me

1. Probablement à la fin du mois précédent. Adrienne avait déjà fait une maladie en juin-juillet 1720.

2. Var. : de dédommagement.

3. On parlait d'envoyer d'Argental à Saint-Domingue.

4. Var. : pour un instant.

retirer du monde, ou l'aimer d'amour, que de souffrir qu'il soit à l'avenir tourmenté pour moy et par moy[1].

Pardonnés un sentiment que vous pouvés détruire, mais que je n'ai pu retenir. Ajoutés ce que je vous demande à toutes les bontés que vous m'avés prodiguées, et permettés-moi de penser que mon sincère attachement et ma vive reconnoissance vous forceront à me conserver cette bienveillance qui m'est si précieuse, et laissés-moi m'applaudir toute ma vie d'être avec un très profond respect, Madame, votre très humble et très obéissante servante.

LE COUVREUR.

P. S. — Mandés-moy ce que vous voulés que je fasse, et sy vous voulés me parler sans qu'il le sache, je me rendrés où il vous plaira, Madame ; je n'épargneray ny mes soins, ni mes vœux, pour que vous soyés contente de votre fils et de moy[2].

---

1. Sainte-Beuve arrête ici sa citation de cette lettre. (*Causeries du lundi*, t. Ier, p. 207.)

2. Cette lettre, de quatre pages in-4°, retrouvée par d'Argental en 1784 dans un meuble de sa mère, a été publiée en 1806 dans les *Lettres inédites de Mme du Châtelet à d'Argental*, par M. Hochet, secrétaire général du Conseil d'État de 1816 à 1840, et qui avait connu Suard en 1796.

Elle figure, sous le n° 138, dans le catalogue d'une vente faite par Charavay les 15-16 février 1864. Voir aussi les *Causeries de Sainte-Beuve*, t. I, p. 207-208, les *Stromates* de Jamet, ms. Bibl. nat. (I, 59), et l'*Intermédiaire* du 10 juin 1866. — Elle fait aujourd'hui partie de la belle collection Alf. Morrison.

X

A Monsieur (d'Argental).

Uous nestes en uerité pas sage dans les querelles que uous me cherchés, uous uous plaignés pour me preuenir, car sy je uoulois je pourois etre fort en colère du tour que uous me joüates hier mais je ne suis cepandant pas assés hardie pour uous metre le marché à la main. Ce seroit me uanger sur moy meme que de me priuer du plaisir de uous uoir. Je uous uerés donc malgré uos injustices et je uous aimerés malgré les défauts que l'on uous a dit que je uous trouue. Eh depuis quand prestés uous l'oreille a la tracaserie. Je uous l'ay déja dit, et cela est très uéritable, uous aués bien plus d'esprit que uotre Thémire[1], mais elle a bien plus de raison. Adieu. Je conte uous uoir demain, sy uous n'avés ny g(rand) m(aître), ny a(bbé) qui uous en empêche, et sy je n'ay point d'humeurs noires à cacher, car je uous auoue qu'en cet estat je ne ueux point paroître; je crains trop de me faire haïr[2].

---

1. Probablement *Artémire*, rôle que Mlle Le Couvreur avait créé en 1720 dans la tragédie de Voltaire qui porte ce titre. Thémire est un personnage de *Roland*.

2. *Au comte Ch. Aug. d'Argental*, 1 page et demie in-4°. Collections Monmerqué et comte de H... de M..., 1864, et n° 1341 du catal. Bovet, 1885.)

XI

Billet (fragment) à Monsieur d'Argental[1].

Enfin, vous voulez que l'on vous écrive contre toutes sortes de raisons. Se peut-il qu'avec tant d'esprit vous soyez si peu maître de vous? Que vous reviendra-t-il, que le plaisir de m'exposer à des tracasseries désagréables, pour ne pas dire pis? Je suis honteuse de vous quereller, quand vous me faites tant de pitié, mais vous m'y contraignez...

Adieu, malheureux enfant, vous me mettez au désespoir.

XII

Billet (non signé) *à l'Assemblée.*

(Lundy, 29 décembre 1721.)

Je suplie la Compagnie de ne point conter sur moy pour jeudi dans *Britannicus* sy Mlle Aubert[2] y joüe Agripinne. Sy lon peut

1. Crépet, t. II, page 506, en note.
2. Mlle Aubert avait débuté le 31 décembre 1717, sept mois après Adrienne; elle venait d'être reçue sociétaire le 27 mai 1721. Elle prit sa retraite le 19 mai 1722. On ignore la date de sa mort.

engager mademoiselle Dangeville [1] a auoir la bonté de jouer Junie, on me fera grand plaisir. Mais rien ne me poura determiner a changer la resolution que jaÿ prise de ne point jouer auec Mlle Aubert [2]

XIII

Lettre à Mlle de La Chaise.

Je ne vous sçais point mauvais gré d'avoir été quinze jours sans me donner aucune marque de l'amitié dont vous me flattés. Si votre silence est pardonnable, le mien vous doit parler en ma faveur. Je ne conçois cependant pas quels chagrins vous avés pû avoir à

1. Marie-Hortense Racot de Grandval appartenait à la Comédie depuis 1700 ; retirée en 1739, † 4 juillet 1769, à quatre-vingt-quinze ans.

2. On ne joua point *Britannicus* le jeudi suivant 1er janvier 1722, mais le lendemain vendredi 2, avec le *Colin-Maillard*, et Mlles Le Couvreur et Aubert figurent toutes deux sur le registre, en compagnie de Mlles Gautier, Dufresne (Quinault) et Jouvenot, à côté de Baron.

L'affaire s'était donc arrangée ? Voici le procès-verbal de l'assemblée du 29, à laquelle assistait Mlle Aubert, Adrienne absente : « Ce jourd'huy, 29e décembre 1721, après la Comédie, la troupe s'est assemblée au sujet d'un billet que Mlle Le Couvreur a écrit par lequel elle déclare que rien ne pourra la déterminer à jouer à l'avenir la comédie avec Mlle Aubert.

« Sur quoy la troupe, continuant le respect qu'elle a pour les ordres qui ont reçu laditte damoiselle Aubert, a résolu de communiquer ledit billet avec copie de la présente d libération à Mgr le premier gentilhomme de la Chambre,

mon occasion. Sans en approfondir la cause, il me suffit de n'avoir rien à me reprocher, et je crois, après tout, que le mal n'est pas si grand que vous le faites. Je compte absolument sur vous pour demain. Bien que ce soit une partie quarrée, votre délicatesse n'en doit point être allarmée; apprestés vous seulement au triomphe, vous aurés un bel esprit et un Philosophe[1] à combattre, et une amie à soutenir. Au surplus

> Pour ne vous point flatter,
> Je vous donne à combattre un homme à redouter[2].

C'est Mr de Fontenelle, pour lequel je vous avoûë qu'il m'a pris un goût très vif. Je voudrois luy plaire, et c'est par vous que je prétends y réüssir. Le Philosophe vous paroîtra peut être triste; mais on dit qu'il sçait raisonner, et s'il vous ennuye par hasard, un de vos regards suffira pour le confondre, car j'ay ouï dire que sa philosophie ne l'empêchoit pas d'être sensible, ni sa sensibilité d'être respectueux. Ainsi vous n'avés rien à craindre. Je ne pourray vous voir d'aujourd'huy, dont je suis très fachée. Je suis obligée de

pour qu'il ait la bonté de régler une pareille disputte, parce que si de pareilles contestations avaient lieu, cela mettrait la troupe hors d'état de jouer la comédie. »

Signé : DU CHEMIN. — DU BOCCAGE. — LAVOY. — DANGEVILLE. — DE LA THORILLIÈRE. — QUINAULT DEFRESNE. — QUINAULT. — POISSON.

1. Probablement Du Marsais.
2. *Le Cid*, a. Ier, sc. V.

joüer un rolle pour Mlle Gautier[1] avec qui je me serois fait une affaire si je l'avois refusée pour la deuxieme fois, et je suis engagée à souper avec une amie à qui je ne puis donner aucun chagrin, parce qu'elle n'est presque occupée que de moy. Adieu, soyés demain aussi aimable que je suis persuadée que vous pouvés l'être et venés de bonne heure. Ne dites rien de cette partie qu'elle ne soit faite. Je vous en diray le pourquoy.

XIV

A Monsieur d'A...

A Fontainebleau, ce... (août 1724.)

Je suis assés bien logée, aux chauve-souris près. Il y en avoit hier une demi-douzaine dans ma chambre qui ne vouloient point s'en aller, et il fallut absolument se résoudre à en garder deux toute la nuit, car nous ne sçavions plus que faire pour les chasser. On m'a dit aujourd'huy qu'il falloit mettre la lumière au milieu de la chambre et avec des épées les enfiler, car il y en a tous les soirs pendant l'été. Voilà donc quelle sera mon occupation tous les soirs. Ce combat me paroît assés triste, je ne sçais même où prendre des épées,

1. Comédienne, qui était folle de son camarade Quinault. Retirée en 1723; religieuse à Lyon en 1725.

car, encore une fois, je suis icy plus etrangere que je ne la serois en Portugal, et plus triste que je ne sçaurois vous l'exprimer. Je n'ay nulle nouvelle de l'abbé, il est enyvré de Pontoise, à ce qu'on m'a dit, et du redoublement d'amitié de M. de B...[1]. Si vous luy écrivés, faites luy des reproches de ma part. Je voudrois bien avoir de la tapisserie pour travailler. Voilà où j'en suis. Je vous ay envoyé le billet de Mad. de la F... par M. de la S... P... Vous pourrés le recevoir mardi ou mercredi. Je ne puis que vous dire sur cet argent. Consultés le Docteur. En tout cas, j'en seray quite pour essuyer les diminutions, s'il y en a; mais il me semble que l'on n'en parle plus. Si vous partiés, et que vous ne voulussiés pas le garder, envoyés le moy par G... qui doit partir le 6 de septembre. Adieu, mon cher ami, ma lettre est bien longue et bien sotte; mais je m'ennuye[2] et tout s'en ressent. Mes complimens à B... Il n'a pas voulu me venir dire adieu non plus, ni même m'envoyer du vinaigre qu'il m'avoit promis. Il n'est point du tout un joli t'homme. Ecrivés moy tous les jours si vous pouvés; mais cet heureux tems là n'est plus, et par malheur je ne suis pas en droit de m'en plaindre. Adieu, je ne puis vous quitter.

---

1. M. de Bouillon, qui avait une maison de campagne à Pontoise.

2. Voir une lettre de Mlle Quinault à Piron, datée « de nos *désagréables déserts* de Fontainebleau ».

XV

Au même.

A Fontainebleau, ce mercredi, 13 (septembre 1724).

Vous ne me parlés que d'une de mes lettres, et vous en devés avoir reçu trois sans celle cy. D'ailleurs vous avés dû voir dans toutes celles que j'ay écrites à nos amis, que je n'avois qu'un cri après vous, et qu'assurement j'avois grand besoin de consolation. Vous avés beau dire, vous avés avec moy un tort irréparable, et si je n'avois l'equité de me ressouvenir des miens, je ferois presentement un beau train; mais le malheur ne m'aigrit point contre mes amis, et j'ay été trop frappée de la crainte de vous avoir perdu, pour ne me pas livrer à la joye de vous retrouver. Si vous me trompés, c'est votre affaire; je prends vos protestations pour vrayes, et je veux vous reduire par ma credulité et ma reconnaissance, à l'obligation de les continuer. Vous reviendrés peut-être ensuite à agir de bonne foy; mais, mon cher ami, quel langage, et pour vous et pour moy! Quel supplice de douter de vous! Respectés la confiance, l'estime, la vénération, et tous les sentimens que j'ay pour vous, plus que pour personne au monde, et forcés cette paresse, car je veux bien me flatter que ce n'est que cela, faites vous un devoir de ne me point abandonner, et daignés soulager la tristesse

etonnante où je suis. L'ennuy que tout le monde respire icy et la solitude, ne sont pas les seuls sujets de chagrin que j'aye, sans entrer dans des détails impossibles à vous expliquer par mes lettres. Songés seulement que je suis malheureuse. Vous dites que tous mes amis ne sont point à Paris. Cela se peut; mais il n'y en a aucun icy[1], et ce n'est pas là ce qui m'afflige le plus. Ma situation est singulière autant qu'insupportable, et je puis vous assurer que j'ay grand besoin de consolation, et que je n'en puis recevoir de plus sensible que celle que vous voudrés bien me donner. Je suis très fachée que votre lait vous empêche de venir; mais je le serois davantage que vous n'en prissiés pas, puisqu'il est nécessaire à votre santé. J'espère que, peut-être avant le tems que vous me mandés pouvoir partir, on nous aura renvoyés à Paris. Au peu de cas que l'on fait de nous icy[2], cela devroit déjà être fait; mais nous sommes toujours dans l'incertitude et dans l'inaction, et moy dans la douleur. M. votre frere m'a dit qu'il s'en iroit bientôt parce qu'il s'ennuye. Le Docteur doit rester 15 jours : il crie beaucoup contre moy, et pretend que je ne vivray pas trois mois; mais j'ay éprouvé que l'on ne meurt pas de tristesse. D'ailleurs, il faut esperer que le tems changera mon

1. Maurice de Saxe était à Fontainebleau le surlendemain 15 septembre.

2. En 1724, le Roi séjourna à Fontainebleau du 23 août au 30 novembre; la Comédie, depuis le 26 août. Pour ces 98 jours, Adrienne toucha une indemnité de 980 livres.

état. Tout ce que je desirerois presentement, ce seroit d'etre auprès de vous. Tous vos conseils et votre vûë, me donneroient du courage, et surtout, je voudrois quitter ce pays cy. Pourquoy R... ne me parle-t-il point de vous dans sa lettre? Est-ce que vous seriés broüillés? Je lui avois écrit de vous engager à m'écrire, et dans les deux lettres que j'ay reçuës de luy, il ne dit pas un seul mot de vous.

L'abbé est toujours avec M. de B... et je crois, comme vous, que cela n'est pas sans mistere. Il a écrit au Docteur qu'il vouloit à l'avenir s'occuper de son salut, et à L... qu'il se divertit beaucoup où il est. Le Docteur parle souvent de notre projet de retraite, et compte sur l'abbé dans la suite; mais il nous donne encore trois ans, et je trouve que c'est beaucoup. Je n'ay nul employ pour l'argent de Mad. de la F... Je vous prie de le garder quand vous l'aurés reçû. Le Docteur m'a dit qu'il se chargeoit de le placer. Vous n'avés pas été faire la visite que vous aviés voulu me promettre que vous feriés; mais j'en ay des nouvelles, et même une lettre. Celuy qui me l'a envoyée, a déjà été trois fois la voir. Ce pauvre homme redouble ses soins et ses bontés, quand on veut que... je n'ose achever. Mais quoi qu'il arrive, je ne manqueray point à ce que je luy dois, tant que je vivray. Voila un des sujets qui me tourmentent; mais ce n'est pas tout, et tout cela est accompagné de circonstances si singulières, que vous ne les sçauriés deviner et peut-être que vous auriés de la peine

à les croire. Ne me dites rien sur la déraison de cette idée, je la sens dans toute son etenduë, et, encore une fois, je rempliray mon devoir à cet égard quoiqu'il en arrive, et, selon les apparences, il arrivera ce que vous verriés avec joye, si vous n'étiés pas changé, et aussi raisonnable que vous m'avés dû trouver injuste. Je vous demande en grace de bruler cette lettre, et de me mander si vous avés eû cette attention. Adieu, mon cher ami, on est bien étonnant et bien foible en ce monde. Je vous l'ay dit mille fois, il n'y a que l'amitié qui y doive attacher, et l'on ne la sçaurait trop respecter. Au nom de Dieu ayés en pour moy, et donnés moy souvent de vos nouvelles. Faites mes compliments à R... si vous n'etes pas broüillés. Je ne sçais pourquoy cette idée m'est venuë, car cela me surprendroit beaucoup, et me facheroit davantage. Encore une fois, brulés cette lettre et m'écrivés.

On vient de me dire que nous resterons icy[1].

XVI

Lettre de Mlle Le Couvreur à Mr le Chevalier de Beringhen.

A Bercy, le 9 aoust 1725.

A Bercy, sur la fin du jour,
Faisant des chateaux en Espagne,

1. La Comédie ne quitta, en effet, Fontainebleau que le 30 novembre.

Je pensois à votre campagne,
Et par consequent à l'amour :
Quand je crûs voir ce Dieu paroître,
Avec son flambeau dans les airs,
Qui sembloit ne plus reconnoître
Ces lieux qu'il a rendu déserts.
Il parcourt, plein d'impatience,
D'un bout à l'autre, le chateau ;
Il rit, en voyant le silence,
L'inaction et l'indolence,
Et dit : le spectacle est nouveau.
Eh quoy, les graces sont cachées,
Et les ris sont muets et sourds !
Aurait-on crû leurs troupes détachées,
Dans la saison des plus beaux jours ?
— Ne connois-tu pas ton ouvrage,
Perfide, luy dis-je à mon tour ?
Si tu voulois, sur ce rivage,
On verroit une belle image
De tout ce qui brille en ta cour.
On y verroit à l'assemblage
De ces vertus du premier âge
La volupté jointe en ce jour ;
Bachus, dont tu fais la disgrace,
Avec Comus y prendroit place,
Et chacun y seroit content.
— Il m'interrompit, pour me dire :
Je m'en vais sur le champ écrire
Au commandeur de Beringhen.

Que dirés vous de cette folie, Monsieur ? Voila ce que c'est que de faire des chateaux en Espagne, et de se laisser aller à ses visions. Celle-cy vous prouve au moins combien on est occupé de vous, et ce sont des verités auxquelles vous ne devés pas refuser grace, malgré leur expression. Je mourois d'envie de

vous écrire, et votre ami Guillaume[1] devoit m'en procurer l'occasion, c'est à dire, que nous devions vous écrire ensemble, mais il a pris des rats qui l'ont éloigné de moy. Je n'ay pas osé faire cette proposition à d'autres, et je vous écris de mon chef, sans l'avoir dit à personne. Je n'en aurois pas fait mistere, sans la fantaisie qui m'a prise de vous envoyer ces mauvais vers, auxquels vous devés plus d'indulgence que personne. Revenés donc, et ramenés nous la joye et les plaisirs. N'en prenés pas trop où vous êtes, cela seroit malhonnete à vous. Gardés moy le secret et m'accordés un peu de part dans votre amitié. Adieu vous dis, n'allés pas avoir mauvaise opinion de moy, parce que je vous écris des vers, c'est la première fois de ma vie qu'il m'est arrivé d'en faire, ou du moins de les montrer, et quoique vous ayiez traduit Virgile, et que vous soyés bien capable de m'en envoyer d'excellents, je vous en dispense absolument, et ne vous demande qu'un mot qui m'apprenne comment vous vous portés, quand vous reviendrés, et si les rats de votre ami ne me feront point de tort auprés de vous.

---

1. *M. le comte de Caylus, connû par son mérite et ses talents, et par son goût pour les sciences et les beaux-arts.* (*Note de* 1735.)

XVII

Billet à N...

Je n'ay point de nouvelles, ni d'un côté ni d'un autre; j'en attends des deux endroits qui m'occupent si tristement, avec une impatience qu'il vous est aisé de deviner.

Je suis fort en peine de votre santé. Qui est-ce qui vous voit? Pourquoy travaillés-vous? Que ne puis-je vous aller distraire et consoler! C'est dans ces occasions que l'amitié a beau jeu. On ne peut etre plus pénétrée que je la suis, ni avec plus de raison de celle de M. D... Il a redoublé de soins, de bontés, et en vérité, c'est pour moy un ami bien cher et bien respectable. Il vous doit aller voir aujourd'huy. Mandés moy comment vous êtes, et ne vous occupés que de votre santé ou de quelque chose qui vous amuse. J'ay assés d'envie de vous envoyer des ravauderies à faire copier; mandés moy si cela vous convient. Adieu, monsieur, j'attends du tems qu'il affoiblira nos peines, et qu'il fortifiera votre amitié pour moy.

Je vous feray part des nouvelles dès que j'en auray.

XVIII

Lettre à M...

Est-ce là comme vous traités vos amies, Monsieur? Je vous avoûë que ce n'est point ma maniere, et que quand après y avoir bien reflechi, j'ay adopté quelqu'un pour être au nombre de ceux que j'aime, je n'aime point qu'il me néglige ni à le négliger moy même. Il faut se voir dans la vie quand on s'estime, car elle est si courte, et surtout pour nous autres qui avons déjà vecû. Mandés moy donc ce que vous faites et quel jour vous voulés souper chés moy. J'y feray trouver qui il vous plaira de nommer, étant bien assurée que vous ne pouvés pas mal choisir.

Serieusement, je veux que vous veniés, et au plus tôt. Est-ce là le ton dont vous me parlâtes la dernière fois que je vous vis? Je souhaite qu'il vous persuade, et que vous me mettiés encore plus en droit de l'exercer à l'avenir. Voyés ce que c'est que d'avoir affaire à un honnête homme. Si j'en avois autant écrit à un petit maître, je frémirois de crainte et de honte; mais Dieu mercy, je suis tranquile avec vous. Adieu, venés donc, car je suis triste, et j'ay besoin que tous mes amis me consolent.

Ce lundi matin.

Je n'ay point de nouvelles, et ma santé est assés languissante. J'esperois que la votre seroit meilleure, et je suis tres fachée de ce

que vous m'en apprenés. Conservés vous mieux, je vous supplie. J'allois envoyer chés vous et on y auroit déjà été si je n'avois eû mes bonnes gens sauvages[1] qui sont chés moy depuis le matin. Deux de mes amis m'ont assuré qu'ils ont envoyé chés vous et qu'ils doivent y passer. Sitot que j'auray des nouvelles, je vous en feray part, en vous en demandant des votres. Conservés vous, je vous en supplie, et conservés moy votre amitié.

Ce mercredi.

XIX

Lettre à Mr ...

Il me paroit bien mal que vous n'ayés pas envoyé sçavoir de mes nouvelles, Monsieur. Le malheur que j'appris dernierement devant vous, n'est pas le seul qui me soit arrivé. Une autre avanture tragique arrivée à Charll...[2] m'a achevée d'accabler. J'ay été fort mal hier. Je suis encore au lit, et ne sortiray de longtems, tant le chagrin fait d'impression sur moy. J'ay fait partir un exprès pour le premier endroit, je ne sçais encore quel remède je pourray porter au second. Je vous exhorte

1. Probablement des personnes de la campagne, qui étaient venues la voir. Une note de 1735 dit : « Ses père et mère. »
2. Charleville.

à ne point laisser rallentir vos sentimens pour moy. Je sçauray concilier tout. Je veux que l'on vous aime, que vous le rendiés, et que vous ne cessiés jamais d'être mon ami. Je n'ay point accoutumé d'en perdre de votre espece.

XX

Lettre à Mr ...

Je vous soupçonnois réellement d'etre trop foible pour vous exposer à la necessité de me repondre, et c'est ce qui m'a empeché de vous écrire. Je suis tres foible aussi moy même, et à tout moment preste à m'evanouïr. La personne de Charleville[1] a mis le feu aux quatre coins de sa chambre après s'être refugié dans la cheminée qu'il avoit bouchée d'une couverture, et s'être grimpé sur une chaise pour n'être pas suffoqué de fumée, il avoit ouvert la fenêtre et fait son paquet pour se sauver au milieu du désordre. L'allarme a été grande parce que c'étoit la nuit. Les portes ont été consommées, le lit et tout ce qu'on avoit fait porter dans cette chambre; et celuy qui prétendoit s'échaper, a été retiré à moitié étouffé. Vous jugés bien de l'embaras de ceux qui s'en étoient chargés, et des murmures des

1. Son père, devenu fou, et enfermé à Charleville. (*Note de* 1735.)

autres. Il s'agit d'une transplantation; voilà le cruel, car il faut employer des gens dont le cœur et l'esprit ne sont pas tournés comme il faut, et c'est toujours remuër et renouveller le premier de tous mes maux. J'avoûë que je ne suis pas sans de vives inquiétudes sur le reste. J'ay reçu des nouvelles plus détaillées qui me font comprendre le peril plus grand que je ne l'avois pensé d'abord. Ce n'est point à la chasse, et ce que l'on m'en mande est singulier. Adieu, rétablissés vous, plaignés moy. Dès que nous pourrons, j'auray l'honneur de vous voir.

XXI

Lettre à Mr ...

La verité et la franchise sont de puissantes ressources, et je suis bien aise de vous pouvoir convaincre du cas que je fais de l'amitié. Je veux vous voir incessamment. Je vous feray avertir du jour, si vous me le permettés. En attendant plaignés moy quelques fois. J'ay devant les yeux deux terribles images. J'ay reçu des nouvelles plus détaillées. Cette blessure [1] est très dangereuse et ne vient point de la chasse. On a agité longtems si l'on couperoit la cuisse, et l'on craint encore un dépôt

1. De M. le comte de Saxe. (*Note de* 1735.)

et les suites. Le reste, je n'ose le confier au papier et ne sçais comment vous le faire deviner. Ressouvenés vous de quelqu'un[1] qui est enfermé. Songés qu'il a mis le feu aux quatre coins de sa chambre, aux allarmes de toute une ville, et l'esclandre et aux suites ; car ce quelqu'un n'est ni mort ni sauvé. Adieu, je sçais trop par experience que l'on ne meurt point de chagrin ; mais je sens combien la consolation m'est et me peut être nécessaire. Bonjour, Monsieur, je compte sur vous quoi que l'on puisse dire, et je vous supplie de croire que rien ne pourra jamais alterer mon estime, ma reconnoissance, et mon amitié pour vous.

XXII

Billet à Monsieur...

Ce jeudi, à six heures du matin.

Vous voulés bien que je vous remercie, Monsieur, et que je m'acquite. Je pars pour Versailles dans une heure, j'en reviendray ce soir. C'est avec un grand regret que je me détermine à ce voyage, ou plustot que je m'y laisse entrainer. Je suis extremement triste parce que j'ay des amis en grand danger. Je vous prie de ne m'engager dans aucune par-

1. Son père, qui étoit devenu fol. (*Note de* 1735.)

tie, que je n'aye eû l'honneur de vous voir, et si vous ne craignés point de vous ennuyer, vous pouvés me donner cette preuve d'amitié quand il vous plaira.

XXIII

Lettre à Monsieur...

Il n'est pas trop bien de laisser ses amis dans la tristesse; mais si vous la craignés, vous pouvés revenir, je suis rassurée. Deux personnes qui me sont chères, étoient en très grand péril. L'une [1] étoit à l'agonie, et l'autre couroit de furieux dangers par des accidens imprevûs [2]. On m'assure que je ne perdray ni l'une ni l'autre, et je suis bien plus tranquile. Quoique vous n'ayés point parû prendre part à ma peine, je suis bien aise de vous communiquer ma joye. D'ailleurs je me flatte que ce sont peut être vos affaires qui vous ont empeché de venir. Je vais aujourd'huy diner à la campagne, et dans quelques jours à Besons; mais je voudrois bien vous voir avant de partir, et si l'on vouloit nous donner à souper dans la rüe Traversine [3], cela me feroit beau-

1. M. d'Argental, qui avait la petite vérole, auprès de Montpellier.

2. Le comte de Saxe, alors dans le fort de son expédition de Courlande.

3. Mme la présidente Berthier demeuroit dans la rue Traversine. (*Note de* 1735.)

coup de plaisir. Adieu donc, tachés de me venir voir demain.

Ce lundi matin.

XXIV

Lettre à Monsieur...

J'ay reçu de très bonnes nouvelles, et selon les apparences nous en serons quites pour la peur. Je crois aussi, plus que jamais, que mes projets réüssiront. Avant de m'entendre, on me demande déjà pardon d'une priere très simple, très modeste, et faite au nom d'une personne qui en a fait sentir toute l'injustice depuis, parce qu'elle me connoît, et qu'elle a de l'esprit. Peut-être ne comprendrés-vous rien à ce que je vous écris; mais je vous en donneray la clef, la premiere fois que j'auray l'honneur de vous voir. Ce sera dès que vous le pourrés, et qu'il vous conviendra. J'ay toujours crû la vérité et la franchise, de puissantes ressources; je m'en suis bien trouvée toute ma vie. Je pense qu'il en faut mettre à tout : c'est un sûr moyen de faire respecter jusqu'à ses foiblesses. Bonjour, Monsieur, rétablissés-vous, car il faut bien sortir un peu de cette tristesse extrême qui m'occupe depuis quelques tems. J'attends des nouvelles de Charll...[1]. J'ay pris

1. Charleville.

les precautions que la prudence de mes amis a pu imaginer, et j'en attends les effets. On ne peut être plus pénetrée que je le suis des soins, et je puis même dire des bontés, de notre aimable ami M. d'A...[1]. Celuy qui vous visita hier avec luy, a fait aussi des merveilles; mais en vérité, l'autre est unique, et c'est un grand bien que l'amitié pour les âmes sensibles. Il faut laisser dire les prophanes, qui n'en médisent que parce qu'ils en sont incapables (car on en trouve). Il ne faut que la sentir, et puis croire, c'est comme la grace. Adieu encore une fois, dissipés vous. Si vous ne pouvés sortir bientôt, j'iray vous voir; au cas cependant que cela vous convienne. N'avons-nous pas des affaires à consulter?

XXV

Au comte de Belle-Isle[2].

(Fontainebleau) 12 octobre 1726.

Si j'avois su comment vous faire tenir une lettre, il y a huit jours que j'aurois eu l'honneur de vous écrire pour vous remercier très-

1. M. Ferriol d'Argental, conseiller au Parlement. (*Note de* 1735.)

2. Cette lettre et la suivante, pieusement conservées par la famille de Belle-Isle dans les Archives de la Guerre, ont été publiées par M. F. Ravaisson dans le tome XII des *Archives de la Bastille*, p. 139 à 141.

humblement de la bonté que vous avez eue de vous ressouvenir de moi en ce pays-ci et surtout pour vous engager à me conserver cette bienveillance et cette précieuse amitié que vous m'avez offertes. Si j'avois moins d'estime et de bonne opinion de vous, j'aurois moins de confiance, n'ayant pas assez l'honneur d'être connue de vous; mais enfin tout me porte à n'en point douter; puisque vous voulez bien le dire et le prouver par des services que j'ai peine à demander aux personnes que je connois le plus. Je n'omettrai rien de ce qui pourra vous convaincre de ma reconnoissance et surtout de ce qui pourra vous persuader que je ne suis pas indigne des bontés et, si je l'ose dire, de l'amitié la plus solide. Je me flatte que vous me ferez savoir quand vous irez chez M. le duc de (Bouillon) ou que vous me ferez l'honneur de me venir voir; je suis logée tout près de vous et je sentirai comme je le dois le prix des moments que vous voudrez bien me donner.

XXVI

Au comte de Belle-Isle [1].

26 novembre 1726.

J'avois grand'peur que vous ne m'eussiez oubliée; mais je fus rassurée hier par une bien

1. Charles-Louis-Auguste Fouquet, comte, puis duc de

aimable dame avec qui j'eus l'honneur de souper à l'hôtel de Pomponne[1]; elle me parla beaucoup de vos bontés pour moi et fortifia le désir que j'avois déjà de vous exhorter à persister dans les bonnes intentions où je vous ai vu; non pas de me rendre service, quoique je vous en croie plus capable que personne au monde, ce n'est point là du tout le but de mon empressement; il n'est point fondé non plus sur aucun motif qui doive nous embarrasser l'un ni l'autre; mais sur la singulière et vive considération que j'ai pour quelqu'un dont la constance est au-dessus des plus grands malheurs et dont les amis sont respectables et inébranlables; voilà ce qui me fait souhaiter ardemment, sinon votre amitié, du moins cette bienveillance dont vous m'avez déjà donné des témoignages plus flatteurs et plus touchants pour moi que toutes les pensions du monde, et voilà les sentiments que vous me trouverez toute ma vie si vous me faites l'honneur d'en vouloir juger. J'ai grande envie de faire ma cour à la dame avec qui vous étiez à *Iphigénie*[2]; mais j'attends une occasion favorable pour lui être présentée.

Belle-Isle, était le petit-fils de Fouquet. Né en 1684, il fut nommé maréchal de France en 1741, duc et pair en 1748, ministre de la guerre en 1757, et mourut le 26 janvier 1761. Il était membre de l'Académie française depuis 1756.

1. L'hôtel de Pomponne était situé place des Victoires.

2 On n'avait pas donné l'*Iphigénie* de Racine à Paris, depuis le 13 septembre précédent. S'agit-il ici de Fontainebleau?

XXVII

*A M***.*

De Paris, le 31 décembre 1726.

C'est une chose horrible que la dissipation forcée et triste où je suis; les voyages forcés de Versailles[1], les nouveautés qui tombent après avoir donné de la peine[2], la tristesse où nos amis m'ont jettée depuis quelque temps, jointe à cette insupportable fatigue, ne m'ont pas permis de vous écrire autant que je l'aurois voulu.

J'ai été très-longtemps sans recevoir des nouvelles, et puis j'ai reçu neuf paquets en deux jours. Le charme est cessé, et depuis j'en reçois deux fois la semaine régulièrement. Il est impossible, quand on voit tous les détails de cette affaire, de n'être pas dans la dernière des impatiences contre le père[3]; la conduite de l'un est aussi blâmable et inconcevable que celle

1. Les voyages de Versailles avaient recommencé le mardi 3 décembre. Mlle Le Couvreur y avait joué : le mardi 10, *Phèdre;* le mardi 17, *Tibère,* tragédie nouvelle ; et ce même jour, mardi 31, elle y jouait *Nicomède.*

2. Les dernières nouveautés étaient : *Richard Minutolo,* c. 1 a. p. de La Mothe (11 mai), 1 représentation ; la *Fausse Comtesse,* c. 1 a. p. d'Allainval (27 juillet), 5 représentations ; le *Pastor fido,* pastorale héroïque, 3 a. v. lib. de l'abbé Pellegrin (7 septembre), 9 représentations; la *Chasse du cerf,* c. 3 a. p. de Le Grand (14 octobre), 9 représentations, et *Tibère,* tragédie 5 a. v. du président Dupuis et de l'abbé Pellegrin (13 décembre), 3 représentations.

3. Frédéric-Auguste II, électeur de Saxe et roi de Pologne, père de Maurice de Saxe (1670-1733).

de l'autre est intéressante et digne, et habile au milieu de tous les revers. Mais que faire contre la force et la foiblesse honteuse d'un roy qui se laisse gouverner par le plus cruel ennemy de sa gloire, et par l'homme du monde le plus déchaîné contre ce fils dont il n'est pas digne? Assurément ils ont authorisé tout ce qui luy étoit contraire par haine, par envie, ou par intérêt, et découragé ceux qui vouloient contribuer à une si belle entreprise. Les anciens rivaux, qu'un seul mot pouvoit confondre, recommencent de plus belle, depuis la proscription prononcée par la diette et signée par le roy. Concevés-vous que l'on aie pu signer un acte qui mette cette tête à prix?

Un père, pour un projet si noble, qu'il a approuvé d'abord et qui luy seroit très-utile à l'avenir! L'ascendant du Fl.....[1] est insurmontable, ou plutôt il n'y a plus ny humanité, ni raison dans cette âme. Tout cela est avec des circonstances qu'il m'est impossible de vous écrire, mais qui vous feroient redoubler d'estime et d'attachement pour le proscrit, de même que d'impatience, pour ne rien dire de plus, contre celuy qui a tant de foiblesse; car il ne tenoit qu'à luy, de l'avœu même de ses plus grands ennemis.

Les sujets menacés tiennent encore bon; mais que feront-ils contre deux puissants royaumes et un aussi grand empire? Car les Prussiens sont unis aux Russes; tous deux dissimulent encore; mais il ne faut pas se flatter;

1. Flemming (comte de), premier ministre de Saxe.

je crois cette affaire très-manquée. L'Angleterre avoit promis un secours qu'elle ne veut plus donner, et prend pour prétexte que l'on ne veut pas manquer au roy père qui s'est déclaré si autentiquement oposé à la confirmation de cette élection[1]. On se barricade dans la capitale, et on ne veut pas abandonner des gens qui veulent perir pour défendre leurs droits et leur choix. Mais ils se feront tous écharper, s'ils persistent; ils seront attaqués de tous côtés, dès que les premiers auront commencé. Voilà la perspective où je suis dans un temps où l'on me témoigne plus d'affection et de confiance que jamais. Toute cette affaire ressemble parfaitement à un roman, et je meurs de crainte d'approcher de la catastrophe. En vérité, cela seroit affreux, et je ne puis vous dire à quel point j'en suis tourmentée. Toutes ces circonstances ne doivent pas vous déterminer à partir. Si le succès étoit plus aparent, s'il y avoit moins loin, et si ce n'étoit pas une aussi considérable démarche, il y a longtemps que je vous aurois exhorté de partir. Mais tout est trop en l'air pour pouvoir risquer une entreprise d'où dépend toute votre fortune; et celle de celuy pour qui vous la vouliés faire est trop déplorable par elle-même, pour s'engager à de telles reconnoissances. Il n'y en a déjà que trop qui l'ont suivi, pour lesquels je suis assurée qu'il est plus embarrassé que pour luy-même. Ses pensions sont saisies, et sa tête

1. L'élection avait eu lieu le 28 juin 1726. Mais la Russie refusa de reconnaître le nouveau duc, et son père lui-même le somma d'abdiquer.

à prix : il a pensé même être arrêté aux environs de cette diette où il se rendoit les nuits incognito[1].

Adieu, car je ne finirois pas. Je vous souhaite une heureuse année; aimés-moi toujours; faites des reproches à Saint-Papoul de ma part, et comptés sur mon amitié. D'Argental est sauvé, mais il est toujours à Montpellier.

Mon voisin vous embrasse très-tendrement et vous souhaite tout ce que vous mérités[2].

XXVIII

Lettre à Mr ...

A Paris ce... octobre 1727.

J'étois assés surprise de n'entendre plus parler de vous, et je l'ay été encore davantage lorsque j'ay appris que vous étiés parti pour un grand voyage sans me dire adieu, quoique vous soyés venu dans mon quartier. Est-il donc vray que vous ne reviendrés qu'après[3] la Saint-Martin? C'est ce que vos gens m'ont fait dire, pourquoy ne m'en dites vous rien dans votre lettre, et pourquoy avés vous balancé à me donner de vos nouvelles? Est-il question de faire des Epîtres à imprimer? Et si vous

1. A Grodno, sur le Niémen.
2. Cette lettre, découverte dans les papiers de Suard, a été publiée par M. Charles Nisard, *Mémoires et Correspondances historiques et littéraires inédits*, 1726 à 1816, p. 148.
3. Le 11 novembre.

vous laissiés aller à cette crainte mal fondée de tout point, que faudroit-il donc que je fisse moy? moy chetive; mais je veux vous instruire de mes principes. Quand il est question d'écrire à mes amis, je ne songe jamais qu'il faille de l'esprit pour leur répondre. Mon cœur suffit à tout, je l'écoute et puis j'agis, et je m'en suis toujours bien trouvée. On me prend telle que je suis, ou bien on me laisse là. Tout l'art que j'y sçais, c'est de ne point me jetter à la teste pour quelques sentimens que ce puisse être. Je cherche d'abord de la probité jusques dans mes plus foibles liaisons; quand les graces s'y joignent, je sçais les sentir, la Nature m'ayant donné un instinct admirable pour les démesler. L'usage du monde, le tems et un peu de raison, m'ont convaincuë qu'il faut beaucoup d'indulgence dans la vie; mais ceux qui en ont le moins de besoin, ne perdent rien avec moy. Je leur donne à la place tout autant d'estime et d'admiration qu'il me paroît qu'ils meritent, et quand ils m'honorent de quelques bontés, vous sentés bien ce que la reconnoissance peut ajouter à de tels sentimens, et assurement je ne fus jamais ingrate... Mais j'allois m'engager dans une belle dissertation sur moy même; pardon, je reviens à vous.

Vous etes donc dans une des plus belles terres de l'univers [1]? avec une Dame [2] que vous aimés et respectés beaucoup et qui le merite.

1. A *Rosny*, près Mantes, appartenante à M. de Senozan, intendant général du clergé de France. (*Note de* 1735.)

2. Mme de Senozan, née de Viriville. François Olivier de Senozan, chevalier de l'ordre du Roy, intendant général des

Vous croyés qu'elle a quelques bontés pour moy, je crois que c'est parce que vous le souhaités, et qu'il n'y a encore en elle que de legeres dispositions que vous avés seul ménagées, et que je ne dois sans doute qu'au bien que vous aurés daigné dire de moy ; mais prenés garde de n'en dire pas trop, vous deviendriés suspect, et cela feroit tort à votre cœur ou à votre jugement. L'amitié a ses enthousiasmes aussi bien que l'amour ; mais il faut les ménager, surtout aux yeux des personnes désinteressées. D'ailleurs, je suis d'un sexe et d'une profession où l'on ne soupçonne pas volontiers cet honnête sentiment, l'unique que je désire, dont je sois flattée, et dont j'ose me croire digne, par la façon dont je le sens ; j'ajoute même, par celle dont je l'ay inspiré plus d'une fois. Mais songés que vous etes au milieu de tout un monde qui ne me connoit point, et qui n'est pas obligé de deviner ; ainsi parlés peu de moy ; mais fortifiés vous dans les opinions où vous paroissés etre, et persuadés vous bien que l'estime des honnêtes gens, est le plus grand bien que je connoisse. Mon abbé[1] vous trouve beaucoup d'esprit, le magistrat[2] est charmé de vous connoître, la

affaires temporelles du clergé de France, conseiller du Roy, était, depuis le 10 décembre 1718, 28e seigneur et 7e marquis de Rosny, qu'il avait acquis de Maximilien VI, Henri de Béthune, duc de Sully. Né en 1678, il mourut en 1739.

De 1721 à 1731, il habitait à Paris sa maison de la rue Richelieu, paroisse Saint-Roch (petit hôtel de Louvois). — Voir *Rosny-sur-Seine, où est né Sully,* notice historique par l'abbé H. Thomas. Paris, Plon, 1889, in-8°, figures.

1. L'abbé d'Amfreville.

2. M. Dargental.

petite[1] dit qu'elle veut resouper avec vous, et moy je dis que je suis bien aise de vous avoir acquis pour ami, et qu'il ne tiendra pas à moy que je ne vous conserve, mais qu'il me faut encore un peu de tems pour que j'y compte réellement. L'ébulition diminuë beaucoup, grace à la racine de patience, et mon pauvre œil est toujours de même. Je l'ay de nouveau fait voir; ils disent que ce n'est rien et que cela passera. Je le crois; mais il reviendra d'autres infirmités, car nous ne vieillissons que pour en acquerir. Vous sentés vous assés de courage pour resister à tout ce que cette vieillesse annonce de triste et d'ennuyeux dans une vieille amie? Songés à quels devoirs vous serés obligé dans dix ans si je vis; mais je ne veux pas encore vous tant effrayer. Votre zèle, quoiqu' animé de cette premiere ferveur que donne la nouveauté, pourroit chanceler, et j'ay interest de le ménager. Il est bon cependant de se préparer. Adieu, Monsieur. Donnés moy de vos nouvelles, je vous prie.

XXIX

Lettre à M...

A Paris, ce 30 octobre 1727[2].

Je ne puis vous écrire que peu, et fort à la

1. Probablement sa sœur.
2. Le jeudi 30 octobre 1727, Mlle Le Couvreur jouait

hâte parce que je pars pour Besons où l'on m'a fait reprier d'aller. Je n'y pourray rester que trois jours parce que de tristes devoirs me rappellent icy[1]. Ne revenés vous donc pas bientôt, Monsieur? Il me semble que la campagne ne doit plus etre belle; mais on s'oublie aisement en bonne compagnie. Il n'y a rien de nouveau à Paris que les amours de Mlle de L'Isle[2] pour deux ou trois Roquets du fauxbourg, parmi lesquels on nomme M. le commissaire le Conte, et la nouvelle passion de M. de Charolois[3] pour Mad. Lefranc, fille de Mad. Texier. Elle est bien jolie; on ne sçait pas encore au juste ce qu'elle en pense; mais je doute fort qu'elle y reponde. Il ne faut pourtant jurer de rien. Adieu, Monsieur, à mon retour, si vous ne voulés pas revenir, il faudra bien vous écrire davantage.

XXX

Billet à Mr...

Ce mercredi 21 janvier (1730[4]).

Il est vray que vous demeurés trop loin,

Tiridate, qu'elle rejoua les lundi 3, vendredi 7, dimanche 9, samedi 22 et lundi 24 novembre.

1. Probablement le jour des Morts. Sa mère mourut à Charleville, le 6 novembre suivant, âgée de cinquante-huit ans.

2. La Delisle, danseuse de l'Opéra, maîtresse de M. le comte de Charolais. (Voir *Journal de Mathieu Marais*, 4 septembre 1723, et Lettre du même, 15 mai 1726.)

3. Charles de Bourbon-Condé, comte de Charolais.

4. Le 21 janvier 1730 était, non pas un mercredi, mais

ou que je ne suis pas assés près. Tous mes amis vinrent hier me demander à souper, et nous vous souhaitâmes tous. On reparla de la matelotte[1], et l'on désigna un jour que je vous diray ce soir si vous voulés venir dans notre quartier. Vous sçavés que Mad. la duchesse Du Maine y sera, et il semble que ce soit les derniers devoirs que vous puissiés tous rendre à la Marquise[2]. Tachés donc de n'y pas manquer. Adieu, j'aurois grand plaisir à vous voir plus souvent.

XXXI

Jeudi matin, 5 février 1728.

Il y a un siecle que je n'ay eû le plaisir de vous voir, Monsieur. M'avés vous oubliée ? Je ne sçaurois vous en soupçonner ; mais vous abusés des privileges du Carnaval. Il semble que ce tems ne soit pas destiné aux personnes

un samedi. La veille 20, on avait fait relâche, attendu qu'à 5 heures et demie il n'y avait que 14 francs de recette ! Le 21, on fit 937 liv. 10 s. avec les *Horaces* et la *Sérénade*. (Mlle Le Couvreur jouait.)

Cette lettre est donc du mercredi 21 janvier 1728 : ce soir-là, Mlle Le Couvreur jouait la *Surprise de l'amour*.

1. Il est encore question de la matelote dans la lettre du 15 décembre 1729.

2. Allusion à une pièce dans laquelle Mlle Le Couvreur avait créé le rôle de la marquise : la *Surprise de l'amour*, comédie de M. Marivaux, jouée au Théâtre François, le 31 décembre 1727 pour la première fois. (*Note de* 1735.)

que l'on aime le mieux, du moins je l'éprouve. Je suis, depuis que je ne vous ay vû, dans les horreurs de l'etude et des repetitions. C'est demain la première repetition des *Amans déguisés*[1]. N'y viendrés vous point? J'ay peur pour la piece et pour moy. J'ay aujourd'huy trois repetitions, deux dans la matinée et une après *Andromaque*[2] que je joûë, n'est-ce pas assés? Aussi resteray-je demain toute la matinée à paresser. Il y a long tems que je n'ay eû cette consolation, vous devriés bien me venir voir demain ou après, le matin. Faites le moy dire si vous pouvés, sinon cela ne vous doit pas empecher de venir. Bonjour, je vous écris à la hâte, car je pars.

XXXII

REQUÊTE

A Monseigneur le lieutenant general de police.

MONSEIGNEUR,

Adrienne Le Couureur suplie très humble-

1. Comédie en 3 actes, attribuée à une dame, et jouée le samedy 7 février 1728. Cette comédie est de M. l'abbé Fabiot Aunillon, cy-devant grand vicaire d'Evreux, frère du président de l'Élection de Paris. Il y auroit peut-être de l'indiscrétion à nommer l'auteur qui ne doit pas vouloir être connû pour tel. (*Note de* 1735.)

Cette pièce fut imprimée sous le nom de L. C. Dové, in-8°, 1728. Le manuscrit est à la Bibliothèque de l'Arsenal.

2. On donnait en effet ce jour-là *Andromaque* et *Crispin*

ment uotre Grandeur de uouloir bien luy faire expedier un ordre du Roy pour faire receuoir Marguerite Le Couvreur[1], sa sœur, dans la comunauté du couuent de Saint-Michel, rue des Postes, faubourg Saint-Marceau, ou elle est conuenuë auec madame la Superieure de luy payer une pension. Elle (demande, *raturé*) espere cette grace de uous Monseigneur par des raisons dont monsieur Rossignol[2] uoudra bien uous instruire.

(Bibl. de l'Arsenal.)

XXXIII

Lettre à Mr...

J'ay un grand remords duquel je soupçonne que vous ne serés gueres touché; il faut cependant que vous trouviés bon que je m'en soulage, non pour satisfaire à des craintes que je suis très sûre que vous n'avés pas; mais pour me débarasser de celles que j'ay réellement. Je vous dois, et vous n'avés point de sûreté. Cela me tourmenteroit et me feroit

rival de son maître. Mlle Le Couvreur joua dans la tragédie avec Mlle Jouvenot, Baron et Dufresne.

1. Marie-Marguerite Le Couvreur, alors âgée de vingt-deux ans.

2. Employé de M. Hérault, il avait à ce titre ses entrées à la Comédie française, ainsi que ses trois collègues Charpentier, La Bonnardière et Dominique.

apprehender la mort, si je ne vous envoyois mon billet de la somme dûë, et tout au plus tôt. Je vais demain faire un voyage[1], et l'on ne sçait ce qui peut arriver. Il n'est pas juste que vous risquiés de perdre tout à la fois, et votre amie, et six cent livres que vous avés bien voulu luy prester. Il seroit encore plus déraisonnable, qu'avec la reconnoissance que j'en ay, et mes intentions, j'allasse faire cette banqueroute. Il faut que vous sçachiés cependant, pour me justifier de ce que je ne vous l'ay pas envoyé plustôt, premierement, que j'esperois vous payer, et que je l'aurois fait sans l'affaire de M. de S...[2], et que de plus, j'étois bien sûre que mon legataire universel[3] m'auroit acquittée sur votre simple parole, et que je luy avois dit en général que je vous devois; mais pour plus de tranquillité, voilà un billet que je vous envoye. Je seray moins pressée de vous payer après cela, et je compte que c'est une bonne raison pour vous contraindre à le recevoir, et le garder même sans murmurer; car tel est notre bon vouloir. Adieu, Monsieur. La vie est bien douce quand on a des amis

1. Un petit voyage, car le mercredy suivant 28, elle joua *les Amans déguisés* et *Athalie*, à Paris.

2. M. de Saxe, auquel elle avait envoyé 40,000 livres.

3. M. Dargental, qui, après la mort de Mlle Le Couvreur, a rendu son bien à sa famille, c'est-à-dire à deux filles naturelles qu'elle a laissées, une desquelles a épousé François Francœur le cadet, de l'Académie Royale de musique, et l'autre épousa M. Dauvet, magistrat à Strasbourg, avec 30,000 livres de dot, en 1735. On croit cette dernière fille de M. Klinglin, Préteur royal à Strasbourg. Le père de l'autre est inconnu. (*Note de* 1735.)

tels que vous. Que vous etes heureux d'etre homme, et surtout d'etre né vertueux! Bon jour, vous ne pouvés avoir d'amie qui soit plus sensible au vray merite et qui soit plus capable de reconnoissance et de constance. Ces protestations ne sont jamais suspectes en amitié, et surtout quand on la merite aussi bien que vous.

A Paris, ce Dimanche matin 25 avril 1728.

XXXIV

A M. *** [1].

De Paris, le (Mercredy) 5 mai 1728 [2].

Il est vrai qu'il y a bien longtemps que je ne vous ai écrit, Monsieur [3], et que je me le reprochois; mais [4] vous connoissés la vie dissipée de Paris et les devoirs indispensables de mon état.

Je passe les jours [5] à faire les trois quarts

1. Le *Journal des Dames* de mai 1777 (p. 434) intitule cette lettre : « A M. de S*** (son ami) ».

2. Adrienne joua le soir : *Athalie* et *Je vous prends sans verd*. (1749 liv. 10 de recette.)

3. Var. : Il est vrai, Monsieur, que je ne vous ai pas écrit depuis bien longtemps. Je...

4. C'est ici que commence la lettre publiée par les *Anecdotes dramatiques* et par le *Conservateur* de Delandine, année 1787, t. Ier, p. 161.

5. Var. : *mes* jours. C'est ici que commence le fragment publié dans les *Pièces intéressantes*.

au moins de ce qui me déplaît; des connoissances nouvelles, mais qu'il m'est impossible d'éviter, tant que je serai liée où je suis, m'empêchent de cultiver les anciennes, ou de m'occuper chez moi selon mon gré[1]. C'est une mode etablie de dîner ou souper avec moi, parce que quelques duchesses m'ont fait cet honneur[2]. Il est des personnes dont les bontés, dont les bienveillances[3] me charment et me suffiroient, mais auxquelles je ne puis me livrer, parce que je suis au public, et qu'il faut absolument ou répondre à toutes celles qui[4] ont envie de me connoître, ou passer[5] pour impertinente. Quelque soin que j'y apporte, je ne laisse pas de mécontenter[6]. Si ma[7] pauvre santé, qui est foible, comme vous savés, me fait refuser ou manquer[8] à une partie de dames que je n'auray jamais vues, qui ne se soucient[9] de moy que par curiosité[10], ou, si je l'ose dire, par air, car il en entre dans tout. « — Vraiment, dit l'une, elle fait la merveilleuse! » Une autre ajoute : —

1. Var. : Selon mon goût. (*Pièces int.*)
2. Var. : Quelques grandes dames ont eu la fantaisie de me faire cet honneur.
3. Var. : Dont la bienveillance me charme et me suffiroit; mais je ne puis m'y livrer, parce qu'hélas ! je suis...
4. Var. : Qui paroissent empressées de...
5. Var. : Ou se résoudre à passer pour...
6. Le *Conservateur* ajoute : « ... plusieurs personnes. »
7. Var. : Si ma santé.
8. Var : Aux invitations de quelques femmes que je n'ai jamais vues.
9. Var. : Qui poliment exigent tout ce qu'elles désirent, et ne se...
10. Var. : Par caprice, par curiosité.

« C'est que nous ne sommes pas titrées! » Si je suis sérieuse, car on ne peut[1] être fort gaye avec[2] bien des gens qu'on ne connoit pas: — « C'est donc là cette fille qui a tant d'esprit ?» dit quelqu'un de la compagnie. — « Ne voyés-vous pas qu'elle nous dédaigne, dit une autre, et qu'il faut savoir du grec pour lui plaire? » « Elle va chez Mme de Lambert[3], [dit une autre, cela ne vous dit-il pas le mot de l'énigme? »] Je ne sçais[4] pourquoy je[5] vous fais tout ce détail, car j'ai bien d'autres choses à vous dire; mais c'est que je suis encore toute remplie de nouveaux[6] propos de cette espèce, et plus occupée que jamais du desir de devenir libre, et de n'avoir plus de cour à faire qu'à ceux qui réellement auront de la bonté pour moi[7], et qui satisferont et mon cœur et mon esprit. Ma vanité ne trouve point que le grand nombre dédommage du mérite réel des personnes; je ne me soucie point de briller; j'ai plus de plaisir cent fois à ne rien dire, mais à entendre des bonnes choses, à

1. Var. : *Parce* qu'on ne peut être fort gaie au milieu de beaucoup de gens... (*Anecdotes dram., Conservateur*, et *Pièces intéress.*)

2 Var. : Avec les gens.

3. La marquise de Lambert (1647, † 1733) avait un salon célèbre, qui réunissait Fontenelle, La Motte, Saint-Aulaire, Mairan, l'abbé Mongault, etc. Elle est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont les *Réflexions nouvelles sur les femmes*, Paris, 1727, in-12.

4. Var. : Je ne sais *pas*.

5. Var. : Je fais.

6. Var. préférable : De *mauvais* propos.

7. Var. : Qu'à ceux qui ont réellement de l'amitié pour moi.

me trouver dans une société douce de gens sages et vertueux, qu'à être étourdie de toutes les louanges fades que l'on me prodigue à tort et à travers dans bien des endroits[1]. Ce n'est pas que je manque de reconnoissance ni d'envie de plaire, mais je trouve que l'approbation des sots n'est flatteuse que comme générale, et qu'elle devient à charge quand il la faut acheter par des complaisances particulières et réitérées[2].

Je reviens à vous; je ne vous ai pas répondu et j'ai tort; j'ai fait bien des choses qui m'ont moins amusée assurément. Vous voulés savoir des nouvelles de notre héros, car entre nous deux et tout bas, c'en est un, au moins[3] en le comparant aux princes[4] du siècle; il est reparti pour Dantzic, parce que son père le veut marier. A juger sans prévention de cette affaire, je n'ai pas opinion qu'elle réussisse; non que je la déconseille, ni que je me flatte, je fais mon devoir et par delà; mais cette alliance est telle qu'il est impossible qu'il ne s'y trouve de grandes difficultés des deux parts. J'attends cependant si on le fera passer plus loin; cela peut très bien arriver, et sous le prétexte de mariage, on

1. Var. : *En* bien des endroits. (*Cons.*)

2. Fin de la version des *Anecdotes dram.* et du *Conservateur.*

Le fragment donné par les *Pièces intéressantes* et par Crépet s'arrête ici, et se termine par cette formule de politesse : « Plaignez-moi, mon ami ! et soyez toujours sûr de la vérité des sentimens que je vous ai voués. »

3. Var. : *Surtout.*

4. Var. : *Personnages.*

peut négocier des choses dont le succès en rendroit l'exécution plus facile. Peut-être aussi reviendra-t-on dans deux mois : cette alternative ne laisse pas d'agiter ceux qui y prennent beaucoup d'intérêt, je vous en donneray des nouvelles.

On m'a priée de vous faire mille amitiés et remercîments de vos sentiments ; il n'y a rien de nouveau que la maladie de M. Le Blanc [1], qui traîne, et dont il pourra traîner longtemps par son courage. Beaucoup prétendent à le remplacer; chacun nomme son successeur à sa fantaisie, et peut-être pas un de ceux qui sont désignés n'y aura part. Le Roy part toujours le 2 ou le 3. La grossesse de la Reyne va très bien. On donna hier *Roland* pour la capitation avec un divertissement fait pour la Reyne, de morceaux réunis, et plus longs qu'un acte, tant en danse qu'en chants, que l'on mit à la place de *Logistille* [2].

S. A. S. [3] y étoit dans sa logette; les deux jeunes princesses dans la grande loge, et Mme de Ségur [4], qui étoit fort jolie, à côté d'elles, auprès de Mlle de Villefranche, dont

1. Claude Le Blanc, secrétaire d'Etat de la guerre depuis 1718, mort à Versailles le 19 mai 1728.

2. C.-à-d. à la place du 5e acte de *Roland*, opéra de Lulli qui se passe dans le palais de la fée Logistille. Il y a une Logistille dans les *Fées*, comédie de Dancourt (1699).

3. Var. : S. A. R.

4. Philippe-Angélique de Froissy, fille naturelle du Régent et de Mlle Desmares, mariée en 1718 au marquis H. F. de Ségur, colonel de cavalerie et brigadier des armées du Roi.

la beauté s'épanouit[1]. Thévenard[2] est malade; Chassé[3] joua Roland et fut applaudi; mais Mlle Prévost[4], quoiqu'elle se surpassât, eut des applaudissements bien médiocres, en comparaison d'une nouvelle danseuse, nommée Camargot[5], dont le public[6] est idolâtre et dont le grand[7] mérite est la jeunesse et la vigueur. Je doute que vous l'ayez vue. Mlle Prévost la protégeoit d'abord. Blondi[8] en est devenu amoureux; il y a eu de la pique[9]; elle a paru jalouse ou mécontente des applaudissemens du public, et depuis ce temps[10] ils sont augmentés au point que cela paroît une fureur,

1. Var. : Epaissit.

Mlle de Villefranche, fille de Jean du Puy de Montbrun, marquis de Villefranche, était une des beautés du temps. Voltaire dit qu'en 1715 elle récitait très joliment des pièces comiques, et qu'il « l'a entendue déclamer des rôles du *Misanthrope* avec beaucoup d'art et de naturel ».

2. Gabriel-Vincent Thévenard (1669-1741) était depuis trente ans le chanteur en vogue de l'Opéra, qu'il quitta en 1730.

3. Claude-Louis-Dominique de Chassé de Chinais (1699-1786) avait débuté à l'Opéra en 1721. Il quitta en 1739, mais rentra en 1742, et prit sa retraite en 1756.

4. Mlle Prévost, l'une des célèbres danseuses du dix-huitième siècle, quitta l'Opéra en 1728.

5. Var. : Camargo. — Marie-Anne de Cupis de Camargo (1710-1770) avait débuté le 5 mai 1726, présentée par Mlle Prévost. Dans la nuit du 10 au 11 mai 1728, elle et sa jeune sœur Sophie furent enlevées par le comte de Melun.

6. Var. : Dont on est.

7. Var. : Le plus grand.

8. Var. : Mais Blondi. — Blondi ou Biondi était le fils d'un danseur de l'Opéra, très connu sous Louis XIV.

9. Var. : Le moyen de tenir à cela ? Vous sentez qu'il y a eu de la pique. La protectrice a bientôt paru jalouse à l'excès.

10. Var. : Depuis ce tems-là ce malin public les a multipliés au point.

et que la Prévost sera folle[1] si elle ne quitte pas au plustôt. Ainsi va le monde. M. le duc[2] se marie : on va chercher sa future dans quatre vieux carrosses le 15 de ce mois. On dit qu'on lui porte quatre robes neuves et deux douzaines de chemises avec quelques blondes.

Je suis très-touchée et très-flattée que Mme la marquise de Simiane[3] m'honore de son souvenir; je la fus ici de ses premières paroles[4], comme si j'eusse connu dès lors tout le prix de son suffrage et de ses bontés. Jugés de ce que j'en pense, présentement que j'ai lu, relu et admiré les lettres de Mme de Sévigné[5], et présentement que vous m'assurés qu'elle se souvient de moi à cent lieues ou environ[6]. Je demande souvent de ses nouvelles à Mme de Fontaine-Martel, qui m'a fait l'honneur de me montrer[7] cet hiver une de ses lettres que je trouvai[8] digne d'elle[9]. C'est tout dire, selon

1. Var. : En deviendra folle.

2. Le duc de Bourbon, veuf de Mlle de Conti, se remaria le 27 juin 1728 à Charlotte de Hesse-Rheinfeld-Rothembourg, fille du landgrave de Hesse.

3. Pauline d'Adhémar de Monteil de Grignan (1674-1737).

4. Var. : Vous vites ici combien je fus flattée de ses prévenances. Il sembloit que je connusse dès lors...

5. Mme de Simiane était la petite-fille de Mme de Sévigné, dont elle venait de publier la correspondance, 2 vol., 1726.

6. Mme de Simiane habitait Aix, où elle mourut le 2 juillet 1737.

7. Var. : Qui m'a montré.

8. Var. : Que je trouvai aussi sensible que spirituelle. Cette femme charmante est une de celles qu'on n'oublie point, quand on a eu le bonheur de les apercevoir : elles s'emparent de l'âme et n'en sortent plus. Voilà ce que j'éprouve.

9. On a publié les lettres de Mme de Simiane en 1806.

moi, car je sens tout ce que l'on peut sentir pour quelqu'un que l'on n'a pas eu l'honneur de voir davantage. Il est des impressions qui ne s'effacent ni par l'éloignement, ni même par la mort, et qui ne feroient que croître par la présence. C'est à vous que je dis tout ceci de pure abondance de cœur; vous en userés comme il vous plaira ; mais ménagés-moi, et sur toute chose conservés précieusement cette connoissance [1]. Je vous trouverois bien heureux si vous lui paroissiés digne de son amitié; il me semble que l'on n'en fait plus de cette espece. Ce que l'on appelle grâce et esprit aujourd'hui est bien différent [2].

Adieu, Monsieur, sans rancune; aimés moy toujours [3].

---

1. Var. : Conservez-moi précieusement son affection et son amitié. Il n'y a plus, dit-on, de cœur comme celui-là.

2. Quant à ce qu'on appelle grâce, esprit, c'est un éloge qui lui est trop familier, et quand on le lui donne, on est écho de l'univers. (Variante de Dorat.)

3. Cette lettre, imprimée en partie au tome III des *Anecdotes dramatiques* (1775), fut reproduite avec de nombreuses altérations par Dorat dans ses *Mélanges littéraires* du *Journal des Dames* (Paris, Thiboust, 1777). Desprez de Boissy en cite un fragment dans son *Histoire des ouvrages pour et contre les théâtres*, p. 565 (1779). Voir encore *Pièces intéressantes et peu connues*, de L. P. (1784), le *Conservateur* (1787), Lemazurier, Crépet et enfin Ch. Nisard, qui en donne le texte le plus complet et le meilleur, d'après les papiers de Suard, dans ses *Mémoires et Correspondances historiques et littéraires*, p. 151 à 155.

XXXV

A Monsieur B...

Lundi matin (18 octobre 1728).

Je vous écris que j'ay besoin de vos conseils, et je n'entends point parler de vous, Monsieur ; je me flatte que vos affaires ont été bien considérables, puisqu'elles vous ont empêché de penser à moy. Celle dont j'avois intention de vous parler, quoique très sérieuse, a pris un cours dont il faut attendre les suites. Ne m'en parlés devant personne, c'est un très grand mistère que j'ay interest de cacher. On demande si vous pouvés venir, demain mardi, à l'Opera nouveau[1], dans une loge que nous avons louée entre nous autres. Mr de R.. a suivi mes conseils et mes prières, et s'en trouve bien. Il vous fait mille complimens et desire fort de vous voir aussi bien que moy.

XXXVI

A Monsieur B...

Encore ne faut-il pas vous laisser dans

1. Probablement *Tarsis et Julie*, de Francœur le cadet, représenté pour la première fois le mardi 19 octobre 1728.

l'opinion que je néglige mes amis, ou que je les oublie, ni partir pour la campagne où je dois aller demain, sans essayer d'avoir l'honneur de vous voir. Par des enchaînemens indispensables, je me trouve encore engagée aujourd'huy à dîner et à souper, quoique ma santé ne soit pas trop bonne et que j'aye un tres grand besoin de quelques remedes. Mr le Marechal de Besons et Mad. de Lambert, m'ont occupée tous ces jours. Vous voyés qu'au moins je ne vous préfere que d'anciens et respectables amis. Si vous voulés venir demain à dix heures précises, vous me ferés grand plaisir. Je compte d'aller à cinq lieuës d'icy, et partir avant onze heures. Je reviendray lundi, et je me suis engagée à aller passer l'autre semaine chés Mad. la marquise de Lambert à Clamar, où elle alla hier après avoir dîné chés M. le Marquis de Lassé[1]. C'est chés mes voisins P..., que je vais demain, et quoi que je puisse avoir à faire, je suis engagée de telle sorte que je ne puis m'en dégager. Notre presidente[2] m'a fait prier à souper pour samedi; mais il ne m'est pas possible d'avoir cet honneur. Voyés si vous pouvés venir demain recevoir mes remerciemens pour les galanteries que vous m'avés faites, et mon

1. Lassay (A. L. de Madaillan de Lesparre, marquis de), 1652-1738.

2. Mme Berthier était fille d'Orry, contrôleur général des finances. Son mari, le président Berthier, frère de M. Berthier de Sauvigny, passait une partie de sa vie « à s'enivrer et à voir des filles de bas étage qui se plaignaient toutes de son caractère avare et vilain ». (*Journal de police*, 1742-43.)

Lafontaine[1]. N'avés vous pas eû la bonté de vous charger du Livre de Mad. de Lambert?

XXXVII

Ce vendredi, à minuit.

J'ay soupé chés mes voisins[2]. Aucun de nos convives ne m'ont donné signe de vie; il seroit trop tard demain pour attendre leur réponse, ainsi il vaut mieux remettre la partie. Assurément il y a du mal'heur pour moy; mais nous la renouërons dans un tems où je seray plus tranquile et où nous pourrons mieux nous arranger. Adieu, Monsieur, revenés dans notre quartier, j'ay une voisine qui vous y désire, et qui pretend renouveller connoissance avec vous. Elle étoit amie intime d'une de vos sœurs, c'est la femme de celuy chés qui vous soupâtes hier. Adieu, ne soyés pas long tems sans nous venir voir.

XXXVIII

Lettre à Monsieur...

Ce samedy, 23 octobre 1728.

M. le Mareschal de Bezons qui partit le

1. On l'avoit fait relier magnifiquement. (*Note de* 1735.)
2. M. et Mme Pajot. M. Pajot a été conseiller à la Cour des Aides. (*Note de* 1735.)

lendemain, ne me permit pas d'aller souper chés Mad. la Presidente[1] comme je l'avois projetté, et j'avoûë que par la façon dont Mad. la Maréchale et luy l'exigerent, je leur en fus très obligée. J'esperois revoir ces jours cy notre aimable Présidente; mais par des enchaînemens difficiles à expliquer, je n'ay pû avoir ce plaisir. J'ay été deux fois à l'Opéra, qui a réüssi autant que cela se pouvoit avec un bien mauvais poème[2], mais ces petites bonnes gens sont extremement aimées du public, et ont bien des amis. Les *Fils ingrats*[3] ont eû un sort singulier. On a senti vivement les grandes beautés qui y sont, on les a excessivement applaudies; mais on a blâmé de même des libertés qui ont choqué dans le cours de l'ouvrage, et l'on a été jusqu'au sifflet au sortir des battemens de mains, et des brouhahas les plus forts. Je crois que la seconde representation, qui se fera tantôt, sera plus uniforme, et que vous trouverés cette piece dans la faveur qu'elle merite. Si l'on est content des retranchemens qu'on y a faits, votre livre sera acheté, et vous le trouverés chés vous à votre arrivée dont vous ne me

1. Berthier.

2. C'est la tragédie lyrique de *Tarsis et Julie*, paroles de M. de la Serre, musique de MM. Rebel et Francœur le cadet, ordinaires de la musique du Roy, représentée pour la première fois le mardy 19 octobre 1728.

3. Ou *L'École des Pères*, comédie en vers et en 5 actes, de Piron, représentée pour la première fois l'avant-veille jeudi 21 octobre 1728. Adrienne y créa le rôle d'Angélique (23 représentations).

marqués point le jour. Une personne[1] attenduë depuis très longtemps, arrive enfin ce soir, selon les apparences en assés bonne santé. Un courrier vient de dévancer, parce que la berline est cassée à trente lieuës. On a fait partir une chaise, et ce soir on sera icy. Les belles jambes[2] vous font mille complimens, j'ai fait les votres. On vous souhaite beaucoup de plaisirs. Mon œil va très bien, mais mon estomach ne va pas de même. Adieu, Monsieur, bien des choses m'empêchent de continuer; mais rien ne m'empeschera jamais de désirer la continuation de l'amitié dont vous m'honorés. Je voudrois sçavoir quand vous reviendrés.

XXXIX

A Messieurs
Messieurs les Comédiens
françois en leur hotel
à Paris.

MESSIEURS,

Monseigneur le duc de Gesure ma chargée de scauoir uotre reponse sur la proposition qui uous a esté faite lundi dernier[3] par M. Qui-

1. Maurice de Saxe, retour de Courlande.
2. Mlle La Motte.
3. A l'assemblée hebdomadaire du 28 février.

nault de loüer une seconde loge a lanée à madame de Lhopital, sœur de madame la duchesse de Gesure soit pour lanée entiere ou pour une demie anée en ne la loüant que quinze jours du mois. Je suis persuadée qu'il ny a personne en particulier qui ne desire de consentir a ce que Mgr le Duc de Gesure peut souhaiter et je ne crois pas cette proposition desauantageuse à la Compagnie d'autant que lon offre de payer d'auance, que nous touchons a l'esté, et qu'il me semble que l'on ne peut trop attirer des personnes de consideration. Ayés donc la bonté de décider, Messieurs, et de menuoyer uotre reponce. J'ay lhonneur detre Messieurs,

Uotre tres humble et tres obéisante seruante et camarade

LE COUUREUR.

Ce lundi matin, 7e mars 1729.

Il faut aussy décider du prix sil uous plaist[1].

XL

Lettre à Mr ...

Mardi (... avril 1729).

Sçavés vous, Monsieur, que je pars jeudi

1 Archives de la Comédie française. V. le *fac-simile.*

votre tres humble et tres
obeissante servante et camarade
Lecouvreur

Ce lundi matin 4e mars 1729 

il faut aussy decider du prix s'il vous plaist.

XL

Lettre à M^r ...

Mardi (... avril 1729).

Sçavés vous, Monsieur, que je pars jeudi

1 Archives de la Comédie française. V. le *fac-simile*.

ou vendredi à midi tout au plus tard? Ce pourroit bien même etre jeudi. Je n'entends point parler de vous, qu'est-ce donc que vous faites? Permettés moy d'exiger une visite ce matin si vous pouvés, avant midi, parce que je vais dîner chés Mad. la Marquise de Lambert[1], et avant, à l'hotel de Gesvres[2]. Si vous ne pouvés sortir ce matin, venés souper demain mercredi chés moy. Afin que votre conscience n'en soit point gesnée, je vous avertis que ce sera en maigre. Si vous ne pouviés ni demain au soir ni ce matin, il faut de toute necessité, et je dirois presque je le veux, que vous veniés jeudi matin; mais l'amitié doit parler plus modestement : ainsi je me borne à vous en prier instamment. Mandés moy, je vous prie, si nos deux affaires sont consommées avec M. de S... Si elles le sont, à la bonne heure. Si elles ne l'étoient pas, mandés moy si elles le seront, parce qu'il faudroit bien se retourner autrement. Si vous étiés malade, vous seriés par trop injuste de ne me l'avoir pas mandé. Adieu, Monsieur, je vous prie de faire bien votre jubilé[3] pour venir en santé à la cam-

1. La marquise de Lambert occupait, depuis 1698, la partie de l'hôtel de Nevers occupée jadis par la bibliothèque du cardinal Richelieu, à l'extrémité de la galerie au-dessus de la rue Colbert, et depuis par le cabinet des médailles.

Ses dîners du mardi et du mercredi sont célèbres. Aux premiers elle recevait la noblesse et les gens en place; aux seconds, les gens de lettres et les artistes. On voit par cette lettre qu'Adrienne était des deux séries.

2. Dans le quartier Sainte-Anne, rue Neuve Saint-Augustin, entre les rues Gaillon et de Lyonne.

3. Le théâtre fut fermé le 1er avril 1729 à cause du

pagne; il faut bien en parler un peu pour s'arranger. Je voudrois aussi aller au moins quelques jours chés notre très aimable Présidente[1], car je vous avouë que je l'aime toujours, et que ce goût là durera, ainsi que celuy que j'ay pour vous.

XLI

Billet à Mr...

Ce Mercredi, 6 juillet (1729).

Aurons nous l'honneur et le plaisir de souper demain chés vous, Monsieur? Il me semble que tous les convives s'y preparent avec joye; mais je suis en peine de n'avoir point entendu parler de vous. C'est aujourd'huy la nouveauté[2]. Vous y verra-t-on, ou si vous aurés la bonté de me faire dire si le projet du souper aura lieu ou non? Hors Mr de... que je n'ay point vû, les belles

Jubilé; rouvert le 2 mai suivant, avec défenses de jouer les dimanches et fêtes, jusqu'au 31 du même mois.

1. La présidente Berthier.

2. Il s'agit ici, non pas, comme le dit une *Note de* 1735, de la *Nouveauté,* comédie du sieur Le Grand, comédien du Roy, en un acte et un prologue, jouée le 19 janvier 1727, mais des *Trois spectacles*, ambigu en 3 actes, de Du Mas d'Aigueberre, représenté pour la première fois le mercredi 6 juillet 1729 avec succès. Adrienne Le Couvreur y chanta le rôle de Doris, dans la pastorale *Pan et Doris* (3e partie); Mlle La Motte créa également un rôle. (20 représentations.)

jambes[1] et autres nommés s'y attendent, et desirent que ce soit votre bon plaisir. Je prevois que nous serons sept. Si R...[2] nous manque, tachés de venir ce soir et d'etre bien sage demain si vous voulés de nous, car nous n'irons assurement pas pour vous deranger, mais bien pour nous amuser cordialement avec vous.

XLII

A Monseigneur le Lieutenant général de police.

(1er août 1729.)

. . . .

Je luy ay parlé et fait parler souuent et longtemps[3], et toujours il a répondu auec suite et ingénuité. Ce n'est pas que je désire qu'il dise uray; j'ai cent fois plus de raisons pour souhaiter qu'il soit fou. Eh! plût à Dieu qu'il n'y eût qu'à solliciter sa grâce! Mais, s'il est innocent, songez, Monsieur, quel intérêt je dois prendre à ses jours, et combien cette incertitude est cruelle pour moy. Ne

1. Mlle La Motte, qui était la camarade d'Adrienne à la Comédie depuis 1722.

2. Rochemore, jeune gentilhomme du Languedoc, fort aimable et fort ami de Mlle Le Couvreur. (*Note de* 1735.)

3. Il s'agit de l'abbé Bouret, détenu à Saint-Lazare. Voir plus haut, p. 50.

regardez point mon état ni ma naissance, daignez uoir mon âme, qui est sincere et a decouuert dans cette lettre[1].

. . . .
. . . .

XLIII

Billet à Mr...

(Samedi, 27 août 1729.)

Je suis arriuée hier au soir[2] en assés bonne santé, et avec impatience de vous revoir. Il y a un projet d'aller à *Vilflit* vendredi prochain dont on vous a mis, supposant que vous l'auriés pour agréable. Venés me voir, et s'il vous convient de souper ce soir chés moy, vous serés le bien venu. Bonjour, Monsieur.

Ce samedi matin.

Le pauvre Baron jouë aujourd'huy *Venceslas*[3], vous devriés y venir, je compte y aller.

---

1. Catalogues Monmerqué et Pixérécourt.

2. Mlle Le Couvreur avait joué pour la dernière fois le mardi 16 août. Elle reparut le samedi 10 septembre dans *Bérénice*.

3. Tragédie de Rotrou. Baron se trouva mal à la troisième représentation et ne put achever son rôle ; il mourut quelques semaines après, âgé de quatre-vingt-trois ans environ (de soixante-seize seulement, d'après son acte de baptême), le 22 décembre 1729.

XLIV

Billet à Monsieur...

(Septembre 1729.)

On se flatte, Monsieur, que vous voudrés bien venir quelques jours à la campagne où nous sommes. Les belles jambes[1] y doivent arriver demain, et vous seriés fort aimable de vous arranger avec elle pour partir ensemble, si elle vous veut mener, ou de vous y rendre selon qu'il pourra vous convenir; mais toujours demain. Vous n'y scauriés rester trop long tems. Je suis sûre que vous serés content de l'accueil du maître de la maison, et vous ne devés pas douter de mon amitié.

XLV

Lettre à Monsieur...

(Jeudy, 15 décembre 1729.)

Croyés vous etre seul enrhumé? C'est un accident qui me paroit general, et dont je ne suis pas plus exempte que les autres. Je revins

1. Mlle La Motte.

hier de Junie[1] avec la fièvre. On ne m'entend pas parler, et cependant ce matin je vais repeter *Ino*[2]. Je reviendray tout de suite me coucher. J'ay grand regret que votre santé me prive du plaisir de vous voir. Il semble que ce n'est pas vivre que de ne point voir ses amis, et que la vie est trop courte pour perdre le seul plaisir réel que l'on y trouve. M. le comte de Saxe a été malade aussi. Il a été saigné et a eû la fievre. Il se croit mieux; mais il sort trop tôt et la Galere[3] en est cause. Elle est enfin finie, et demain est un grand jour, indépendamment de la matelotte. Tachés de nous voir; mais vêtissés vous bien, et conservés vous. Notre ami Dargental est aussi incommodé. Mr de Foncemagne[4] est très mal. Que de raisons de tristesse! Bonjour, mon attachement s'accroît par le tems et par mon estime; mais il faut se voir pendant que je vis[5]. Pourquoy sommes-nous si éloignés?

---

1. Elle avait joué le rôle de Junie dans *Britannicus* le mercredi 14 (1,047 livres de recette) avec le *Médecin malgré lui* comme « petite pièce ».

2. *Ino et Melicerte*, tragédie de la Grange-Chancel, remise le samedy 17 décembre 1729. (9 représentations.)

3. M. le comte de Saxe venait d'inventer une nouvelle manœuvre pour les galères. L'épreuve ne réussit qu'à moitié. Le comte obtint un certificat de membres de l'Académie des sciences, et un privilège exclusif pour sa machine.

4. Etienne Laureault de Foncemagne (1694-1779), érudit, admis en 1722 à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et en 1737 à l'Académie française.

5. Cette lettre est écrite trois mois avant la mort d'Adrienne. Avait-elle comme un pressentiment de sa fin?

Lettre de Piron à Mademoiselle Le Couvreur.

MADEMOISELLE,

Je reçois et je lis votre lettre[1]. Il s'agit d'y répondre, et l'état est violent pour un homme de mon caractère. Elle m'a vivement touché. Soyez assurée que rien n'égale le cas que je fais, comme tout le monde, de vos talens, si ce n'est l'estime que m'inspira toujours votre noble façon de penser. J'espère prouver l'un et l'autre plus d'une fois encore en ma vie. Mais ne réduisons point le témoignage à des sacrifices impossibles. Je n'ay pas imaginé dans ma piece[2] de ces graces séduisantes qui naissent d'un tendre soupir, d'un coup d'œil fin, d'un silence ou d'un cri bien ménagé, de ces je ne sais quoy triomphants où l'art subtil et la douce nature sont obligés de se prêter un secours continuel l'un à l'autre. J'ay conçu des graces austeres, simples, nues, où tout l'art du monde ne sauroit supléer a ce qui peut ne pas aider la nature. Convenons, Mademoiselle, que le visage, la taille et l'organe ont leurs agremens proportionnels et déterminés.

L'engageante Vénus n'a que faire où l'œil attend la superbe Pallas, comme au rebours; et je crois qu'il y a ici[3] plus d'égide que de

1. Cette lettre d'Adrienne n'a pas été retrouvée.
2. *Callisthène*, tragédie.
3. Dans le rôle de Léonide.

ceinture. Enfin le choix où je me détermine s'est fait de lui-même dans mon esprit dès le premier mot du rôle qui s'y forma. Il s'est soutenu dans le progrès, et s'est toujours de plus en plus confirmé jusqu'à la fin de l'ouvrage. Vous aviez pourtant alors, comme vous aurez toujours en toute autre occasion, pouvoir absolu sur moi. Cela vient de trop loin, comme vous voyez, pour en parler davantage. La dispute m'honorerait et m'affligerait trop; je n'aurai pas toujours des amazones dans la tête, et je n'aurai que trop tôt l'empressement d'appuyer mes ouvrages du secours de vos talens; prouvez-moi pour lors, par la bonté que vous aurez de me prêter ce secours, que vous êtes la généreuse amie qui se plaint à moi de la mauvaise honte que j'ai eue. Pour moi, je ne chercherai en tout et partout qu'à vous prouver que personne au monde n'est avec plus d'estime et plus d'attachement que moi, Mademoiselle,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

PIRON[1].

Ce lundy soir (9 janvier 1730).

---

1. Cette lettre a été publiée en 1829 par M. Lémontey (t. III de ses *Œuvres*), d'après l'original autographe tiré de la collection de M. Tastu, mais sous la fausse date de 1723. — Voir la collection Morrison.

XLVI

Réponse à la lettre précédente.

(Mardi) 10 janvier 1730.

On n'a jamais mis tant d'art et tant d'eloquence pour dire a quelqu'un : Je crois mon succès impossible entre uos mains. Premierement, monsieur, vous m'auez promis de tout temps uotre rolle; car je crois que c'est promettre que tout ce que uous m'aués dit auant et depuis la lecture qu'il uous plut de uouloyr faire chés moy des premiers actes de uotre piesce. La confiance que uotre naïueté m'auoit inspirée, l'amitié que uous me témoignés, et peut être mon amour propre, ne m'ont pas laissé penser un moment que uotre choix pût être douteux; ainsy je n'ay exigé ny confirmation ny promesse plus marquée; d'ailleurs uous me l'auriés signé de uotre sang qu'au premier scrupule j'aurois cessé d'y pretendre, et quoy que je uous dise icy, tenés uous pour tres assuré que je n'ay nulle intention de uous faire changer. Je connois toute l'ettendue de uotre courage à soutenir uos oppinions, et tout le danger et le degout de contraindre un homme d'esprit et d'imagination. Je suis conuaincue aussy qu'en toute fascons je ne uaudrois rien que desirée; mais je ueux me justifier d'auoir osé dire en pleine assemblée que

je le deuois joüer. Je uous le repette, monsieur, uous me l'auiez fait esperer et promis, de meme que Calisthene à notre ami Sarazin. Uous nous sacrifiés tous deux non aux talents de Mlle de Balicourt quoy que je conuienne qu'elle en ait, mais à la crainte que uous aués de M. Quinault[1], et en cela je doute fort que uous preniés le meilleur party pour uous; M. Quinault a plus d'art et d'experience que M. Sarazin, mais celuy cy a un sentiment plus neuf et plus sûr pour le succès. Les applaudissemens qu'il a receus et merités dans les derniers rolles qu'il a joués, en sont une preuue bien réelle. Quand a moy je trouue qu'en me donnant des eloges que je ne merite pas uous me faites injustice d'ailleurs : je suis bien plus éloignée de ressembler à Uenus qu'a cette Pallas que uous mesurés a l'aune; uous oubliés que j'ai joué, du temps de Mlles Desmares et Duclos, Roxane, Athalie, Phèdre, Elisabeth, Pauline et Cornélie, sans que le public ait paru se plaindre de ma foiblesse ny de mon courage, et je crois que l'âme est plus nécessaire que la taille. Je ne ueux disputer ny de graces ny de tallens auec celle que uous me préférés, mais je ne crois pas sa force sy supérieure. Uous n'aués pour en juger que l'exemple de Médée qu'elle n'a jamais jouée que deux fois la semaine, se plaignant ensuite qu'elle auoit craché le sang,

1. Mlle de Balicourt était la cousine des Quinault, dont la coterie était toute-puissante à la Comédie; Piron était, comme on sait, l'ami très intime de Mlle Quinault. Mlle de Balicourt avait débuté en 1727.

et toute la Comedie peut uous dire qu'elle n'a jamais joué sans assurer qu'elle auoit la fièure ou quelqu'autre indisposition. Il y a pourtant en elle un amour du metier que je respecte tres sincerement, mais que je pretens auoir poussé plus loin. Enfin ce n'est point une furieuse que Leonide; ces grâces austeres, simples et nues que uous désirés ne se troueront point plus en elle qu'en moy, je m'en raporte a ceux qui y uoyent de plus loin que uous, et s'il eut esté question d'un parallelle contraire, et que uous m'eussiez mandé que Mlle Dufresne, ou quelque autre, aprocheroit mille fois plus de ces grâces que uous atribués a Uénus, et à cette cinture que uous croyés qui ua m'éblouir, je dirois que uous aués raison et je me flate même que je uous aurois préuenu, mais je prétens un peu plus à l'égide, puisqu'égide et cinture y a. En un mot je tiens mon âme aussy malle et aussy sensible à la uertu que uous en puissiés trouuer. C'est ce quy m'a fait admirer uotre piesce, c'est ce quy m'a plu dans uotre rolle, et c'est ce qui me porte a uous pardonner un affront qu'aucune autre femme n'oublieroit de sa uie : je dis afront parce que j'ay dit en pleine assemblée que uous me l'auiés promis, et qu'après un engagement authorisé par l'acceuil que je reçois encore du public et par l'amitié que je uous ay témoignée, et par les louanges sincères et uiues que je uous ay données, il est inconceuable que uous alliés uous jetter à la teste d'une autre, encore plus déraisonnable que uous destiniés Calisthène a un autre que

uotre amy Sarazin[1]. Mais la peur du diable fait souuent plus de déuots que le ueritable amour de Dieu. Uoila ce qui peut nous consoler[2].

Uotre tres humble et tres obeisante seruante

LE COUUREUR.

XLVII

A Monsieur...

10 janvier 1730.

Vous aimés M. Piron, Monsieur, je me flatte que uous aués de la bonté pour moy. Jugés, je uous prie, de ce qui se passe entre nous. On peut nous aigrir l'un et l'autre, et je serois fort fachée d'être accusée d'auoir tort. Uous uerés par sa lettre et ma reponse de quoy il s'agit, et les termes ou nous en sommes. Je crois n'auoir besoin que de ma parolle pour persuader que j'ay eu raison de croire qu'il me destinoit son rolle. J'en ay des

1. Piron n'aimait pas le jeu de Sarazin. C'est de cet ancien abbé devenu comédien qu'il aurait dit : « Il n'a pas mérité d'être *sacré* à vingt-cinq ans, et ne mérite pas d'être *excommunié* à cinquante. » Il fut cependant trop heureux de lui confier le Christiern de sa tragédie de *Gustave*.

2. Cette lettre, de quatre pages et demie in-4°, a été vendue 500 francs, sous le n° 1520 du catalogue B. Fillon (1878). Elle fait aujourd'hui partie de la collection A. Morrison.

temoins irréprochables et je crois luy faire honneur quand je m'en plains; mais c'est encore plus pour me justifier d'auoir dit deuant toute l'assemblée qu'il me l'a promis : c'estoit le jour meme de sa lecture [1]. Il a plus de tort encor auec Sarasin et je luy pardonnerois s'il y deuoyt beaucoup gagner, mais encore une fois, je uous en fais juge, et je uous demande de dîner ou souper bientôt auec uous chés moy, sy uous m'en uoulés faire l'honneur, chés uous sy cela uous conuient mieux. Je uais à Uersaille jouer *Berenice* [2], sans cela j'aurois esté uous uoir.

Je pers le plaisir de jouer un rolle qui m'a plu, que j'ay accepté auant qu'il fut fait, et dans la piesce d'un homme que je croyois mon amy. Mais je pers aussy la crainte d'en mecontenter l'auteur ou de n'y pas plaire au public, la fatigue, l'enuie des autres, et j'y gagne, outre le repos, le temps de pouuoir me liurer a la bonne compagnie qui me fait la grace de me soufrir. Il uous en coutera plus d'un dîner [3].

---

1. Le mardi 13 décembre 1729; Sarrazin, Quinault, Mlles Le Couvreur et de Balicourt ont signé le procès-verbal de réception.

2. Mardy, 10 janvier 1730, treizième voyage à Versailles : *Bérénice* (Mlle Le Couvreur) et le *Retour imprévu*.

3. 1 page 3/4 in-4°. N° 616 d'une vente faite par Laverdet (31 janvier 1854). N° 360 de la vente Chambry (Charavay, 7 mars 1881), adjugée 480 francs à M. Thibaudeau. Fait aujourd'hui partie de la collection Alfred Morrison.

XLVIII

A Monsieur le marquis de la Chalotais [1].

Samedy, 11 mars 1730.

J'ay reçu, Monsieur, le tribut qu'il plait à uotre amitié de m'enuoyer tous les caresmes; je suis fachee qu'il n'y en ait qu'un par an, puisque ce n'est que dans ce temps et a cette occasion que uous m'honorez de uotre souuenir. Je suis très flatée qu'il subsiste malgré la longueur de l'abscence et le peu d'espérance de nous reuoir. Pour moi, je suis tres constante pour des amis tels que uous, et dussions-nous uiure cent ans et rester aussi éloignés, je ne uous oublierais point; mais j'aimerois mieux uous reuoir. Vous uoilà decoré d'une charge qui uous retiendra plus que jamais dans uotre Bretagne, et a moins que je n'y aille, je ne uerray plus mon petit abbé: il y a peut être de l'indecence à moy d'appeler ainssy un homme deuenu tres graue par le sacrement et la magistrature, je uous en demande donc pardon très humblement, Monsieur, à uous, à Madame uostre epouse et a uotre nouuelle dignité; tout ce que je puis

1. Cette lettre, écrite neuf jours avant sa mort, appartient à M. le marquis de Kerniez, arrière-petit-fils de La Chalotais. M. Henry Jouin l'a publiée dans le *Courrier de l'Art*, du 25 mars 1887.

uous assurer, c'est que mon petit abbé, jeune, plein d'esprit, de grâce et de sagesse, n'estoit pas moins respectable pour moy que Monsieur le marquis de la Chalotais[1], père de famille et auocat general du Parlement de Bretagne. Ces titres, loin de m'imposer, m'autorisent ce me semble à uous parler plus naïuement et auec plus de confiance des sentimens qu'une extreme jeunesse et une entière liberté deuaient moderer. Quand on a dix ou douze ans de connoissance et une espesce d'attachement qui resiste à l'eloignement et ne doit blesser personne, on doit se parler sans contrainte. Je uous assure donc que je uous aime autant que je uous estime, que je fais des uœux pour uostre bonheur et celuy de tout ce qui uous apartient, et je uous exorte a me conseruer uostre souuenir et mieux.

Vous dittes que uous uoudriez que je uous apprisse l'art de la déclamation, dont uous auez besoin; auez uous donc oublié que je ne declame point? La simplicité de mon jeu en fait l'unique et foible mérite; mais cette simplicité que le hasard a fait tourner à bonheur

1. La Chalotais (Louis-René de Caradeuc de), né à Rennes le 6 mars 1701, mort dans la même ville le 12 juillet 1785, fut procureur général au parlement de Bretagne. — Venu jeune à Paris, il fréquente les salons renommés, dit M. l'avocat général Bonnet dans son *Discours de rentrée* de la Cour de Rennes : « Il est assidu au théâtre, où Baron et Adrienne Lecouvreur inaugurent une diction pleine de naturel. Il est charmé, *et ne dédaignera pas d'entretenir un commerce intellectuel* avec la célèbre protégée de la marquise de Lambert. » (*La Chalotais, son caractère et ses idées,* Rennes, 1882, in-8°, p. 10.)

chez moy, me paroist indispensable dans un homme comme uous. Il faut premièrement autant d'esprit que uous en auez et puis laisser faire la belle nature. Vouloir l'outrer c'est la perdre. Grâce, noblesse et simplicité dans l'expression, et mettre la force seulement dans le raisonnement et dans les choses, c'est ce que uous direz et ferez bien mieux que personne; et sur ce j'ai l'honneur d'estre auec l'amitié la plus tendre et la consideration la plus forte,

Monsieur,

Vostre tres humble et tres obeissante seruante,

LE COUUREUR.

Paris, ce 11 mars 1730.

LETTRES ET BILLETS NON DATÉS

XLIX

A Mademoiselle de... (La Chaise).

Je voulois vous demander, ou vous donner à souper aujourd'huy; mais comme vous allés à la campagne, je compte de souper ailleurs, et désire que vous vous amusiés beaucoup où vous allés. Ce qu'il y a de certain, c'est que vous amuserés beaucoup ceux qui auront l'honneur de souper avec vous. A mon gré, il est dangereux de vous voir, on ne peut plus souffrir les autres femmes, et ce seroit bien pis, si je vous voyois souvent moins entourée de gens qui me derobent la moitié de vos attentions, c'est-à-dire la moitié de mes plaisirs. Il n'est cependant pas juste de s'opposer aux votres, ni à ceux des personnes qui, comme moy, vous rendent justice. Ne doutez plus de ma constance. Je ne vous manqueray jamais la premiere, et fussiés-vous dans le Palais de la Gloire, à mes dépens, en dépit de l'envie, je vous aimerois toujours. Ne vous formés point une idée importune de cette chimere que vous croyés qui vous annonce

de nouveaux malheurs, et qui me présage une espece de bonheur. Un rien peut me rendre plus mal'heureuse que je ne l'ay encore été, et vous ne pouvés qu'esperer mieux; avec l'esprit que vous avés, on peut, de reste, braver l'envie et le sort même; mais toute ma prudence, et l'attention que j'apporte à me bien conduire, ne mettent pas à couvert des accidents qui peuvent arriver, et contre lesquels ma sensibilité ne peut s'endurcir. Vous n'avés qu'à prendre sur vous, vous touchés peut-être au moment que je souhaite, et que vous merités. Quelques apparences flatteuses que vous puissiés envisager pour moy, vous me verrés toujours tranquile, eussent-elles même tout l'effet que vous en esperés. Il est des erreurs bien douces où je ne puis plus me livrer. De trop tristes experiences ont éclairé ma raison. Adieu, je vous embrasse, je vous aime, et vous aimeray toute ma vie. Je vous verray le plustôt que je pourray. En attendant songés à moy.

L

A la même.

Vous avés tort de vous plaindre de moy, ma chere amie. Je vous aime plus qu'aucune femme que je connoisse, et je me flatte aussi que vous m'aimés plus que toute autre. Fiés

vous à mon discernement, quel qu'il puisse être, du soin de vous rendre justice; il sera toujours aidé par mon cœur, bien que vous n'en ayés pas besoin. Je sens bien ce que vous valés au-dessus des autres, et c'est votre merite personnel qui m'a attachée à vous, par préference même à l'amitié que vous avés parû avoir pour moy d'abord. Prêtés vous à ma situation sur ma conduite, et comptés sur un attachement vif et solide de ma part. Adieu, je vous attends à dîner. Je ne me porte point bien du tout; mais vous me guerirés.

LI

A Mademoiselle...

Assurement, je veux que vous m'écriviés, et je le veux plus que jamais. Je douteray de votre amitié, je vous chercheray querelle, enfin je mettray tout en usage pour recevoir d'aussi jolies lettres que celle que vous venés de m'écrire. Si vous avés autant de constance et d'amitié pour moy, que je vous trouve de graces et d'esprit, je suis trop heureuse; mais ce n'est pas assés que de me les laisser voir et connoître. Ne pourriés vous point m'en infuser quelqu'unes? Vous y gagneriés, puisque j'en deviendrois plus digne de votre affection. Enfin, telle que je suis, je suis à vous, pénétrée de reconnoissance, animée de goût, et

charmée de votre merite. Tout vous sied, la folie même, et je ne sçache rien qui puisse vous resister et qui ne s'applaudisse même de sa défaite. Que ne vous ay-je offert mes premiers soins? Je serois encore fidelle.

Adieu, Madame. T... vous remercie, vous entend, vous embrasse, et vous verra tantôt.

LII

A la mesme.

J'eûs tant de regret de vous avoir quittée hier, que je meurs d'envie de vous voir pour vous en faire mes excuses. Il me semble que j'aurois grand plaisir à vous voir tout à l'heure et à vous embrasser de tout mon cœur. Vous seriés bien aimable, si vous vouliés prendre la peine de venir chés moy prendre du thé ou du caffé. Je vous previendrois sans doute si je n'étois obligée de rester chés moy pour des raisons que je vous diray. Volés donc, si vous m'aimés, et venés m'assurer que vous etes sensible à tout ce que je sens de vif et de tendre pour vous. Adieu, ma Reine. Si vous ne veniés pas ce matin, je ne pourrois vous voir d'aujourd'huy, et j'en serois au désespoir.

LIII

A la mesme.

Je ne sçais, ma chere amie, si je pourray avoir le plaisir de souper avec vous ce soir. Je ne sçais même si je souperay. Je ne me porte point bien du tout. Ma santé me désespere et je ne suis pas maîtresse de la tristesse qu'elle m'inspire. Je trouve qu'il est plus difficile de prendre son parti sur une langueur éternelle, que sur une maladie bien vive et bien déclarée. Je conviens avec vous, que ma façon de penser me fait tort, je dis à ma santé; mais cela ne sera pas sans remedes avec vos conseils et le tems. Donnés m'en toujours, ma chere amie, et continués de vous interesser à la personne du monde qui vous aime le plus. Vous aurés de mes nouvelles, sitôt que j'en auray reçu.

LIV

A la mesme.

Vous vous plaigniés l'autre jour de mes yeux, je me plains aujourd'huy de votre silence. Que faites vous donc, Madame, et d'où vient que je n'entends plus parler de vous? Qu'est devenû ce goût, cette amitié si vive?

En avés vous perdu jusqu'au souvenir? Éclaircissés mes doutes, je vous prie, et m'apprenés ce que vous faites ce soir et même dès à present. Je vais remplir un des devoirs de Mlle Quinault[1], sans cela j'irois m'informer moy même de tout ce que vous pensés sur moy. Adieu, faites moy reponse je vous prie, ou tremblés de la vengeance que je médite. Songés y.

LV

A la mesme.

Taisés vous, impertinente. Je ne suis ni ingrate ni inconstante. Il m'importe peu que M... se conduise bien ou mal. Je ne songe point à elle, je suis même dans mon tort à son égard, selon les règles de la politesse, dont je ne veux cependant point m'écarter. J'ay toute autre chose à present dans la teste; mais, quoi que vous disiés, je pense à vous, et je vous aime par goût. Vous ne me vites point hier, parce que je fus forcée d'aller chés Mad. de R... J'y fus même en robe de chambre, et j'y restay jusqu'au soir. De là, bien que fatiguée et très foible, j'allay chés les nouveaux mariés qui pouvoient avec justice

1. Le samedi 28 juin 1721, Adrienne doubla Mlle Quinault dans Marianne de l'*Avare*.

se plaindre de moy. J'y restay jusqu'à dix heures, et je revins me coucher. Je n'ay point dormi, dont j'enrage. Les papillons noirs entouroient mon imagination agitée par deux ou trois frayeurs. Aujourd'huy, je joûe au Palais Royal[1] dont je suis si fachée, que la contrainte de ce metier me donne presque du dégoût pour la vie. Adieu, je ne puis vous rien dire de plus agréable pour aujourd'huy. Passés moy cette mauvaise humeur, je vous en tiendray compte en tems et lieu. Bonjour, ménagés bien votre santé, c'est le bien le plus précieux de la vie. J'en connois trop le prix pour mon malheur. Faut-il vous le redire encore? Comptés sur moy ou... suffit. Adieu.

LVI

Lettre à Mr ...

J'étois sortie hier quand on apporta votre billet, on ne me le rendit que l'après dînee assés tard. Je n'eûs jamais le tems de vous faire reponse et j'en fus très fachée. Je conviens d'avoir eû, et d'avoir trop souvent de l'humeur, je n'en suis pas la maitresse; mais je ne conviens pas d'en avoir moins pour

1. Adrienne joua quarante-deux fois au Palais-Royal, du 3 juin 1717 au 21 juin 1723. On sait que le Régent mourut le 2 décembre suivant.

d'autres que pour vous. Je ne vois point d'heure à vous donner, puisque vous etes engagé à dîner et à souper, que dans la soirée, avant votre souper, et lorsque je seray revenüe de chés de Tr... Vous faites très bien de ne manquer ni à M... ni à M. de L... et vous ferés encore mieux de ne vous point inquieter de mon humeur. C'est un deffaut très commun à mon sexe, et que l'on n'a pas toujours la bonne foy d'avoûër. Il ne faut pas s'en appercevoir pour y remedier; au bout du compte, ce que j'en ay ne me paroît pas si insupportable pour les autres que pour moy. Je m'en apperçois toujours la premiere et cela me jette ordinairement dans des reflexions déplaisantes et tristes. Adieu. C'est trop en raisonner, ne m'en parlés plus, je vous prie, et comptés absolument sur moy.

LVII

A Monsieur d'A.

En rentrant hier, je trouvay une lettre de M. de V..., qui me manda que M. de S... avoit tout ranimé et qu'il seroit chés moy à six heures aujourd'huy. On compte sur M. L. de B..., M. D... le P... et sur vous et M. votre frère, que je devois nommer les premiers.

Proposés à Madame de venir entendre la piece, son souper est rompu chés Mad. de T...[1], ainsi elle pourra nous faire ce plaisir si elle veut. Comme le Chev[er] n'y sera pas, elle pourroit amener notre amie sans scrupule. N'allés pas montrer ce billet; mais acquités vous de cette negociation en homme habile, et qui veut me plaire. Je me trouvay si mal hier de mon indigestion, que je ne pus jamais aller souper chés Mad. de B...[2]. Je luy fis faire des excuses, et je me couchay sans manger. Je n'ay point dormi et ne me porte point bien du tout ce matin. Je viens cependant de prendre six tasses de thé. Je voudrois avoir au moins de la santé pour tantôt. Il me semble que l'on n'a pas prié M. D... le fils; mais ce n'est pas ma faute. J'ay crû devoir laisser à M. le D. de S... la liberté de nommer. Je me suis contentée d'apprendre que vous en etiés et de désirer que Mad. votre mere y vînt. A... [3] m'a ecrit avec beaucoup de modestie sur *Artemire*. Il dit que sa muse est aussi timide aupres de moy que vous. Je souhaite que cette timidité cache autant de vray merite, nous aurons grand plaisir à le demesler. Adieu, mon bon ami. Ne vous lassés ni d'être sage ni de m'aimer. Les sentimens que j'ay pour vous valent mieux que la passion la plus violente et la plus dereglée. Si je pouvois vous les exprimer comme je les sens, vous en seriés

1. Tencin?
2. Bouillon?
3. Arouet?

certainement flatté, quand même vous n'auriés pour moy nulle tendresse; mais votre attachement n'y gâte rien. A tantôt.

(1720?)

LVIII

Au mesme.

Vous envoyés chés moy sans m'écrire, et vous partés sans me voir. Avoués le, mon cher ami, je suis en bon train d'etre oubliée, et je ne dois bientôt plus compter sur vous. Je suis d'une tristesse extrême, je ne puis m'accoutumer à ne vous point voir, et vous me manqués à présent plus que jamais. Vous vous vangés bien de mes injustices, et je commence à croire que les vôtres surpasseront les miennes de beaucoup. Ne m'écrirés vous point de la campagne? Faut-il que nous soyons encore longtems dans ce terrible éloignement? Je vous envoye une lettre pour le Docteur, que je vous prie de faire tenir. Je dois luy écrire encore au premier jour pour un petit service qu'il peut rendre à Rome à M. de P..., et je voudrois bien que la lettre que je luy écriray alors, fût à une addresse sûre. Mandés moy comment vous croyés que je dois faire.

Vous n'avés pas voulu aller à Anières. Partirés vous aussi sans passer à Ste Au...? Vous aviés bien voulu me le promettre, et quelque mal

que vous me vouliés, cette bonne intention ne devroit pas s'effacer de votre ame. Voulés vous que nous y allions demain l'apres dînée ensemble? Adieu, mon cher ami, je suis très attendrie en vous écrivant, et jamais je ne fus plus penetrée d'amitié, de tendresse, et d'estime. Adieu, ne m'oubliés pas tout à fait, ou du moins ne me le laissés pas croire. Ayés grand soin de votre santé, lisés, promenés vous, et surtout ne vous attristés point. Conservés vous precieusement, je vous le demande au nom de tout ce qui vous interesse le plus au monde. Adieu.

Si vous avés besoin de quelqu'autre livre, ou d'autre chose, vous n'avés qu'à parler. Adieu, encore une fois. Adieu.

LIX

Au mesme.

Irés vous tantôt voir le M...[1]? Je ne sçais encore si c'est aujourd'huy. Je m'éveillay hier vers les dix heures avec une toux effroyable; je ne me rendormis qu'à minuit; mais je ne me suis éveillée qu'à six heures ce matin avec moins d'inflammation dans la poitrine, mais encore bien du rhume. Je n'ose vous dire à quel point l'image de la mort me suit. Je ne

1 Le *Menteur?*

merite pas que vous me plaigniés. Cependant je sens que l'interest que vous prenés à moy, m'est une grande consolation, et que je serois désolée, quelque justice que je me fasse, si vous cessiés d'avoir de l'amitié pour moy. Que ma vie soit le terme de votre constance, mon cher ami. Vous n'aurés peut-être plus gueres de tems à me la conserver, et je ne finiray point sans remords de mes injustices ni sans admiration pour vos vertus. Peut-être aussi que si je pousse ma carrierre plus loin que je ne crois, vous trouverés un jour dans ma tendre et inaltérable amitié, des ressources contre les passions où le tems et votre âge ne manqueront pas de vous entraîner. Peut-être aussi deviendrés vous dévôt. Enfin, de quelque façon que ce puisse être, soyons amis jusqu'à la mort. Adieu. Je compte aller au *Menteur*. Passés chés moy auparavant. Je ne crois pas pouvoir vous donner à souper, ce sera pour demain, si vous voulés; mais que je vous voye aujourd'huy. Cette dame angloise m'embarasse. J'aurois bien voulu voir aussi M. de G... et Mad. de P..., mais je crains de me trop fatiguer et je n'ay point de carosse. Je voulois aller dans la rue de Tournon, mais on m'a remise à tantôt, parce que l'on y a un conseil ce matin. Adieu.

LX

Billet.

Vous auriés bien dû rester. Je suis revenuë d'abord après vous, Monsieur, et je trouve qu'il y a bien long tems que je ne vous ay vû. On m'est venu proposer d'aller à Mongei[1], mais je ne suis pas ma maîtresse de plus de huit jours, et il est douteux que je la sois encore après. Cela est bien déplaisant. J'ay dîné aujourd'huy avec un avocat qui est bien éloigné de vous ressembler; aussi me suis-je ennuyée. Vous auriés, en vérité, dû m'en dédommager. Mon ami R[2]... est infiniment content de vous. Il dit que vous êtes de bien bon conseil. Ne soyés donc pas si longtems sans nous voir. Bonsoir. Je vais souper seule. Ce mardi au soir.

LXI

Billet à Mr...

Voilà un sous bail, et une lettre de Mr ... que je vous envoye, Monsieur, non que je croye

1. Terre en Bourgogne appartenante à M. le duc de Richelieu. (*Note de* 1735.)
2. Rochemore?

qu'il faille changer de resolution pour ce nouvel incident; mais pour vous prier de me mander ce qu'il faudra ajouter la dessus à la reponse que je devois déja luy faire. Je ne suis pas fachée que ce soit une occasion de vous assurer que je vous aime bien. Quand auray-je l'honneur de vous voir? avés vous écrit à R...[1]?

LXII

Lettre à Monsieur...

Vous etes attendu, Monsieur, par tous les convives et encore plus par celuy qui nous donne à souper, qui m'avoit chargée dès hier d'envoyer chés vous, et de vous prier dans les formes, parce qu'il n'a pas pû envoyer chés vous; mais j'ay été maussade, occupée, et je n'ay pu envoyer plus tôt. C'est vis-à-vis l'hôtel d'Antin[2] rüe neuve Saint-Augustin, à côté de Mad. Pallu. Il faut venir tout à l'heure.

LXIII

Billet à Mr ...

Pouvés vous venir souper ce soir chés moy,

1. Rochemore?
2. Chés M. de Foncemagne, de l'Académie des Belles-Lettres. (*Note de* 1735.) L'hôtel de Ferriol était dans la même rue.

Monsieur? Je voudrois bien ne point aller à la campagne sans vous avoir vû. Je comptois de vous voir ce matin et vous en prier. Si, par malheur, vous etes engagé, venés du moins demain matin le plus tôt que vous pourrés. Adieu, je trouve que la vie est trop courte, et que l'on voit trop peu ses amis.

LXIV

Lettre à Monsieur...

(Dimanche...)

Pourrés vous venir ce matin, Monsieur? Il me semble qu'il est bien difficile de vous arracher de votre quartier. Vous etes prié à souper dans le notre demain Lundi; mais je voudrois bien vous montrer aujourd'huy une lettre que j'ay reçuë de Langres, et sur laquelle on me presse fort de faire reponse. Notre affaire de *la Roche*[1] a été on ne peut pas plus mal, par la faute des deux hommes que vous avés vû chés moy, et à qui vous aviés eû la bonté de recommander ce malheureux. C'est une trahison horrible qu'ils ont faite, car il est très certain que le prisonnier sortoit sans

1. Son domestique de confiance s'appelait Gaspard Pitre, dit *La Roche*. Aurait-il été impliqué dans l'affaire d'Edouard Vaillant, laquais d'Adrienne, qui fut mis aux prisons du grand Châtelet en mai 1727 ?

eux. Je vois bien qu'il faut avoir à vous parler d'affaire pour vous attirer. Je m'en plains et je voudrois bien que votre amitié seule pût suffire.

LXV

Lettre à Monsieur...

Si vous avés été embarassé à plaisanter sur la pointe de ces aiguilles[1], je ne la suis pas moins à vous repondre. Je sens bien que je suis flattée de votre souvenir, que je désire vivement votre estime et votre amitié; mais je ne désire point du tout que vous me fassiés des presens; quelque légers qu'ils puissent etre, ils m'inquietent. Tenés vous le donc pour dit, et songés qu'il vous suffit de vouloir etre de mes amis pour que je m'en tienne très honorée et très flattée. Je le repete parce que je le sens; mais encore une fois, épargnés moy. Allons rondement vers l'amitié, qu'elle soit franche et simple. Vous serés content de mon cœur si vous persistés dans la bonne opinion qu'il me paroît que vous en avés; mais n'essayés pas de le corrompre par l'excès des attentions. J'ay une bonne nouvelle à vous apprendre. Nos bonnes gens de Rouën ont gagné leur

1. Celuy à qui cette lettre est addressée avoit envoyé à Mlle Le Couvreur des aiguilles d'or avec une lettre. (*Note de* 1735.)

procès avec dépens et toutes les circonstances les plus avantageuses. Le juge qui vouloit venir icy, a fait des merveilles, et l'on me supplie plus que jamais de solliciter pour luy. Aidés moy à cette bonne œuvre, on doit me donner ces jours cy un mémoire que je voudrois bien vous communiquer; je vous manderay quand je l'auray. J'ay passé mes deux jours toute seule, le dernier souper ne m'avoit pas si bien réüssi que le votre. Adieu, vos aiguilles me donnent une envie extrême de travailler. Peu s'en faut que je ne m'en serve malgré la bonne feste. Corrigés vous cependant. Adieu, Monsieur, soyés raisonnable, et mon ami.

Vous voyés que je ne sçais pas mieux plaisanter que vous sur des aiguilles; mais aussi, pourquoy m'en donnés vous? et de quel métal! En verité vous n'y pensés pas.

LXVI

Lettre à Monsieur...

Mr de Caylus devina hier la confiance que j'ay en vous, Monsieur, et comme il pretend ne se pas entendre mieux en affaires que moy, il me dit qu'il falloit que je m'en rapportasse à vous comme il s'en rapportoit à M. Galiot[1], cousin de M. Julien de Prunay,

1. Galiot, avocat, procureur fiscal du bailliage de Meu-

et son ami particulier, qu'il en passeroit par tout ce qu'il décideroit et que s'il fixoit le prix de cette terre à 18,000 #, il y consentiroit; mais qu'il lui avoit entendu dire qu'il ne la falloit pas laisser à moins de 24, que ce seroit une très bonne acquisition pour moy, qu'il me le disoit d'amitié, parce qu'il n'étoit pas embarassé d'acquereur, plusieurs étant après luy pour avoir la preference : qu'enfin il falloit que vous prissiés la peine de voir ce M. Galiot, qui étoit instruit de tout, et qui vous feroit voir le bail et les pieces nécessaires, et que sur votre décision, on romproit ou concluëroit cette affaire. Je luy proposay de prendre de l'argent à vie. Il ne voulut pas. Il me dit qu'il étoit déjà le fermier de Madame sa Mere[1], de son frere[2], qu'il ne tenoit qu'à luy de l'etre aussi de son oncle[3], et que cela le tourmentoit trop; que d'ailleurs, j'étois trop de ses amis pour qu'il fît un pareil marché. Il me dit encore d'autres choses, sur cette terre, qui me font désirer un plus grand éclaircissement par vous, et qui me paroissent avantageuses; mais que je n'ay pas assés bien

don. C'est celuy qui a eu le secrétariat de la Librairie sous M. Chauvelin; depuis avocat général sous M. Chauvelin, intendant de Picardie et d'Artois, et qui l'exerce encore sous les ordres de M. Rouillé. Il demeure rue Hautefeuille et est grand ami de M. de Caylus. (*Note de* 1735.)

1. M. de Villette, comtesse de Caylus, les grâces même de corps et d'esprit, morte en 1728, âgée de soixante et un ans. (*Note de* 1735). — Mme la marquise de Caylus ne mourut que le 15 avril 1729, âgée de cinquante-six ans.

2. Le chevalier de Caylus. (*Id.*)

3. L'évêque d'Auxerre. (*Id.*)

retenuës pour oser vous les écrire. Mandés moy quand vous pourrés venir, premierement causer avec moy, ensuite si vous voudrés bien aller chés ce Monsieur qui demeure dans mon quartier, ruë Hautefeuille[1]. On m'a offert de l'envoyer chés vous; mais j'ay fait les honneurs de votre politesse à titre d'amie : ainsi je vous ay engagé d'y aller. Bonjour. Tachés de venir incessamment, je tacheray, moy, que nous puissions raisonner en repos.

LXVII

Lettre à Monsieur...

Il me semble que je ne vous remerciay pas assés hier sur la lettre que vous me montrates, et sur la peine que vous avés bien voulu prendre pour cette affaire. Je ne vous dis pas assés qu'elle me parut admirablement bien écrite; mais la modestie étouffa mes louanges et empecha ma reconnoissance de paroître. L'amour-propre n'y perdit rien; surtout je pensay avec plaisir, que la bonne opinion qu'il paroit que votre ami a de moy, fortifieroit peut-être votre estime. Il n'y a qu'une chose qui me fache, c'est que vous me voyés, et qu'il ne me connoit pas. On l'a prévenu en ma faveur, et vous pouvés me

1. M. Galiot. (V. la note de la page 197.)

juger; mais je compte sur votre indulgence et sur votre reconnoissance, car j'ay pour vous des sentimens qui en meritent quoiqu'ils vous soyent dûs. Je crains cependant que cette reconnoissance ne s'altere par toutes les épreuves où je vous mets; soit pour moy ou pour mes amis. Par exemple, on me mit hier au soir dans un assés grand embaras. On sçait que je vous connois, j'en fais gloire; on croit que vous m'honorés d'amitié, Dieu le veuille; mais enfin, pour venir au fait, un de mes voisins me vint supplier, après que vous fûtes parti, de vous engager à servir M. de Sandrais auprès de M. le Chancellier. Vous sçavés son affaire, et vous sentés bien que l'humanité et la complaisance sont les seuls motifs qui peuvent parler pour luy; car, à quel propos va-t-il revolter tout le monde? On doit me l'amener ce matin, et en vérité je ne sçauray que luy dire. Mon voisin [1] vouloit que j'en parlasse à M. le M[al] de Besons; mais je le refusay tout net; j'aurois bonne grace de solliciter quelqu'un qui doit tant au Parlement, pour un homme qui l'outrage. On m'a pressée sur vous plus vivement, et je n'ay pas trop sçu que dire, surtout lorsqu'on m'a assurée que M[r] le Chancellier ne le veut point perdre, que le s[r] de Sandrais luy a offert la démission de sa charge, et qu'il a répondu qu'il n'etoit question que de trouver un tem-

1. L'abbé d'Amfreville; il demeuroit dans la rue de Seine, près la rüe des Marais, faubourg Saint-Germain, qu'habitait alors Adrienne. (*Note de* 1735.

pérament. On dit que lorsqu'on entend M. de Sandrais, il ne paroit pas si coupable; mais je ne sçaurois m'empescher de trouver déraisonnable, et blamable, pour ne pas dire pis, d'aller attaquer tout le Parlement et le reste. Je n'ay point vû le memoire; mais l'effet qu'il produit me revolte. Cependant c'est un homme qui se vante d'etre votre confrere et qui demande votre protection. Que luy repondray-je? On va me l'amener. Tachés de m'instruire au plus vîte; ne vous tenés point pour importuné, car c'est malgré moy que je me mesle de tout cecy et je ne diray que ce qu'il vous plaira. On me demandera sans doute de vous le mener, ou de vous prier de venir chés moy. Si je n'ay pas votre reponse, je seray bien embarassée. Adieu, car je crains de vous embarasser aussi, par une si longue et si sotte lettre. Mandés moy quel jour vous voulés souper chés moy, et souffrés que je vous fasse une petite galanterie que l'on vous rendra de ma part. Adieu, on frappe, et je meurs de crainte que ce ne soit ce mons[r] de Sandrais... Dieu mercy, ce n'est pas luy; mais il va venir sans doute, et je voudrois bien sçavoir ce que vous pensés. Adieu, faites le moy dire, ou venés si vous pouvés ce matin.

LXVIII

Billet à Monsieur...

Il y a mille ans que je ne vous ai vû, Monsieur. Etes vous malade, ou enchanté avec les Princesses de Clèves[1] et autres? Donnés moy de vos nouvelles et des assurances de votre amitié, car je n'aime pas que l'on m'oublie. Je vous renvoye cent écus, c'est toujours autant d'acquitté. Bonjour, venés donc me voir.

Ce samedi matin.

LXIX

Lettre à Monsieur...

(1er janvier...)

Bonjour, bon an, Monsieur. Aimés moy beaucoup cette année, je vous le rendray de tout mon cœur. Tachés que nous nous voyions davantage que par le passé. Nous n'avons point encore pris de jour pour souper chés

1. Celuy à qui ces lettres sont écrites, aimoit beaucoup les romans. (*Note de* 1735.) C'est probablement à lui que sont adressés les vers de la page 290.

vous. Ce sera pour la premiere fois que nous nous verrons. Adieu, on est bien flatté d'avoir un ami tel que vous; mais je vous l'ay écrit il y a longtems. Il faut redoubler de zèle, d'estime, de confiance et d'assiduité en vieillissant, et que nous ramentevions tout le passé en crachant sur nos tisons. Bonjour, tous mes amis vous saluent et vous embrassent.

LXX

Lettre à Monsieur...

J'ay une grace à vous demander pour quelqu'un de mes amis. Elle ne me paroit pas de nature à vous embarasser. Voulés vous bien avoir la bonté de passer chés moy le plus tôt que vous le pourrés sans vous incommoder : vous me ferés grand plaisir parce que ce sera en faire à celuy qui a besoin de vous, et parce que je seray très aise de vous voir. Le caractere d'ami que vous avez bien voulu adopter, et dont je vous trouve si digne, me devient chaque jour plus recommandable et plus cher. J'ay resté toute la journée chés moy dans une langueur[1] triste, et pourtant point insupportable. J'ay fait des reflexions

1. En décembre 1728, Mlle Aïssé (lettre XVI) écrivait : « La Lecouvreur est très incommodée depuis quelque temps; on craint qu'elle ne tombe *dans une langueur.* »

plus attendrissantes que noires. Vous ne connoissés point cet etat, parce que vous n'estes ni foible, ni femme, ni mélancolique. Adieu, puissiés vous conserver jusqu'à votre dernier jour, cette heureuse santé et sécurité. Venés, je vous prie, dès que vous pourrés. Il s'agit d'obliger quelqu'un et de voir votre amie. Je crois que c'est assés pour vous déterminer.

Ce jeudi au soir 4.

LXXI

Billet à Monsieur...

Vous m'avés demandé des nouvelles de Monsr de R...[1], et je me reproche de ne vous avoir pas déjà mandé qu'il est chés moy depuis deux jours. Il a vû M. Silva[2], et on

1. Le marquis de Rochemore, mousquetaire et poète distingué, ami de Gresset, fit l'épitaphe d'Adrienne (voir l'*Appendice*). Le 30 septembre 1720, il écrivait de Rouen à d'Argental au sujet de *Bérénice*, qu'il avait vu représenter quelques jours plus tôt à la Comédie par Adrienne et Quinault-Dufresne. Il parle de Baron et de Maurice de Saxe. (N° 182 d'un catalogue de vente faite par Eug. Charavay, le 17 mars 1891.)
2. Jean-Baptiste Silva, né à Bordeaux en janvier 1682, eut Chirac pour protecteur. Helvétius lui confia une partie de sa clientèle. En septembre 1716, pour avoir guéri M. le duc de Bourbon, il eut 6,000 livres de récompense avec une pension de 4,000 livres par an et son logement à l'hôtel de Condé. Une autre pension de 1,500 livres lui fut octroyée par brevet du 9 août 1721, ainsi qu'à Gély, Dumoulin et Falconet fils, appelés en consultation près du Roi, dont Silva

espere le tirer d'affaire; je compte que vous le viendrés voir incessamment dans sa nouvelle habitation et que le premier matin que vous pourrés sortir, vous viendrés causer avec moy qui ay besoin de vos conseils. Les belles jambes[1] vous saluent.

Ce dimanche matin.

LXXII

Lettre à Monsieur... (D'Argental).

Qu'etes vous donc devenu, Monsieur? On m'avoit donné l'esperance de vous avoir à souper il y a quelques tems, et je n'ay seulement pas entendu parler de vous. Sont-ce vos maçons qui vous retiennent? Ils ne devroient pas, ce me semble, vous occuper continuellement. On m'a annoncé un souper pour Lundi chés Mad. de Montchesne[2], dont on

fut nommé médecin consultant en 1724. En juillet 1740, il envoya Mme du Deffand aux eaux de Forges pour combattre une grosseur à la jambe, et mourut le 19 août 1742. Il était ami de Le Franc de Pompignan. Son portrait a été gravé par Schmidt. (Voir l'*Iconogr.*). Faut-il croire ce que dit Voltaire, que « Silva fut un de ces médecins que notre Molière n'eût pu ni osé rendre ridicules » ?

1. Mlle La Motte.

2. N. Begon, femme de M. Berthelot de Monchesne, conseiller au Parlement et frère de Mme la marquise de Prie, qui fut créé intendant des finances. Elle mourut quelques mois après Mlle Le Couvreur, en juillet 1730.

pretend que vous serés; mais je voudrois vous voir auparavant par plusieurs raisons. J'ay à vous parler d'affaires, quand je vous auray reproché votre excessive negligence. On m'a aujourd'huy parlé sur ma maison. Ils se désistent des six mille livres. Ils m'ont fait consentir à laisser les glaces des cheminées, et il n'y a plus que deux difficultés qui me paroissent legeres : l'une pourra etre levée par eux, et peut être me condamnerés vous à lever l'autre. Il faut faire visiter cette maison par un architecte, et que vous disiés si vous consentés à ce marché, car je serois bien fachée de rien conclure sans l'ordre exprès du chef de mon conseil. Venés donc, Monsieur, me dire ce qu'il vous en semble, et tout au plus tôt.

LXXIII

Au mesme.

J'ay recours à vous comme à mon meilleur ami et au plus sage conseil que je puisse prendre. Je suis dans une très grande perplexité. Le Philosophe a fait agir M. de P... et M. de C... auprès de l'homme que vous sçavés pour l'engager à me rendre ma parole, au moins pour la moitié. La proposition a été faite apparemment avec tant d'habileté, que celuy à qui elle s'adressoit n'a pu s'empecher de promettre

en quelque façon qu'il feroit ce que l'on voudroit. Le Philosophe est venu m'en avertir et m'a demandé une action et ce que j'avois de billets de banque, m'assurant qu'il faisoit son affaire de faire casser le premier contract, et d'en faire faire un autre pour la moitié de la somme. Je ne sçais pas trop ce que je vous écris; mais je sçais que M. de la S... a été chés l'abbé et que la reflexion jointe à l'embaras de retrouver quelqu'un d'aussi docile que moy, l'ont fait fulminer, que l'on vient de me dire mille choses qui me mettent dans une agitation horrible. D'un côté, c'est la honte de manquer à ma parole et de me brouiller presque avec mon voisin; de l'autre, la frayeur de m'endetter, et d'être hors d'état de joüir pendant les seules années qui me restent peut-être à vivre, de ce qui me pouvoit arranger; sans compter le desagrement de désavouër M. du M...[1] et M. de P... qui sont absolument opposés à cette affaire. Enfin, je pense que le dérangement de ma santé ajoute encore à toutes ces circonstances pour m'oter la force de me décider. Suppléés, je vous prie, à tout ce qui me manque de jugement et de resolution. Voyés demain, à sept heures au plus tard, le Philosophe, et venés me dicter le plus tôt qu'il vous sera possible les reponses que je dois faire à deux hommes qui n'auront que trop de forces et de raisons pour me confondre. Adieu, mon ami, je vais me coucher avec la première inquietude considérable que j'aye

1. Du Marsais?

connuë de ma vie pour les affaires d'interets. Pardonnés moy de vous interrompre, et m'obligés avec autant de bonté que j'ay d'amitié pour vous.

LXXIV

Au mesme.

J'oubliay hier de vous donner et de vous parler d'un placet que l'on m'a vivement recommandé, mon cher ami. Reparés par vos bontés et votre empressement ma negligence, ou plutôt, mon manque de memoire. Je seray ravie de vous voir. O! D.... pourquoy ne pensés vous pas comme moy sur l'amitié? Je suis excedée de l'amour, et prodigieusement tentée de rompre avec luy pour ma vie; car, enfin, je ne veux ni mourir, ni devenir folle. Non, il n'y a que l'amitié; mais elle n'est bien qu'en mon cœur, et personne ne m'en paroit bien digne que vous qui la dédaignés.

LXXV

Au mesme.

1726.

Le voyage de Fontainebleau n'est que pour le 15 de septembre, et d'icy-là, il peut arriver

bien des choses qui le détruiront ou qui me dispenseront d'y aller. Demain je joûë; mais je pourray vous donner, ou à souper, ou à dîner. Ainsi vous avés tort de vous tant attrister aujourd'huy. Je suis engagée à souper ce soir; l'abbé soupe chés M. Le P. F... Je donne à dîner à M. de P... Ainsi, mon cher ami, je ne pourray vous voir aujourd'huy; mais ce n'est qu'un jour. Je vous remercie pourtant de tout mon cœur de votre empressement là-dessus. J'ai vû Silva ce matin, qui m'a donné beaucoup de loûanges et fort peu de remedes, et ce n'étoit pas là mon compte. Le pauvre Docteur valoit bien mieux. Je crois pourtant que je prendray du lait dans huit ou dix jours. Adieu, mon ami. A demain.

LXXVI

A Monsieur...

Ouy, vrayment, j'étois avec Gustave[1], et je suis désolée qu'il soit mort. Il me semble que son fils aîné[2] sera bien eloigné de luy ressembler, et j'ay grand regret d'imaginer que tout ce que ce Prince avoit eû tant de peine à établir, sera de nouveau détruit par la mésintelligence de ses enfans, et l'incapacité de ses successeurs. Je suis outrée que L... de

1. Gustave Vasa.
2. Le prince Éric.

V...[1] s'en soit tenu là. Il me semble qu'il y a eû encore d'autres Gustaves qui m'auroient fait grand plaisir et le regne de Christine m'auroit aussi inspiré bien de la curiosité. O que je vous suis obligée de m'avoir donné ce livre! Il m'a fait un plaisir extrême, et je suis tentée de le recommencer tout de suite. Vous m'allés croire folle; mais je n'y sçaurois que faire. J'ay l'imagination vive pour ce qui me frappe ainsi, et il me semble que je m'en vais beaucoup lire, et que vous ne me reprocherés plus mon ignorance. J'étois hier si lasse, que je me couchay tout de suite. L'abbé et son ami souperent cependant chés moy; mais je ne mangeay, moy, que de la panade. J'ay dormi dix heures, et je me porte assés bien malgré la pluye. Je suis priée à souper chés mes voisins; mais je vous verray dans la journée tant qu'il vous plaira.

LXXVII

Au mesme.

Je n'ay pas trop dormi; mais je sortiray cependant aujourd'huy pour ce que vous sçavés. Je suis excessivement occupée de l'histoire de Gustave. Elle m'a bien plus occupée et at-

1. L'abbé de Vertot (René Aubert de Vertot d'Aubeuf), auteur de l'*Histoire des révolutions de Suède* (Paris, Brunet, 1695-1696, 2 vol. in-12) qui s'arrête à l'année 1547.

tendrie que le Roman[1], et je vous avoûë que je n'ay jamais rien lû qui m'attache autant. Cela est au point que j'ay eû peine à me déterminer de vous écrire et que je ne me soucie ni de manger ni de sortir. Adieu, je vous quite pour luy.

LXXVIII

A Monsieur...

Je ne pûs hier vous faire reponse pour les raisons que l'on a dû vous dire. Je ne rentray chés moy qu'après souper, et bien que je sçache que vous devés sortir ce matin, je ne laisseray pas d'envoyer chés vous. Je ne puis moins vous écrire que vous dire ce qui doit vous déterminer à rester toujours de mes amis; mais si vous ne sentés pas en vous même une partie des motifs qui vous y obligent, les autres me deviendront inutiles, et j'en resteray à penser toute seule, jusqu'à ce que le tems et la justice vous ramenent; car je tiens qu'il est impossible que vous ne me reveniés. Il est en moy de sentir tout ce que vous valés, et de vous etre tres attachée, comme en vous d'etre touché de reconnoisance pour les sentimens que vous inspirés. Si je ne puis vous rendre plus heureux, j'en suis plus fachée

1. Mlle Caumont de la Force avait publié en 1698 le roman historique. *Gustave Vasa, histoire de Suède,* qu'on venait de réimprimer en 1725. (2 parties in-12 de 417 p.)

que vous, je me le reproche, et je me dis plus que vous ne me diriés sans doute, mais je ne sçaurois vous tromper. Les caprices ne s'accordent pas avec la raison, et l'amour n'est autre chose qu'une folie que je déteste, et à laquelle, assurement, je tacheray bien de ne me livrer de ma vie. Vous le connoitrés encore, et les injustices que je vous ay faites ne serviront alors qu'à vous rendre plus heureux. Permettés moy de vous en raprocher l'idée, et de vous offrir mes conseils. Soyés mon ami, j'en suis digne; mais choisissés pour maîtresse un cœur tout neuf, qu'elle ne soit point encore revenuë de cette heureuse confiance qui rend tout si beau; qu'elle n'ait été ni trahie, ni quittée, qu'elle vous croye tel que vous etes, et tous les hommes tels que vous. Qu'elle soit jeune et assés forte, elle en aura moins d'humeur. Enfin, qu'elle vous procure cette felicité que j'aurois eûë si je n'avois jamais aimé que vous, et que vous m'eussiés aimé autant que vous en etes capable et que vous auriés dû me plaire.

LXXIX

A Monsieur...

Je ne suis pas assés bien pour sortir, mais je ne suis pas assés mal pour vous allarmer, mon bon ami. Je vous remercie de tout mon cœur de votre attention, et je vous prie de

m'envoyer le memoire de cette grande affaire. Je crois vous l'avoir donné. L'on me presse extrêmement pour le ravoir, et l'on m'en promet un pour une petite affaire qui me paroit mieux à notre portée. Je compte sur vos soins et sur votre amitié, comme vous voyés; il me semble même que je suis obligée à la fortune de ne m'avoir pas mieux traitée, puisque je trouve en vous et dans les personnes qui vous sont cheres, des dispositions mille fois plus flateuses à mon gré, que la fortune même. Adieu, conservés moy vos bontés.

LXXX

Au mesme.

Je n'ay rien de nouveau à vous apprendre; mais je vous exhorte, je vous prie, je vous ordonne même de ne vous point chagriner. Quoi qu'il m'arrive, la part que vous daignés prendre à tout ce que je sens, me fera toujours tenir à la vie avec plaisir, et peut me donner plus de courage, que mes malheurs ne vous donneront jamais de tristesse. D'ailleurs, il n'y a peut-être encore rien à désespérer. Adieu, genereux ami, conservés vous comme le plus digne et le plus respectable de tous les hommes. Venés me tenir compagnie le plus long tems que vous pourrés. Je ne vaux jamais tant qu'avec vous. Toutes vos vertus me sont precieuses, et me font désirer de vous imiter.

Quand je n'aurois été utile au monde que pour développer vos sentimens, je m'applaudirois toujours d'etre née. Je crois pourtant que sans moy vous ne seriés pas moins ce que vous etes; mais je crois que c'est beaucoup que de sentir tout ce que vous valés.

LXXXI

Lettre à M. R(ochemore?).

Je suis outrée de colere et d'affliction, mon cher R... J'ay fondu en larmes toute cette nuit. Peut-être y a-t-il de la déraison, puisque je n'ay rien à me reprocher; mais je ne puis supporter des injustices si peu meritées. Tout ce qui me désabuse de l'amitié, me désespere. Je me sens plus de courage sur l'amour, je sçais qu'il est involontaire, j'en connois les effets, je sçais qu'il est sage de s'en éloigner de bonne heure, et surtout de se preparer à ses inconstances lorsque l'on les sent le moins. Mes malheurs et mon experience m'ont donné matiere à reflechir pour toute ma vie; mais, en m'armant de prevoyance et de raison de ce coté, j'ay toujours crû devoir enrichir l'amitié des dépouilles de la tendresse, en sorte que chaque année, chaque jour et chaque moment, s'il est possible, n'ont fait qu'augmenter en moy le désir d'avoir des

amis, de les conserver, et de meriter leur estime. Vous sçavés avec quelle confiance je vis avec ceux que j'ay choisis, et surtout combien j'ay rendu ma conduite claire. Je ne vous ay rien caché; cependant, on me soupçonne, on fait plus, on m'accuse; on fait pis encore, on me veut convaincre, et c'est sans me donner la facilité de me deffendre; de sorte que si le hazard me veut faire apprendre et découvrir ce qui se passe, je serois couverte de la plus horrible calomnie qui fut jamais, par un homme qui porte le nom de mon ami depuis dix ans. On ne veut pas que je vous le dise. Je respecte, et j'aime tendrement celuy qui m'en empesche; mais je n'y sçaurois tenir, je suis trop touchée, trop blessée et trop effrayée pour l'avenir, pour ne pas éclater, au moins avec vous. J'ay besoin de conseil. Un homme capable de cette noirceur, peut très bien en imaginer d'autres; et ce qui me désole le plus, c'est la nécessité de dissimuler. Il est naturel de crier contre la perfidie, et j'aimerois mieux la pardonner que d'être obligée de contraindre et ma douleur, et mon ressentiment. On a beau me dire que c'est sa façon de penser, qu'il ne compte point me faire tort, en me confondant avec toutes les femmes. Je ne puis me faire à cette idée. Ce n'est pas là le langage qu'il m'a tenu depuis dix ans, et ce ne doit pas être là le prix de mon attention à luy plaire, et à m'en faire estimer, au moins selon ce que je mérite. Que me peut-on faire au bout du compte? que de me blesser mortellement dans ce qui m'est le plus sensible. Je puis détruire

en un instant, l'erreur dont il s'agit. Mais, comment me consoler de l'intention de la noirceur? C'est un homme qui me doit connoitre, et qui me devroit aimer. Ce n'est point un soupçon échapé par hazard; c'est une confidence faite et détaillée à un homme qui n'a que de l'amitié pour moy, mais dont l'amitié m'est plus chère que toutes les passions du monde, dont l'estime m'est plus precieuse que ma vie, et dont la société m'est plus necessaire que toutes les fortunes de l'univers. C'est devant luy que l'on me fait passer pour fausse et méprisable. Quoi qu'il dise, on atteste mon prétendu crime. O mon Dieu! qu'est-ce que de nous? Comment ferons-nous? car on ne veut pas que vous le sçachiez, et je veux vous le dire sans facher celuy qui me le deffend. C'est mon secret, c'est moy que l'on opprime de tout point. Cela peut aller plus loin, et je suis bien aise d'avoir un conseil et un deffenseur. On dit que vous eclaterés peut-être, et que cela aigrira les esprits, et commettra celuy qui est convenû de tout ce qu'on luy a dit, car j'ay deviné les auteurs; mais il ne faut point que vous en parliés. Vous serés, sur tout cela, de plus grand sens froid que moy, quoique je m'assure que vous en serés touché. En verité, cela me paroit affreux. Je vous repète toujours, que si ce n'eût été qu'un soupçon, quoiqu'il m'eût affligée, il ne m'auroit pas revoltée. Je m'en serois crû quite pour dire simplement : Cela n'est pas. Mais, que j'aye fait chercher un homme, que j'aye parlé, moy qui suis plus éloignée que je ne

puis vous dire, d'avoir pensé par cent raisons, toutes plus fortes, enfin, parce que cela n'est pas. Me voilà donc avec un nouvel ennemi dangereux, et d'autant plus dangereux qu'on nous a vû liés d'amitié et d'intimité, qu'il ne paroit point avoir d'interest de me manquer, qu'il a de l'esprit, et qu'enfin je n'ay point la mechanceté qu'il faudroit pour me vanger ou luy en imposer. Me voilà avec mes larmes, ressources ordinaires de mes malheurs, et avec mes reflexions noires, triste remede pour tous les maux, et l'on veut que je me taise avec vous! C'est avec vous précisément que j'en puis parler. Qui peut mieux me plaindre et en juger? Non, je n'ay point assés de vertu pour etre capable de cet effort. Je vous aurois été chercher dès hier au soir si je m'en étois cruë, et j'aurois peut-être evité une nuit affreuse. Vous m'auriés consolée, et conseillée. Pour Dieu! R..., ne m'abandonnés pas, et, s'il est possible, prouvés moy que l'amitié n'est point une chimere. Si l'on m'en désabuse jamais, je veux mourir.

LXXXII

En envoyant de la petite centaurée à Mlle Q...

Eveillée aujourd'huy, contre mon ordinaire,
Plus de deux heures avant jour,
— M'occupant à rêver, je ne pouvois mieux faire —
J'ay vû près de mon lit se présenter l'Amour.

Irrité, furieux, transporté, plein de rage :
Quoy ! dit-il, en tous lieux refuser mon hommage !
Ah ! je me vangeray. — Le cœur saisi d'effroy,
Je m'écrie : — Eh ! quoy donc, vous plaignés vous de
[moy ?]
Qu'ay-je fait ?... Bon, dit-il, qu'importe à mon Empire
Que ton cœur maintenant, ou soit libre ou soupire.
D'autres soins, malgré moy, m'occupent justement ;
Ecoute le sujet de mon emportement.
Alors, loin de parler, il frémit, il s'agite :
Je ne puis achever, me dit-il, je te quite ;
Mais, si tu crains l'effet de mon juste courroux,
Prends ces herbes, fais en un breuvage agréable,
Et que celle qui brave insolemment mes coups,
Ton amie, ou plutot l'objet inexorable
Que je veux reduire en ce jour,
Sans sçavoir ce que c'est incessamment l'avalle ;
Obéis, ou t'attends à l'avoir pour rivale,
Si jamais tu prends de l'amour. —
Tremblante, et ne sçachant encor quel parti prendre,
De vous trahir ou d'irriter un dieu,
Je me suis resolüe enfin à vous attendre,
Et grace à luy, le charme icy vient d'avoir lieu.
Je vous en avertis : avant que de vous rendre,
Reflechissés, je ne vous dis plus rien.
Il suffit pour l'amour que vous devenés tendre ;
Mais pour vous, il s'agit que vous choisissiés bien.

LXXXIII

A la mesme.

Vos ordres sont donnés, vous serés obéïe :
On a pris en Heros votre cruel refus,
On conserve l'amour, mais on se sacrifie,
Et quoi qu'il en arrive on ne vous verra plus.

Vous triomphés enfin, cela n'est pas étrange ;
Cependant je fremis ; si quelque *Baron* vange
L'affront fait à leur chef, ils le sentiront tous,
Et vont à vos appas mesurer leur courroux.
En vain par leurs deffauts vous etes rassurée,
Pour triompher de vous, ils vont se corriger :
Ils quitteront Bachus, ils verront Citherée,
Et la mère et le fils vont les encourager.
Filés plus que jamais, relisés notre histoire,
Et même s'il le faut, consultés un grimoire !
Pour conjurer l'amour et braver tout *Baron*,
Bien qu'ils osent souvent abuser de son nom,
Il les chérit toujours, et quoi qu'on puisse dire,
Ils sont les favoris de son injuste Empire.
Vous haïssés en vain *Charlus* et *Désaleur*,
La haine leur paroit un digne avant-coureur,
Ils sçavent la dompter ; craignés ces temeraires,
Craignés même, craignés jusques au petit frere,
Il sera plus à craindre et vous plus en danger,
Plus il verra d'obstacle à vous bien engager.
Enfin, mon amitié, votre esprit et vos graces,
Me font craindre pour vous les plus rudes disgraces,
Si pour les prévenir vous ne faites un choix,
    De mes frayeurs, de mes menaces,
    Du moins nous rirons quelquefois.

LXXXIV

Épitre à M. d'A(rgental).

O toi ! dont l'âme unique et la vertu si pure
Me fait sans cesse admirer la nature,
Et sçait si bien assujétir les cœurs
De tous mortels qui sentent le merite,

Toi dont le nom seulement nous excite
Aux vrais plaisirs, ainsi qu'aux bonnes mœurs,
Dont le suffrage est éloge flatteur,
Et l'amitié, le comble du bonheur.
Cher d'A... rappelle en ta pensée
Tout ce qui peut de moy te rapprocher,
Tout ce qui peut nous plaire et nous toucher
Sans le secours d'une ardeur insensée.
Tu sçais quel Dieu furieux et jaloux
M'a toujours fait éprouver son courroux,
Et si i'osais je t'en dirois les causes.
Quand je naquis, la Nature et l'Amour,
Voulant tous deux s'égayer tour à tour,
Après avoir disputé sur vingt choses
Qui me feroient sortir de mon sujet,
Firent ensemble le projet
D'essayer leur pouvoir sur une creature.
Tout auprès d'eux, voyant une mazure
Où residoient la misère et l'aigreur,
L'emportement, la grossiere fureur,
Un Enfant qui venoit de naître :
Bon, dirent-ils, rien ne pouvoit paroître
Qui fut plus propre à remplir nos desseins.
Tout aussitôt me prirent en leurs mains,
Et petrissant et mon cœur et mon ame,
L'un se disoit : — Ah ! quelle vive flamme
Tu feras naître et tu ressentiras !
L'autre à l'instant m'arrachant de ses bras,
Dit : Je prétends qu'en devenant sensible,
Toujours décente, il luy soit impossible
D'imaginer rien de honteux, de bas.
Je veux que la candeur, la raison, l'innocence,
Soyent déclarés guides de son enfance,
Et soyent toujours près d'elle à l'avenir. —
Eh ! dit l'Amour, pourquoy nous desunir ?
Je n'ay sur elle aucune autre pensée,
Et la façon dont je la fais aimer,
Loin de lui nuire, aura de quoy charmer

Le plus austere et toute ame sensée.
Mes créateurs enfin d'accord,
Très satisfaits tous deux se separerent,
Sans avoir fait mention de mon corps,
Et peu de tems ensuite ils m'oublierent.
Un autre jour, par hazard, ils passerent
Près d'un berceau de mirthes et de fleurs,
Où très souvent de bizarres ardeurs
Se signaloient. Tous deux se regarderent,
Et s'entendant de reste à demi mot,
Sans balancer ils firent le complot
D'un autre essai. Les destins obéissent,
Tous leurs projets sur le champ s'accomplissent,
Vous paroissés, et l'amour satisfait,
Sans reflechir sur ce qu'il avoit fait,
Vola d'abord pour le dire à sa mere.
Il fut surpris de la voir en colere,
Et s'attendoit à des remercimens.—
Allés, dit-elle, élever deux amans
Qui détruiront et mon culte et le votre;
Je sçais déja qu'ils sont faits l'un pour l'autre,
Et que leurs feux, et leurs noms à jamais,
Seront chantés au mepris de Cithere.
Chacun suivra leur exemple pour plaire,
Et vous verrés échoûer tous vos traits.
L'Amour, saisi d'une douleur amere,
Protesta bien qu'il nous seroit contraire,
Et qu'il sçauroit pleinement se venger.
Depuis ce tems, sous un ciel étranger
Il m'envoya, m'accabla de sa haine,
Et l'on m'eût vû succomber à la peine,
Si l'amitié ne m'eut presté secours;
Elle entreprit de conserver mes jours,
Et resolut enfin, malgré son frère,
De nous unir par de si forts liens,
Que nos plaisirs vaudroient mieux que les siens.
A l'avenir, daigne ne pas détruire
De tous mes maux la ressource et le prix,

Et pour calmer à jamais mes esprits,
Viens tous les jours à chaque instant me dire :
Jusqu'à la mort nous serons bons amis !

« La plus grande Actrice qui ait jamais paru sur le Theatre français, envoya un jour à un de ses amis les romans de *Psyché, Zaïde,* et la *Princesse de Clèves.* Elle y joignit les vers suivants[1] :

La Grèce, l'Espagne et la France,
Lasses de prendre patience
Sur vos mépris pour leurs romans, [geance,
S'en sont plaints à l'Amour, qui leur promet ven-
Et qui menace vos vieux ans :
Tremblez, et mettez-vous sur l'heure en pénitence.
Vous avez encore du temps,
Et vous me saurez gré de cette confidence.

Portrait de Mr de Fontenelle[2].

Les personnes ignorées font trop peu d'honneur à celles dont elles parlent, pour oser mettre au grand jour ce que je pense de M. de

1. *Le Glaneur françois,* 1736, t. II, p. 78.
2. M. de Fontenelle, de l'Académie royale des sciences (1657-1757).

Fontenelle; mais je ne puis me refuser en secret le plaisir de le peindre icy tel qu'il me paroît.

Sa phisionomie annonce d'abord son esprit ; un air du monde, repandu dans toute sa personne, le rend aimable dans toutes ses actions.

Les agremens de l'esprit en exclüent souvent les parties essentielles ; unique en son genre, il rassemble tout ce qui fait aimer et respecter la probité. La droiture, l'équité composent son caractère. Une imagination vive, brillante, tours fins et délicats, expressions nouvelles et toujours heureuses, en font l'ornement. Le cœur pûr, les procédés nets, la conduite uniforme, et par tout des principes, exigeant peu, justifiant tout, saisissant toujours le bon, abbandonnant si fort le mauvais que l'on pourroit douter s'il l'a apperçû ; difficile à acquérir, mais plus difficile à perdre; exact en amitié, scrupuleux en amour. L'honnête homme n'est négligé nulle part, propre aux commerces les plus délicats, quoique les délices des sçavants. Modeste dans ses discours, simple dans ses actions, la supériorité de son merite se montre, mais il ne la fait jamais sentir.

De pareilles dispositions persuadent aisément le calme de son âme ; aussi la possède-t-il si fort en paix, que la malignité de l'envie n'a point eü encore le pouvoir de l'ébranler.

Enfin, l'on pourroit dire de luy, ce qui a été déjà dit d'un Illustre, qu'il fait honneur à l'homme, et que si ses vertus ne le ren-

dent immortel, elles le rendent au moins très digne de l'etre[1].

1. Ce portrait de Fontenelle, attribué, lorsqu'il parut, à Mlle Le Couvreur, et ensuite à Mme de Lambert, serait en réalité de Mme de Forgeville, amie de l'illustre vieillard, s'il faut en croire l'éloge de Fontenelle par M. de Fouchy, qui en cite une grande partie. (*Œuvres posthumes* de Fontenelle, 1758, t. IX et X.) — Voir le *Mercure de France* de 1760, février (p. 126-127) et avril (p. 113-115).

Il y a un autre portrait de Fontenelle, plus malin que celui-ci, qu'on a attribué à Mlle Le Couvreur et à Mme Dargental : elles ont nié toutes les deux d'y avoir eu part.

Le *portrait de M. de Fontenelle*, par Mme de Lambert, qui figure au tome II des *Œuvres de Mme la marquise de Lambert* (1785, p. 41 à 46) est tout à fait différent de celui que nous imprimons ici.



NOMS ET LIEUX CITÉS

DANS LES LETTRES DE Mlle LE COUVREUR

APPENDICES



APPENDICES

I

TESTAMENT

Cecy est mon testament[1].

Fait du 7 auril 1729 et remis le meme jour entre les mains de Monsieur de Sauigni, notaire, demeurant rue des Fossés Saint-Germain à Paris[2].

Adrienne LE COUUREUR.

Au nom du Pere et du Fils et du Saint Esprit.

Cecy est mon testament.

Je recomande mou ame a Dieu et je le suplie de me faire misericorde.

Je ueux que mes effets mobiliers soient uendus

1. Ces cinq lignes sont écrites sur l'enveloppe.
2. Mlle Aïssé croyait ce testament fait quatre mois seulement avant la mort d'Adrienne.

par inuentaire et que les deniers en soient remis à mon légataire cy apres nomé, pour en faire l'usage que je uais expliquer.

Il faudra premierement payer mes deptes s'il s'en trouue :

Je laisse aux pauures de la paroisse, à la disposition de monsieur le curé de St-Sulpice mille liure une fois payée.

Je laisse aux Filles de l'Instruction[1] *la meme somme de mille liure une fois payée en reconnoissance des soins et bontés quelles ont eü pour moy dans mon enfance* (en marge : *rue du Gindre, p^sse St Sulpice*).

Je laisse à Mlle Millochin la somme de trois mille liures une fois payée : elle est fille d'un ancien fermier de madame la Princesse[2]*, et c'est à elle que je laisse cette somme; elle a serui chés Mad^e. de Uassé; je ne sçai où elle est presentement; elle a estée à Ste-Agnes auant d'etre obligée de seruir.*

Adrienne LE COUUREUR.

Je laisse à Marie-Marguerite Le Couureur, ma sœur, les cinq cent soixante liures de rente uiageres sur la Compagnie des Indes qui sont des apresent sur sa teste et la somme de quatre mille liures une fois payée que mon légataire aura la bonté de luy placer.

1. V. la note de la page 10.
2. Anne de Bavière, princesse palatine (1648-1723), femme de Henri-Jules de Bourbon, duc d'Enghien, puis prince de Condé.

Quand au surplus de tous mes biens meubles et immeubles de quelque nature quil puisse ettre je le donne et legue à monsieur de Feriol d'Argental[1], *conseiller au Parlement, le nomant mon legataire unique uniuersel et l'excecuteur du présent testament signé par moy en tres bonne santé à Paris ce 7 auril* 1729.

Adrienne LE COUUREUR.

Je laisse aux Petits Augustins[2] *pour des messes deux cent liure une fois payée : je laisse aussy à monsieur d'Argental*[3] *le soin de donner a mes domestiques une gratification ou récompense au cas que la mort ne me permit pas den décider auant mon decés, conuenablément a leurs seruices et au temps quils auront esté auec moy.*

Adrienne LE COUUREUR.

Nota.

Ce testament fut déposé entre les mains de Me Ni-

1. En réalité, ce legs universel était un fidéicommis en faveur des deux filles naturelles d'Adrienne ; l'aînée apporta 30,000 ₶ en mariage à François Francœur le cadet (1698-1787), premier violon de l'Opéra, qui devint maître de musique, inspecteur et enfin directeur avec Rebel en 1757. — Françoise-Ursule-Catherine, encore mineure à la mort de sa mère, habitait Strasbourg et avait pour tuteur Léon Cagnon, échevin de la ville, y demeurant paroisse Saint-Pierre le Vieux. Elle épousa, en 1735, un sr Daudet, magistrat de Strasbourg.

2. Le couvent des Petits-Augustins était voisin de la maison où mourut Adrienne.

3. « La mort de la Le Couvreur a beaucoup occupé d'Argental. » (Aïssé, L. xxvi, mars 1730.) Les parents d'Adrienne

colas de Savigny, Consr du Roy, Noe au Chastelet de Paris, le 7 Avril 1729, par Adrienne Le Couvreur, fille majeure, comédienne de la troupe du Roy. — L'enveloppe est cachetée d'un côté de 3 cachets en cire d'Espagne noire dont 2 sont d'une même empreinte (*tête d'homme de profil*) et le 3e d'une empreinte différente (*un pied de clochettes*), et de l'autre côté sont écrits ces mots : « Cecy est mon testament », puis 4 lignes et la signature.

—

Le 20 Mars 1730, à 3 h. de relevée [1], ouverture dudit testament par Jerosme Dargouges, chevalier, seigneur de Fleury et autres lieux, Consr du Roy en ses Conseils, Me des requestes honoraire de son hostel, lieutenant civil de la Ville, Prevosté et Vicomté de Paris.

—

Le 22e Janvier 1740, Mie Mte Lecouvreur Denis [2], sa sœur, écrit *d'Aix* à « M. Savigni notaire rue de la Comedie » pour le prier de remettre à Mr Bernou un extrait du testament de sa sœur :

« Il n'est point d'acte plus public qu'un testament; je ne pense pas qu'on soit en droit d'en refuser des extraits, surtout aux personnes qui ont intérest de savoir ce qu'il contient...

« *M. M. Lecouureur Denis.* »

---

menaçaient de lui disputer cette succession devant les tribunaux; il leur donna une indemnité qui lui coûta près de 20,000 ₶.

1. Adrienne Le Couvreur était décédée ledit jour, 20 mars 1730.

2. Marie-Marguerite avait épousé Claude Denis, maître de musique à Paris, le 31 juillet 1730, à Saint-Médard.

II

INVENTAIRE

1er avril 1730.

INVENTAIRE *et description de tous les meubles meublans, ustanciles d'hôtel, linge, hardes, argent monnoyé et non monnoyé, titres et papiers délaissés par la deffunte dam^lle Le Couvreur, trouvés dans la maison où elle est décédée, rue des Marais, le* 20e *Mars* 1730.

Gaspard Pitre, dit La Roche, *domestique;*
Marie-Antoinette Lenoir, fe d'Antoine Casseigne, *fe de chambre*[1];
Madelaine Blanchard, ve de Louis Cheuuel, *cuisinière;*
Alexandre Huault ou Huot, dit La Barre, *laquais.*

Deux caves. — Ecurie et remise. — Cour. — Cuisine par bas ayant vue sur la rue. — Salle à côté servant d'office.

1er étage : Antichambre ayant vue sur la cour. — Passage servant de garde-robe. — Chambre mortuaire ayant vue sur la cour (nombreux canapés et trumeaux).

2e étage : Chambre ayant vue sur la cour. — Petite chambre à côté, *id.* — (Une chaise à porteurs garnie en dedans de vieux velours violet et de 3 glaces fines, prisée avec sa housse de toile, 40#.) — Passage de la terrasse. (1 commode, prisée 40# ; 1 petit bureau, 1 petite table; 1 petite bibliothèque de bois d'olivier et

1. Adrienne avait eu une autre femme de chambre, qui devint actrice de province sous le nom de Mlle Vallière et qui joua à Rouen à côté de Mlle Clairon. (V. une lettre de cette dernière dans la collection d'autographes Dubrunfaut.)

de palisande à 2 guichets garny de fil de laton, 2 petites tablettes à livres, 30 ₶.) — Cabinet au fond de la terrasse. (1 bibliothèque en armoire de marqueterie à 4 guichets, dont 2 par haut garny d'une glace, 50 ₶.) — Chambre ayant vue sur la cour. — Petit cabinet à côté *d°*.

3e étage : Chambre servant de garde-meuble. — Chambre attenante ayant vue sur la rue *.

* Nous n'avons pas cru devoir donner *in extenso* cet inventaire, qui dura dix-huit jours, et qui ne comprend pas moins de 48 grandes pages in-f°, d'une lecture difficile : nous en avons extrait l'essentiel, négligeant à dessein les ustensiles de cuisine et les hardes sans importance.

---

12 Avril 1730. En présence de NICOLAS LAURENT.

Dans la loge de la Comédie[1] *qu'occupoit lad. damlle.*

	Liv.	sols.	d.
1 grande armoire de bois de chesne et sapin fermant à clef prisée.......	15	»	»
1 miroir de toilette d'environ 20 pouces de glace de haut ceintré sur 16 de large dans sa bordure de bois rougi doré façon de la Chine, une toilette de toile blanche brodé de mousseline rayée et brodée, 2 dessus de toilette dont un de toile blanche et l'autre de toile de coton de couleur..........................	14	»	»
1 coffre en bahu à bande de bois fermant à clef.................	3	10	»
1 petite table de noyer avec son			

1. « Le 19 juillet 1724, payé à Benoist 65 livres pour un mémoire de menuiserie dans la loge de Mlle Le Couvreur. » (*Arch. de la Comédie française.*)

	Liv.	sols.	d.
tiroir, un petit écran de satin de la Chine dans son chassis de bois, 1 petit fauteuil et 3 chaises de bois de haune[1] foncé de paille............	8	»	»
1 Duchesse de bois de noyer matelassé, 1 matelas et 1 traversin couvert d'étoffe fond couleur de rose à fleurs d'or garny de cordonnet et chenil de soye..................	20	»	»
2 tabourets de noyer garnis de crin couvert d'étoffe de soye et argent..	10	»	»
4 bras de cuivre doré..........	10	»	»
1 trumeau de 2 glaces dont 1 de 31 pouces de haut et l'autre de 30 sur 27 pouces de large dans sa bordure de bois doré...............	100	»	»
1 autre trumeau aussy de 2 glaces dont 1 de 32 pouces de haut et l'autre de 27 sur 26 de large dans sa bordure de bois doré.................	80	»	»
1 autre petit trumeau de 2 glaces de 20 pouces chacune sur 16 dans sa bordure de bois doré............	20	»	»
1 autre trumeau de cheminée de 2 glaces de 33 pouces de large sur 22 de haut dans sa bordure de bois doré.........................	40	»	»
1 tableau peint sur toile représentant une *Danse de village et des Joueurs de vielle,* daus sa bordure de bois doré scuipté.......................	16	»	»
12 estampes représentant différents portraits et paysages garnies de verre blanc dans leur bordure de bois dont partie doré............	12	»	»

1. D'aulne (?).

	Liv.	sols.	d.
1 fauteuil de comodité couvert de moquette rouge.................	8	»	»
1 rideau de fenêtre en 2 parties de gros ouvré avec sa tringle de fer....	6	»	»
Environ 12 aulnes de serge bleu goffré servant de tapisserie........	30	»	»
4 chandeliers de cuivre argenté...	8	»	»

12 avril 1730.

Habits trouvés à la loge de la Comédie qu'occupoit lad. dam[lle] *:* prisés par Depercy de l'avis de Pierre Tarlet, m[re] tailleur d'habits de femme, dem[t] rue des 4 Vents, à l'hôtel Dauphiné, p[sse] S[t] Sulpice [1] :

	Liv.	sols.	d.
1 manteau de velours noir garny de peau de lapin blanc, 1 jupe de raz de Saint Maur garny de peau de lapin blanc, avec une toilette verte, prisé.	100	»	»
1 habit *à la Romaine* d'étoffe de damas blanc à fleur d'or composé d'une queue, d'une jupe : la queue garny de frange d'or faux et de frange fin d'environ 1 aune 1/2, la jupe garnie d'une petite cartisane et resau d'or fin et le corps et les manches			

1 En mai ou juin 1730, on vendit à l'encan, selon le vœu d'Adrienne, ses parures, joyaux et costumes.

Mlle Pélissier, de l'Opéra, maîtresse du banquier juif Lopez Duliz, acquit en masse tous les habits de théâtre de la tragédienne ; elle les paya 40,000 livres (d'autres ont dit 80,000) et en exhiba neuf à la reprise de l'opéra-ballet de Lamothe et Destouches, *le Carnaval et la Folie*. Le 13 juillet 1730, l'Académie royale de musique vit défiler les costumes de Jocaste, de Mariamne, de Zénobie, de Chimène, de Roxane, de Pauline, de Célimène, de Monime et d'Elvire.

	Liv.	sols.	d.
garny aussy de cartisane et resau d'or.	250	»	»
1 mante de resau d'or de 2 aunes 1/2 de long, avec un drap servant d'enveloppe....................	200	»	»
2 pelerines, 1 de velours couleur de rose garny de resau d'or et l'autre de satin bleu garny de résau de soie et argent.....................	25	»	»
2 palatines, 1 garnie de point d'Espagne d'or et de chenil couleur de feu, et l'autre garnie de point d'Espagne d'argent et de chenil couleur de rose, et 2 barbes de resau or et argent	10	»	»
1 mantille de gaze blanche en soie et argent doublée de satin blanc et 1 resau d'argent à l'entour, 1 petit voile de gaze couleur de feu imprimé en rond d'or faux................	6	»	»
1 petite pélerine de satin blanc piqué doublée de taffetas couleur de feu garny de soucil d'anneton de soye blanche, 1 petite palatine de ruban couleur de rose garny de resau d'argent	3	»	»
3 aunes 1/2 de gaze couleur de rose, 6 aunes de gaze noire à fleurs d'or, 1/2 aune de gaze blanche, 4 aunes encore de gaze blanche, 1 tabelier de gaze et 4 palatines..............	20	»	»
1 garniture de rubans de manche de ruban satiné couleur de citron, 1 autre garniture de rubans de manche, 1 carton plein de rubans de manche de différentes couleurs.....	10	»	»
1 paire de manchettes de point d'Angleterre à bride.............	20	»	»

	Liv.	sols.	d.
1 paire de manchettes de cour de point d'Angleterre et la collerette de même, et un petit mouchoir à dentelle.	30	»	»
1 autre paire de manchettes de cour de gaze garny de blonde et de fleurs et la collerette.............	10	»	»
8 paires de gands de toile de coton tricotté........................	6	»	»
1 paquet de diamans et perle....	200	»	»
5 boîtes de toilette dont 4 quarrés et une platte...................	8	»	»
1 habit *à la Romaine* de satin jaune : la queue composée de satin jaune garny d'un point d'Espagne à l'entour et des bouquets détachés dans le milieu ; la jupe de même satin garny de point d'Espagne tout en plein ; le corps de même satin garny de resau argent, et la toilette de serge verte....................	500	»	»
1 autre habit *à la Romaine* de damas blanc brodé en or et soye, composé de la jupe et de sa queux garny de frange d'or à l'entour ; le corps de damas blanc brodé en or et en soye ; la pièce brodé en or sur du couleur de feu et les volants de resau d'or.....................	500	»	»
Item, un autre habit *à la Romaine* de velours couleur de feu brodé en argent tout en plein, composé de sa queue, jupe et du corps et les volants, des manches de point d'Espagne à resau avec sa toilette............	1000	»	»

Item un autre habit *à la Romaine* de velours bleu composé d'une queue garnie d'Ermine à l'entour, une jupe

Liv. sols. d.

de taffetas citron garnie d'hermine tout en plain et le corps aussy à la Romaine de velours bleu garni d'ermine, un manteau de velours couleur de serise garny d'hermine et un corps de taffetas blanc piqué garny de crevé d'hermine...................... 400 » »

Item un autre habit *à la Romaine* de velours couleur de serize composé d'une queux garny de point d'Espagne à l'entour et des bouquets détachés dans la queux et lad. queux garny de frange d'argent tout à l'entour, une jupe de velours pareil garny de point d'Espagne d'argent tout en plein et un corps de velours pareil garny de point d'Espagne d'argent et des nœuds d'épaule aussy garny de point d'Espagne et des franges d'argent à l'entour des nœuds d'épaule et deux petites amadis aussy garny de point d'Espagne d'argent.............. 800 » »

Jeudy, 13 avril 1730. *Dans l'armoire de la loge :*

Item un habit *à la Romaine* de damas couleur de feu or et argent composé d'une queux pareil, un resau d'or autour de la queux et aussy une frange autour de la queux d'or, la jupe de même étoffe, un petit résau d'or au bas de la jupe garny d'une petite cartisane et un autre petit resau d'or à feston garny d'une petite cartisane d'or, un corps couvert de même étoffe garny d'un réseau d'or et cartisane et de nœuds

	Liv.	sols.	d.
d'épaule pareil garny de frange d'or à l'entour et des volants de résau d'or, avec sa toilette de serge verte.....	800	»	»
Un autre habit *à la Romaine* de damas cramoisy or et argent composé d'une queue de même étoffe garny d'une frange d'argent à l'entour, la jupe de même étoffe avec un petit point d'Espagne à l'entour, le corps de pareil garny de point d'Espagne d'argent	600	»	»
Un habit *de Cour* composé d'une queux de damas gros bleu ainsy que l'habit, la jupe de même, la queue garny d'une frange d'argent et le corps tout unie, avec sa toilette de toile de ménage..................	350	»	»
Un habit d'*Electre* à la Romaine de satin blanc garni de chenil noir et une frange de soye noire à l'entour ; la jupe de même, garny de chenil noir et la couverture d'un corps et les manches aussy garny de chenil noir, avec sa toilette de toile.......	30	»	»
Un corps et une queux de satin blanc garny de chenil pourpre......	20	»	»
Un habit *à la Françoise* de moire couleur de serize composé d'un manteau de même étoffe la queux un resau à l'entour et sur les parmens de l'habit, la jupe de même étoffe garny de deux volants de resau d'argent de hauteur d'environ 1/2 aulne et un petit resau au bas de la jupe, avec sa toilette	250	»	»
Un habit *à la Françoise* de damas petit gris composé d'un manteau			

	Liv.	sols.	d.
pareil garny de jasmin (?) de pareil couleur la jupe de même étoffe, avec sa toilette....................	60	»	»
Un « panier » de toile grise garny de baleine......................	6	»	»
Un habit *à la Françoise* de damas blanc brodé de fleurs de différentes couleurs, composé d'un manteau et une jupe..	30	»	»

Dans une commode[1] *à côté de sa loge :*

Un habit *à la Romaine* de velours noir composé d'une queux, d'une jupe et d'un corps....................	150	»	»
Un habit *à la Romaine* de satin blanc composé de sa queux garny de perle à l'entour en broderie. La jupe garny de perle aussy à broderie et de diamans de différentes couleurs semés dans le devant de la jupe, le corps garny de perle en broderie et de diamans semés de diff. couleurs, avec sa toilette de toile...........	150	»	»
Une jupe de velours noir garny de frange de jais noir...............	20	»	»
Un habit *à la françoise* de mousseline blanche brodé de petits bouquets détachés doublé de toile de coton blanche et la jupe de même........	40	»	»
2 écharpes de gaze............	4	»	»

[1] « Il a esté passé à Petit, serurier, dans son mémoire de ce jour, un article de soixante livres dont *Mlle Le Couvreur* doit payer moitiée, qui luy sera rabatu sur le memoire de deux commodes qu'elle a fait faire, la Troupe ayant arresté de luy en payer seulement une. » 24 janvier 1725. (Archives de la Comédie française.)

	Liv.	sols.	d.
2 manchons, l'un couleur de rose de point d'Espagne d'argent et l'autre couleur de feu garny de chenil et de point d'Espagne d'or, un petit chapeau noir garny de point d'Espagne d'argent et son plumet blanc......	12	»	»
13 avril 1730 — RUE DES MARAIS :			
8 assiettes, 5 compotiers, dont un cassé, et 2 jattes, le tout de porcelaine......................	50	»	»
La Vaisselle d'argent :			
12 assiettes, 9 plats, 1 petite soucoupe à café, le tout d'argent, poinçon de Paris pesant ensemble 53 marcs, 7 onces, prisé comme vaisselle plate à raison de $48^{\#}$ 6^{s} 5^{d} le marc.	2,603	4	10
Cuillers, etc..................	682	10	7
61 jetons....................	135	8	»
Jatte de toilette, coffre à Racine (?), bougeoir, flambeau, soucoupe, sonnette, boete à pâte, 2 tasses couvertes, gobelet, pot à l'eau couvert pesant 30 marcs 6 onces..........	1,463	19	»
6 flambeaux, 2 girandoles, 2 binets[1], 1 mouchette et porte-mouchette, 1 autre petite mouchette, 4 salières, 2 poivrières, 1 moutardier, 1 gobelet, 1 sucrier, 1 huillier et ses 2 bouchons, le tout d'argent poinçon de Paris, pesant ensemble 28 m. 2 onc. 4 gros, prisé comme vaisselle montée			

1. Binet, petit appareil métallique qui s'adapte à la bobèche du chandelier ; il est muni d'une pointe de fer, où l'on pique les bouts de chandelle pour les consumer entièrement.

	Liv.	sols.	d.
47 ₶ 12^{s} 2^{d} le marc...............	1,347	18	2
1 Ecuelle couverte avec son assiette, 1 réchaud, 2 cafetières, 1 gril, 1 réchaud à esprit de vin avec ses 4 alambics, pesant 20 m. 3 onc. 2 gros........................	971	9	7
14 manches de couteaux pesant 3 m. 2 onces...................	154	14	6
1 chandelier avec un garde-vue, 1 tayère, 1 Ecuelle couverte avec son assiette, 1 gobelet, 1 timbale, 6 cuillers à café, un tiremœlle, 1 cuisinière, 1 cuillère et 1 fourchette de table avec 1 manche de couteau, le tout d'argent d'Allemagne pesant ensemble 12 m. 7 onces 4 gros, prisé à raison de 37 ₶ 16^{s} 9^{d} le marc[1]....	489	10	4
Total de la vaisselle d'argent	7,848	15	»

Ensuivent les *Bijoux*, de l'avis du s^{r} J.-B. Allain, m^{d} orphèvre-jouaillier, dem^{t} quay de l'Orphèvre, p^{sse} St-Barthélemy.

	Liv.	sols.	d.
1 tabatière, 2 étuis, 1 médaille et une boëte à senteur, le tout d'or pesant 1 m. 4 onc. 6 gros, prisé le marc à raison de 678 ₶ 5^{s}........	1,081	14	6
1 tabatière de lapis garny d'or avec une gorge de diamans........	300	»	»
1 tabatière de jaspe sanguin garny d'or.........................	150	»	»
1 tabatière de porcelaine garny d'or.........................	50	»	»

1. La vaisselle plate de la Camargo pesait 199 marcs 6 onces 7 gros, et sa vaisselle montée 77 marcs 5 onces. (Campardon, *l'Opéra au dix-huitième siècle*, t. I, p. 94.)

	Liv.	sols.	d.
1 boëte d'or avec un dessus d'agathe d'Orient...............	150	»	»
1 petite boëte d'or couverte de Jon...........................	100	»	»
1 petite boëte de perle garny d'or.	70	»	»
1 tabatière d'ambre garny d'or...	90	»	»
1 boëte à mouche et à portrait sans portrait couverte d'écaille piqué et incrusté.....................	60	»	»
1 petit étuy de piece garny d'un couteau à manche d'écaille avec sa lame d'or, une paire de ciseaux et un porte-crayon, led. étuy couvert de chagrin garny d'or..............	50	»	»
1 flacon de composition verte garny d'or....................	15	»	»
1 étuy à ciseau de chagrin doublé d'or...........................	18	»	»
1 petite tablette d'écaille piquée d'or avec son éguille d'or et garny d'or...........................	60	»	»
3 navettes dont 2 d'écaille et 1 de nacre de perle garny d'or.........	30	»	»
1 boëte à mouches, 2 boutons de manche et 1 anneau, le tout d'or pesant ensemble 2 onc. 3 gr. à raison de 678 # 15s le marc.........	200	»	»
17 médailles, 28 boutons de robe appellé olive, le tout d'argent, pesant ensemble 1 m. 4 onc. 3 gr. prisé à raison de 46 # 18s le marc........	72	10	10
1 petit sceau de composition blanche, une soucoupe avec son gobelet, un petit flacon garny de son bouchon d'or, 1 bracelet, 1 petit cadenas, 1 bracelet d'or à secret.......	20	»	»
1 papillon composé de 10 diamans			

	Liv.	sols.	d.
avec 4 aisles de composition verte..	30	»	»
1 braselet composé de 10 diamans, de 8 petites émeraudes et d'1 topase avec le tour de petite perle à 6 branches formant le braselet.......	50	»	»
1 paquet de petite perle fine et 2 boucles d'oreil de coq de perle.....	30	»	»
1 brasselet composé de 17 petits brillants fins.....................	200	»	»
1 paire de girandol composée de 6 gros diamans et 28 petits avec des pandelocces de perle.............	1,500	»	»
1 collier de 15 coques de perles garny de 28 brillants.............	300	»	»
5 bagues dont 1 de ruby balet avec 2 diamans à costé, l'autre de 4 rubis et 5 petits brillants, l'autre d'une jacinthe gravé en tête et 2 brillants à côté, l'autre en quadrille composé de 11 diamans brillans, l'autre a demy Jon composé de 5 pierres épaisses et foibles.......	200	»	»
Total des bijoux	4,827	5	4
30 louis d'or à 24 livres pièce valant	720	»	»

Ensuivent *les habits trouvés dans l'armoire :*

Une robe de chambre en toile de coton fond blanc à bouquets doublé de taffetas vert à petits carreaux......	100	»	»
d° taffetas rayé bleu et gris de lin...	20	»	»
d° gros de Tours couleur de rose garny de reseau d'argent.......	100	»	»
d° gros de Tours bleu à bouquets et agremens brodé de fil d'argent...	120	»	»

	Liv.	sols.	d.
Une robe gros de Tours vert parementé d'un reseau de soye et argent.	60	»	»
d° » » . canelle à petits bouquets glacé d'argent................	30	»	»
d° fond d'argent à bouquets de différentes couleurs...............	300	»	»
d° velours bleu garny de parement de resau d'or..................	160	»	»
d° satin gris et argent doublé de taffetas canelle..................	150	»	»
d° drap d'argent................	250	»	»
d° satin blanc à bouquets brodés, doublé de taffetas vert, jupon brodé de chagrin blanc..............	100	»	»
d° velours vert à parement gauffré..	80	»	»
d° damas fond brun.............	70	»	»
Un jupon de damas petit gris garny par bas de nœuds de pareille couleur........................	20	»	»
Un jupon de gros de Tours damassé petit gris brodé de barbau bleu et vert........................	20	»	»
Une robe de damas fond noir et couleur de feu à bouquets..........	60	»	»
Un jupon de mousseline brodé doublé de toile de coton..............	20	»	»
Robe de chambre d'étoffe de soye et argent fond olive doublé de taffetas rayé parmenté de réseau d'argent.	100	»	»
d° toile de coton blanche à bouquets brodés doublé de taffetas blanc...	30	»	»
d° toile de coton fond bleu à bouquets doublé de taffetas bleu.....	30	»	»
1 petit manteau de lit de mousseline à bouquets brodés doublé de taffetas blanc.....................	7	»	»
3 autres robes de chambre : l'une			

	Liv.	sols.	d.
de raz de Saint-Maur, l'autre de toile de coton blanche à bouquets de soie noire brodés doublé de taffetas rayé, la 3[e] de damas blanc repassé brodé de chenille	60	»	»
Une queue d'habit *à la turque* de damas blanc brodé et garny de frange de fil d'or, un corps couvert de pareil damas brodé de fil-d'or; une jupe de velours cramoisy garnie de galons et agremens de fil d'or par devant et de damas de pareil couleur par derrière.	300	»	»
Une robe de chambre de satin jonquille parments de fourrure de marmouchy	18	»	»
une autre de damas bleu et canelle et jupon........................	35	»	»
Une autre de toile de coton doublé de taffetas bleu..................	50	»	»
Deux autres de toile de coton, l'une fond blanc à bouquets rouges, et l'autre fond jaune à bouquets et oiseaux de couleur	25	»	»
1 pièce de satin jaune, 2 mantilles, etc., etc..................	65	»	»
Deux paniers, l'un de taffetas vert, l'autre de taffetas canelle.........	12	»	»
Douze chemises de toile blanche, dont six garnies de manchettes et gorgettes de mousseline unie et brodée, 4 jupons de basin rayé, 6 mouchoirs de poche de toile blanche et rouge, 4 corsets de basin rayé, 4 cornettes de nuit de toile blanche.....	40	»	»
7 chemises de toile............	50	»	»
20 autres chemises de toile fine..	50	»	»
5 autres chemises de toile fine.	10	»	»

	Liv.	sols.	d.
1 dessus de porte *Paysage* peint sur toile.			
6 estampes des *Batailles d'Alexandre.*	25	»	»
3 tableaux sur toile et une carte du *Plan de Paris.*			
1 tableau peint sur toile représentant un *Portrait avec des Amours*...	8	»	»

DANS LA CHAMBRE MORTUAIRE :

Une petite table de marbre d'environ 3 pieds de long sur 18 pouces de large, sur son pied en console de bois doré sculpté....................	60	»	»
Table de quadrille brisé couverte de serge verte	10	»	»
Petit écran de satin blanc à bouquets blancs dans son châssis et avec sa tablette de bois de violette......	12	»	»
Armoire en bibliothèque plaqué de palissandre à deux guichets fermant à clef dont un garny d'une glace.....	35	»	»
6 feuilles de paravent de basin de la Chine représentant des Chinois.....	30	»	»
1 fauteuil de commodité à manchette de noyer, soie cramoisie.....	10	»	»
Lit de repos à la Duchesse, 4 fauteuils en bergère, étoffe de soie à fleurs or et argent bordée de damas vert..........................	200	»	»
Une grande pendule sonnante par Boucherat à Paris, pied de marqueterie, orné de figures de cuivre doré.	200	»	»

	Liv.	sols.	d.
1 petite pendule à répétition faite par Voisin à Paris...............	100	»	»
Canapé damas vert — canapé maroquin noir.			
Grand miroir de 2 glaces........	300	»	»
Trumeau de cheminée de 2 glaces orné par haut d'un petit tableau sur toile représentant des *Amours*......	130	»	»
Autre trumeau de 2 glaces......	240	»	»
Autre.....................	80	»	»
Autre.....................	120	»	»
Autre.....................	180	»	»
1 lit à tombeau garni de son enfonçure, housse de toile de coton de couleur fond blanc à bouquets rouges, doublée de taffetas citron.........	50	»	»
1 couchette à bas piliers, taffetas et satin blanc, damas vert, etc., etc.	300	»	»
Petit tableau sur toile et petite estampe du *Portrait de Louis XV*...	6	»	»
Deux bonnes grâces d'osier chantourné Impérial, courte pointe, pente et soubassement, 14 aulnes de cour ou environ de tapisserie, 2 grands rideaux de fenêtre, trois portières en 2 parties, une housse de sopha, 6 de fauteuils et 2 de tabourets de différentes toiles de coton fond blanc, 2 grands rideaux et 2 bonnes grâces de toile de coton blanche servant de housse au tour de lit.............	500	»	»
1 Clavessin avec ses claviers dans sa boîte et sur son pied de bois peint façon de la Chine...............	150	»	»
Une vieille épinette.			
14 à 15 aulnes de cour de damas cramoisy servant de tapisserie doublé			

	Liv.	sols.	d.
de toile rouge, 2 rideaux, 2 bonnes-grâces d'osier chantourné impérial, pente, courte-pointe et soubassement de pareil damas bordé et garny de galons et glands de soye de pareille couleur, 2 rideaux de fenêtre et 3 portières en 2 parties aussi de damas cramoisy; une duchesse, une demi-duchesse, 6 fauteuils et 2 tabourets.	2,000	»	»
Six pièces de tapisserie de Flandres à verdure et petits personnages doublé en plein de toile verte, contenant environ 18 aunes de cour.....	1,600	»	»
Etc., etc., etc.			
	8,550	»	»

BIBLIOTHÈQUE D'ADRIENNE LE COUVREUR.

Ensuivent les *Livres,* prisés par Depercy de l'avis du sieur Denis Mouchet, marchand-libraire à Paris, demeurant Cul de Sac de Saint-Martial, paroisse Saint-Pierre des Arcis, à ce présent, lequel a promis donner son d'avis eu égard au cours du temps[1].

	Liv.	sols.
1. *Dictionnaire critique* de Bayle, f° 5 vol.	40	»
2. — *historiq.* de Moreri, f° 5 vol.	40	»
3. *Histoire de France* par le P. Daniel, 4° 6 vol......................	30	»
4. 9 vol. in-12, dont *Révolutions d'Angleterre,* par le P. d'Orléans.......	12	»

1. Il reçoit 12 livres pour ses deux vacations.

		Liv.	sols.
5.	9 vol. in-12, dont *Œuvres* de Rabelais...............	15	»
6.	12 — — *Lettres* de Mme Desnoyers...........	16	»
7.	9 — — *Histoire romaine* par Echard...........	8	»
8.	12 — — *Lettres* de Bussy.....	12	»
9.	12 — — *Vérités de la religion chrétienne* par Abbadie...............	12	»
10.	15 — — *Mémoire* de Wordack*	8	»
11.	14 — — *Fables* de La Fontaine**	12	»
12.	15 — — *Mémoires* de Sully....	10	»
13.	17 — — *Histoire d'Alpharache*..	8	»
14.	15 — — *Poésies* de Deshoulières.	16	»
15.	9 — — *Prière publique*.......	10	»
16.	14 — — *Mémoires* de Mme Motteville............	12	»
17.	13 — — *Comptes faits* de Barême............	12	»
18.	17 vol. tant in-f° qu'in-4° de differens operas, dont *Phaéton*.......	70	»
19.	1 vol. f° les *Batailles du prince Eugène.*	15	»
20.	Un paquet de différentes comédies tant reliées que brochées, dont *Pratique du Théâtre*....................	10	»
21.	Les *Œuvres de Racine,* 4° en 2 vol...	30	»
22.	15 vol. in-12 br. dont *Caractères* de Théophraste......	6	»
23.	12 — — *Mémoires* de Monglat.	6	»
24.	9 — brochés (sans désignation).	6	»

* *Mémoires du comte de Vordac* (1661-1693), 2 vol. in-12, attribués aux abbés Cavard et Olivier (1702-1724).

** Sur un exemplaire dans une belle reliure, voir la note de la lettre XXXVI, p. 161.

		Liv.	sols.
25.	40 *Mercure galans* et *Gazettes* contenus en 2 paquets..................	1	10
26.	1 paquet de brochures dont *Dissertation sur le Paradis perdu*..........	2	»
27.	26 vol in-12, dépareillés, dont MOLIÈRE.	13	»
28.	52 vol. séparés contenus en 3 paquets.	15	»
	365 vol. et deux paquets, soit environ 400 vol. et brochures..........	447	10

Du Mardy 18 *avril.*

Ensuivent les *Papiers*

Extrait baptistaire d'*Adrienne* Le Couvreur, tiré des registres de baptêmes de l'Église paroissiale de Damery, proche Epernay, diocèse de Soissons, du 5 avril 1692.

Extrait baptistaire de Marie-*Marguerite* Le Couvreur, tiré du registre baptistaire de l'Église paroissiale de Saint-Nicolas des Champs, à Paris, du 20 juillet 1705.

Brevet d'une obligation Sellier et Savigny, no^es^, du 25 juin 1727, par M. A. Le Grand fils, au profit de la défunte, de la somme de 600#.

Obligation Silvestre et de Savigny, du 23 février 1724, par P. Guichon du Breuil et sa femme, au profit de la défunte, d'une somme de 8,050#.

Grosse d'une obligation passée Viellart et Texier, le 6 mars 1730 par Jacques de Foissy, écuyer, conseiller secrétaire du Roy et receveur général des finances à Metz et Alsace, et son épouse, au profit de la défunte de la somme de 30,000#, payable dans trois ans, pour être employée à payer le restant du prix de la charge de receveur général de Metz et Alsace, etc.

RÉSUMÉ.

	Liv.	sols.	d.
MOBILIER, linge, habits, environ	9,000	»	»
VAISSELLE d'argent	7,848	15	»
COSTUMES de théâtre	6,620	»	»
BIJOUX	4,827	5	4
ARGENT MONNOYÉ	720	»	»
LIVRES	447	10	»
MEUBLES au théâtre	400	10	»
	29,864	00	4
CRÉANCES	38,650	»	»
TOTAL	68,514	»	4

Il faut joindre à cet inventaire la « *Requête adressée au Lieutenant civil* par les parents d'Adrienne Le Couvreur, afin d'obtenir qu'il soit informé des détournements d'argent, d'effets et de titres commis lors de son décès, et l'*Information* ensuite de cette requête » qui ont été publiées par M. Campardon dans ses *Comédiens du Roi de la Troupe française* (p. 191-206).

IIIe APPENDICE. –

PIECES	1717-18 —	1718-19 —	1719-20 —	1720-21 —	1721-22 —	1722-23 —
Électre, de Crébillon	3	....	....	5	4	....
Mithridate	8	6	9	2	3	1
Bérénice	4	....	....	7	....	....
Andronic	2	5	4	4	1	1
Amphitryon	7	4	2	....	3	3
Polyeucte	4	1	1	....	....	....
Iphigénie	6	4	4	1	5	4
Géta	4	5	2	2	....	3
Nicomède	4	....	....	4	3	3
Phèdre	4	2	2	2	....	2
Cid (le)	2	3	2	....	....	1
Mort de Sémiramis	1	....	....	....	....	....
Héraclius	8	4	2	....	....	....
Horaces (les)	3	....	....	....	....	....
Andromaque	2	4	7	....	4	8
Misanthrope (le)	1	....	....	....	1	1
Venceslas	3	....	....	....	....	....
Antiochus et Cléopâtre, de Deschamps	5	....	....	....	....	....
Œdipe, de Corneille	2	2	....	....	....	....
Rhadamiste et Zénobie	8	4	....	....	....	....
Sertorius (reprise)	....	8	....	....	....	....
Bajazet (reprise)	....	10	6	....	7	....
Roi de Cocagne (le) de Le Grand	....	17	....	....	....	....
Britannicus	....	....	1	....	6	5
Tartuffe	....	....	1	....	....	1
Joueur (le)	....	....	1	1	2	2
Héraclides (les) de Danchet	....	....	8	....	....	....
L'Inconnu	....	....	1	....	....	....
Artémire, de Voltaire	....	....	8	....	....	....

LISTE DES ROLES.

1723-24	1724-25	1725-26	1726-27	1727-28	1728-29	1729-30	TOTAL
1	2	2	....	....	....	5	22
2	8	1	1	....	....	1	42
....	2	2	....	....	4	2	21
2	1	6	4	1	1	5	37
2	1	....	....	....	3	1	26
....	4	1	....	....	1	2	14
2	5	2	3	7	3	....	46
....	1	1	....	....	....	....	18
....	....	....	4	3	....	....	18
....	5	....	5	3	1	5	31
....	1	....	2	....	4	3	18
....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	5	3	....	....	....	22
....	....	....	....	2	....	3	8
1	1	1	3	5	2	2	42
....	....	1	....	....	....	4	9
....	....	....	....	....	....	....	3
....	....	....	3	....	....	....	8
....	....	....	....	....	....	....	4
3	....	....	1	....	....	4	20
....	3	....	....	....	....	....	11
....	2	2	7	6	....	....	40
....	....	....	....	....	....	....	17
4	2	1	1	3	7	3	33
....	....	1	....	....	....	1	4
....	....	....	....	....	....	....	6
....	....	....	....	....	....	....	8
....	....	....	....	....	4	....	5
....	....	....	....	....	....	....	8

PIECES	1720-21	1721-22	1722-23
Œdipe, de Voltaire (reprise)	8	4	11
D. Sanche d'Aragon	4	....	....
Machabées (les), de La Mothe-Houdard	....	6	....
Esther	....	8	....
Mort de Pompée (la)	....	3	6
Thébaïde (remise)	....	4	5
Comte d'Essex (le)	....	1	4
Ægisthe	....	5	....
Coriolan	....	1	....
Athalie	....	....	1
Oreste et Pylade (reprise)	....	....	8
Regulus (remise)	....	....	3
Cinna	....	....	2
Nouveau Monde (le), Pellegrin	....	....	23
Antiochus ou les Machabées (Nadal)	....	....	7
Basile et Quitterie (Mondorge)	....	....	9
Nitétis (Danchet)	....	....	13
Inès de Castro (La Mothe-Houdard)	....	....	....
Mariamne (Voltaire)	....	....	....
Indiscret (l') (Voltaire)	....	....	....
Rodogune	....	....	....
Ariane	....	....	....
Talisman (La Mothe)	....	....	....
Pyrrhus (Crébillon)	....	....	....
Pastor fido	....	....	....
Tibère	....	....	....
Alcibiade	....	....	....
Tiridate	....	....	....
Surprise de l'Amour (la)	....	....	....
Amans déguisés (les)	....	....	....
Andrienne (l')	....	....	....
Faux Savant (le)	....	....	....
Princesse d'Elide (la)	....	....	....
Fils ingrats (les)	....	....	....
Mère coquette (la)	....	....	....
Trois spectacles (les)	....	....	....
Ino (reprise)	....	....	....

En tout une centaine de rôles; dont 22 *créations*.

La pièce qu'elle a le plus jouée est *Inès de Castro* (49 fois); puis viennent

1723-24	1724-25	1725-26	1726-27	1727-28	1728-29	1729-30	TOTAL
1	3	4	2	7	....	2	42
....	....	....	....	....	....	....	4
....	....	....	....	....	....	....	6
....	....	....	....	....	....	....	8
....	4	....	1	....	....	....	14
....	....	....	....	....	....	....	9
7	2	5	2	5	3	2	31
....	....	....	....	....	....	....	5
....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	2	....	....	9	2	14
....	....	....	....	....	....	....	8
....	....	....	....	4	....	....	7
....	....	4	....	1	....	3	10
....	....	....	....	....	....	....	23
....	....	....	....	....	....	....	7
4	....	....	....	....	....	....	13
8	....	....	....	....	....	....	21
43	3	3	....	....	....	....	49
1	....	28	....	....	4	....	33
....	....	9	....	....	....	....	9
....	....	2	1	1	....	2	6
....	....	2	....	....	....	....	2
....	....	3	....	....	....	....	3
....	....	....	17	....	....	....	17
....	....	....	9	....	....	....	9
....	....	....	4	....	....	....	4
....	....	....	3	....	....	....	3
....	....	....	....	14	....	....	14
....	....	....	....	14	2	2	18
....	....	....	....	6	....	....	6
....	....	....	....	....	8	....	8
....	....	....	....	....	4	....	4
....	....	....	....	....	10	....	10
....	....	....	....	....	23	....	23
....	....	....	....	....	9	1	10
....	....	....	....	....	....	20	20
....	....	....	....	....	....	9	9

Iphigénie, Mithridate, Andromaque, Œdipe et Bajazet.

TABLEAU DES REPRÉSENTATIONS

Adrienne Le Couvreur joue à Paris :

En 1717-1718	139 fois.
1718-1719	110 —
1719-1720	81 —
1720-1721	70 —
1721-1722	94 —
1722-1723	135 —
1723-1724	100 —
1724-1725	50 —
1725-1726	65 —
1726-1727	81 —
1727-1728	71 —
1728-1729	104 —
1729-1730	84 —
En 13 années	1.184 —

1184 fois en 13 ans. Soit en moyenne 91 fois par an.

Le moins a été 50 fois (1724-25), le plus 139 fois, l'année de ses débuts.

A ajouter : les Versailles et les Fontainebleau[1].

1. Il y eut trois voyages de la Comédie à Fontainebleau :
1° En 1724 — du 26 août au 30 novembre — 98 jours à Fontainebleau............... 980 livres.
2° En 1725 — du 31 août au 26 novembre — 88 jours à Fontainebleau .... 880 —
(Mariage du Roi à Fontainebleau le 5 septembre 1725. La salle de la Belle-Cheminée est transformée en théâtre.)
3° En 1726 — du 28 septembre au 28 octobre — 31 jours à Fontainebleau.......... 310 livres.
En 1727, le Roi à Fontainebleau du 9 septembre au 25 novembre. En 1728, le Roi à Fontainebleau du 25 août au 18 novembre. La Comédie n'y parut pas ces deux années-là.

IV

ICONOGRAPHIE D'A. LE COUVREUR

C'est l'éternelle souffrance de ceux qui tentent de remonter dans le passé, de se heurter sans cesse à des ruines, et d'user leurs efforts à la poursuite de l'insaisissable.

Est-on sûr, par exemple, de posséder aujourd'hui un portrait authentique de Molière? L'absence de documents inattaquables a permis à un commentateur du grand Comique de déclarer naguères que Molière était laid, et cette affirmation hasardée a pris une certaine gravité du fait que son auteur a, depuis, occupé le poste de directeur des Beaux-Arts.

Nous pourrions décréter aussi la laideur d'Adrienne, proclamée de son vivant par ses bonnes ennemies, et, de nos jours, par M. Ravaisson dans une note bien surprenante des *Archives de la Bastille*[1]; car nous n'avons d'elle aucune image originale et fidèle.

On ne peut considérer comme telle son portrait — perdu, d'ailleurs — par Charles Coypel, tableau de fantaisie et d'apparat, tête d'étude ou d'expression, que nous ne connaissons que par la belle gravure de

1. « Adrienne Le Couvreur était une des premières tragédiennes de son temps; mais, *comme beaucoup d'actrices d'un talent sérieux*, ELLE ÉTAIT LAIDE, MAL FAITE, et n'avait de ce côté rien à reprocher à l'abbé Bouret. » En écrivant cette note, M. Ravaisson pensait probablement à Mlle Duchesnois, la tragédienne en vogue au temps de sa jeunesse.

Drevet : c'est une figure poncive, banale, sous laquelle on pourrait tout aussi bien graver le nom de Madeleine repentante ou celui de Sophie Arnould.

Nous ne savons pas davantage où est son portrait par Fontaine, que nous reproduisons ici d'après la gravure faite par Schmidt pour Odieuvre [1].

Mais nous avons choisi de préférence cette Adrienne plus vraie, plus humaine, plus vivante, plus familière, pour accompagner un recueil de lettres où l'on rencontre plutôt la femme que la comédienne. C'est une Le Couvreur en robe de chambre (on en compte jusqu'à vingt-huit dans son inventaire) que nous avons sous les yeux, telle qu'elle était avec ses amis, dans son appartement de la rue des Marais ou dans le salon de Mme de Lambert, capable de tenir l'éventail de Célimène.

Quant au portrait en *Cornélie,* peint par Charles Coypel vers 1726, l'original appartenait au comte d'Argental, qui le légua à Mme de Vimeux [2] par testament olographe du 9 mai 1787 [3]. On ne sait pas plus ce qu'il est devenu que le portrait de Baron en *Nicomède,* par le même Coypel. Mais il a été souvent reproduit. J'en ai vu, il y a quelques années, une assez bonne copie en très mauvais état, plus grande que nature (1m. sur 0,70), cadre ovale, qu'on prétendait

1. F.-G. Schmidt a encore gravé : d'après Rigaud, les portraits de Fénelon et de M. Silva ; d'après La Tour, celui de La Tour ; et d'après Tocqué, l'abbé Desfontaines. Ces ouvrages furent exposés aux Salons de 1742 et 1743.

2. Mme de Vimeux (Marie-Sophie Gillet) était fille adoptive (d'autres disent : naturelle) de *M. d'Argental*, décédé le 6 janvier 1788. L'inventaire de ce dernier (Margotin, notaire) décrit, dans sa chambre à coucher, un tableau représentant Fontenelle, Saurin et Lamothe, légué au commandeur de Bufferau. Cette toile, achetée par M. Emile Perrin en 1882, appartient aujourd'hui à son fils.

3. Archives nationales, T. 1109, et *Archives historiques, artistiques et littéraires* du 1er janvier 1890. N° 3, p. 129-130.

provenir d'un château voisin de Nogent-sur-Marne; un restaurateur trop zélé l'a complètement gâtée et perdue.

Le Musée de la Comédie-Française en possède un dessin grandeur nature, au crayon violet-brun, qui lui a été donné par M. Philippe de Saint-Albin en 1849.

Une mauvaise copie peinte d'après Coypel a passé dans une vente, vers 1850 (n° 58 du Catalogue), sous le nom d'*Artémise*. Je l'ai vue en 1890, chez Foinart, rue Volney.

A la même époque, passait à la vente Despinoy un pastel anonyme, également désigné *Artémise :*

« Les yeux levés au ciel et portant l'urne sur son sein. Un voile noir descend sur ses épaules. Fond bleu. H. 72. L. 59. Ovale. Mi-corps. » (N° 946 du Catalogue, 1850.)

Un autre pastel, de plus petites dimensions, signé « Houlger, 1786, » était exposé, il y a trois ans, chez un marchand de la rue Laffitte.

Il faut signaler encore une *Andromaque,* gravée sur un dessin d'après nature par Demarteau, qu'on a quelquefois désignée, à tort, comme un portrait d'Adrienne Le Couvreur.

Mais à cette profusion d'œuvres médiocres combien ne préférerions-nous pas la seule gravure du *grand portrait* perdu, la représentant dans *Monime* au moment où elle va prendre le poison et où arrive Arbate : « Arrêtez! arrêtez! » C'était, au témoignage de Titon du Tillet, l'un des plus beaux morceaux de François de Troy le père, qui mourut, comme on sait, quelques jours après Adrienne[1].

Elle fut peinte encore par J. B. van Loo et dut tenter Nattier, le peintre de la Beauté. Mais tout cela

1. Né en 1654, mort le 1er mai 1730, F. de Troy est l'auteur du portrait de Mezzetin. Son fils ne s'est-il pas inspiré ou tout au moins souvenu d'Adrienne dans sa suite d'*Esther ?*

a disparu, et M. H. Jouin, dans son *Musée de portraits d'artistes*[1], n'a pu signaler que les cinq pièces suivantes :

« Peinture, par un inconnu. (Musée de Châlons-sur-Marne.)

« Dessin. (Comédie-Française.)

« Dessin. (Musée de Montpellier.)

« Statuette plâtre, par E. Thierry. (Musée de Reims.)

« Buste marbre, par A. Courtet[2]. (Comédie-Française.) »

Il faut ajouter un dessin, appartenant à M. de Najac, qui a figuré, en 1888, à l'exposition des dix-septième et dix-huitième siècles, au quai Malaquais, et l'année suivante à celle du Théâtre d'application. (Nº 285 du Catalogue.)

On peut rapporter aux deux types Coypel et Fontaine les nombreux portraits, gravés ou lithographiés, d'Adrienne Le Couvreur.

Nous ne citerons que les principaux :

A. — *Type Coypel.*

1° Gravure de P. Drevet le fils, à mi-corps, très grand, cadre ovale. Les bonnes épreuves portent la faute « model » dans le dernier vers du quatrain[3].

1. *Etat de trois mille portraits*, Paris, Renouard, 1888, in-8°.

2. L'artiste s'est inspiré du portrait par Coypel, qu'il a en quelque sorte masculinisé. Ce buste est actuellement placé dans l'escalier de l'administration. Il porte la date de 1853.

3. Le *Mercure de France*, décembre 1731, annonce la mise en vente de cette estampe « chez M. Francœur, rue Neuve des Petits-Champs, vis-à-vis la compagnie des Indes, et chez M. Drevet, aux Galleries du Louvre ».

Le *Catalogue raisonné de l'œuvre des Drevet* (Paris, Didot, 1876, 8°) signale trois états de cette gravure, qui vaut de 25 à 300 francs.

V. page 291.) Il y a des épreuves modernes.

2° Gravure de Petit, en couleur, dans un ovale.

3° Trois modèles de gravure en taille-douce pour l'*Encyclopédie* (pl. IV.) par C. A. Littret, 1765.

4° Cornélie, grav. à la manière noire. J. B. Grateloup. In-12. (V. le *Catal.* de ce graveur, par Faucheron.)

5° *Costumes et annales des grands théâtres de Paris.* Cornélie, en pied, au lavis et coloriée, par Janinet, graveur, rue Hautefeuille, n° 5. (N° 1 de la 3e année, 1788.)

6° Petit ovale en couleur. Sans l'urne. (*Galerie d'acteurs* de Grasset Saint-Sauveur, 1808.)

7° Deveria del. Couché fils dir. Migneret, sculp. Sans l'urne.

8° Lithographie de Delarüe, d'après Isabey, buste.

9° En pied, dessiné par H. Dupont, gravé par Galle. Il y a des exemplaires coloriés.

10° *Galerie théâtrale* de Bance. En pied.

11° Gravure de Chenavard, en pied, pour le *Plutarque français.*

12° T. C. Regnault, d'après G. Staal, gravure sur acier. (Imp. Chardon aîné.) Pour une *Galerie des femmes célèbres* de Sainte-Beuve, in-8, Garnier frères.

13° Gravure su. acier de E. Leguay, à mi-corps; impr. F. Chardon aîné (*L'Artiste*).

14° Croquis de L. Flameng (médaillon) pour les *Princesses de comédie* d'Arsène Houssaye (1860).

15° Eau-forte de F. Hillemacher, d'après une peinture (apocryphe) du cabinet de M. Soleirol. (*Galerie historique de la troupe de Voltaire,* 1861.) Cette fantaisie ressemble à Mlle Lloyd.

16° Eau-forte de Henri Lefort, pour la 2e éd. du même ouvrage (1877).

B. — *Type Fontaine.*

1° Gravure de F. G. Schmidt, en buste, 3 états.

Le second porte : « C. P. R. à Paris, chez Odieuvre, m[d] d'estampes, quai de l'Ecole, vis-à-vis la Samaritaine, à la Belle-Image. » In-8°. C'est celle qui est réduite par l'héliogravure en tête de ce volume.

2° Gravure au trait de Landon, pour une *Histoire de France.*

3° Lithographie, ovale. Vigneron del. Litho. de C. Motte. (Collection du *Courrier des Spectacles,* n° 22.)

4° Eau-forte de Lalauze pour *Comédiens et Comédiennes du temps passé,* par Ch. Gueullette (Jouaust, éditeur, 1884).

5° Dessin au trait, par Georges Clairin, tête de chapitre pour les *Souvenirs et Études de Théâtre* de M. P. Regnier (Ollendorff, in-18, 1886).

6° Réduction par l'héliogravure pour la présente édition.

M. Henri Stein nous signale une *Danse des Morts* qu'on voyait à Erfurth, dans un ancien couvent d'Augustins, et qui a été détruite par un incendie le 7 mars 1872. Cette intéressante suite de scènes macabres, consistant en 56 tableaux à l'huile peints par Samuel Beck et plusieurs autres artistes, de 1736 à 1776, montrait entre autres la Mort entraînant dans sa ronde la Comédienne et la Danseuse, représentées par *Adrienne Le Couvreur* et la Barberina.

V

BIBLIOGRAPHIE

Le Mercure (*Nouveau Mercure,* 1717-1721; *Mercure,* 1721-23; *Mercure de France,* 1724-30).

1719. *Lettres historiques sur tous les spectacles de Paris :* Première lettre sur la Comédie-Française, attribuée à Boindin. Paris, Prault, 1719, in-12, p. 21.

1728. *L'Actrice nouvelle,* comédie en un acte, en vers, de Philippe Poisson, reçue le 27 septembre 1723, non représentée. 8° s. l. n. d. de 36 pp. (Les pages 3 et 4 manquent aux trois exemplaires que j'ai vus.) Bibl. nat. Y. Th., 152.

Réimprimée dans le tome II des Œuvres de M. Poisson, 1766, p. 193 à 240.

1730. *Mercure de France,* mars, p. 577 à 581.

» *Lettre à Mylord *** sur Baron et la demoiselle Le Couvreur,* où l'on trouve plusieurs particularitez theatrales, par George Wink (abbé d'Allainval). A Paris, quay des Augustins, chez Antoine de Heuqueville, au coin de la rue Gist-le-Cœur, à la Paix.

MDCCXXX, avec approbation et permission (de l'imprimerie de Gissey), in-12 de 70 pp.

Réimprimée avec notice par Jules Bonnassies, Paris, Willem, 1870.

1736. Éloge d'Andrienne (*sic*) Le Couvreur dans le tome Ier des *Nouveaux Amusemens sérieux et comiques,* 2 vol. in-12, La Haye, Gosse et Neaulme, p. 206-210.

1743. Éloge historique d'Adrienne Le Couvreur, dans le *Supplément au Parnasse françois,* de Titon du Tillet, p. 806-810.

1755. *Charles-Quint et Mlle Le Couvreur,* 33e dialogue des *Nouveaux Dialogues des Morts* (attribués à J. F. Demachy), 1 vol. in-12 de 272 pp. s. l. 1755, p. 207 à 213.

1766. *Histoire d'Adrienne Le C...* dans la 4e partie de *Honny soit qui mal y pense,* ou Histoire des filles célèbres du dix-huitième siècle, in-18, à Londres, 1766, 6 parties en 3 vol., t. II, p. 185 (attr. à J. A. Jullien dit Des Boulmiers).

La première édition de 1760 ne contenait que deux parties.

1788. Théâtre-Français. *Mademoiselle le Couvreur,* rôle de Cornélie dans la *Mort de Pompée,* tragédie de P. Corneille. N° 1 de la 1re partie de la 3e année des *Costumes et Annales des grands théâtres de Paris,* en figures au lavis et coloriées, par M. de Charnois. A Paris, chez Janinet, graveur, in-4°, p. 1 à 8 du tome III, figure en couleur.

1807. *Mémoires de la vie galante, politique et littéraire* de l'abbé Annillon Delaunay Du Gué, 2 vol. in-8°, Paris, Léopold Collin, 1808, t. Ier, p. 301 à 310, t. II, p. 1 à 6.

Réimprimés, en partie seulement, à Bruxelles, par H. Kistemaeckers, 1 vol. in-8, de 336 pp. 1887, p. 320 à 335.

1808. *Acteurs et actrices célèbres qui se sont illustrés* sur les trois grands théâtres de Paris, ouvrage orné de 30 portraits coloriés, par J. G. Saint-Sauveur, Paris, in-16.

1809. *Galerie dramatique,* ou acteurs et actrices célèbres, etc. Paris, 2 vol. in-16. C'est le même ouvrage que le précédent, augmenté de 30 portraits coloriés par Saint-Sauveur.

1810. *Galerie historique des acteurs du Théâtre-Français* depuis 1600 jusqu'à nos jours, par P.D. Lemazurier. Paris, J. Chaumerot, 2 vol. in-8°. — Mlle Le Couvreur *(Adrienne)*, p. 278 à 301 du tome II.

1817. 2 août. *Adrienne Le Couvreur* ou la *Jeunesse du comte de Saxe,* comédie en un acte, en vers, d'Armand Charlemagne, représentée au Théâtre-Français.

(Non imprimée.)

822. *Les Fastes de la Comédie-Française,* par Ricord aîné. Paris, Hubert, Delaunay, etc. 2 vol. in-8°. Mlle Le Couvreur, p. 53 à 60 du tome II.

1823. *Notice sur Adrienne Le Couvreur,* par M. Lemontey, lue par l'auteur dans la séance de l'Académie française du 1er avril, et publiée

dans le premier numéro du *Mercure du dix-neuvième siècle* (t. I, p. 17 à 31).

Il y a un tirage à part (in-4° de 15 pp.) de la *Galerie Française*, 3 vol. gr. in-4°.

On la retrouve dans les *Œuvres* de P. E. Lemontey. Paris, Sautelet, 1829, in-8°, t. III, p. 321 à 347.

» Adrienne Le Couvreur, 23ᵉ livᵒⁿ, nᵒ 89 de la *Galerie Théâtrale* ou collection des portraits en pied. Paris, chez Bance aîné, t. II, gr. in-4°. Notice de 4 pp. Portrait.

1830. 11 mars. *Adrienne le Couvreur,* comédie en trois actes, en prose, par Antony Béraud et Charles Mouriez dit Valory, représentée sur le théâtre de l'Odéon. Paris, Barba, 1830, in-8° de 64 pp.

1835. Notice, par Mᵐᵉ Sophie Gay, dans le *Plutarque français* publié par Mennechet, 8 vol. 8°.

1849. 14 avril. *Adrienne le Couvreur,* drame en cinq actes, en prose, de Scribe et Legouvé, représenté sur le théâtre de la République. Paris, Beck, Tresse, 1849, in-8° à 2 col. de 45 pp.

Parodiée sous le titre d'*Adrienne la Couvreuse,* vaudeville en trois actes, de M. Marc Leprévost, représenté sur le théâtre des Folies-Dramatiques le 12 mai suivant (*n. i.*).

» Article de Sainte-Beuve au *Constitutionnel* du 24 décembre, reproduit par la *Revue de Paris* de janvier 1850 et dans les *Causeries,* t. I, p. 187.

1853. *Études biographiques sur les hommes célèbres*

nés dans le département de la Marne, par Ed. de Barthélemy. Châlons, S. Lambert, in-18 de 122 pp. — Adrienne Le Couvreur, pp. 56 à 64.

1855. *Les Comédiennes d'autrefois,* par A. Houssaye, 2 vol. in-16. Paris, M. Lévy, t. I, p. 171-185.

1859. Article de M. Nicaise dans le *Bulletin du Bouquiniste.*

1861. *Galerie historique des portraits des comédiens de la troupe de Voltaire,* par de Manne, 1 vol. in-8°. Lyon, Scheuring, *Mlle Le Couvreur,* p. 19 à 25, portrait gravé par Hillemacher.

Nouvelle édition corrigée et augmentée. Lyon, Scheuring, 1877; (p. 20 à 28), portrait par H. Lefort.

1865. *L'Intermédiaire des chercheurs et des curieux,* t. II, pp. 101, 187, 249, 372, 518.

V. aussi 1866, 1870, 1874, 1875, 1877, 1881, t. III, pp. 325, 414. VI, 448. VII, 65. VIII, 293. X, 293, 343, 369, 401. XIV, 357.

Les Reines de la Rampe, par L. de Montchamp et Ch. Mosont. Paris, Cournol, s. d., in-18. — *Adrienne Le Couvreur,* p. 29 à 55.

1867. Michelet, tome XVI de l'*Histoire de France.* (Louis XV et Louis XVI.)

1871. Documents inédits publiés par M. Campardon dans le *Gaulois* des 17, 20 et 25 octobre et reproduits en 1879 dans les *Comédiens du Roi de la troupe française,* 1 vol. in-8°. Paris, Champion (p. 190 à 206).

1881. *Acteurs et actrices du temps passé.* La Comédie-Française, 1re série, notices par Ch. Gueullette, portraits gravés à l'eau-forte par Ad. Lalauze. Paris, librairie des bibliophiles, 1 vol. in-8°.

Adrienne Le Couvreur (p. 169 à 200), portrait.

1885. *La Famille d'Adrienne Le Couvreur,* par O. de Gourjault. (*Revue de la Champagne et de la Brie*). Tirage à part à 100 exemplaires, in-8° de 15 pp. Paris, H. Champion.

1887. *Souvenirs et études de théâtre,* par P. Regnier, de la Comédie-Française, 1 vol. in-18. Paris, P. Ollendorff. — *Adrienne Le Couvreur* (p. 117 à 176).

1892. *Lettres d'Adrienne Le Couvreur,* publiées pour la première fois, avec une notice et des notes, par Georges Monval. Paris, Plon, Nourrit et Cie (Bibliothèque elzevirienne).

VI

COURONNE POÉTIQUE
D'ADRIENNE LE COUVREUR

A MADEMOISELLE LE COUVREUR[1].
(1719)

Adieu, divinité du parterre adorée,
Vous, Iris, que le Ciel envoya parmi nous
Pour unir à jamais Minerve et Cithérée,
Et la vertu sincère aux plaisirs les plus doux!
Faites le bien d'un seul et le désir de tous;
Et puissent vos amours égaler la durée
De la pauvre amitié que mon cœur a pour vous!

VOLTAIRE.

ÉPÎTRE A MADEMOISELLE LE COUVREUR.

L'heureux talent dont vous charmez la France
Avait en vous brillé dès votre enfance.

1. Cette petite pièce, attribuée à Voltaire par Cideville, fut imprimée pour la première fois dans l'édition des *Œuvres* en 95 vol. t. XVIII, p. 227. — Edition Beuchot, t. XIV, poésies mêlées, p. 320.

Il fut dès lors dangereux de vous voir,
Et vous plaisiez même sans le savoir.
Sur le théâtre heureusement conduite,
Parmi les vœux de cent cœurs empressés
Vous récitiez, par la nature instruite :
C'était beaucoup, ce n'était point assez.
Il vous fallut encore un plus grand maître;
Permettez-moi de faire ici connaître
Quel est ce Dieu de qui l'art enchanteur
Vous a donné votre gloire suprême,
Le tendre Amour me l'a conté lui-même.
On me dira que l'Amour est menteur,
Hélas! je sais qu'il faut qu'on s'en défie.
Qui mieux que moi connaît sa perfidie?
Qui souffre plus de sa déloyauté?
Je ne croirai cet enfant de ma vie.
Mais cette fois il a dit vérité.
Ce même Amour, Vénus et Melpomène
Loin de Paris faisaient voyage un jour.
Ces Dieux charmants vinrent dans un séjour
Où vos attraits éclataient sur la scène.
Chacun des trois avec étonnement
Vit cette grâce et simple et naturelle
Qui faisait lors votre unique ornement.
Ah! dirent-ils, cette jeune mortelle
Mérite bien que sans retardement
Nous répandions tous nos trésors sur elle.
Ce qu'un Dieu veut se fait dans le moment.
Tout aussitôt la tragique Déesse
Vous inspira le goût, le sentiment,
Le pathétique et la délicatesse.
« Moi, dit Vénus, je lui fais un présent
Plus précieux, et c'est le don de plaire.
Elle accroîtra l'Empire de Cythère :
A son aspect tout cœur sera troublé,
Tous les esprits viendront lui rendre hommage. »
— « Moi, dit l'Amour, je ferai davantage,
Je veux qu'elle aime! » A peine eut-il parlé

Que dans l'instant vous devîntes parfaite :
Sans aucuns soins, sans étude, sans fard,
Des passions vous fûtes l'interprète.
O de l'Amour adorable sujette,
N'oubliez pas le secret de votre art[1].

VOLTAIRE.

Ainsi lorsqu'à ses Jeux si charmans, si chéris
L'illustre Le Couvreur attire tout Paris,
Quand Phèdre, de douleur ou d'espoir l'âme atteinte,
Fait naître la pitié, la terreur et la crainte,
Le plaisir et l'effroi de concert agissans,
Font retentir l'Hôtel de cris applaudissans[2].

GRANDVAL.

La Leggiadra Couvreur sola non trotta
Per quella strada dove i suoi compagni,
Van di galoppo tutti quanti in frotta,
Se aviene ch'ella pianga, o che si lagni
Senza quegli urli spaventevoli loro,
Ti muove si che in pianger l'accompagni,
E piace mi in sentire, che a coloro
Che il declamare adorano pur piace,
E con gli altri in lodarla fanno coro.

L. RICCOBONI.
(*Dell' Arte rappresentativa.*)

1. Cette Epître, publiée par d'Allainval dans sa *Lettre à Milord* ***, parut d'abord dans le *Mercure* de décembre 1723 (p. 1129) ; réimprimée en 1724 à la suite de la *Ligue* ou *Henri le Grand* (p. 193), elle figure au tome Ier des *Œuvres de Voltaire*, édition d'Amsterdam, Ledet, 1732, pp. 253-54, dans le *Censeur hebdomadaire* de 1760 et dans le *Choix des Mercures et autres journaux* (t. LXX, 1762).

2. Chant treizième du *Vice puni*, poème héroï-comique publié en 1723.

Voici de ce passage la traduction que donne d'Allainval :

« La charmante Le Couvreur est la seule qui ne suive pas la route où tous ses camarades courent ensemble, et à bride abattue ; s'il arrive qu'elle pleure ou qu'elle se plaigne, sans épouvanter comme eux par des hurlements, elle remue tellement le cœur qu'on est obligé de s'attendrir avec elle, et l'on est charmé de voir que les plus grands partisans de la déclamation font chorus avec les autres pour la louer. » (*Lettre à Mylord* ***, p. 53.)

ÉPITRE A Mlle LE COUVREUR[1]

à propos de la dispute qui s'est élevée depuis quelque temps au sujet de la déclamation des D^lles Du Clos et Le Couvreur.

Enfin le vrai triomphe et la fureur tragique
Fait place sur la scène au tendre, au pathétique.
C'est vous qui des douceurs de la simplicité
Nous avez fait connaître et sentir la beauté ;
C'est vous qui, méprisant le prestige vulgaire,
Avez su vous former un nouvel art de plaire,
Vous dont les sons flatteurs, ignorés jusqu'alors,
Des passions de l'âme expriment les transports.
Avant que vous vinssiez, par Melpomène instruite,
D'un heureux naturel nous montrer le mérite,
Tel était de Paris le fol entêtement,
On donnait tout à l'art et rien au sentiment,
Et le théâtre en proie à des déclamatrices

1. Cette Epître est imprimée dans les *Mémoires historiques et critiques*, feuille bimensuelle, de D. F. Camusat, 15 février 1722 (Amsterdam, chez J.-F. Bernard), p. 17 à 20, sous le nom de M. de Beauchamp, auteur de la traduction en vers des *Epîtres d'Héloïse et d'Abélard*. D'Allainval l'a reproduite dans sa *Lettre à Milord* ***.

N'offrait aux spectateurs que de froides actrices.
Un murmure confus s'élève contre moi,
Je porte le dégoût plus loin que je ne doi.
Le Théâtre-Français, en modèles fertile,
En sujets excellents ne fut jamais stérile.
Rappelez-vous... de quoi prétend-on me blâmer?
Je ne conteste pas qu'on n'ait su déclamer.
Mais parvient-on au cœur par une voix forcée
Qui ne rend de l'auteur le sens ni la pensée?
Je ne m'en cache pas, il faut pour me flatter
M'émouvoir, m'attendrir et non m'épouvanter.
Je veux qu'on parle au cœur, et non pas aux oreilles,
Sans cela le Théâtre est pour moi sans merveilles,
Le plus pompeux récit est froid à me glacer.
Un mot succède à l'autre et le vient effacer.
Faut-il donc, pour toucher, des clameurs glapissantes,
Des gestes convulsifs, des écarts de Bacchantes?
Croit-on que je suis sourd? de grâce, calmez-vous;
Vous ne respirez plus, à quoi bon ce courroux?
Est-ce ainsi que s'exprime une jeune princesse
Que la crainte saisit, qu'agite la tristesse?
Quand par un seul regard qui déplut à l'Amour
L'imprudente Psyché le perdit sans retour,
Quand livrée au pouvoir de sa fière rivale
Malheureuse elle errait sur la rive infernale,
De ses tendres regards le charme et la douceur
De la Reine des morts adoucirent le cœur.
On ne l'entendit point dans les Royaumes sombres
Par de lugubres cris épouvanter les ombres.
Je ne suis point sensible à de fausses douleurs,
Et ce n'est qu'en pleurant qu'on m'arrache des pleurs [1].
La Nature et le cœur toujours d'intelligence
Veulent que tout soit simple, et l'excès les offense.
Je suis par des fureurs moins ému que surpris,
Je veux du pathétique, et n'entends que des cris.

1. Horace, *Ars poet.*, v. 102-3. Boileau, *Art poétique*, ch. III, v. 142.

Je ris quand je te vois, insensée Hermione,
Rappeler en criant l'ingrat qui t'abandonne.
Non, ce n'est point ainsi qu'on ramène un amant,
Il faut plus de tendresse et moins d'emportement.
Je sais que la douleur a peine à se contraindre.
Mais qui se plaint si haut ne paraît guère à plaindre.
Mon cœur n'est point de fer, il connaît l'amitié,
Le dépit, le soupçon, l'amour et la pitié.
De peine et de plaisir il est trop susceptible.
Je serais plus heureux si j'étais moins sensible.
Cependant avant vous je ne sentis jamais
Ces langueurs, ces transports et ces troubles secrets;
Douces émotions d'une âme pénétrée,
Vous seules de mon cœur avez trouvé l'entrée...
Mais que fais-je! pour prix d'avoir charmé mes sens,
N'ai-je à vous présenter que des vers languissants?
Quel tribut! je vous dois un hommage plus tendre,
C'est en vous écoutant que j'irai vous le rendre.

DE BEAUCHAMP.

FRAGMENT [1].

Lorsque le Dieu qui préside à la scène
Vit qu'on fuyait l'autel de Melpomène,
Que Lelio séduisait les esprits,
Que Rome enfin triomphait dans Paris,
Et, par un sort moins juste que bizarre,
Flaminia l'emportait sur Desmare,

1. Ce morceau figure, sans nom d'auteur, aux pages 403-405 d'un *Recueil de poésies satiriques et des plus galantes tirées et choisies des meilleurs auteurs* (t. II), in-4° de 536 pages provenant de la bibliothèque de M. Bonnier de la Mosson, dont le nom et les armes sont frappés sur les plats. Ce manuscrit appartient aujourd'hui à mon ami et coadjuteur M. Jules Coüet, qui a bien voulu m'abandonner la primeur de ce fragment très probablement inédit.

Ce Dieu jura d'abolir tant d'abus.
Il assembla Minerve avec Vénus.
Ces Déités pour le bien de la France
Cette fois-là furent d'intelligence
Et toutefois formèrent de leurs mains
Une beauté digne de leurs desseins.
De Champmelez elle unit tous les charmes
Et des Ninons l'esprit et l'agrément,
La vérité, le goût, le sentiment.
Sa tendre voix nous arrache des larmes ;
Ses yeux touchants font naître nos ardeurs.
Elle parut, et ses appas vainqueurs,
Malgré Verdun et le grand Longepierre,
Eurent bientôt charmé la ville entière.
Aimable objet qui régnes sur nos cœurs,
Toy dont le goût, dont la grâce divine
Ajoute encor des beautés à Racine,
Dieux ! quand pourrai-je, ô charmante Philis,
Associer mes travaux à ta gloire,
Et voir mes vers, dans ta bouche embellis,
Ainsi que toy regner dans la mémoire ?
Si je me vois indigne de tes soins,
Loin de tes yeux je te loüray du moins.
Mais la loüange est plutôt le partage
Du demi-Dieu que dans plus d'un employ
La France entière admire comme toy,
Et qu'à tes loix le tendre Amour engage.

A Mlle LE COUVREUR

en lui envoyant pour étrennes une belle garniture de lit[1].

Recevez, charmante Adrienne,
Recevez ce manteau de lit :

1. *Pièces inédites de Voltaire,* publiées en 1820.

Pour vous le tendre Amour le fit,
C'est son ouvrage et votre étrenne.
Recevez dans vos bras mes illustres rivaux :
C'est un mal nécessaire, et je vous le pardonne;
Mais songez que chez vous j'ai gardé les manteaux,
Et que c'est moi qui vous en donne.

VOLTAIRE.

A MADEMOISELLE LE COUVREUR

*qui jouait le rôle d'Angélique dans ma comédie de l'*ÉCOLE DES PÈRES.

(1728)

Un émule de Praxitèle
Et de son siècle le *Coustou,*
Fit une Vénus, mais si belle,
Si belle, qu'il en devint fou.

Vénus, s'écriait-il sans cesse,
Ta gloire animait mon ciseau !
Sers donc maintenant ma tendresse !
Anime cet objet si beau !

Vénus entendit sa prière :
La pierre en effet respira.
De ce moment le Statuaire
N'aima plus, il idolâtra.

Bientôt il fut aimé lui-même;
Et ce que mille extravagants
Envieraient comme un bien suprême,
A coup sûr il en eut les gants.

Bergers, gravez bien sur les arbres
Ce que je viens de vous narrer;
L'Amour peut attendrir les marbres :
C'est le sens qu'il en faut tirer.

Et vous, DÉESSE de la Scène,
Que tous les jours nous encensons,
Vous que Thalie et Melpomène
Préfèrent à leurs nourrissons,

Reine du prestige agréable
Et de la douce illusion,
Belle LE COUVREUR, à ma Fable
Souffrez une autre allusion.

Mon Angélique est ma statue,
Et vous venez de l'animer :
Ma Fable est la vérité nue,
Pour peu que vous veuilliez m'aimer.

PIRON[1].

L'OMBRE DE RACINE A Mlle LE COUVREUR.

ÉPITRE[2].

(1729)

Depuis long-tems, aimable LE COUVREUR,
Un Poète estimé de vous et de la France
Cherchait avec impatience

1. *Œuvres complètes,* édition Rigoley de Juvigny, 1776, t. VII, pp. 100-101.
2. Cette épitre, véritable déclaration d'amour d'un jeune

L'heureuse occasion de vous ouvrir son cœur
Et par tendresse, et par reconnaissance [1].

Mes succès par vos soins surpassent mes désirs.
C'est par vous que Monime, Andromaque [2], Athalie,
Phèdre, Roxane, Iphigénie,
Heureux enfants de mes loisirs,
Vivent chez les Français, font encor leurs plaisirs.

Vos gestes, vos regards ont fait taire l'envie,
Et les vains sentiments des critiques jaloux,
Partagés autrefois, sont réunis par vous [3].

Jouissez, LE COUVREUR, d'une gloire si belle.
Ma reconnaissance et mon zèle
Vous ont été cachés jusqu'à ce jour [4].
J'en rougis : il est temps de montrer du retour,
Et je vais, par [5] ces vers faits au séjour [6] des Ombres,
Vous raconter le démêlé
Que sur vous, l'autre jour, dans [7] nos bocages sombres
Eut [8] avec moi l'ingrate Chammeslé.

homme de dix-neuf ans, fut imprimée dans la *Lettre à Milord****, sous le nom de Le Franc. Plus tard, l'auteur la modifia, corrigea et raccourcit d'une vingtaine de vers. Les variantes que nous donnons en note sont celles des *Œuvres diverses* de M. L*F**** (Le Franc de Pompignan), première partie : *Poésies diverses*, 1753, p. 179 à 182.

1. VAR.: Vous sur qui Melpomène fonde
Les progrès de son art longtemps interrompus,
LE COUVREUR, recevez l'hommage et les tributs
D'un Citoyen de l'autre monde.
2. Var.: *Hermione.*
3. Ces trois vers sont supprimés.
4. Var.: Vous ignoriez jusqu'à ce jour
Ma reconnaissance et mon zèle.
5. Var.: *Dans.*
6. Var.: *Jardin.*
7. Var.: *Qu'au fond de nos.*
8. Var.: Eut *hier* avec.

Mes soins et mon amour formèrent[1] sa jeunesse.
N'avez-vous pas appris quelle[2] fut ma tendresse
Et ce qu'enfin pour elle[3] j'ai souffert?
Je lui disais que, vengeurs de ma flamme,
Apollon, Melpomène et l'Amour de concert
Avaient fait naître une actrice charmante,
De grâces et d'esprit assemblage parfait,
Telle en un mot que l'on vous représente[4].
Craint-on en vous louant de charger le portrait?
Chaque ombre que là-haut vos regards ont charmée
—Vous pouvez bien juger que le nombre en est grand—
De mes discours zélé garant,
Vint joindre son suffrage à votre renommée.
Je lui dis que vos yeux, vos appas, vos talents
Ajoutaient à mes vers mille fois plus de charmes
Que par elle jadis mes poèmes naissants
Aux Français attendris n'arrachèrent de larmes,
Que vous seule en un mot, la même chaque jour,
Et chaque jour inimitable,
Possédiez l'art incomparable
D'inspirer la douleur et l'effroi tour à tour
Sans cesser un moment d'inspirer de l'amour[5].

Cet éloge à coup sûr devait m'être funeste.
L'ombre irritée en frémit à l'instant.

1. Var.: Mon amour forma sa...
2. Var.: Pour elle vous savez jusqu'où fut...
3. Var.: Combien dans ses nœuds j'ai...
4. Var.:
Je lui parlais encor des troubles de mon âme.
Je disais qu'Apollon et l'Amour de concert
Prenaient soin de venger ma flamme :
Que ces Dieux, pour punir son cœur,
Avaient chez les mortels envoyé Melpomène ;
Et que pour habiter la scène
La Déesse avait pris le nom de LE COUVREUR.
5. Ces quatorze vers ont été supprimés dans les *Œuvres* de Le Franc.

Femme, rivale, actrice, on devine aisément
Si sa colère fut modeste.
Mais un heureux événement
L'interrompit, et m'épargna le reste.

Un Dieu — c'était l'Amour, ne vous étonnez pas
Que jusques aux Enfers [1] il ait porté ses pas,
Il perce à votre nom les plus sombres retraites, —
L'Amour par vos attraits [2] toujours sûr de ses coups
Préside également dans [3] les lieux où vous êtes
Et dans les lieux [4] où l'on parle de vous.

Il arrive : sitôt qu'il frappe notre vue,
La foule d'habitants dans nos bois répandue
Se rassemble de toutes parts.
Ce Dieu découvre à nos regards
Un portrait que sa main [5] avait pris soin de faire;
De trouble à son aspect [6] je me sentis atteint,
Ce portrait enchanteur pouvait-il ne pas plaire?
C'était le vôtre, et l'Amour l'avait peint.

Mais bientôt de ce Dieu la voix impatiente
Par un effort nouveau surpassa notre attente.
Il parle, le portrait [7] obéit à ses loix :
On voit vos mouvemens, on entend votre voix,
On sent déjà [8] la douce violence
Qui va bientôt nous entraîner.
Vous paraissez, l'Auditeur [9] en silence
N'attend plus qu'un coup d'œil pour se déterminer.

1. Var.: Qu'aux antres de la Mort...
2. Var.: Grâce à vos yeux vainqueurs...
3. Var.: Il remplit les...
4. Var.: Et ceux où...
5. Var.: Que lui-même...
6. Var.: D'un transport ravissant...
7. Var.: La toile...
8. Var.: Déjà nous ressentons...
9. Var.: Et tout l'Élysée en silence

Il gémit avec vous, avec vous il s'irrite,
Il se trouble, il tremble, il s'agite.
Un geste, un seul regard nous conduit tour à tour,
Du calme à la terreur, de la haine à l'Amour :
Nous vous voyons cruelle, impétueuse,
Tendre, fière, majestueuse,
Telle que dans Paris, charmant les spectateurs,
Vous enchantez les yeux et captivez les cœurs [1].

Ce spectacle aussitôt termina la querelle.
Plus surprise que nous, et vainement rebelle,
Chammeslé ressentit ce charme tout-puissant,
Vous admira, se tut, et fuit en rougissant.

Mais connaissez l'Amour, et quel est son empire.
Mon cœur, dans ce moment facile [2] à s'enflammer,
Apprit en vous voyant qu'un ombre [3] peut aimer,
Ou n'a pu [4] résister au plaisir de le dire.
Si mon hommage est d'un assez grand prix
Pour ne pas s'attirer un injuste mépris,
Daignez répondre à mon impatience,
Daignez m'en témoigner quelque reconnaissance.
Le message est aisé, vous voyez quelquefois
Certain de mes amis qui dans sa jeune audace
Ne craint point d'aspirer au sommet du Parnasse ;
Moi-même je le guide en ces sentiers étroits.
Si vous voulez m'honorer d'une lettre,
C'est dans ses mains qu'il faudra la remettre [5],

1. Var.:
Euripide versait des larmes,
Sophocle par fierté voulait cacher ses pleurs.
Mais tous deux avouaient qu'embellis par vos charmes,
Mes vers ont dû vaincre les leurs.

2. Var.: trop prompt à...

3. Var.: *Une* ombre.

4. Var.: Et n'a su.

5. Var.:
Vous savez mon secret, et, tout mort que je suis,
Je voudrais inspirer de la reconnaissance

Quoique pourtant je m'en fie [1] à sa foi,
Je ne sais quel trouble m'annonce
Que puisqu'il vous connaît, il pense comme moi;
Mais, fût-il mon rival, donnez-lui la réponse.

ÉPITAPHE.

Cy gît le corps mortel qu'empruntait Melpomène,
Quand, sous le nom de LE COUVREUR,
Elle enchantait, sur notre Scène,
Les yeux, et l'esprit et le cœur.

M. DALINVAL [2].

TOMBEAU DE Mlle LE COUVREUR [3].

Que renferme, hélas! ce Tombeau?
Les Muses y versent des larmes,
Les Amours y brisent leurs armes
Et l'éclairent de leur flambeau.
C'est *Le Couvreur* qui de la Scène
Formait les plus touchants appas.

(Qui dit amour, dit espérance);
Ecrivez-moi si je le puis.
J'ai mis dans notre confidence
Un jeune élève des neuf Sœurs,
Qui par leurs premières faveurs
A mérité ma confiance.

1. Var.: Hélas! je me livre à...

2. *Mercure de France*, mars 1730, p. 580. On la retrouve dans la *Lettre à Milord* ***, sous ce titre : « Epitaphe de Mlle Le Couvreur par M. l'abbé d'Allainval » (p. 59).

3. *Mercure de France*, mars 1730, p. 581, et *Nouveaux Amusements sérieux et comiques*, 1736, t. Ier.

Les Grâces avant son trépas
Ne suivaient plus que Melpomène.

TUMULUS ADRIANÆ LE COUVREUR.

VIATOR,
Siste, lege, luge.
HIC
Musæ, Charites, Cupidinesque,
Eodem
Quo Adriana, artis scœnicæ caput,
Jacent sepulcro.
Ob hæmoragiam obiit Parisiis, die Martii 20, anno 1730.

Traduction :

(Passant, arrête, lis et pleure. Ici dans un même tombeau gisent les Muses, les Grâces et les Amours avec Adrienne, la gloire du Théâtre. Elle mourut d'une hémorragie, à Paris le 20 mars de l'an 1730.)

ALIUS [1].

Hic Adriana jacet. Timuit quâ sospite vinci,
Melpomene, timuit et moriente mori!

Traduction :

(Cy gît Adrienne. Melpomène craignit d'être vaincue par elle, et craint de mourir de sa mort.)

---

1. Ces deux épitaphes latines figurent dans la *Lettre à Milord* ***, pp. 59-60. La seconde est copiée de celle que fit le Bembo pour Raphaël :
Ille hic est Raphael. Timuit quo sospite vinci
Rerum magna parens, et moriente mori.

ÉPITAPHE.

Cy gît l'actrice inimitable
De qui l'esprit et les talents,
Les grâces et les sentiments
La rendaient partout adorable;
Et qui n'a pas moins mérité
Le droit à l'immortalité
Qu'aucune Héroïne ou Déesse,
Qu'avec tant de délicatesse
Elle a souvent représenté.

L'opinion était si forte
Qu'elle devait toujours durer,
Qu'après même qu'elle fut morte
On refusa de l'enterrer[1].

ÉPITAPHE DE MADEMOISELLE LE COUVREUR.

L'Enfer, abondant en supplices,
Est doublement notre bourreau :
En nous enlevant nos délices,
En nous laissant notre fléau.

O comble affreux, mais peu nouveau,
De ces horreurs dont il s'honore!

1. Cette épitaphe, attribuée à Voltaire par le *Recueil d'épitaphes sérieuses et badines, satiriques et burlesques*, par M. D. L. P. (1782, t. I, p. 202), et par les *Pièces intéressantes et peu connues* du même La Place (t. V, p. 123), est du chevalier de Rochemore, mousquetaire et poète, dont il est plusieurs fois question dans la *Correspondance* d'Adrienne. Voir le *Mercure de France* d'août 1782, pp. 72-73.

Ma LE COUVREUR est au tombeau...
Et son médecin vit encore!

PIRON[1].

POUR LA MÊME,

Peinte en CORNÉLIE, *avec l'urne des cendres de* POMPÉE *à la main.*

Je fis redouter Athalie,
Plaindre de Phèdre en pleurs l'amour incestueux,
Et sous ces nobles traits admirer Cornélie.
J'eus trois dons que jamais l'Art ensemble n'allie :
Le Terrible, le Tendre, et le Majestueux.

PIRON[2].

---

1. Cette pièce figure, avec de très légères variantes, et sans nom d'auteur, dans le Recueil de Fevret de Fontette (Mss. Arsenal 3128, f° 249, v°). Elle est intitulée : *Sur un remède que donna mal à propos à Mlle Le Couvreur M. Silva, qui la fit mourir dans le moment.*

C'est une allusion au bruit qui courut qu'Adrienne avait été empoisonnée dans un lavement. (V. Mlle Aïssé, Lettre XXVI, mars 1730.)

2. Cette pièce, comme la précédente, est imprimée au tome VII (p. 55) des *Œuvres complètes d'Alexis Piron*, publiées par Rigoley de Juvigny en 1776. Voici comment l'avait donnée, sans nom d'auteur, le *Glaneur françois* de 1736, t. II, p. 79 :

Vers pour mettre au bas de l'Estampe d'Adrienne Le Couvreur en Cornélie :

J'eus trois dons que jamais l'Art tout seul ne rallie,
Le Terrible, le Tendre, et le Majestueux.
J'ai fait redouter Athalie,
Plaindre de Phédre en pleurs l'amour incestueux,
Et sous ces nobles traits admirer Cornélie.

QUATRAIN

Pour le portrait de Mlle Le Couvreur [1].

Seule de la Nature elle a su le langage.
Elle embellit son art, elle en changea les loix.
L'esprit, le sentiment, le goût fut son partage.
L'Amour fut dans ses yeux, et parla par sa voix.

VOLTAIRE.

VERS

Au bas du portrait de Mlle Le Couvreur [2].

Eloquence des yeux, du geste et du silence,
Grand art de peindre l'âme et de parler au cœur,
Quand vous embellissiez la scène de la France,
Il était une Le Couvreur.

VOLTAIRE.

Autres vers pour mettre au bas de l'estampe d'après Coypel.

Des plus illustres héroïnes
J'ai su par mes talents achever les portraits.
Les Corneilles et les Racines
Sans moi demeuraient imparfaits.

H. DE LA MOTHE.

*
* *

1. T. XIV de l'édition de Kehl, p. 291 ; t. XIV de l'édition Beuchot (poésies mêlées), p. 360.
2. *Pièces inédites de Voltaire,* publiées en 1820.

Le Théâtre me doit cet heureux changement
Qui d'un chant déplacé proscrivit l'imposture.
La première je sus, fidèle à la nature,
Par le geste et la voix peindre le sentiment.
Pour Camille en fureur, pour Monime trompée
Qui n'eût, en me voyant, laissé couler des pleurs!
Puisqu'en ce crayon même, au destin de Pompée
Ma seule ressemblance intéresse les cœurs.

DE LA FAYE.

*
* *

Telle à vos yeux de Cornélie en pleurs
Par mes talens je ranimais la gloire.
Du Temps qui détruit tout je brave les fureurs,
Coypel m'assure au Temple de Mémoire
Le rang que je tiens dans vos cœurs.

D'ALLAINVAL.

*
* *

A ces trois inscriptions, publiées dans la *Lettre à Mylord****, on a préféré le quatrain suivant, qui figure sans nom d'auteur au bas de la gravure de P. I. Drevet fils, et qu'on attribua, je crois, à M. Rémond de Saint-Mard :

C'est peu de voir icy, pour attendrir vos cœurs,
Les cendres de Pompée et Cornélie en pleurs.
Reconnoissés, pleurés, cette Actrice admirable
Qui n'eut point de modèle et fut inimitable[1].

1. Par une bizarrerie à noter, les belles épreuves de l'estampe de Drevet se reconnaissent à ce dernier vers, où le mot modèle est écrit « model ». C'est le cas de rappeler la bonne plaisanterie bibliophilique : « Ah! voilà la bonne édition, celle où il y a *la faute !* »

On peut considérer aussi comme une Épitaphe ces six vers de Dorat dans la *Déclamation théâtrale*[1] :

Déjà la Parque avide, au milieu de leur course,
Charmante LE COUVREUR, avait tranché tes jours.
Un poignard sur le sein, la pâle Tragédie
Dans le même tombeau se crut ensevelie[2],
Et, foulant à ses pieds les immortels cyprès,
D'un crêpe environna ses funèbres attraits.

L'APOTHÉOSE DE Mlle LE COUVREUR.

A Mlle LE COUVREUR,

Sur le refus qu'on a fait de l'enterrer[3].

(1730)

Quel contraste frappe nos yeux !
Melpomène ici désolée
Elève avec l'aveu des Dieux
Un magnifique Mausolée.
Ici la superstition,
Distinguant jusqu'à la poussière,
Fait un point de religion
D'en couvrir une âme légère.

1. Paris, 1776. Pages 19-22. Voir aussi, sur Adrienne, le *Discours préliminaire* de ce poëme didactique, moins connu que les gravures d'Eisen, qui l'accompagnent.

2. Cf. Boileau, *Épître à Racine*. v. 36-38.

3. Publiée par M. Raunié, dans son *Chansonnier historique du dix-huitième siècle*, t. V, p. 215, sous le nom de Voltaire, et le titre de *Le tombeau d'Adrienne Le Couvreur*, cette pièce est de René de Bonneval et se trouve dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de la calotte*, in-12, 1732, troisième

Ombre illustre, console-toi,
En tous lieux la terre est égale.
Alors que la Parque fatale
Nous fait subir sa triste loi,
Peu nous importe où notre cendre
Doive reposer, pour attendre
Ce temps où tous les préjugés
Seront pour jamais abrogés.
Les lieux cessent d'être profanes
En contenant d'illustres mânes.
Ton tombeau sera respecté,
Et s'il n'est souvent fréquenté
Par les diseurs de patenôtres,
Sans doute il le sera par d'autres
Dont l'hommage plus naturel
Doit rendre ton nom immortel.
Au lieu d'ennuyeuses matines,
Les Grâces en habit de deuil
Chanteront des hymnes divines
Tous les matins sur ton cercueil.
Sophocle, Corneille, Racine
Sans cesse répandront des fleurs,
Tandis que Jocaste et Pauline
Verseront un torrent de pleurs.
Enfin pour ton apothéose
On doit te faire une Ode en prose[1] :
Ce chef-d'œuvre d'un bel esprit
Vaudra bien du moins un obit.
Méprise donc cette injustice
Qui fait refuser à ton corps
Ce que par un plus grand caprice

partie, p. 100. Le *Journal* de Barbier l'attribuait à Voltaire. Elle est imprimée au t. V, p. 265, d'une édition de Voltaire, 5 vol., Rouen (sous le nom de la Compagnie, Amsterdam), 1741-1742.

1. Allusion aux Odes en prose si plaisamment inventées par le sieur de La Mothe.

Obtiendra Pelletier des Forts [1].
Cette ombre impie et criminelle,
A la honte du nom françois,
Quelque jour dans une chapelle
Brillera sous l'appui des loix.
Ainsi par un destin bizarre
Ce Ministre dur et barbare
Doit reposer avec splendeur,
Tandis qu'avec ignominie
A l'émule de Cornélie
On refuse le même honneur.

VERS

A l'occasion du traitement fait à Mlle Le Couvreur après sa mort [2].

Du théâtre charmant soutien [3],
Si c'est ainsi que l'on vous traite,
Je dois m'en taire en bon chrétien;
Mais, hélas! on souffrira bien
Que j'ose m'en plaindre en poète.

VOLTAIRE.

LA MORT DE Mlle LE COUVREUR [4], CÉLÈBRE ACTRICE.

(1730)

Que vois-je? quel objet! quoi! ces lèvres charmantes,
Quoi! ces yeux d'où partaient ces flammes éloquentes,

1. Le Pelletier des Forts, contrôleur général, qui fut chassé du ministère.
2. *Pièces inédites de Voltaire,* publiées en 1820.
3. Var.: *O de mes vers* charmant soutien.
4. Imprimée dès 1732 dans le tome Ier des *Œuvres de*

Eprouvent du trépas les livides horreurs!
Muses, Grâces, Amours, dont elle fut l'image,
O mes dieux et les siens, secourez votre ouvrage!
Que vois-je? c'en est fait, je t'embrasse, et tu meurs!
Tu meurs; on sait déjà cette affreuse nouvelle;
Tous les cœurs sont émus de ma douleur mortelle.
J'entends de tous côtés les beaux-arts éperdus
S'écrier en pleurant : « Melpomène n'est plus! »
        Que direz-vous, race future[1],
Lorsque vous apprendrez la flétrissante injure
Qu'à ces arts désolés font des prêtres cruels[2]?
        Un objet digne des autels
        Est privé de la sépulture[3]!
Et dans un champ profane on jette à l'aventure
De ce corps si chéri les restes immortels!
Non, ces bords désormais ne seront plus profanes,
Ils contiennent ta cendre; et ce triste tombeau,
Honoré par nos chants, consacré par tes mânes,
        Est pour nous un temple nouveau!
Voilà mon Saint-Denys; oui, c'est là que j'adore

Voltaire, Amsterdam, Ledet, avec dédicace à Mlle Sallé, et dans le Recueil de *Pièces fugitives en prose et en vers*, par M. de V*** (1 vol. in-8°, 1740), cette élégie fut pour Voltaire la cause ou tout au moins le prétexte d'une persécution sérieuse, qui l'obligea à quitter Paris.

1. Cf. Malherbe, *Ode sur l'attentat commis en la personne de Henri Le Grand.*

2. Qu'à ces arts désolés font des *hommes* cruels?
        Ils privent de la sépulture
    Celle qui dans la Grèce aurait eu des autels.
    Quand elle était au monde, ils soupiraient pour elle;
    Je les ai vus soumis, autour d'elle empressés:
    Sitôt qu'elle n'est plus, elle est donc criminelle!
    Elle a charmé le monde, et vous l'en punissez!
    Non, ces bords désormais, etc. (Var. de 1740.)

3. C'est le mot d'Armande Béjart à la mort de Molière : « On refusera la sépulture à qui mérite des autels! »
(*Rem. sur l'Épître* VII *de Boileau.*)

Tes talens, ton esprit, tes grâces, tes appas :
Je les aimai vivants, je les encense encore
Malgré les horreurs du trépas,
Malgré l'erreur et les ingrats,
Que seuls de ce tombeau l'opprobre déshonore.
Ah! verrai-je toujours ma faible nation,
Incertaine en ses vœux, flétrir ce qu'elle admire,
Nos mœurs avec nos loix toujours se contredire,
Et le Français volage endormi sous l'empire
De la superstition?
Quoi! n'est-ce donc qu'en Angleterre
Que les mortels osent penser?
O rivale d'Athène, ô Londre! heureuse terre!
Ainsi que les tyrans vous avez su chasser
Les préjugés honteux qui vous livraient la guerre.
C'est là qu'on sait tout dire, et tout récompenser;
Nul art n'est méprisé, tout succès a sa gloire;
Le vainqueur de Tallard, le fils de la Victoire,
Le sublime Dryden, et le sage Addison,
Et la charmante Ophils [1], et l'immortel Newton,
Ont part au Temple de Mémoire :
Et LE COUVREUR à Londre aurait eu des tombeaux
Parmi les beaux-esprits, les rois, et les héros.
Quiconque a des talents, à Londre est un grand homme.
« Le génie étonnant de la Grèce et de Rome,
« Enfant de l'abondance et de la liberté,
« Semble, après deux mille ans, chez eux ressuscité.
« O toi, jeune Sallé, fille de Terpsichore [2],
« Qu'on insulte à Paris, mais que tout Londre honore,
« Dans tes nouveaux succès, reçois avec mes vœux
« Les applaudissements d'un peuple respectable,
« De ce peuple puissant, fier, libre, généreux,

1. Anne Oldfield, actrice anglaise qui mourut sept mois après Adrienne, le 23 octobre 1730, et fut enterrée à Westminster, parmi les rois et les poètes.

2. Mlle Sallé, danseuse de l'Opéra, était alors en Angleterre.

« Aux malheureux propice, aux beaux-arts favorable[1]. »
Des lauriers d'Apollon dans nos stériles champs
La feuille négligée est-elle donc flétrie?
Dieux! pourquoi mon pays n'est-il plus la patrie
Et de la gloire et des talents[2]?

VOLTAIRE.

. . . .
Le Couvreur plus loin récitait
Avec cette grâce divine
Dont autrefois elle ajoutait
De nouveaux charmes à Racine.

(*Le Temple du Goût,* 1re édition.)

C'est là que je vous vis, aimable Le Couvreur,
Vous, fille de l'Amour, fille de Melpomène;
Vous dont le souvenir règne encor sur la scène,
Et dans tous les esprits, et surtout dans mon cœur.
Ah! qu'en vous revoyant une volupté pure,
Un bonheur sans mélange enivra tous mes sens!
Qu'à vos pieds en ces lieux je fis fumer d'encens!
Car, il faut le redire à la race future,
Si les saintes fureurs d'un préjugé cruel
Vous ont pu dans Paris priver de sépulture,
Dans le Temple du Goût vous avez un autel.

(*Le Temple du Goût,* édit. de 1733.)

---

1. Les neuf vers guillemetés ont été remplacés en 1740 par les trois suivants :

« L'abondance et la liberté
Ont, après deux mille ans, chez vous ressucité
L'esprit de la Grèce et de Rome. »

2. Cette pièce fut mise en musique par le prince royal de Prusse, Frédéric. (Lettre à Voltaire des 19 janvier et 28 mars 1738.)

Voir aussi la lettre de Voltaire à Thieriot du 1er juin 1731.

A MADEMOISELLE LE COUVREUR[1].

O du théâtre aimable souveraine,
Belle Chloé, fille de Melpomène,
Puissent ces vers de vous être goûtés!
Amour le veut, Amour les a dictés.
Ce petit dieu, de son aile légère,
Un arc en main, parcourait l'autre jour
Tous les recoins de votre sanctuaire;
Car le théâtre appartient à l'Amour,
Tous ses enfants sont héros de Cythère.

EPITRE DÉDICATOIRE DE ZAÏRE,

A M. FALKENER, MARCHAND ANGLAIS[2].

(1733)

Votre Oldfield et sa devancière
Bracegirdle la minaudière
Pour avoir su dans leurs beaux jours
Réussir au grand art de plaire,
Ayant achevé leur carrière,
S'en furent avec le concours
De votre république entière,

1. Ces premiers vers du conte intitulé l'*Anti-Giton* s'adressaient, en 1712 ou 1714, à Mlle Du Clos, alors reine du Théâtre-Français. Six ou huit ans plus tard, en 1720, Voltaire dédiait son conte à Adrienne Lecouvreur en l'imprimant pour la première fois sous le titre de la *Courcillonade*. En 1724, il parut à la suite de la *Ligue*. Dans l'édition de 1756 (*Mélanges de poésies, de littérature*, etc.), l'*Anti-Giton* est dédié à Mlle Le Couvreur. Voir encore l'*Epître à Uranie*.

2. V. le *Mercure* de novembre 1732.

Sous un grand poêle de velours,
Dans votre église pour toujours
Loger de superbe manière.
Leur ombre en paraît encor fière,
Et s'en vante avec les Amours :
Tandis que le divin [1] Molière,
Bien plus digne d'un tel honneur,
A peine obtint le froid bonheur [2]
De dormir dans un cimetière ;
Et que l'aimable Le Couvreur,
A qui j'ai fermé la paupière,
N'a pas eu même la faveur
De deux cierges et d'une bière [3],
Et que monsieur de Laubinière
Porta la nuit, par charité,
Ce corps autrefois si vanté,
Dans un vieux fiacre empaqueté,
Vers le [4] bord de notre rivière.
Que mon cœur en a palpité !
Cher ami, que j'ai détesté
La rigueur inhospitalière
Dont ce cher objet fut traité !
Cette gothique indignité
N'a-t-elle donc pas révolté
Les Muses et l'Europe entière ?
Voyez-vous pas à ce récit,
L'Amour irrité qui gémit,
Qui s'envole en brisant ses armes,
Et Melpomène, tout en larmes,
Qui m'abandonne, et se bannit
Des lieux ingrats qu'elle embellit
Si longtemps de ses nobles charmes ?

VOLTAIRE.

1. Var.: le sage Molière.
2. Var.: Obtient à peine la faveur
D'un misérable cimetière.
3. Var.: Ne put trouver un enterreur.
4. Les bords.

Pourquoi donc s'informer où gît la Le Couvreur?
Pour sa gloire et pour son honneur,
Qu'importe de savoir où sa cendre repose?
Vous qui la connaissiez, donnez-lui des autels
Et donnez-lui l'encens qu'on doit aux immortels;
Mais laissant son apothéose,
Disons plutôt qu'au lieu d'avoir perdu le jour,
La Le Couvreur n'a fait que changer de séjour;
Que celle qui faisait l'honneur de ce théâtre,
Celle dont tout Paris, longtemps admirateur,
Devint à la fin idolâtre,
Celle pour qui Jocaste au gré du spectateur
Avait l'art d'exciter la pitié, la terreur,
Celle enfin qui de Phèdre, avec son art suprême,
Peignait si bien l'amour, la haine et la fureur,
Était Melpomène elle-même
Sous le nom de la Le Couvreur.
Qu'est-il donc besoin qu'on l'enterre?
Est-il chez les mortels des tombeaux pour les dieux?
C'est pour nous qu'ils ont fait la terre,
C'est pour eux qu'ils ont fait les cieux [1].

Ici l'on rend hommage à l'actrice admirable,
Par l'esprit, par le cœur également aimable.
Un talent vrai, sublime en sa simplicité,
L'appelait, par nos vœux, à l'immortalité;
Mais le sensible effort d'une amitié sincère
Put à peine obtenir ce petit coin de terre;
Et le juste tribut du plus pur sentiment
Honore enfin ce lieu méconnu si longtemps.

D'ARGENTAL, 1786 [2].

1. Cette pièce a été publiée par M. Raunié (t. V du *Chansonnier historique*, p. 218), d'après le recueil Clairambault-Maurepas.

2. Ce huitain, composé par l'ami d'Adrienne, alors âgé de quatre-vingt-six ans, fut gravé sur une plaque de marbre qui est encore conservée par Mme de Jouvencel, propriétaire actuelle de la maison nº 115 de la rue de Grenelle.



TABLE GÉNÉRALE

APPENDICES



PARIS. TYP. DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

